# Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17609 – 7,90 F - 1,20 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2001 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



LE MONDE DES LIVRES

■ Donner, Lang, Braudeau et Pagès

■ La Bible revue par les écrivains

Demandez notre supplément

## Impôts : le livre de l'économiste Thomas Piketty relance le débat sur la pression fiscale

**DANS SON LIVRE** *Les Hauts Revenus en France au XXe siècle*, publié aux éditions Grasset, le jeune économiste Thomas Piketty remet en question les choix du gouvernement en matière de baisse d'impôts. En analysant l'ensemble des déclarations de revenus des Français ainsi que les lois de finances depuis le début du siècle, l'auteur met en lumière le rôle joué par l'impôt sur le revenu dans la modernisation sociale. C'est, selon lui, cette fiscalité progressive qui a permis à la France de ne plus être la *« société de rentiers »* qu'elle était au début du siècle. Cette politique d'imposition sur les revenus aurait également joué un rôle majeur dans la réduction des inégalités. Les responsables de la gauche plurielle nuancent les conclusions de cette analyse tout en se félicitant de l'intrusion de cette réflexion « décapante » dans le débat politique.

*Lire page 5*

# Sangatte : ces migrants qui dérangent l'Europe

● Depuis 1999, des milliers de réfugiés ont afflué vers le centre de la Croix-Rouge, dans le Pas-de-Calais ● Ils cherchent à franchir la Manche, via le tunnel, pour demander l'asile en Grande-Bretagne, où l'accueil est plus facile ● Leur sort suscite des tensions franco-britanniques faute d'une harmonisation européenne

**DEPUIS** son ouverture, en septembre 1999, non loin de l'entrée du tunnel sous la Manche, le centre d'accueil de réfugiés géré par la Croix-Rouge à Sangatte (Pas-de-Calais) est le lieu de convergence de milliers de migrants. La plupart d'entre eux veulent tenter de franchir la Manche pour demander l'asile en Grande-Bretagne. L'afflux massif, durant l'été, de ces sans-papiers d'un nouveau genre a suscité une polémique en Grande-Bretagne, où la presse conservatrice critique la politique d'immigration du gouvernement Blair, et des discordances au sein du gouvernement de gauche en France.

Dans un entretien au *Monde,* Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, affirme qu'*« il faut réduire le nombre de personnes hébergées à Sangatte et les accueillir ailleurs »,* et se dit favorable à *« des solutions d'hébergement plus diversifiées »*. De son côté, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a jugé *« inopportune »* la création d'un nouveau centre à Bailleul (Nord), que les services de Mme Guigou ont mise à l'étude. Les médias britanniques multiplient reportages et commentaires sur la situation à Sangatte, marquée par la mort d'un jeune Irakien de vingt ans, fauché par une voiture dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 septembre, sur la route menant au tunnel sous la Manche. Il s'agit de la cinquième victime, cette année, de cette course folle vers les côtes anglaises, où les conditions d'accueil des demandeurs d'asile sont plus favorables qu'en France.

L'affaire des migrants de Sangatte soulève la question de l'harmonisation de la politique d'asile en Europe prévue par le traité d'Amsterdam. La politique plus ouverte de la Grande-Bretagne, où les contrôles d'identité n'ont pas cours et où l'hébergement est assuré, attire les demandeurs d'asile. En revanche, les sans-papiers de Sangatte refusent de demander l'asile en France : s'ils le faisaient, leurs demandes ne seraient même pas examinées outre-Manche en vertu de la convention de Dublin.

*Lire page 8*

P. DESMAZES/AFP

AVIATION

## Concorde va voler

Le supersonique va prochainement reprendre ses vols commerciaux. Après avoir obtenu le feu vert de leurs administrations, British Airways et Air France veulent reprendre l'exploitation de cet avion, en octobre pour la compagnie britannique et en novembre pour la française. Cette annonce survient alors que huit sites sont candidats à un troisième aéroport dans le Bassin parisien. Sa nécessité est cependant contestée.

Le Concorde p. 32
Le troisième aéroport p. 12 et 14
Notre éditorial p. 15

## Macédoine : le vote et l'OTAN

**LE PARLEMENT** de Macédoine devait voter jeudi 6 septembre les réformes constitutionnelles développant les droits de la minorité albanaise du pays. Ce vote acquis, l'OTAN poursuivra sa mission de désarmement de la guérilla albanaise, l'UCK. Elle doit s'achever le 26 septembre. Mais, lors d'un dîner mercredi soir, les dirigeants allemands et français ont laissé entendre que la mission de l'OTAN – « Moisson essentielle » – pourrait devoir se prolonger et avoir des suites. Cela est conforme aux souhaits du chef de l'UCK, Ali Ahmeti, qui s'en est entretenu avec notre envoyé spécial.

*Lire pages 2 et 3*

► www.lemonde.fr/macedoine

## *Dans l'Italie berlusconienne, point d'aide sociale hors le mariage ?*

**ROME**
*de notre correspondant*

L'âme de batailleur du militant de base néofasciste, qui n'hésitait pas à taper si nécessaire, n'a pas vraiment disparu chez Francesco Storace, le président de la région de Rome, le Latium. Son rôle institutionnel et la transformation de son parti, devenu une plus présentable Alliance nationale, devaient l'inciter à plus de retenue. Mais le « gouverneur », comme on appelle désormais cet élu au suffrage universel, n'est pas du genre à reculer quand il s'agit d'affirmer une certaine idée de la société. Après s'être battu, l'année dernière, contre les livres scolaires jugés trop de gauche dans sa région, le voilà engagé sur le front de la famille. Dans le Latium, pour accéder aux aides aux familles pauvres, il faudra désormais présenter un certificat de mariage en bonne et due forme.

*« Sursaut fasciste »*, tonne la gauche ; une mesure *« un peu trop discriminatoire »*, reconnaît le petit-fils du Duce, député du même parti, Alessandra Mussolini. La loi régionale, voulue, il y a trois ans, par la précédente équipe de centre-gauche, prévoyait des allocations pour les familles qui prenaient en charge des personnes âgées, des handicapés mais aussi tout simplement de jeunes couples en difficulté. Les bénéficiaires pouvaient être non mariés. Prudemment, on avait mis en clair que les unions homosexuelles étaient exclues mais cela n'avait pas suffi à éviter la réaction des évêques, effrayés par la brèche ainsi ouverte dans la capitale de l'Eglise catholique. Le candidat de la coalition centre-droite avait bien pris note ; il a inscrit la correction dans son programme électoral.

Et la jurisprudence du Latium – qui pourrait être soumise à la Cour européenne de Strasbourg par les Verts – pourrait tenter le gouvernement de Silvio Berlusconi. Pour la secrétaire d'Etat aux affaires sociales, Grazia Sestini, de Forza Italia, le gouverneur Storace donne l'exemple à suivre. *« C'est pour la famille fondée sur le mariage que nous allons prévoir des dégrèvements fiscaux : voici la révolution politique »*, s'est-elle enthousiasmée. Quant à Alfredo Mantovani, secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, lui aussi de l'Alliance, il observe : *« L'effritement de la famille qui est désormais sous les yeux de tous, avant de devenir une tragique, banale et quotidienne réalité racontée dans les faits divers, avait été théorisé et programmé par la gauche. »* Il est temps, selon lui, que la droite réagisse en annonçant clairement que « *la seule famille titulaire de droits »* est celle *« composée d'un homme et d'une femme qui publiquement s'engagent à travers le mariage »*.

Cette croisade va retarder les pendules de quelques décennies en Italie. Le ministre pour les affaires européennes, Rocco Buttiglione, catholique pur et dur, l'avait anticipée. Pour ce philosophe prêté à la politique, ami de Jean Paul II, la loi qui réglemente l'avortement est devenue une véritable obsession depuis qu'il est au gouvernement. Sa dernière idée est d'encourager les femmes à garder leur enfant en leur offrant 1 million de lires. Le projet a provoqué une levée de boucliers mais a suscité l'appui de... M. Storace : *« La droite ne doit pas avoir peur de ces thèmes qui servent à affirmer une identité européenne qui fonde ses racines dans la défense des valeurs chrétiennes »*, a dit le gouverneur.

***Salvatore Aloïse***

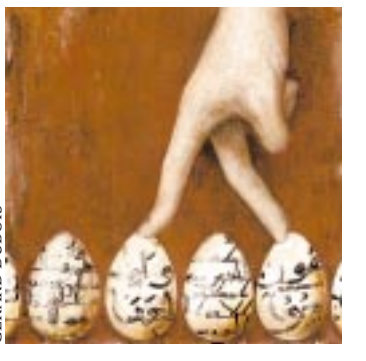
GÉRARD DUBOIS

RELIGION

## Le Coran a une histoire

Pour les musulmans, c'est un texte littéralement tombé du ciel, parole « incréée » de Dieu, révélation dictée en direct. Pour les scientifiques, le Coran a en fait connu des évolutions dans le temps, ce qui implique une lecture historique du texte. Débat. p.13

## La dette fantastique de France Télécom

MICHEL BON

**POUR RÉSORBER** sa dette, qui a atteint 64 milliards d'euros, France Télécom va vendre des actifs pour un montant approchant 17 milliards d'euros d'ici à 2003. Son PDG, Michel Bon, se veut pourtant rassurant et affirme que « *tous les fondamentaux de l'entreprise sont bons* ».

*Lire page 16*


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 907 - 7,90 F - 1,20 €



ZADIE SMITH

Sourires de loup

roman
*traduit de l'anglais par Claude Demanuelli*

"Zadie Smith a réussi l'exploit de bâtir un roman riche de brassages et de mélanges, un tableau captivant et terriblement drôle de l'Angleterre dans les vingt dernières années du XXe siècle."

Raphaëlle Rérolle, *Le Monde*

DU MONDE ENTIER

GALLIMARD


POINT DE VUE

## Houellebecq, aspects de la France

*par Marc Weitzmann*

LES récentes déclarations de Michel Houellebecq au magazine *Lire* sur l'islam ont un peu marginalisé ses opinions sur, au choix, dans le même entretien, les victimes des massacres dans le tiers-monde – *« Si ça les amuse de s'étriper, ces pauvres cons, qu'on les laisse s'étriper »* –, ou celles marquant sa *« sympathie »* pour Pétain, comparé avec avantage à de Gaulle (*« Je trouve ça facile d'aller faire le malin à Londres, plutôt que d'affronter les difficultés réelles du pays »*).

Imagine-t-on les réactions d'un Romain Gary devant ce genre de phrases si elles avaient été prononcées il y a vingt-cinq ans, fût-ce sous l'effet de l'alcool ? Mais les temps ont changé. La concentration de la rentrée sur deux, voire un livre, l'écrasante victoire – commerciale et médiatique, désormais les uniques critères – de Michel Houellebecq en 1998, de Frédéric Beigbeder l'année dernière, et à nouveau, de façon plus flagrante encore, de Houellebecq, tout cela consacre une évolution préparée dans les années 1980 par le basculement des intellectuels vers la communication, mais effective depuis le milieu des années 1990 seulement, avec l'irruption de la nouvelle génération.

Ce qui a disparu dans ce laps de temps, c'est la division traditionnelle entre une littérature dite « sérieuse » et une littérature « de masse » (le terme « populaire » étant définitivement hors jeu). Durant toute l'après-guerre, en effet, les Flaubert écrivaient pour les gens évolués, tandis que les crétins se gavaient de romans prémâchés. André Schwarz-Bart publiait *Le Dernier des justes*, Guy des Cars, *Le Château de la juive*. Au centre, l'institution littéraire (Schwarz-Bart obtint le Goncourt en 1959) rééquilibrait la donne commerciale. Ce temps-là est révolu.

*Lire la suite page 14*

***Marc Weitzmann*** *est journaliste et écrivain.*

JAUBERT/SIPA

AGRICULTURE

## Les OGM : pour et contre

Face au développement mondial – plus de 44 millions d'hectares cultivés – des organismes génétiquement modifiés, l'Europe, à l'exception de l'Espagne, résiste. Conscients des risques et du potentiel de ces végétaux transgéniques, les chercheurs tentent d'élaborer des OGM plus « *propres* » et plus « *acceptables* ». Notre dossier p. 22 et 23


| | | | |
|---|---|---|---|
| International | 2 | Aujourd'hui | 22 |
| France | 5 | Météorologie-Jeux | 25 |
| Société | 8 | Carnet | 26 |
| Régions | 12 | Culture | 27 |
| Horizons | 13 | Guide culturel | 29 |
| Entreprises | 16 | Kiosque | 30 |
| Communication | 18 | Abonnements | 30 |
| Tableau de bord | 19 | Radio-Télévision | 31 |

**BALKANS** **Le Parlement de Skopje devait se prononcer, jeudi 6 septembre, sur le principe d'une réforme constitutionnelle élargissant les droits de la communauté albanaise. L'OTAN attend ce vote pour engager la deuxième phase de l'opération de collecte des armes de la guérilla albanaise. ● LE MAINTIEN d'une présence militaire internationale en Macédoine au-delà de cette mission de désarmement dont le terme est prévu pour le 26 septembre est désormais évoqué. ●LE CHEF POLITIQUE DE l'UCK, Ali Ahmeti, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, déclare que les Albanais ont *« été forcés »* de faire la guerre mais qu'ils n'obtiendront désormais rien de plus par des moyens militaires. ● AU KOSOVO, la communauté albanaise, bien que solidaire du combat mené par les Albanais de Macédoine, a veillé à garder ses distances et à ne pas se mêler du conflit.**

# La mission de l'OTAN en Macédoine devra être prolongée

## Les dirigeants allemands et français estiment qu'une présence militaire internationale devra être maintenue dans la région au-délà de l'actuelle mission de collecte des armes de l'UCK. Le Parlement de Skopje devait se prononcer jeudi sur la révision de la Constitution pour appliquer le plan de paix

**L'OTAN** attendait toujours, jeudi 6 septembre, la fin des débats sur la révision de la Constitution au Parlement de Macédoine pour poursuivre sa mission de désarmement de la guérilla albanaise dans ce pays. La collecte des armes doit se faire parallèlement aux réformes politiques élaborées sous l'égide des Occidentaux et qui visent à garantir les droits des citoyens macédoniens d'origine albanaise. Après le retard pris ces derniers jours au Parlement, on attendait le vote sur la nouvelle Constitution pour jeudi.

### LES INCIDENTS SE POURSUIVENT

La révision constitutionnelle doit être approuvée par les deux tiers des députés. *« Nous avons le sentiment que le vote va être positif, alors pourquoi ne le font-ils pas maintenant ? »*, se demandait mercredi un diplomate, trahissant une certaine impatience des Occidentaux qui parrainent le processus de paix. Si le *« oui »* l'emporte, comme la plupart des observateurs le prévoient, l'OTAN enclenchera à la fin de cette semaine la deuxième phase de sa mission Moisson essentielle . Selon le calendrier prévu par l'accord conclu le 13 août, les réformes politiques et le désarmement de la guérilla devraient être achevés d'ici à la fin septembre.

L'OTAN a affirmé à plusieurs reprises que sa mission en Macédoine ne serait pas prolongée au-delà du 26 septembre. Cependant, la situation semble loin d'être stabilisée et la question d'une présence internationale en Macédoine au-delà de cette date se pose avec une acuité croissante. Les incidents se poursuivent dans les régions du nord et du nord-ouest contrôlées par la guérilla albanaise (UCK), tandis que se manifestent des organisations paramilitaires macédoniennes hostiles aux Albanais. Ainsi mardi, des soldats de l'OTAN sont pour la première fois intervenus pour secourir un policier albanais attaqué par des paramilitaires macédoniens sur la route Skopje-Tetovo.

L'idée que l'actuelle intervention de l'OTAN devra avoir une suite est désormais ouvertement évoquée. Il en a été question notamment lors du dîner qui a réuni mercredi à Berlin les dirigeants français et allemands *(voir page 3)*. A l'issue de ce dîner avec avec Jacques Chirac et Lionel Jospin, le chancelier Gerhard Shröder a déclaré : *« Nous sommes entièrement d'accord sur l'évaluation que nous faisons de la situation sur le terrain. Nous sommes d'accord pour dire que le processus de collecte des armes devra avoir une suite et poursuivrons notre approche en étroite concertation. »* Il a ajouté qu'il était *« trop tôt »* pour en dire davantage. Le chancelier s'est dit *« confiant »* que la mission Moisson essentielle entreprise par l'OTAN, à laquelle participe un bataillon franco-allemand sous commandement français, aurait un *« résultat positif »*. Il s'agit, a-t-il rappelé, de *« rétablir la Macédoine comme un pays multiculturel et jouissant de la cohésion. »*

### LA QUESTION DES OBSERVATEURS

Selon le quotidien allemand *Frankfurter Rundschau* de jeudi, M. Schröder voulait obtenir le soutien de la France au principe d'une présence internationale à long terme en Macédoine chargée d'*« accompagner »* la stabilisation du pays, sous mandat de l'ONU. L'Allemagne, estimant qu'un tel mandat serait la seule façon de faire accepter une force internationale par la population, compte présenter cette proposition à la réunion informelle des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne prévue ce week-end à Genval, près de Bruxelles, ajoute le *Frankfurter Rundschau*.

François Léotard, l'émissaire de l'Union européenne en Macédoine, et son homologue américain, James Pardew, devaient rencontrer jeudi à Moscou le chef de la diplomatie russe, Igor Ivanov, pour l'informer de la situation en Macédoine et s'efforcer de rallier la Russie aux dispositions qui pourraient être prises pour la suite. Ils devaient notamment évoquer l'envoi en Macédoine de *« plusieurs centaines d'observateurs »* ; selon François Léotard il s'agit de savoir *« si on les laisse seuls sur le terrain ou si on les soutient »* militairement. M. Léotard a proposé, pour sa part, le déploiement d'une *« force légère »* de l'Union européenne, qui pourrait comprendre *« 1 500 à 2 000 hommes »*, mais qui *« ne serait en aucun cas une force d'interposition. »* – *(AFP.)*

## **Ali Ahmeti**, chef politique de l'Armée de libération nationale (UCK)

# « Il faut maintenir une présence internationale afin que la paix soit consolidée »

**SIPKOVICA**
*de notre envoyé spécial*

**« Ali Ahmeti, vous suivez de votre quartier général de Sipkovica le débat du Parlement macédonien. A l'heure où nous parlons, les députés doivent s'exprimer sur l'accord d'Ohrid du 13 août.**

– Et je m'attends à ce qu'ils gardent leur sang-froid et prennent la bonne décision pour l'avenir du pays. Il est impossible d'aller plus loin par la guerre. Ceux qui disent le contraire, qui souhaitent la mort du processus de paix, sont minoritaires.

**– Cette guerre, c'est l'UCK qui l'a déclenchée il y a sept mois. Avez-vous atteint vos objectifs ?**

– La guerre, nous avons été forcés de la mener. Nous ne la désirions pas. Si la Macédoine avait été un pays réellement démocratique, il n'y aurait jamais eu de guerre. Or ce que nous avons obtenu par les armes, ce n'est pas le Parlement qui nous l'aurait accordé. Notamment sur l'utilisation de la langue albanaise. Maintenant, il est important de rétablir la confiance entre les communautés, que les Macédoniens comprennent qu'ils n'ont rien perdu parce que les Albanais ont lutté pour leurs droits.

**– Le fossé entre les communautés ne s'est-il toutefois pas davantage creusé en sept mois de combats qu'en dix années de vie politique depuis l'indépendance de la Macédoine ?**

– Si nos demandes sont appliquées, il n'y aura aucun problème entre les communautés. Notre avenir est de vivre ensemble. Les Macédoniens doivent être réalistes, pragmatiques, et ne pas succomber à la colère. Et les médias macédoniens doivent arrêter de dresser les peuples les uns contre les autres.

**– Allez-vous poursuivre le processus de désarmement de l'UCK ?**

– Bien sûr. Nous allons déposer les armes, conformément à l'accord conclu avec l'OTAN et la communauté internationale. Nous avons déjà rendu plus d'un tiers de nos armes pour donner une chance à la paix. Les Macédoniens ont en revanche déjà retardé le processus de paix. Ils doivent rapatrier leurs armes lourdes dans les casernes, et démanteler les checkpoints de police.

**– Une fois l'UCK désarmée et l'OTAN partie, fin septembre, ne craignez-vous pas une offensive des forces gouvernementales ?**

– Nous comptons sur les garanties des Européens et des Américains. Nous attendons des observateurs internationaux, et pensons qu'il faut commencer vite l'entraînement de policiers albanais. Nous pensons qu'il faut une présence internationale, afin que la paix soit consolidée. Je ne sais pas combien de temps. Tout dépend du résultat des élections prévues en janvier 2002 et de la réforme de la police.

**– Cent vingt mille personnes ont été déplacées par les combats. Quand ces réfugiés pourront-ils rentrer dans leurs villages ? Notamment, en ce qui vous concerne, les civils macédoniens qui sont partis des territoires conquis par l'UCK ?**

– Les réfugiés ont commencé à revenir chez eux. En ce qui concerne les civils macédoniens, il est faux de dire que nous empêchons leur retour.

**– Comment imaginez-vous votre vie après la guerre ?**

– J'imagine de vivre libre. Je n'ai encore rien décidé quant à mon avenir. C'est difficile, je n'avais pas vécu ici depuis dix-huit ans, je suis rentré de Suisse en février. La politique, pourquoi pas ? Nul ne m'empêchera de faire de la politique dans mon pays natal. C'est mon droit le plus élémentaire.

ALI AHMETI

« Si nos demandes sont appliquées, il n'y aura aucun problème entre les communautés. Notre avenir est de vivre ensemble »

**– Pour faire de la politique en Macédoine, encore faudrait-il que l'amnistie soit respectée. Y croyez-vous ?**

– Le président Boris Trajkovski s'est engagé à amnistier tous les soldats de l'UCK. Moi, je respecte mes engagements, et le président doit respecter les siens.

**– L'amnistie ne s'applique pas aux crimes de guerre qui sont du ressort du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Craignez-vous d'être inculpé ?**

– Je respecte le TPIY. Dès le début de la guerre, j'ai dit que l'UCK respecterait le TPIY et les conventions de Genève. Dans l'avenir, nous allons coopérer avec le Tribunal de La Haye. L'UCK n'a commis aucun crime de guerre, et nous avons libéré tous les prisonniers que nous détenions, une quinzaine. L'Etat s'est en revanche rendu coupable de crimes de guerre.

J'ai des documents qui le prouvent. Seize enfants sont morts. Dix civils ont été fusillés à Ljuboten. Sans compter les cinquante civils morts sous les bombardements.

**– A Skopje et à l'étranger, on accuse l'UCK d'avoir un agenda secret, de lutter pour un "Grand Kosovo" ou une "Grande Albanie".**

– Nous luttons pour l'égalité des droits entre Macédoniens et Albanais en Macédoine. Au Kosovo, c'est différent, l'UCK luttait pour l'indépendance.

La "Grande Albanie" n'est pas notre objectif. Nous n'avons aucune intention de remettre en cause des frontières.

**– Une nouvelle organisation, l'Armée nationale albanaise (AKSh), prône une "Grande Albanie" et appelle les combattants de l'UCK à refuser de déposer les armes. Qui est derrière l'AKSh ?**

– Je ne les connais pas. L'AKSh est une création destinée à stopper le processus de paix. Ils exercent quelques chantages sur nous, mais je n'ai pas peur. Dans tous les pays, il y a toujours quelques individus qui en veulent toujours plus. Ce n'est pas sérieux.

**– Vous paraissez stressé, inquiet...**

– Je suis inquiet, bien sûr. Je suis inquiet pour la sécurité de nos combattants.

**– Vous craignez donc des représailles après le processus de désarmement ?**

– Ici, c'est les Balkans, pas la Scandinavie. »

***Propos recueillis par Rémy Ourdan***

# Les Albanais du Kosovo sont restés à distance du conflit

**PRISTINA**
*de notre envoyé spécial*

Comme si de rien n'était, les Kosovars se préparent pour les élections législatives du 17 novembre, et la plupart des habitants suivent d'un œil distrait la guerre que leurs *« cousins »* albanais de Macédoine mènent depuis le début de l'année contre la majorité slave.

*« Les gens sont fatigués de la guerre. Ils aspirent à vivre normalement. Ils soutiennent les revendications des Albanais de Macédoine mais ils ne sont pas prêts à se lancer dans le conflit »*, remarque Fram Nazzi, chercheur à l'Institute for War and Peace Reporting (IWPR). Les manifestations de rue, en solidarité avec les Albanais de Macédoine, n'ont d'ailleurs jamais réuni grand monde et les principaux partis politiques font profil bas sur le sujet.

*« Même s'ils voulaient soutenir ouvertement la guérilla, la communauté internationale ne leur permettrait pas. Les Kosovars sont dépendants de l'aide internationale et ils ne veulent pas hypothéquer leurs chances de devenir un jour indépendants en se mettant à dos les grandes puissances qui dénoncent le recours aux armes comme moyen de lutte politique »*, avance un diplomate occidental.

Pour ceux qui n'en sont pas convaincus, la communauté internationale peut au besoin taper du poing sur la table. Fin juin, l'administration américaine a ainsi établi une liste d'une quinzaine de personnes interdites de séjour aux Etats-Unis et dont les avoirs ont été gelés. Parmi eux figurent cinq officiers de haut rang du corps de protection civile du Kosovo (TMK), une structure créée après la guerre pour recycler les anciens guérilleros albanais. Ces officiers, suspendus de leurs fonctions, sont accusés de bloquer l'application de la résolution 1244 des Nations unies, établissant l'administration provisoire sur la province yougoslave, et de saper la stabilité régionale.

L'Union européenne a suivi le mouvement de l'administration Bush en préparant, de son côté, une liste de trente-huit personnes.

*« Il existe une solidarité entre les Albanais du Kosovo et de Macédoine du fait notamment des liens unissant de nombreuses familles de part et d'autre de la frontière. Mais on ne peut pas parler d'un soutien généralisé »*, ajoute ce responsable de la Minuk, la mission intérimaire des Nations unies au Kosovo.

### RADICAUX MARGINALISÉS

Il n'y a guère que le LKCK (Mouvement de libération national du Kosovo), un groupuscule radical, pour soutenir le recours aux armes et défendre une plate-forme politique clairement en faveur d'une *« grande Albanie »*. *« Il faut continuer la lutte de libération des Albanais dans tous les endroits où ils vivent sous un régime d'occupation, à savoir le sud de la Serbie, le Monténégro et la Macédoine occidentale, pour nous réunir dans un seul et même Etat. La guerre en Macédoine a prouvé que le recours au dialogue ne marche pas dans les Balkans. Ce n'est pas fini »*, assure Shukri Klinaku, vice-président du LKCK, dont la formation fut un temps sous la menace d'une exclusion par la Minuk. Cette opinion radicale demeure très marginale. *« Les partis politiques kosovars ne jouent pas, pour le moment, la carte d'une modification des frontières, mais celle d'une entité juridique héritière de la région autonome prévue par la Constitution yougoslave de 1974 »*, analyse Michel Tarant, conseiller politique auprès du représentant spécial, secrétaire général des Nations unies au Kosovo.

Les Kosovars n'en partagent pas moins les aspirations politiques des Albanais de Macédoine plus de deux ans après l'intervention militaire de l'OTAN qui a mis fin à la répression serbe au Kosovo et placé cette province sous protectorat international. *« Les revendications albanaises leur paraissent légitimes,* rappelle Robert Curis, de l'International Crisis Group (ICG). *Ils espèrent une fin du conflit. Mais au Kosovo, comme en Macédoine, c'est la guerre qui a ramené les intérêts des Albanais sur le devant de la scène. »*

***Christophe Châtelot***

# La rentrée scolaire relance les tensions intercommunautaires en Irlande du Nord

## A Belfast, plusieurs bombes ont été lancées contre des policiers tandis que des élèves catholiques sont victimes, sur le chemin de l'école, d'insultes et de jets de projectiles de la part de manifestants protestants

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Entre jets de pierres et échanges d'injures, entre boucliers et véhicules blindés, c'est la rentrée des classes pour les élèves de la Holy Cross Girls Primary School de Belfast. Une rentrée explosive qui a relancé les tensions intercommunautaires, toujours vives en Irlande du Nord. Institution catholique pour filles, cette école primaire se trouve dans une rue de Belfast, Ardoyne Road, qui traverse un quartier protestant. Depuis lundi 3 septembre, le cœur serré, dans leur uniforme gris et rouge, les écolières marchent chaque matin le long de cette rue, protégées par d'autres uniformes : les tenues anti-émeutes de la police et de l'armée. L'impressionnante escorte vise à ouvrir la voie aux enfants et à leurs parents, des catholiques, alors que, sur les trottoirs et les pas-de-porte, les résidents protestants crient leur opposition et lancent parfois des briques ou divers projectiles.

Ce dispositif de sécurité n'a pas empêché d'effrayantes scènes d'affrontements, qui ont eu lieu sous le regard des fillettes, âgées de quatre à onze ans. Mercredi matin, une bombe artisanale a été lancée en direction de la police. L'explosion, qui a gravement blessé deux policiers mais n'a atteint aucun enfant, a été revendiquée par les Red Hand Defenders (Défenseurs de la Main rouge), l'une des organisations terroristes « loyalistes » (littéralement, « loyales » à la Couronne britannique). C'est précisément cette organisation qui, en début de semaine, avait menacé de punir les familles catholiques accompagnant leurs enfants sur Ardoyne Road. L'explosion a provoqué un mouvement de panique et accru un peu plus encore le stress psychologique des écolières. *« C'est une tentative de meurtre sur les enfants »*, a crié une mère.

Chaque jour, la presse diffuse les mêmes images de fillettes en pleurs et de parents en colère. *« Vous êtes des ordures ! »*, hurlent certains manifestants protestants, une insulte douce dans un flot d'injures parfois obscènes. Les catholiques répondent par d'autres invectives. Quelques parents couvrent d'un vêtement la tête de leurs enfants pour qu'ils n'entendent pas. Un autre chemin, plus long, mène à l'école. Mais plusieurs familles catholiques ne veulent pas céder. Au moment de sa construction, l'école se trouvait dans un quartier mixte. Cette partie nord de Belfast s'est depuis divisée en une succession d'enclaves catholiques et protestantes où, régulièrement, éclatent des violences entre les deux communautés.

### BANDES RIVALES

Les résidents protestants assurent qu'ils ne font aujourd'hui que répondre aux précédentes attaques de leurs voisins catholiques. Ils soupçonnent les militants de factions terroristes nationalistes d'attiser les tensions et de se mêler à la foule des élèves. *« Cela n'a rien à voir avec les enfants. Le problème, ce sont les gens qui les accompagnent... »*, explique l'un des résidents, *« Personne ici n'attaquerait un enfant ! »* En début de semaine, les violences se sont poursuivies bien après la sortie des classes, avec des émeutes entre bandes rivales éclatant dans la soirée et se prolongeant tard dans la nuit. Plusieurs bombes à clous ont alors été jetées sur les policiers. La nuit de mercredi à jeudi a été plus calme.

*« Ces luttes sectaires, qui placent les enfants en première ligne, créent une situation extraordinairement dangereuse pour nous tous »*, ont déploré dans un communiqué commun Sir Reg Empey et Seamus Mallon, les représentants des deux communautés au sein du gouvernement local de coalition. John Reid, le ministre britannique en charge de la province, a décidé d'écourter ses vacances pour revenir à Belfast. Les affrontements d'Ardoyne Road n'ont cependant pas provoqué d'autres violences dans le reste de la province. Ils pourraient donc ne pas avoir d'effets directs sur les actuelles négociations qui, d'ici à la fin du mois, doivent sortir le processus de paix de sa nouvelle crise politique.

Les discussions entre les partis butent sur l'éternelle question du désarmement de l'IRA, l'Armée républicaine irlandaise. Au début du mois d'août, l'organisation nationaliste avait pourtant annoncé un « plan » de désarmement pour placer son arsenal *« hors d'usage de façon totale et vérifiable »*. Une initiative jugée alors insuffisante par les unionistes (fidèles à l'union de l'Irlande du Nord et du royaume) qui exigent des actes plutôt que des promesses. L'IRA a, depuis, retiré ses propositions et le processus de paix s'est embourbé dans cette nouvelle impasse. – *(Intérim.)*

▶ www.lemonde.fr/irlande

# Argent sale : la Russie échappe aux sanctions, l'Ukraine rejoint la liste noire

## Au total, 21 pays sont épinglés par le Groupement d'action financière

**Le Groupement d'action financière (GAFI) devait, jeudi 6 septembre, enrichir la liste des territoires accusés de laxisme à l'égard de l'argent sale de nouveaux venus : l'Ukraine, le Costa Rica, Grenade et Palau. Le vote de lois antiblanchiment évite des sanctions à Moscou. En revanche, les Philippines seront mises sous surveillance.**

**LA RUSSIE** a senti le vent du boulet mais devrait échapper aux sanctions promises, dès le 30 septembre, par la communauté internationale si elle ne montrait pas plus d'ardeur à lutter contre le blanchiment sur son territoire. Après avoir examiné, mercredi 5 septembre, en séance plénière, le cas de trois pays (Russie, Philippines, Nauru) étiquetés *« non coopératifs »* dans le combat contre l'argent du crime, les représentants des 29 pays membres du Groupement d'action financière sur les mouvements de capitaux (GAFI) ont estimé que les efforts déployés par Moscou au cours de l'été méritaient d'être encouragés.

Menacée en juin, comme les deux autres territoires si des mesures législatives de contrôle et de surveillance des transactions douteuses n'étaient pas mises en place, Moscou a multiplié pendant l'été les signes de bonne volonté. Début août, elle a adhéré officiellement à la convention européenne sur le blanchiment d'argent sale du Conseil de l'Europe ; dans la foulée, Vladimir Poutine a promulgué la première loi dans ce domaine, prévoyant que les transactions d'un montant supérieur ou égal à 600 000 roubles (20 600 dollars) seront soumises à un contrôle. Des gestes qui ne suffiront pas à faire rayer la Russie de la très honteuse « liste noire » du GAFI, mais qui lui évitent d'être placée par les établissements bancaires du monde entier dans la catégorie des pays où les mouvements de capitaux doivent faire l'objet d'une très haute surveillance.

Ce n'est pas encore le cas de l'île de Nauru. La loi promulguée pendant l'été par les autorités locales n'a pas convaincu les chasseurs d'argent sale. Aux termes de longues discussions, les experts ont décidé, mercredi... de repousser d'un mois - au 30 novembre - les sanctions prévues au 30 septembre, pour permettre aux autorités de Nauru de clarifier leur texte.

Le cas des Philippines était plus facile à trancher. Depuis qu'elles figurent sur la liste noire établie en juin 2000 et malgré les inconvénients que cela représente en termes de flux financiers, le gouvernement philippin n'a donné aucun signe de sa volonté de combattre l'argent sale. Dès le 30 septembre, les établissements financiers des pays membres du GAFI devront donc renforcer leurs mécanismes de déclarations de soupçons lors des transactions avec ce pays, et l'ouverture d'une filiale bancaire sur son territoire sera plus compliquée.

> Pendant l'été, Moscou a multiplié les signes de bonne volonté

Les représentants du GAFI, réunis du 5 au 7 septembre à Paris pour faire le bilan des évolutions législatives intervenues dans les pays et territoires qu'ils jugent non coopératifs, devaient décider, jeudi matin, d'enrichir la liste noire de quatre nouveaux pays soupçonnés de laxisme à l'égard de l'argent sale : l'Ukraine, dont la législation est particulièrement défaillante dans ce domaine, le Costa Rica, Grenade et l'île de Palau (à l'est des Philippines, 20 000 habitants) devraient ainsi entrer dans ce club des pays douteux.

En juin, la liste noire établie un an auparavant avait déjà été modifiée. Sur les quinze pays qui y figuraient initialement, quatre en avaient été retirés en raison des efforts qu'ils avaient manifestés (Bahamas, îles Cayman, Liechtenstein, Panama) et six y avaient fait leur entrée (Egypte, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Birmanie et Nigeria). Figurer sur la liste représente suffisamment d'inconvénients et d'entraves aux transactions financières pour que les pays visés s'attellent le plus souvent à modifier leur arsenal législatif pour traquer le blanchiment.

Mais les promesses politiques ne suffisent pas pour convaincre le GAFI. La Hongrie en a fait l'expérience cet été. Epinglé en raison de l'existence de comptes d'épargne anonymes sur son territoire, Budapest s'est engagé à abolir cette pratique à partir de 2002. Cela ne l'a pas fait disparaître pour autant de la liste où sa présence est d'autant plus gênante que la Hongrie est candidate à l'Union européenne. Insatisfait par de simples annonces, le GAFI attend de voir les textes législatifs pour réviser son jugement. Selon le Fonds monétaire international (FMI), le blanchiment d'argent sale représenterait entre 2 % et 5 % du PIB mondial.

***Babette Stern***

# En Allemagne, le chômage baisse mais le gouvernement ne triomphe pas

**FRANCFORT**
*de notre correspondant*

C'est une petite surprise. En août, le chômage a baissé en Allemagne pour la première fois depuis décembre 2000. La baisse est modeste (– 2000 personnes, en données corrigées des variations saisonnières), mais elle contredit les prévisions plus pessimistes des experts, qui s'attendaient à une nouvelle hausse.

Alors que les nuages et les plans sociaux se sont accumulés sur la conjoncture allemande ces derniers mois, le taux de chômage reste stable, à 9,3 % de la population active (3,78 millions de chômeurs). Cette relative bonne nouvelle n'empêche pas néanmoins la progression – pour la première fois depuis trois ans – du nombre de sans-emploi sur un an.

### DES PERSPECTIVES PEU FAVORABLES

Inattendues, ces statistiques viennent relancer les interrogations sur la situation de l'économie allemande.

Cette évolution *« indique que les milieux d'affaires allemands ont une certaine confiance dans une reprise de l'économie dans les prochains mois. S'ils avaient une vue différente, les chiffres du chômage auraient été pires »*, estime un économiste de la Deutsche Bank, qui constate que le marché du travail, malgré les sept hausses du chômage enregistrées depuis décembre, résiste plutôt bien à la dégradation de l'activité. Voici quelques semaines, l'indice IFO sur le climat des affaires avait suscité une surprise équivalente, pointant à un niveau moins mauvais qu'escompté.

Pour la plupart des experts, cependant, cette évolution doit être interprétée avec prudence : la situation du marché du travail demeure préoccupante et traduit la stagnation de l'activité économique au deuxième trimestre. La légère décrue constatée est surtout liée aux régions de l'est du pays (– 7 000), qui enregistrent néanmoins un taux de chômage de 17,4 %, mais l'Ouest, c'est-à-dire le moteur de l'économie allemande, voit son chômage progresser (+ 5000, avec un taux de 7,4 %).

*« Le recul économique reste perceptible sur le marché du travail »*, a indiqué, mercredi 5 septembre, Bernhard Jagoda, président de l'Office fédéral pour l'emploi : *« L'Est croît à peine, et le recul est évident à l'Ouest »*.

En somme, malgré cette pause, le chômage devrait, de l'avis des économistes, continuer à progresser d'ici à la fin de l'année, car les perspectives économiques demeurent peu favorables.

D'ailleurs, le gouvernement s'est bien gardé du moindre triomphalisme. Début août, Gerhard Schröder avait dû reconnaître qu'il ne pourrait sans doute pas tenir l'une de ses promesses de début de mandat : atteindre le seuil de 3,5 millions de chômeurs à l'automne 2002, au moment des prochaines élections législatives. Si le chancelier et ses ministres continuent de tabler sur une croissance comprise en 1,5 % et 2 % pour 2001, ils sont confrontés à de vives critiques. Et les chiffres contrastés, publiés mercredi, sur le front de l'emploi n'ont fait qu'alimenter la controverse.

### « MAIN TRANQUILLE »

*« Le marché de l'emploi est dans un état désolant »*, a dit Dieter Hundt, président de la Fédération des employeurs allemands (BDA). Le secrétaire général de la CDU, Laurenz Meyer, a accusé le gouvernement d'avoir *« raté des opportunités »* pour soutenir l'activité. Les uns et les autres demandent d'accélérer la mise en œuvre de la vaste réforme fiscale décidée voici plus d'un an, et d'approfondir les réformes sur le marché du travail.

A un an des prochaines échéances électorales, le chancelier rejette toute précipitation ; il s'en tient à une politique, très controversée, dite de la *« main tranquille »*. Mardi, M. Schröder s'est défendu d'amorcer une pause dans les réformes : *« Aucune des réformes que nous avons lancées n'est définitivement menée à bout : nous continuons à moderniser et à réformer. C'est un malentendu de penser le contraire »*, a affirmé le chancelier.

***Philippe Ricard***

# Paris et Berlin créent un groupe de travail « de très haut niveau » sur la mondialisation

**LA FRANCE** et l'Allemagne ont décidé, mercredi soir 5 septembre, à Berlin, de créer un *« groupe de travail de très haut niveau »* sur la mondialisation, a annoncé le chancelier Gerhard Schröder à l'issue d'un dîner informel avec le président Jacques Chirac et le premier ministre Lionel Jospin.

Ce groupe de travail se penchera *« sur toutes les questions, surtout le contrôle des marchés financiers »*, a précisé M. Schröder, qui a évoqué à ce sujet la *« taxe Tobin »*, tout en soulignant qu'elle ne constituait pas un élément *« central »*. Cette taxe vise à effectuer un prélèvement sur les flux financiers spéculatifs de façon à les freiner.

Mardi, le chancelier avait noté que le système financier mondial était affaibli par l'existence de paradis fiscaux et de fonds spéculatifs, en ajoutant que la taxe Tobin serait difficile à mettre en place. *« Nous sommes convenus de la nécessité de prendre au sérieux les inquiétudes qu'inspirent aux gens les bouleversements sociaux entraînés par le processus de la mondialisation*, a estimé Gerhard Schröder. *Il est important d'aller au-devant des préoccupations de la société civile »*. Il a toutefois précisé que ce dialogue était réservé à *« ceux qui ne sont pas violents »*.

### NOUVEL APAISEMENT

Au cours du point de presse, Lionel Jospin s'est félicité que son homologue allemand ait fait écho à la réflexion qu'il avait eue lui-même, le 28 août sur TF1, sur la *« taxe Tobin »* et s'est déclaré *« très heureux »* de la proposition de créer un groupe de travail sur la mondialisation. *« Nous avons la même approche et la même préoccupation à l'égard de la mondialisation, dont chacun connaît les avantages mais qui doit être mieux maîtrisée »*, a déclaré de son côté Jacques Chirac.

Le dîner de mercredi soir, quatrième rencontre franco-allemande de l'année, a marqué un nouvel apaisement dans les rapports bilatéraux, mis à l'épreuve notamment lors du sommet européen de Nice en décembre 2000. Les ministres des affaires étrangères, Joschka Fischer et Hubert Védrine, étaient également présents et ont évoqué le conflit du Proche-Orient.

La France et l'Allemagne ont salué *« la disposition »* au dialogue du chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, et du président palestinien Yasser Arafat. Paris et Berlin *« ont le même but, à savoir qu'il faut relancer le processus Mitchell et donner une nouvelle chance au processus de paix »*, a déclaré M. Schröder.

*« Nous continuerons à nous battre contre la haine, pour la paix, pour la raison »*, a affirmé, pour sa part, Lionel Jospin, avant de remercier les ministres des deux pays *« et d'autres Européens pour le travail qu'ils essaient d'accomplir, même si pour l'instant les facteurs de pessimisme sont plus grands que les facteurs d'optimisme »*. – *(AFP, Reuters.)*

## *Jacques Chirac à la Maison Blanche le 18 septembre*

**Jacques Chirac rencontrera George Bush à Washington, le 18 septembre, avant de se rendre le lendemain à New York pour participer à la session des Nations unies consacrée aux droits de l'enfant. M. Chirac, qui reviendra d'un voyage à Belgrade, s'entretiendra sans doute avec M. Bush de la situation dans les Balkans. Le Proche-Orient sera aussi à l'ordre du jour, mais les sujets les plus sensibles seront la défense antimissile, l'OTAN et l'environnement. Le président de la République a exprimé à plusieurs reprises les réserves que lui inspire le projet américain de développement d'une couverture antimissile susceptible de rompre l'équilibre de la dissuasion avec des pays comme la Russie ou la Chine. La position de M. Bush sur le protocole de Kyoto concernant les émissions de gaz à effet de serre sera certainement discutée de nouveau. – *(Corresp.)***

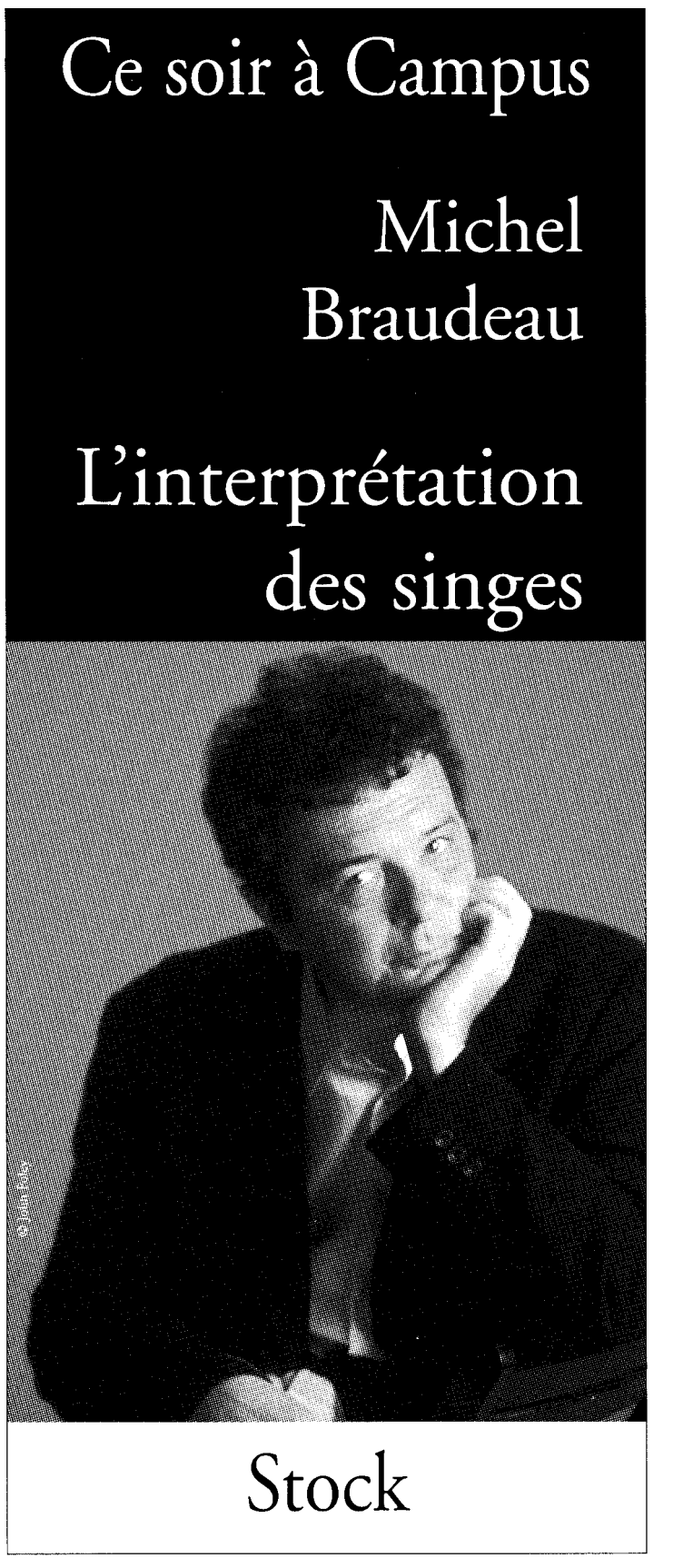

# Durban : épineuses tractations pour tenter de sauver du fiasco la conférence sur le racisme

## L'Afrique du Sud présente une ultime résolution de compromis sur le Proche-Orient

**A la veille de la fin, prévue vendredi 7 septembre, de la conférence des Nations unies contre le racisme, l'atmosphère s'est encore crispée davantage à Durban. A ce jeu de quitte ou double, les positions restaient inchangées après l'expiration du délai de vingt-quatre heures, mercredi 5 septembre à minuit, que s'était donné l'Union européenne dans un dernier geste de bonne volonté pour sortir de l'impasse sur le Proche-Orient.**

**DURBAN**
*de notre envoyé spécial*

Le groupe des cinq – Union européenne, Norvège, Afrique du Sud, Namibie et Ligue arabe – chargé in extremis, suite au départ des Etats-Unis et d'Israël, d'épineuses négociations pour tenter de sauver la conférence de l'ONU sur le racisme du fiasco, s'est réuni, dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 septembre, et a constaté la persistance de désaccords. Pays hôte, l'Afrique du Sud a poursuivi ses consultations et sa ministre des affaires étrangères, Nkosazama Dlamini Zuma, a présenté, jeudi matin, au Comité général de la conférence, composé d'une vingtaine de pays, une ultime mouture de projet acceptable sans autre discussion à toutes les parties, faute de quoi les Européens avaient annoncé qu'ils quitteraient Durban.

Avant de renvoyer l'Afrique du Sud à ses responsabilités, les Européens, représentés par Louis Michel, ministre belge des affaires étrangères, n'avaient ménagé aucun effort pour amener leurs interlocuteurs à composer. Peine perdue. Les deux parties s'accusent maintenant mutuellement de manque de souplesse mais, dans le cercle restreint proche des négociateurs, l'impression prévaut que, à trop vouloir, les irréductibles ont préféré saborder la conférence sans en mesurer réellement les conséquences. L'exercice relevait en fait de la quadrature du cercle : pour l'Union européenne, toute déclaration mettant unilatéralement en cause Israël est inacceptable ; pour les Arabes, un texte ne condamnant pas Israël n'a pas de sens. Représentée par le délégué palestinien, la partie arabe avait déjà jugé « *inacceptable et trop tiède* » le premier projet sud-africain.

Tandis que se poursuivaient ces pourparlers de la dernière chance pour tenter de sauver ce qui pouvait encore l'être, la polémique enflait autour de l'Arlésienne de la rencontre : la déclaration finale du Forum des ONG, dont les rares exemplaires étaient introuvables. Au lendemain de son adoption, en pleine nuit, par acclamation, en présence d'une petite centaine de personnes, une trentaine d'ONG avaient déjà vivement protesté contre les conditions antidémocratiques de la présentation de ce texte au vote et la manipulation de plusieurs paragraphes par des prétendues associations qui n'avaient d'ONG que le nom.

Epaulés par une quarantaine d'autres ONG d'accord avec les premiers signataires, leurs représentants ont ensuite remis une protestation écrite en bonne et due forme à Mary Robinson, la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, qui s'est vue obligée de préciser qu'avec *« beaucoup de regrets, pour la première fois, elle ne pouvait qu'attirer l'attention des membres des Nations unies sur un document comportant des mots blessants et inacceptables à l'égard d'un pays. »* Selon les ONG contestataires, cette dérive sur le document final est d'autant plus regrettable que la déclaration contenait nombre d'aspects positifs, comme les passages concernant la reconnaissance des droits des peuples autochtones, des Roms, des Tibétains, des Tchétchènes et des dalits (intouchables, en Inde).

Un sentiment de frustration s'est insinué jusque dans les couloirs de la conférence elle-même, où des délégués africains estiment avoir *« été pris en otage »* au nom d'intérêts partisans au Proche-Orient et ignorés dans leur légitime revendication de reconnaissance concernant l'esclavage, la traite négrière et leurs séquelles contemporaines. D'autres griefs se font également jour, à propos du traitement jugé *« discriminatoire »* par les peuples autochtones et indigènes, qui refusent d'être considérés comme des *« peuples sans droits »*, c'est-à-dire au rabais, donc renvoyés à leur statut actuel de citoyens de seconde classe.

Les deux derniers jours de la conférence sont en principe ceux d'une ligne droite, mais ils s'annonce particulièrement difficiles à Durban. Viendra sans doute ensuite l'heure des comptes pour toutes les dérives et les trop nombreux faux-pas qui l'auront accompagnée.

***Jean-Claude Buhrer***

► www.lemonde.fr/durban

### *« Excuses », « regrets », « tristesse » pour l'esclavage ?*

**Occidentaux et Africains étaient toujours engagés, mercredi 5 septembre, dans de difficiles négociations sur la traite négrière et l'esclavage, deuxième grand sujet de polémique à la Conférence de Durban. En dépit de la médiation menée par le Brésil et le Kenya, les pays africains veulent ainsi toujours obtenir des *« excuses »*, ce que les Occidentaux refusent, craignant d'ouvrir la voie à de coûteuses actions en justice. Le débat sémantique se poursuit donc autour des notions d'*« excuses »*, de *« regret »*, de *« tristesse »*, de *« profond remords »* ou encore** de *« répulsion »*, **tour à tour avancées par les négociateurs des différents bords, qui devaient se retrouver, jeudi, pour de nouvelles discussions. Les Africains veulent également que l'esclavage, la traite et la colonisation soient déclarés « crimes contre l'humanité », et ont collectivement proposé que des réparations prennent la forme d'un *« engagement véritable »* de soutien aux nouvelles initiatives de développement africaines. –** ***(AFP.)***

# Les deux Corées acceptent de rouvrir leurs discussions

**PÉKIN**
*de notre correspondant*

L'accord donné par la Corée du Nord à son voisin du Sud, jeudi 6 septembre, pour rouvrir prochainement des discussions à Séoul est-il le résultat de la visite que le président chinois Jiang Zemin vient d'effectuer à Pyongyang ? La coïncidence des deux événements comble en tout cas Pékin. Car la Chine a tout intérêt à accréditer l'idée qu'elle est en mesure de jouer un rôle d'impulsion dans la recherche de la paix dans la péninsule, ainsi que l'avait suggéré la visite effectuée à Pékin du « Grand leader » nord-coréen, Kim Jong-il, quelques semaines avant le sommet intercoréen de Pyongyang en juin 2000.

Faut-il en conclure que le jeu chinois est décisif pour sortir le dossier coréen de l'impasse ? Ce qui est sûr, c'est que Pékin se dépense sans compter pour « domestiquer » son allié du Nord, lui suggérant même d'intégrer le forum de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) tout en lui offrant l'assistance économique requise pour une sortie de l'autarcie. L'objectif de cet activisme diplomatique est assez clair. En se présentant comme un « faiseur de paix » dans la péninsule, Pékin cherche à dissuader l'administration Bush de mettre en place son système de missiles anti-missiles (NMD), ou à tout le moins à en obtenir une révision à la baisse ou des contreparties stratégiques.

Il est capital pour Pékin de priver les Américains d'une justification à l'installation de ce NMD. C'est l'enjeu de son effort visant à dédramatiser la menace représentée par la Corée du Nord, tenue aux Etats-Unis comme le type même de l'« Etat-voyou » dont il faut se protéger. Plus le régime nord-coréen dialoguera avec le Sud, plus il s'intégrera dans la région, plus son image se normalisera et dès lors, espèrent les Chinois, le NMD perdra une bonne partie de sa raison d'être.

**LA DISSUASION NUCLÉAIRE EN QUESTION**

Alors que la relation sino-américaine se remet des turbulences de la crise de l'avion espion EP-3, les contacts entre les deux capitales vont monter en puissance ces prochaines semaines autour du dossier NMD afin de créer un climat favorable à la rencontre prévue, fin octobre à Shanghaï, entre Jiang Zemin et George Bush, en marge du sommet de l'APEC. Les Américains se font fort de démontrer aux Chinois qu'ils n'ont rien à craindre de la mise en place du NMD, en particulier en ce qui concerne leur arsenal nucléaire.

Selon des informations du *New York Times* du 2 septembre, Washington serait sur le point de proposer aux Chinois de fermer les yeux sur leur programme de missiles nucléaires en échange d'une acceptation par Pékin du NMD. L'article suggérait qu'un tel compromis impliquerait la fin du moratoire sur les essais nucléaires auquel les deux pays avaient consenti, dans l'esprit du CTBT (Comprehensive Test Ban Treaty) signé en septembre 1996 avec les puissances nucléaires de l'époque. Mais le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, a aussitôt démenti ces informations.

Que celles-ci soient fondées ou non, il reste néanmoins que Washington déploie d'ostensibles efforts pour associer Pékin à une discussion sur le NMD. Les Chinois y sont sensibles car leur obsession est de sauvegarder la crédibilité de leur dissuasion nucléaire et en particulier la menace qu'ils font peser sur Taïwan. Une de leurs priorités est d'empêcher les Américains d'inclure l'île dans un éventuel dispositif régional de défense antimissile de théâtre (Theatre Missile Defense, ou TMD). Plus les Chinois joueront aux démineurs de crise dans la péninsule coréenne, plus ils pensent être en mesure d'engranger du capital diplomatique leur permettant d'arracher de Washington ces garanties-là. Car rien n'obsède tant Pékin que la capacité éventuelle de Taïwan de faire fi de sa menace.

***Frédéric Bobin***

► www.lemonde.fr/chine

# La « sale guerre » d'Algérie devant la justice française

**A NOUVEAU**, la justice française est saisie de la question : *« Qui tue qui ? »* en Algérie ? Le prétexte en est une querelle d'auteurs banale : un journaliste algérien réfugié en France, Mohamed Sifaoui, âgé de trente-quatre ans, revendique d'être, non pas le *« nègre »* mais le coauteur de *La sale guerre*, le livre signé par un ancien militaire, Habib Souaïdia, lequel a également trouvé asile en France.

Publié par les éditions *La Découverte* en janvier 2001, l'ouvrage a été un succès éditorial (plus de 70 000 exemplaires vendus) et a singulièrement terni l'image de marque de l'armée algérienne confrontée à la violence armée depuis l'interruption des élections législatives, en passe d'être gagnées par les islamistes, il y a près de dix ans.

Mais, derrière le contentieux commercial, se cache un débat de fond passionnel qui explique l'examen de l'affaire, mercredi 5 septembre, par la 17e chambre correctionnelle de Paris. A plusieurs occasions - dont une interview publiée en février par l'hebdomadaire *Marianne* - M. Sifaoui a accusé le directeur de *La Découverte*, François Gèze, de l'avoir *« manipulé »*. *« On a*, expliquait-il, *tordu mon texte en occultant certains passages, en en rajoutant d'autres. En mettant toujours au conditionnel certains faits exacts - toujours des exactions commises par les islamistes - et en faisant passer pour des affirmations ce qui ne constitue que des hypothèses* (la responsabilité de l'armée dans des massacres de civils) *»*. Mis en cause, M. Gèze avait déposé plainte pour *« diffamation »* contre M. Sifaoui et le directeur de *Marianne*, Jean-François Kahn.

**« PARTI-PRIS IDÉOLOGIQUE »**

Se présentant à l'audience comme un adversaire acharné des islamistes, M. Sifaoui a réitéré son propos, accusant le directeur de *La Découverte* - un *« militant »*, proche de l'Internationale socialiste (IS) - d'avoir systématiquement supprimé les passages du manuscrit qui allaient *« dédouaner les islamistes et occulter leurs crimes »* au nom d'un *« parti-pris idéologique »*. Il n'a guère été plus tendre pour l'ancien militaire, Habib Saouaïdia, qualifié de *« mythomane venu en France pour régler des comptes avec sa hiérarchie. »*

Après avoir marqué son étonnement de se retrouver devant le tribunal pour une interview qu'il avait *« censuré »* pour lui oter toute connotation *« polémique »*, le directeur de *Marianne* a dénoncé avec flamme la *« pensée unique »* qui pèse sur la presse française et l'amène à exonérer de leurs crimes les *« néo-nazis verts »* même si, a ajouté Jean-François Kahn, *« je n'ai aucun doute que l'armée algérienne se livre à des exactions. »*

Cité par la défense, le directeur du quotidien *El Watan*, Omar Belhouchet, n'a pas été moins combattif. *« L'armée algérienne est responsable du gachis actuel* (Elle) *ne respecte pas les droits de l'homme* (...) *L'armée torture mais ce sont les islamistes qui massacrent »*, a lancé M. Belhouchet.

Selon lui, *La sale guerre* est un ouvrage rempli de fait inventés. François Gèze voulait à travers le livre *« à tout prix dédouaner les islamistes »*, et pour ce faire il n'a pas hésité à *« manipuler »* son auteur, Habib Souaïdia. La longueur des témoignages a contraint le tribunal à repousser au mercredi 12 septembre les plaidoiries des avocats.

***Jean-Pierre Tuquoi***

► www.lemonde.fr/algerie

### *Sept personnes assassinées à Zéralda*

**Un commando a tué sept personnes dans la station balnéaire de Zéralda, à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Alger, et en a blessé onze autres, mardi 4 septembre, en fin de soirée. En jeans et baskets, deux ou trois hommes – les témoignages varient – armés de kalachnikovs dissimulées sous une serviette de bain ont tiré sur les convives attablés au club de tennis de la station avant de prendre la fuite. Deux des sept victimes ont été égorgées sur une plage voisine, probablement par le même commando. Jamais, depuis une décennie, le complexe touristique de Zéralda n'avait été l'objet de violence.**

**Par ailleurs, un garde communal a été tué mercredi et un autre blessé à El Harrach, dans les faubourgs du sud d'Alger. Au cours des deux dernières semaines, près de quatre-vingts personnes ont été assassinées dans le pays. Le regain de violence intervient alors qu'une dizaine de bombes ont été désamorcées dans la capitale ces dernières semaines. –** ***(AFP, Reuters.)***

# Le procès des huit Occidentaux se poursuit à huis clos à Kaboul

**KABOUL.** Le procès intenté par les talibans pour prosélytisme chrétien aux huit étrangers – deux Américaines, deux Australiens et quatre Allemands – de l'organisation caritative Shelter Now International se poursuit à huis clos à Kaboul. Selon le président de la Cour suprême, Noor Mohammad Saqib, *« les choses vont vite »*. A ce stade, les juges qui assistent le maulawi Saqib examinent les preuves de l'éventuelle culpabilité des accusés qui pourront comparaître *« si nécessaire »* devant la juridiction. Le président de la Cour a précisé, mercredi 5 septembre, *« qu'il était prématuré d'envisager ce que pourrait être la sentence »*.
Pour renforcer leur contrôle sur les ONG, les talibans ont, d'autre part, annoncé la création d'une commission tripartite – affaires étrangères, intérieur et police religieuse – pour veiller à ce que les activités des ONG *« soient en harmonie avec les valeurs islamiques, les lois existantes et les règlements de l'émirat islamique d'Afghanistan »*. – *(Corresp.)*

# Le Parlement européen appelle à créer un service d'écoutes commun

**STRASBOURG.** En dépit de l'opposition des Verts, de l'extrême gauche et des députés eurosceptiques de droite, le Parlement européen a invité, mercredi 5 septembre à Strasbourg, les Etats membres de l'Union européenne (UE) à *« mettre en commun leurs moyens d'interception des communications »* pour mieux lutter contre le terrorisme, la prolifération nucléaire ou le trafic de drogue. Il a souhaité que cette collaboration ait lieu *« dans le respect des dispositions de protection de la vie privée des citoyens et de la confidentialité des communications des entreprises »*.
A propos du réseau d'écoute anglo-saxon Echelon, la résolution adoptée par le Parlement européen incite le Royaume-Uni et l'Allemagne, les deux seuls membres de l'UE à avoir accepté l'existence de moyens d'interception d'un tel système sur leur propre territoire, *« à respecter la Convention relative aux droits de l'homme »*. – *(AFP.)*

# Démission du ministre turc du logement et des travaux publics

**ISTANBUL.** Le ministre turc du logement et des travaux publics, Koray Aydin, a annoncé, mercredi 5 septembre, sa démission à la suite d'une vaste enquête policière sur la corruption au sein de son ministère qui a déjà mené à l'arrestation de plusieurs hauts fonctionnaires. M. Aydin, âgé de quarante-six ans, a déclaré être victime d'un *« lynchage politique » et d'une « campagne délibérée de dénigrement »*, en faisant savoir qu'il renonçait à la fois à son poste de ministre et à son siège de député pour faciliter l'enquête et éviter d'offrir une cible à *« ceux qui expriment leur haine pour la communauté nationaliste »*.
Les médias turcs accusent Koray Aydin d'irrégularités dans l'attribution de contrats, notamment lors de la reconstruction de logements dans la zone ravagée par le tremblement de terre de 1999. La presse affirme aussi que des compagnies de construction auraient été incitées à obtenir leurs matériaux auprès d'une entreprise appartenant à son père. Koray Aydin est le deuxième ministre du cabinet de Bülent Ecevit contraint à démissionner à la suite d'accusations de corruption. – *(Corresp.)*

# Liban : la compétence des tribunaux militaires rejetée pour 70 opposants

**BEYROUTH.** La Cour de cassation du Liban a rejeté, mercredi 5 septembre, la compétence des tribunaux militaires dans les faits reprochés à 10 militants chrétiens anti-syriens, dont 8 avocats, arrêtés en août lors de rafles menées par les services de renseignement de l'armée. Cette décision non susceptible d'appel porte à soixante-dix le nombre d'accusés qui doivent être déférés devant les tribunaux civils. Cette même cour avait de fait décidé, lundi, que les faits reprochés à soixante accusés – activités politiques et réunions non autorisées – relevaient des tribunaux civils, réduisant ainsi les pouvoirs des tribunaux militaires, dont l'extension ces dernières années fait l'objet d'une polémique au Liban.
Au total, quelque deux cents personnes appartenant au courant du général anti-syrien Michel Aoun, en exil à Paris, et à la formation interdite des Forces libanaises (FL), avaient été arrêtées en août. Une centaine ont été libérés presque immédiatement et une dizaine ont été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à quarante-cinq jours, et soixante-quinze autres personnes ont été remises en liberté sous caution. – *(AFP.)*

# Feu vert de l'ONU à un contrat d'Alcatel en Irak

**NEW YORK.** Les Nations unies ont donné leur feu vert à l'achat par l'Irak d'équipements de télécommunications à la société française Alcatel, bloqué depuis plus de deux ans par les Etats-Unis, ont déclaré, mercredi 5 septembre, des responsables de l'ONU. Washington a levé son opposition au sein de la commission du Conseil de sécurité de l'ONU chargée des sanctions contre Bagdad à ce contrat d'un montant de près de 75 millions de dollars. Cette décision fait partie de la nouvelle politique américaine visant à montrer que les Etats-Unis veulent alléger les souffrances du peuple irakien. Jusqu'à maintenant, les Américains craignaient que les Irakiens ne se servent de ces équipements pour renforcer leur potentiel militaire.
Un porte-parole d'Alcatel a déclaré que l'essentiel des équipements était constitué de matériel de commutation, destiné à la reconstruction du réseau téléphonique irakien, en partie détruit lors des bombardements alliés contre l'Irak en 1991. – *(Reuters.)*

**DÉPÊCHE**

■ **ISRAËL : le Parti travailliste** a annoncé mercredi 5 septembre le report au lendemain de la déclaration officielle des résultats de l'élection du chef du parti, poste que se disputent le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, et le président du Parlement, Abraham Burg. La commission électorale devait trancher notamment sur le décompte de trois bureaux de vote, alors que M. Burg, un modéré, disposait sur la base des résultats des autres bureaux d'un très court avantage de 1 088 voix, soit 50,6 % des quelque 60 000 suffrages exprimés. – *(AFP.)*

ebs
European Business School
3° CYCLE MASTER MANAGEMENT
Ingénieurs, IEP, Maîtrises, Médecins,...
12 mois dont 5 mois de stage
Option Internationale aux USA
EBS - 169, quai de Valmy - 75010 Paris
Tél : 01 53 35 84 84
e-mail : masterebs@hotmail.com

**ÉCONOMIE** **Alors que les échéances électorales de 2002 se rapprochent, le livre de Thomas Piketty, *Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle* (Grasset), sorti mercredi 5 septembre, va relancer la polémique sur les choix fiscaux du gouvernement. ● CET ECONOMISTE, âgé de 30 ans, le met en garde contre une forte baisse de l'impôt sur le revenu qui ferait courir à la France le risque de redevenir la « société des rentiers » qu'elle était au XIX^e siècle. ● M. PIKETTY al épluche les revenus et le patrimoine des Français, ainsi que les programmes économiques de la gauche depuis un siècle. Il en conclut que l'impôt progressif a permis d'éviter la reconstitution d'immenses fortunes. ● LES INÉGALITÉS salariales, elles, n'ont guère évolué. L'auteur évoque *« le très large consensus »* de la droite à la gauche sur ce sujet. *Le Monde* ouvre le débat sur ce livre.**

# L'économiste Thomas Piketty rouvre le débat sur les baisses d'impôts

## La sortie, mercredi 5 septembre, de son ouvrage sur « Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle » intervient au moment où le ralentissement économique ravive les critiques sur le « plan Fabius ». Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, estime que l'auteur « se trompe de cible »

**LE CONSTAT** est là : *« C'est la première fois dans l'Histoire qu'un gouvernement de gauche baisse les taux les plus élevés de l'impôt sur le revenu. »* Et il est établi par Thomas Piketty, un économiste dont l'ouvrage (*Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle*, Grasset) est sorti mercredi 5 septembre en librairie. Le constat est là et, s'il ne gêne pas Laurent Fabius, il est plus embarrassant pour Lionel Jospin, dont les choix fiscaux sont contestés par une partie de la gauche plurielle.

Jusqu'à présent, les socialistes, mais aussi les communistes, qui ont finalement laissé faire, avaient toujours exclu de baisser l'impôt sur le revenu (IR), principal impôt progressif et, à ce titre, premier instrument de redistribution des revenus. Les oppositions ont été vives au sein de la gauche et jusqu'au sein du PS, mais le ministre des finances l'a finalement emporté. A l'automne dernier, le Parlement a adopté un plan de baisse de l'IR de 45 milliards de francs (6,9 milliards d'euros) sur trois ans.

Pour autant, à l'heure où la conjoncture faiblit et où les échéances électorales approchent, la contestation de ces choix fiscaux se fait de nouveau plus vigoureuse. Le gouvernement attache d'ailleurs un soin extrême, cette année, à ce que les Français soient conscients de cette baisse de la pression fiscale. Et M. Jospin ne manque jamais de rappeler que ces mesures, au premier rang desquelles la baisse de l'IR et la prime pour l'emploi versée aux 8 millions de foyers les plus modestes, permettront de soutenir la consommation.

Dans ce contexte, le livre de M. Piketty va probablement relancer le débat et donner des arguments de fond à ceux qui contestent les choix gouvernementaux. Le directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) met, en effet, en garde contre une forte baisse de l'impôt sur le revenu, qui fait courir à la France le risque de redevenir la *« société des rentiers »* qu'elle était il y a un siècle.

*« L'idée d'un retour au XIX^e siècle a un certain nombre de fondements objectifs »*, analyse-t-il. Les transformations des systèmes productifs que l'on observe aujourd'hui dans les pays développés au tournant du 3^e millénaire, marqué par le déclin de l'industrie traditionnelle et l'explosion des services et des technologies de l'information, *« a probablement pour conséquence de favoriser un accroissement rapide des inégalités »*. La très forte croissance enregistrée dans ces secteurs est de nature à permettre *« l'accumulation en un temps relativement bref de fortunes professionnelles considérables »*. Ce phénomène a déjà été observé aux Etats-Unis dans les années 90, *« et on voit mal pourquoi il ne gagnerait pas l'Europe »*. Surtout, la reconstitution, au début du XXI^e siècle, de très gros patrimoines d'un niveau comparable à ceux du début du XX^e siècle est *« fortement facilitée par l'abaissement généralisé des taux marginaux d'imposition frappant les revenus les plus élevés »*, écrit M. Piketty, notamment aux Etats-Unis et en Angleterre, mais aussi en France (*voir graphique*).

**Des hauts revenus de moins en moins imposés**

ÉVOLUTION DU **TAUX SUPÉRIEUR** DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

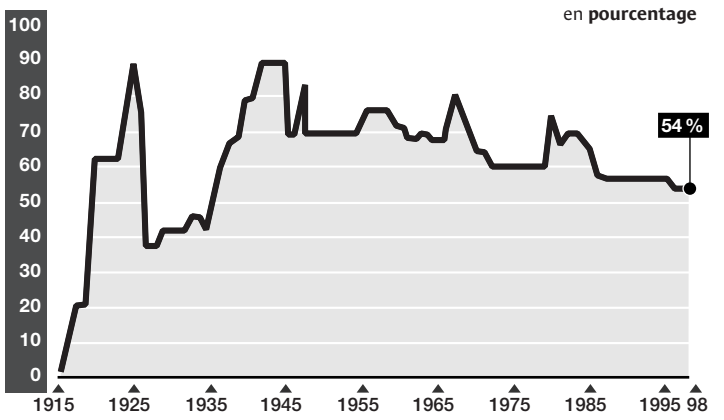


Sources : ministère de l'économie et des finances, Thomas Piketty, p.326

Durant les « trentes glorieuses », le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu a été égal ou supérieur à 70%. Depuis 1980, il n'a cessé de baisser.

Après avoir épluché revenus et patrimoines des Français depuis un siècle, il en conclut que c'est, pour l'essentiel, l'impôt progressif qui a permis que la concentration des fortunes – fortement ébranlée par les deux guerres mondiales et la crise de 1929 – ne retrouve pas, après 1945, les *« niveaux astronomiques et économiquement stériles »* d'avant 1914. Et non un processus économique *« naturel »* et *« spontané »*.

Après la première guerre mondiale, les *« foyers les mieux lotis se retrouvent à devoir payer chaque année 30 %, 40 % ou 50 %, voire davantage, de leur revenu au titre de l'impôt sur le revenu* [voté en 1914], *et à devoir verser une fois par génération une proportion équivalente de leur patrimoine au titre de l'impôt sur les successions* [créé en 1901] ». Difficile dans ces conditions d'accumuler des fortunes colossales, surtout si l'on souhaite, au moins dans un premier temps, maintenir un certain niveau de vie.

Conséquence : le revenu moyen (exprimé en francs 1998) de ce que M. Piketty appelle les *« 200 familles »* (les 0,01 % de Français les plus riches), *« qui se situait aux alentours de 8-9 millions de francs par an au début du siècle et dans les années 1920, s'est littéralement effondré »*. Il a atteint un plancher *« de l'ordre de 1,6-1,7 million de francs atteint en 1944-1945, puis a connu au cours des décennies suivantes une lente et régulière remontée, ce qui lui a permis de retrouver un niveau de l'ordre de 7-8 millions de francs dans les années 1990 »*. Au cours du siècle, le revenu moyen de la population a été multiplié par 4,5, *« si bien que l'écart de revenu entre les 200 familles et la moyenne a été divisé par un facteur de l'ordre de 5 »*, constate-t-il.

Ce sont les revenus du capital (représentant plus de 60 % des revenus de ces 200 familles) qui se sont effondrés. Les inégalités salariales, elles, n'ont guère évolué depuis 1900. Cette stabilité doit, selon M. Piketty, *« être mise en parallèle avec le très large consensus qui a toujours entouré ces hiérarchies salariales : l'inégalité des salaires n'a jamais été véritablement remise en cause par quelque mouvement politique que ce soit »*. Ni à droite ni à gauche.

***V. Ma.***

**PROFIL**

### *UN SCRUTATEUR DES INÉGALITÉS*

Les inégalités, Thomas Piketty s'y est toujours intéressé. Pour ce jeune économiste de trente ans, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), cela relève de *« l'évidence »*. A l'écouter raconter son parcours, on comprend mieux pourquoi. *« J'ai, souvent, dans ma vie, été confronté à des mondes, et à des pouvoirs d'achat, très différents »*, commence-t-il. Dans son enfance, d'abord. Ses parents, issus d'un milieu très aisé, militent à LO et, à dix-neuf ans, quittent tout pour aller *« élever des chèvres dans l'Aude »*. On est au début des années 1970. Mai 68 est passé par là. La famille Piketty adopte un mode de vie extrêmement simple, loin de celui des grands parents parisiens. *« Quand je prenais le train pour aller à Paris, j'étais toujours sidéré »*, se rappelle Thomas Piketty. Avec la fin de la décennie, la désillusion est au rendez-vous. On quitte l'Aude. On rencontre le chômage, les boulots difficiles…

Quelques années plus tard – Thomas Piketty est devenu normalien et a fait une thèse à l'EHESS sur la « théorie de la redistribution des richesses » –, il découvre d'autres contrastes : au début des années 1990, il se partage entre Moscou, où sa femme, aujourd'hui chercheur au CNRS en histoire soviétique, travaille à sa thèse, et Boston, où il donne des cours au prestigieux MIT entre 1993 et 1995.

De retour à Paris, il obtient un poste de chercheur au CNRS, qu'il occupera jusqu'en 2000. Thomas Piketty fait parler de lui en publiant, en novembre 1997, une « note » pour la Fondation Saint-Simon où il plaide pour une baisse des charges sur les bas salaires. Entre 1995 et 1997, il participe – sans être membre du parti – à la commission économique du PS, où il planche notamment sur l'idée d'un crédit d'impôt pour les salariés modestes. Avec la victoire de la gauche en 1997, il cesse sa collaboration. *« Sur le fond, je n'étais pas convaincu par les 35 heures. C'était peut-être la seule façon de souder la majorité plurielle. Mais bon… »*, se rappelle-t-il.

Très vite, il revient à ses premières amours : les inégalités. A l'automne 1998, il publie, dans un document du ministère de l'économie, une étude sur les effets des variations du taux marginal de l'impôt sur le revenu, qui seraient, selon lui, quasiment inexistants. Ses conclusions déplaisent fortement à Bercy, qui tentera d'ailleurs de ne pas les divulguer mais lui assurent une certaine notoriété. Il rejoint, en 1999, le Conseil d'analyse économique, pour lequel il publie un rapport sur les inégalités (*Le Monde* du 16 juin). Encore et toujours.

***V. Ma.***

# La fiscalité, reflet des évolutions d'une société

**POUR** tous ceux qui se pencheront désormais sur la question des salaires et des impôts en France, il y aura désormais « le Piketty ». Thomas Piketty se livre d'abord, dans *Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle*, à un travail d'historien. L'économiste a, en effet, épluché l'ensemble des déclarations de revenus et de patrimoine que les Français ont faites au fisc depuis le début du siècle. Il s'est plongé dans la lecture de toutes les lois de finances depuis 1914. Il a lu et analysé tous les programmes économiques présentés par le Parti communiste et la gauche non communiste à chaque grand rendez-vous électoral.

**BIBLIOGRAPHIE**

On y apprend, notamment, que le Front populaire, en 1936, a mené, aux yeux de M. Piketty, une politique économique bien réfléchie, contrairement à une idée reçue. Vincent Auriol, le ministre des finances de l'époque, y est réhabilité. On est également étonné de voir à quel point les évolutions des salaires sont intimement liées à l'histoire de la France. Mai 1968 ouvre, avec les accords de Grenelle, une période de réduction des inégalités salariales. Le tournant de la rigueur, en 1983, marquera leur redémarrage. M. Piketty s'est également amusé à comparer les expériences de 1936 et de 1981 : le Front populaire *« tenait par-dessus tout à exhiber »* les revenus astronomiques de « 200 familles » ; le gouvernement Mauroy *« se refuse à stigmatiser »* les très hauts revenus.

L'ouvrage montre à quel point les évolutions de société se retrouvent dans la fiscalité. Il rappelle qu'au début des années 1920 la droite porte le taux marginal de l'IR à 90 % – pour financer la reconstruction. Ou qu'en 1945 la catégorie « rentier » disparaît des formulaires de recensement au profit de celle de « cadre », marquant l'effondrement des « 200 familles ». M. Piketty rappelle que Vichy avait instauré une majoration de 50 % de l'impôt sur le revenu pour les couples mariés depuis plus de deux ans et sans enfant. *« La fiscalité est un révélateur de tout un tas de visions du monde »*, estime M. Piketty, évoquant le spectre de la dénatalité qui hantait alors la France. Cette mesure existait partiellement avant Vichy et lui survivra aménagée.

***V. Ma.***

**★ Thomas Piketty, *Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle*. Inégalités et redistributions, 1901-1998, Grasset, 807 pages, 196,80 F (30 €).**

# Les responsables de la gauche plurielle trouvent à prendre et à laisser dans le « Piketty »

**● François Hollande, premier secrétaire du PS.** La baisse des impôts est un débat en soi qui ne doit pas gêner la gauche. En période de croissance, il est normal de redistribuer du pouvoir d'achat sous cette forme. Nous avons baissé les impôts de tous, en allégeant la TVA, la taxe d'habitation ou encore en élargissant la CSG. L'impôt sur le revenu aurait dû être le seul impôt que nous n'aurions pas baissé ? Nous avons eu la volonté de toucher davantage les premières tranches que les dernières tranches. Il y a eu un débat interne sur le taux marginal. Nous aurions pu le maintenir tout en augmentant le montant des tranches. Ce qui serait revenu au même sans l'aspect symbolique. Laurent Fabius a souhaité que les baisses d'impôt soient visibles et sincères. Le problème le plus sérieux aujourd'hui, c'est que de nombreux contribuables ont des revenus qui ne sont pas soumis à la progressivité de l'IR, via les stock-options, les dividendes… Le problème de l'impôt sur le revenu [IR], ce n'est pas le taux marginal, c'est son assiette. Mais les revenus qui échappent ainsi à l'IR, on peut les retrouver grâce à l'impôt sur le patrimoine, c'est-à-dire l'impôt sur les successions et sur la fortune qui permettent une correction pour les revenus les plus élevés. Enfin, les phénomènes de fuites physiques existent, et la baisse de l'IR a aussi cette justification d'empêcher ces évasions. On ne peut pas, malgré toute la sympathie que j'ai pour M. Piketty, envisager un IR immuable et qui serait la seule forme de redistribution.

**● Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.** Le livre de Thomas Piketty honore le métier de chercheur. Au terme d'un travail minutieux et parfois ingrat, il aboutit à des conclusions décapantes et argumentées qui bousculent l'air du temps sur le rôle de la fiscalité des revenus et du patrimoine. Il n'y a, en effet, aucune justification économique à la baisse des taux supérieurs de l'IR engagée sous la houlette des pays anglo-saxons depuis vingt ans. Au contraire, c'est justement un IR élevé, parfois même très élevé, qui a permis de lutter contre la reconstitution d'une société des rentiers que nous connaissions au début du XX^e siècle. La réduction ou l'augmentation des inégalités n'est pas la conséquence d'un processus économique *« naturel »* ou *« spontané »*, mais résulte avant tout d'un choix politique. Cet ouvrage étayé va bien au-delà de la simple question de l'IR et nous invite à placer au cœur du débat politique la question des inégalités salariales qui n'ont pas diminué au cours du siècle passé. Ce livre ne pourra que conforter ceux qui soutiennent ce point de vue depuis plus de deux ans sous les sarcasmes ou dans l'indifférence.

**● Robert Hue, secrétaire national du PCF.** Le livre de Thomas Piketty le montre : l'impôt sur le revenu doit demeurer un instrument important de lutte contre les inégalités. Je suis favorable à une réforme fiscale en allégeant la charge pour les contribuables modestes et moyens, et en sollicitant davantage les hauts et très hauts revenus, financiers notamment. Mais l'impôt sur le revenu n'a sans doute pas toutes les vertus que lui prête Thomas Piketty dans la réduction des formidables écarts d'avant guerre entre revenus du capital et revenus du travail. Le recul des marchés financiers y fut pour quelque chose avec, après la Libération, l'usage d'un crédit nationalisé pour le financement de la production. A l'inverse, leur formidable essor dans les années 1980-1990 s'est opéré contre l'emploi et les coûts salariaux. Ces marchés furent donc, et ils restent, un facteur d'aggravation des inégalités. Je défends donc l'idée de la nécessaire limitation des marchés financiers. Par leur taxation et par un crédit bancaire sélectif, orienté vers l'investissement utile, l'emploi et la formation. Quant aux inégalités sociales, elles s'ancrent selon moi dans le chômage et les lacunes de la formation. Leur recul, loin de requérir un partage entre salariés, appelle une conquête de droits nouveaux à leur bénéfice.

**● Alain Lipietz, candidat des Verts à l'élection présidentielle.** Thomas Piketty effectue un travail extrêmement précieux pour éclairer les « hauts revenus » en France. Cette catégorie sociale (10 % de la population) est un monde en soi constitué par les « classes moyennes », les « classes moyennes supérieures », les « classes supérieures » et enfin les « 200 familles ». Le revenu de ces dernières est 50 fois plus élevé que le revenu moyen. Ce « gouffre », facteur de sclérose sociale et d'inefficacité économique, était de 300 fois avant la guerre de 1914-1918. La « guerre de trente ans » (1914-1945) a donc divisé cet écart par cinq et depuis, grâce à l'imposition progressive des revenus, la formidable et stérile inégalité de départ n'a pu être reconstituée. A l'intérieur de la catégorie des hauts revenus, ce qui fait la différence entre la très grande bourgeoisie et les classes moyennes est le revenu procuré par la détention de valeurs mobilières (plus de 90 % du revenu total pour les 200 familles). Après cette période, et si on fait abstraction des 200 familles, on observe sur un siècle une très grande stabilité des inégalités et non une réduction, contrairement aux idées reçues et aux thèses de Kuznets (1955) ou une amplification, impression provoquée par l'enrichissement général.

Les pays européens sont tentés de suivre le modèle américain où on assiste depuis une vingtaine d'années à une explosion formidable des inégalités qui risque de rendre cette économie inefficace et injuste. Au début de cette campagne présidentielle, le livre de M. Piketty indique une direction : revenir sur les dérogations de plus en plus importantes au principe de la progressivité (avoir fiscal, taxation des plus-values, exonération des différents livrets, fiscalité avantageuse sur l'assurance-vie, entre autres) pour combattre les inégalités, afin de rendre l'économie plus efficace et plus juste.

***Propos recueillis par Virginie Malingre***

# Pour Florence Parly, l'auteur « se trompe de cible »

**LA SECRÉTAIRE** d'Etat au budget a trouvé *« de l'intérêt »* à cette histoire des inégalités écrite par Thomas Piketty, qui a *« utilisé des données transmises par* [ses] *services »*. Florence Parly se dit *« d'accord avec sa principale conclusion »* : l'impôt progressif sur le revenu et sur les successions a joué *« un rôle majeur dans la réduction des inégalités »*. Elle ajoute que, *« pour nous socialistes, cette philosophie constitue bien le cœur de notre projet »*.

Il y a pourtant, selon elle, *« un malentendu quant à l'appréciation portée par l'auteur sur notre programme d'allégement et de réforme des impôts »*. M. Piketty, dit-elle, *« a pris une loupe là où une caméra panoramique s'imposait. Il concentre son ire sur la baisse de la tranche d'imposition la plus élevée, en oubliant l'essentiel du plan »*, alors que cette réduction *« représente à peine plus de 1 % de notre objectif total de baisse »*.

M^me Parly regrette les oublis de l'économiste : *« Négligée, la prime pour l'emploi qui rapportera aux salariés modestes 15 fois plus que le coût de la mesure incriminée ; ignorées, les baisses des tranches d'imposition les plus basses, pourtant plus fortes que celles du haut du barème ; injuste, l'accusation de ne pas avoir suffisamment baissé la TVA, alors que les allégements décidés depuis 1999 représentent plus que la hausse décidée par M. Juppé en 1995. »*

M. Piketty *« se trompe de cible »*, dit-elle. L'impôt sur le revenu aujourd'hui, y compris dans ses tranches les plus élevées, *« concerne des centaines de milliers de cadres dont une partie du revenu était taxée à 54 % »*. Pour le gouvernement, *« les ingénieurs, les créateurs et les entrepreneurs qui participent à la croissance retrouvée méritent un signe de reconnaissance. Dans la conjoncture un peu plus difficile que nous connaissons aujourd'hui, les presque 100 milliards de baisses d'impôts en 2001 et 2002 participeront au soutien de la croissance, et donc à l'emploi »*.

***V. Ma.***

# Les éleveurs de bovins perturbent la rentrée agricole de Jean Glavany

## Le ministre devait réunir les représentants de la filière, jeudi, et annoncer de nouvelles mesures d'aide

**Le déplacement dans la Sarthe, mercredi 5 septembre, du ministre de l'agriculture, Jean Glavany, a été perturbé par une manifestation d'une centaine d'agriculteurs de la FDSEA. Leurs représentants ont notamment insisté sur la crise qui continue de frapper les éleveurs de bovins. Le ministre devait annoncer de nouvelles mesures d'aide, jeudi 6 septembre, à l'occasion d'une table ronde au ministère.**

**ROUILLON (Sarthe)**
*de notre envoyée spéciale*

Jean Glavany devait rencontrer des élèves studieux, il a trouvé sur son chemin des éleveurs indisciplinés. La visite du lycée agricole de Rouillon, dans la Sarthe, était prévue mercredi 5 septembre, en début d'après-midi, jour de rentrée pour les 175 000 élèves des lycées agricoles de France. Sur le chemin de l'établissement, la voiture du ministre de l'agriculture est bloquée par une dizaine de tracteurs. M. Glavany sort de son véhicule pour écouter les revendications de la centaine d'agriculteurs de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) massés sur la route.

Selon le président du syndicat de la Sarthe, Jean-Loïc Landrein, les éleveurs du département ne sont pas sortis de la crise de la vache folle et la baisse des cours menace toujours certaines exploitations. *« Nous n'attendons pas des mesures d'aide mais un dégagement du marché »*, explique M. Landrein. Le ministre tente de rassurer. *« Je ne sous-estime pas du tout la réalité de la crise »*, affirme-t-il. *« Je considère qu'il y a des choses qui sont très choquantes. Je ne comprends pas que des agriculteurs soient payés à de très bas prix alors que les prix de vente* [aux consommateurs] *sont parfois supérieurs à ceux d'avant la crise »*, poursuit-il. M. Glavany donne rendez-vous aux éleveurs : une table ronde réunissant toute la filière bovine devait se réunir jeudi 6 septembre en fin d'après-midi au ministère, et de nouvelles mesures d'aide devaient être annoncées.

*« C'est du baratin »*, répondent les manifestants. *« Si ce que je dis, c'est du baratin, ce n'est pas la peine de venir me rencontrer »*, répond le ministre. Le ton monte dans la foule. *« Il ne passera pas ! »*, lance un éleveur. Alors que M. Glavany tente de prendre congé en se frayant un chemin vers le lycée où il est attendu, une dizaine de manifestants l'empêchent de poursuivre, malgré les consignes du président de la FDSEA. Le ministre, en retrait, n'est pas trop bousculé mais plusieurs de ses collaborateurs sont sérieusement secoués. Le cortège doit faire demi-tour. Après quelques heures d'attente à la préfecture, M. Glavany tiendra à retourner au lycée pour rencontrer les élèves. Cette fois, la voie est libre et les forces de police importantes, mais la visite est écourtée.

### UNE USINE CHARAL BLOQUÉE

Depuis quelques jours, les signes de mécontentement se multiplient chez les éleveurs de bovins. Selon Pierre Chevalier, président de la Fédération nationale bovine (FNB), la situation des 150 000 éleveurs de races à viande est *« extrêmement préoccupante »*, avec des cours en baisse de 30 % et une consommation toujours inférieure de 15 % à la normale. *« Il faut retirer de la viande du marché afin de faire remonter les cours »*, affirme M. Chevalier. Autre mesure souhaitée par la FNB : le lancement d'une campagne de communication sur la viande bovine, ainsi qu'une aide ciblée *« sur les éleveurs qui risquent de disparaître »*. *« Il s'agit de piliers de l'économie rurale. Les éleveurs ne sont pas les seuls concernés par la crise »*, fait valoir M. Chevalier.

Les relations des éleveurs avec le reste de la filière sont également tendues. Depuis la nuit de mardi 4 septembre, une centaine d'éleveurs de la FDSEA de l'Orne bloquent l'usine Charal de Flers. *« Le fait de trouver cinquante pour cent de viande étrangère chez Charal fâche beaucoup sur le terrain. La libre circulation des biens existe, mais nous ne comprenons pas que Charal entre dans cette logique. Ils ont tout intérêt à préserver la filière française »*, explique Jean-Luc Duval, président du CDJA de l'Orne et des Jeunes agriculteurs. M. Glavany a condamné, mardi, cette *« action illégale et violente »*, tout en affirmant qu'il comprenait *« cette protestation »*, *« parce qu'il y a des choses qui sont inexplicables »*. Selon M. Duval, *« les éleveurs ont besoin d'autre chose que de compréhension »*.

***Gaëlle Dupont***

# Le candidat Alain Madelin veut être le « deuxième homme de l'opposition »

## Le président de DL réunit ses partisans à Tournus

**JONGLEURS** et pom-pom girls avaient accompagné l'entrée en campagne présidentielle d'Alain Madelin, sous un chapiteau de cirque planté dans le bois de Boulogne, le 22 novembre 2000. L'acteur Guy Marchand, le chanteur Thomas Dutronc, l'illusionniste Gérard Majax et le groupe Martin Circus seront au rendez-vous des *« estivales libérales »* organisées à Tournus (Saône-et-Loire), du 7 au 9 septembre, par le parti qu'il préside, Démocratie libérale.

Moins de politique et davantage de théâtre : ce dosage est probablement censé tenir compte des sondages faisant état du peu de crédit qu'accordent les Français à leurs élus. En introduisant de l'humour et de la dérision, M. Madelin peut aussi se risquer à quelques impertinences. A Tournus, Jacques Chirac apparaîtra aux côtés de Boris Eltsine, Bill Clinton et Ronald Reagan dans une vidéo de seize minutes réalisée par Jean-Marie Boursicot, le créateur de la Nuit des publivores, intitulée *Comment reconvertir un ancien président...*

A la différence de François Bayrou, qui a obtenu le soutien de son parti, le président de DL reste assez isolé au milieu d'une nuée d'élus favorables à l'union de l'opposition et qui soutiennent, à ce titre, M. Chirac. Dans ces conditions, M. Madelin a pris soin, jusqu'à présent, de citer le moins possible le chef de l'Etat dans ses interventions publiques. *« Pour l'instant, il n'a pas franchi la ligne jaune »*, se félicite le président du groupe DL de l'Assemblée nationale, Jean-François Mattéi, persuadé que M. Madelin, qui a pourtant refusé par avance tout *« désistement automatique »* en faveur de M. Chirac, *« prononcera sans barguigner la bonne formule au soir du premier tour »*. *« Madelin est contraint de jouer la carte du rassemblement »*, note pour sa part le porte-parole de DL, Claude Goasguen, autre chiraquien selon qui l'électorat de DL *« ne comprendrait pas qu'on prête la main à quoi que ce soit qui puisse être ressenti comme une quelconque opération socialiste »*. *« Je ne me départirai pas d'une ligne qui permettra le rassemblement au second tour »*, assure M. Madelin. Contrainte ou non, cette posture lui permet d'attribuer le rôle de diviseur à M. Bayrou, qu'il accuse régulièrement de miser sur une défaite de la droite en 2002. *« L'UDF, parce qu'elle pense que la défaite de la droite à la présidentielle lui permettra de jouer un rôle dans l'opposition, reste sur une attitude fermée »*, a accusé un de ses proches, Xavier Chinaud, dans une tribune publiée par *Le Figaro* du 31 août et intitulée « Législatives : attention danger ! ».

### MODERNITÉ CONTRE RINGARDISME

Critique à l'égard de la forme de la précampagne de M. Bayrou, le président de DL l'est plus encore à l'égard du fond. La *« troisième voie »* proposée par le président de l'UDF ? *« Il n'y a rien de plus ringard ! »*, s'exclame M. Madelin, pour qui ce *« curieux mélange de socialisme et de centrisme a un parfum furieusement IV^e^ République »*. S'il estime, lui aussi, que l'élection présidentielle est l'occasion de *« faire bouger les frontières des partis »*, M. Madelin veut être le *« deuxième homme de l'opposition »*. *« Je veux être le choix alternatif à Chirac, pas un troisième homme pour une troisième voie »*, explique-t-il, en jugeant qu'*« un débat Fabius-Madelin »* serait autrement plus *« moderne »* que des duels Chirac-Jospin ou Bayrou-Chevènement.

M. Madelin devrait inaugurer, au cours de la seconde quinzaine de septembre, ses locaux de campagne : 1 000 mètres carrés loués avenue de New-York, dans le 16^e^ arrondissement de Paris. Il met en place son équipe, qui devrait comprendre, notamment, le trésorier de DL, Thierry Jean-Pierre, la députée européenne Tokia Saïfi, le maire de Vichy, Claude Malhuret, et d'anciennes « juppettes » comme Françoise Hostalier ou Christine Chauvet.

***Jean-Baptiste de Montvalon***

# M. Jospin refuse à M. Fabius des avantages fiscaux pour les « impatriés »

**LAURENT FABIUS** ne peut tout de même pas gagner sur tous les fronts de la baisse des impôts ! Le ministre de l'économie et des finances a en tout cas perdu, pour le moment du moins, la bataille de l'allégement de la fiscalité des « impatriés », ces cadres et ces chercheurs étrangers de haut niveau travaillant en France. Au moment où le débat est relancé – à gauche – sur la réduction de l'impôt sur le revenu (*lire page 5*), le premier ministre n'a pas voulu ouvrir un autre front avec ses alliés de la majorité plurielle et une partie du Parti socialiste.

M. Fabius avait annoncé, le 4 juillet, devant un parterre de financiers réuni par l'association Europlace, des mesures destinées à renforcer *« la compétitivité et l'attractivité de notre économie »*, qu'il s'agisse de l'implantation d'entreprises étrangères ou de la place de la Bourse de Paris. Elles devaient être intégrées dans le projet de loi de finances pour 2002, qui sera présenté en conseil des ministres mardi 18 septembre, mais toutes ne seront pas retenues, selon *Les Echos* du jeudi 6 septembre. Cela ne constitue pas vraiment une surprise dans le contexte politique actuel. Les projets de Bercy pour favoriser les placements en actions sont maintenus, notamment pour ouvrir progressivement le PEA (600 milliards de francs d'encours, soit 90 milliards d'euros) aux actions d'entreprises de l'Union européenne. M. Fabius souhaite ainsi l'émergence de firmes françaises à dimension européenne ou mondiale dont le *« centre de gravité puisse se situer sur notre territoire »*.

### « DUMPING FISCAL »

Restait le problème du régime fiscal des « impatriés ». Instruit par l'implantation d'EADS, de Dexia ou d'Euronext à l'étranger, le ministre de l'économie souhaite que davantage de sièges sociaux de grandes sociétés s'installent dans l'Hexagone, plutôt qu'à Londres, à Bruxelles ou aux Pays-Bas. Et, pour ce faire, que l'on réduise la fiscalité pesant sur leurs cadres supérieurs et leurs chercheurs, un régime favorable dont bénéficient les expatriés français. Bercy étudiait, notamment, un système d'abattement d'impôt correspondant aux frais liés à l'installation de cette « matière grise » en France.

M. Fabius s'était largement inspiré du rapport que le député, fabiusien, de Paris Michel Charzat avait remis au premier ministre, le 12 juillet (*Le Monde* du 13 juillet). L'accueil réservé à ce document par M. Jospin avait été plutôt frais. Matignon avait immédiatement fait savoir qu'il était exclu d'accorder des avantages fiscaux exorbitants à des cadres supérieurs dont les indemnités d'expatriation atteignent parfois plusieurs dizaines de millions de francs. Dans l'entourage du chef du gouvernement, on n'hésitait pas à dénoncer un véritable « dumping fiscal ». M. Jospin était d'autant moins enclin à prendre de telles mesures qu'il n'y a, selon lui, aucune urgence sur ce dossier. Et, surtout, qu'elles auraient été rejetées à l'Assemblée nationale par les députés de la majorité, y compris par de nombreux élus socialistes.

***Jean-Michel Bezat***

# Le gouvernement se trouve encouragé dans sa politique de l'emploi

**L'ÉTAT** de *« mobilisation générale »* sur l'emploi ayant été décrété par Lionel Jospin, le 2 septembre, à La Rochelle, le gouvernement fourbit ses armes. La réunion des ministres, jeudi 6 septembre, devait ainsi y être, pour partie, consacrée. Maintenir le cap, ne pas céder au scepticisme, souligner que l'économie française crée plus d'emplois qu'elle n'en détruit, tels sont les arguments avancés par le gouvernement pour défendre ses résultats dans la lutte contre le chômage. Et, depuis quelques jours, Elisabeth Guigou dispose d'un atout supplémentaire : une étude. Les conclusions de celle-ci ont été jugées suffisamment encourageantes pour que la ministre de l'emploi et de la solidarité les considère comme une « munition » utile dans le cadre du « Grand Débat » qui doit l'opposer, lundi 10 septembre, sur RTL, à l'ancien secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy. D'ici là, chut ! pas question d'en dévoiler le contenu.

Réalisée par l'IFOP, du 21 février au 7 mars – soit avant la remontée du chômage amorcée en mai –, auprès de 2 010 personnes, il s'agit en réalité de l'enquête d'opinion sur le chômage et les politiques de l'emploi que la direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques du ministère (Dares) publie chaque année depuis 1984. Les résultats montrent que, début 2001, les Français *« jugent plus positivement que les années précédentes les politiques de l'emploi »* et, surtout, qu'ils désignent la loi sur les emplois-jeunes comme la *« première cause de la baisse récente du chômage en France »* (28 %), devant la croissance globale de l'économie mondiale (24 %) et l'augmentation du nombre d'emplois précaires, la mise en place des 35 heures n'arrivant qu'en quatrième position.

Les jeunes, les diplômés et les bénéficiaires des revenus les plus élevés se montrent les plus confiants. Pour lutter contre le chômage, les aides à la formation sont, pour la première fois, les plus souvent citées. En revanche, les allégements de cotisations sociales ne sont évoqués que par 12 % des Français, qui, paradoxalement, les jugent à la fois *« efficaces »* pour créer des emplois mais aussi porteuses d'« effet d'aubaine ». Ils sont un peu plus nombreux qu'en 2000 (37 %) à trouver également *« efficaces »* les mesures de réinsertion des personnes en difficulté.

Les Français préconisent une *« politique volontariste »* face aux licenciements : seulement 9 % pensent qu'*« il n'y a pas grand-chose à faire car les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser la situation »*. Pour le gouvernement, c'est une confirmation de sa démarche. Toutefois, 29 % des sondés préféreraient que les entreprises acceptent de réduire leurs marges. Viennent ensuite les aides pour financer les préretraites, devant la réduction du temps de travail. Le développement de l'emploi précaire pour réduire le chômage est très nettement rejeté. Enfin, une majorité de Français, bien qu'hostiles à la création d'un RMI jeunes sans conditions, estiment que les minima sociaux représentent une aide trop faible pour faire face aux difficultés du chômage. Et, pour 43 % d'entre eux, les excédents de l'Unedic devraient être, avant tout, *« utilisés pour favoriser la création d'emplois »*.

***Isabelle Mandraud***

## DÉPÊCHES

■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, a estimé**, mercredi 5 septembre, sur LCI, que le PS et Jean-Pierre Chevènement pouvaient se retrouver *« sur l'essentiel, c'est-à-dire les choix majeurs du pays »*. Il a rappelé que le maire de Belfort « *a été ministre, et pas n'importe lequel, de François Mitterrand pendant plusieurs années, puis de Lionel Jospin pendant trois ans* ». Le député de la Corrèze a souhaité que *« tous les alliés* [du PS] *fassent le meilleur résultat possible à l'élection présidentielle »*.

■ **AFFAIRES : selon un sondage de la Sofres publié par un groupe de quotidiens de province, jeudi 6 septembre, 49 % des Français jugent** *« très grave »* (19 %) ou *« assez grave »* (30 %) l'affaire des *« billets d'avion payés en liquide par Jacques Chirac pour ses déplacements privés »* ; 29 % estiment que cette affaire *« n'est pas si grave que ça »* ou *« pas grave du tout »*, et 8 % sont sans opinion. Cette enquête a été effectuée du 23 au 25 août auprès d'un échantillon de 978 personnes (méthode des quotas).

■ **ÉRIC HALPHEN : Arnaud Montebourg, député socialiste de Saône-et-Loire, a rendu hommage**, mercredi 5 septembre, au juge Eric Halphen, dessaisi, la veille, de l'affaire des HLM de Paris, estimant que *« la ténacité et l'obstination dans ses investigations et ses enquêtes font honneur à la justice de notre pays »*. Pour l'élu, *« la haute hiérarchie judiciaire s'honorerait à montrer la même indépendance d'esprit que celle dont a fait preuve avec constance M. Halphen »*.

■ **FONCTION PUBLIQUE : un accord sur la réduction du temps de travail a été signé au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement** (7 000 agents), mercredi 5 septembre. Il a été paraphé par la seule CFDT. L'UNSA s'est abstenue, FO a voté contre et la CGT n'a pas pris part au vote. L'environnement est le deuxième ministère à avoir signé un tel accord, après celui de la défense, en juillet.

■ **EURO : la présidence de la République se livre à un exercice de pédagogie à destination des jeunes** sur son site Internet (www.elysee.fr) à l'occasion de la rentrée scolaire. Pour permettre aux enfants de se familiariser avec la monnaie européenne, l'Elysée présente le prix en euros, avec l'équivalent en francs, de quelques objets de première nécessité pour un écolier (trousse, crayons, cahiers, ardoise...). *« Avec l'euro, nous continuons à aller de l'avant pour que notre pays, au sein de l'Europe, soit toujours plus fort, plus dynamique, plus ouvert, plus solidaire »*, y affirme Jacques Chirac.


MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

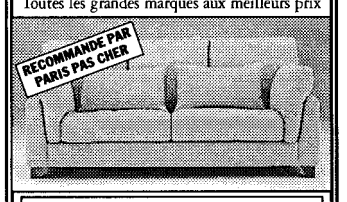


MATELAS ● SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
◆ 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
◆ 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j/7



GROUPE SEB
ARNO. CALOR. ROWENTA. SEB. TEFAL

**Progression des résultats et amélioration des fondamentaux**

| (en Millions d'Euros) | 30/06/2001 | 30/06/2000 | 2000/2001 |
|---|---|---|---|
| Ventes ..... | 803,5 | 792,6 | + 1,4 % |
| Marge opérationnelle ..... | 47,0 | 26,1 | + 80 % |
| Résultat d'exploitation ..... | 34,6 | 22,9 | + 51 % |
| Résultat courant ..... | 20,1 | 10,7 | + 88 % |
| Résultat net part du Groupe .. | 7,4 | 2,9 | x 2,5 |

Le Groupe SEB a réalisé au 1er semestre 2001 de nouvelles avancées, qui, en dépit des turbulences rencontrées en Turquie se traduisent par une croissance significative de ses résultats.
La marge opérationnelle passe de 26,1 millions d'euros à 47 millions d'euros. Elle représente 5,8 % des ventes consolidées, contre 3,3 % au 1er semestre 2000. Cette progression reflète l'amélioration du mix produit et de la productivité du Groupe.
Le résultat d'exploitation s'établit à 34,6 millions d'euros, en hausse de 51 % sur le 1er semestre 2000.
Le résultat net part du Groupe atteint 7,4 millions d'euros. Pour l'ensemble de l'année, l'impact des dévaluations de plusieurs devises entraînera une relative stabilité des ventes en Euros. Compte tenu des mesures prises et des progrès déjà réalisés, l'objectif du Groupe est une croissance supérieure à 15 % du résultat net part du Groupe.

*Le rapport semestriel sera disponible à compter du 3 octobre.*

*Sites internet : http://www.groupeseb.com - http://www.prline.com*



Double Degree Master of Science or MBA — INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS

Une année pour se doter d'une expertise recherchée.

> AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

> PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT
Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65
e.mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com
ESC LILLE

**IMMIGRATION** Le centre d'accueil de réfugiés de la Croix-Rouge à Sangatte est au centre d'une polémique. ● PRÈS de 1 600 sans-papiers hébergés dans ce centre souhaitent, par tous les moyens, gagner l'Angleterre, où ils espèrent bénéficier de conditions de vie plus faciles. Cette course folle vers les côtes anglaises a déjà fait cinq victimes cette année. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, se dit favorable à la création de nouveaux centres d'hébergement, alors même que le ministre de l'intérieur avait jugé cette proposition *« inopportune »*. ● EN GRANDE-BRETAGNE, les médias se déchaînent contre le « laxisme français » et critiquent la politique d'immigration menée par le gouvernement Blair. A ce sujet, M^me^ Guigou estime que la solution à la crise passe par une harmonisation des réglementations au niveau européen.

# Les sans-papiers de Sangatte provoquent des tensions franco-britanniques

## Des milliers de migrants ont afflué, pendant l'été, vers le centre d'accueil de la Croix-Rouge, d'où il cherchent à tout prix à franchir la Manche pour demander l'asile. Alors que la presse britannique critique le « laxisme » du gouvernement Blair, les autorités françaises cherchent des solutions à la crise

**SON RÊVE** d'Angleterre s'est brisé net à quelques kilomètres du tunnel sous la Manche. Un jeune Irakien de vingt ans est mort, fauché par une voiture, dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 septembre, sur la petite départementale qui relie le centre d'accueil d'urgence de la Croix-Rouge de Sangatte à la gare de Coquelles (Pas-de-Calais). C'est la cinquième victime en un an de cette course folle vers les côtes anglaises. Le jeune homme faisait partie des 1 600 personnes qui attendent un hypothétique passage et tentent tous les soirs de forcer les barrages installés autour du site d'Eurotunnel.

Ce décès intervient alors que le gouvernement français tente, dans une certaine cacophonie, de trouver des solutions pour remédier à la « crise de Sangatte ». Les étrangers désirant passer en Angleterre, nouveaux « sans-papiers » inexpulsables, sont de plus en plus nombreux à se presser à ce point de passage qu'est Calais, avec son port et son tunnel transmanche. Les mois de juillet et août ont en effet connu des pics de fréquentation jamais atteints jusqu'alors. Devant cet afflux estival, le ministère de l'emploi et de la solidarité déclarait, lundi 3 septembre au matin, réfléchir à l'ouverture de nouveaux sites d'accueil des candidats à l'asile pour *« délester Sangatte »*. Le cabinet d'Elisabeth Guigou précisait alors qu'il étudiait *« la faisabilité »* d'un tel hébergement

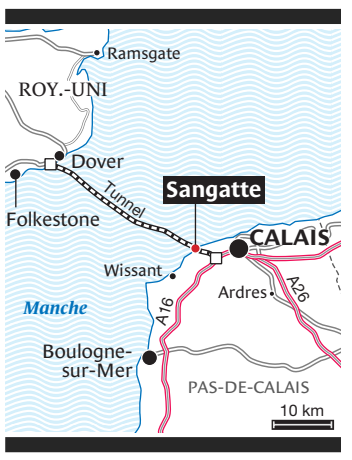


dans un établissement psychiatrique de Bailleul (Nord). Dans la soirée, Daniel Vaillant réagissait à cette proposition en la jugeant *« inopportune »*. Le lendemain, Elisabeth Guigou assurait *« qu'elle n'était pas en opposition »* avec Daniel Vaillant, tout en confirmant qu'une structure d'accueil de 200 à 300 personnes *« pourrait être mise en place à Bailleul »*. M. Vaillant réitérait son refus dans les colonnes du *Monde* du 5 septembre.

### POLÉMIQUE FEUTRÉE

La polémique feutrée entre les deux ministres a continué mercredi. M^me^ Guigou a profité de la sortie du conseil des ministres pour rappeler qu'elle était *« responsable de l'hébergement aussi bien des demandeurs d'asile que des personnes qui n'ont pas de domicile »* et assurer qu'*« on ne peut pas en rester durablement aux expédients »*. La ministre entend aujourd'hui pousser les feux pour parvenir à l'ouverture de *« plusieurs centres »* adaptés à l'hébergement de migrants venant de Sangatte mais prêts à demeurer en France. L'ensemble des ministères ont été appelés à faire des propositions de lieux vacants, a insisté M^me^ Guigou. A Matignon, pourtant, on assure qu'aucune décision n'a été prise. *« Le dossier est à l'étude au ministère de l'emploi et de la solidarité, mais il n'est pas encore tranché »*, explique l'entourage de M. Jospin.

Il y a pourtant urgence. Dès le mois de juillet, les élus locaux s'étaient émus des conséquences de la présence de centaines d'immigrés clandestins sur la Côte d'Opale. Ils ont vite été relayés par des responsables de l'opposition. Le maire de Coquelles a réclamé, fin août, le renforcement des mesures de sécurité autour du centre d'accueil. Quelques jours plus tard, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a dénoncé une *« démission totale de l'Etat »*, qui mène une *« politique de l'autruche »* en se *« défaussant »* du problème sur Eurotunnel et sur la Croix-Rouge (*Le Monde* du 31 août).

Mais c'est outre-Manche que les critiques les plus sévères se font entendre. La presse britannique se déchaîne depuis des semaines contre le *« laxisme français »* (lire ci-dessous). Le ministre de l'intérieur britannique, David Blankett, avait réclamé à la mi-juillet des mesures pour stopper les passages de clandestins, sous peine de sanctions financières contre la société Eurotunnel. Samedi 1^er^ septembre, Londres demandamait la suppression du centre de Sangatte, trop proche des côtes. Lundi 3 septembre, le gouvernement de Tony Blair a accentué encore la pression sur Paris en annonçant une rencontre entre les ministres de l'intérieur britannique et français, le 12 septembre.

Pour tenter de sortir de l'impasse, les autorités françaises n'ont pas tardé à renvoyer la balle dans le camp du gouvernement de Tony Blair, en demandant une révision de la politique d'accueil outre-Manche. Le Quai d'Orsay a ainsi exhorté les Britanniques à *« réfléchir à tout ce qui peut réduire la différence entre les législations et les pratiques du Royaume-Uni, d'une part, et des pays de l'Union européenne, de l'autre, différences qui rendent le territoire britannique particulièrement attractif à tous les candidats à l'immigration »*. Au cabinet de Daniel Vaillant, on entend faire comprendre aux Anglais que *« ce n'est pas Sangatte qui attire les réfugiés, mais la législation britannique en matière de droit d'asile »*. Daniel Vaillant devrait réitérer à son homologue anglais la demande des autorités françaises visant à ce que les policiers et officiers de l'immigration britanniques participent aux contrôles à la gare de Coquelles.

Derrière ces escarmouches franco-britanniques, c'est la question de l'harmonisation de la politique d'asile qui est posée. L'Union européenne a du mal à imposer aux Etats membres les règles communes prévues par le traité d'Amsterdam, tant sur les conditions d'accueil, les critères d'obtention du statut de réfugié que les procédures d'admission. Chaque pays tient à garder ses règles nationales. Et malgré son insularité, l'Angleterre demeure un pays « attractif » pour les réfugiés. Or, comme le prévoit la convention de Dublin, l'asile ne peut être réclamé que dans un seul pays de l'Union. Résultat : tout en demeurant sur le sol français, les migrants de Sangatte ne demandent pas l'asile en France pour préserver leurs chances de l'obtenir une fois les côtes anglaises atteintes. Sur les 40 000 personnes passées au centre de Sangatte, seules 120 ont fait une demande d'asile en France.

***S. Z.***

## *L'espoir d'une vie meilleure en Grande-Bretagne*

**● Pourquoi les clandestins cherchent-ils à gagner l'Angleterre ?** La plupart des 40 000 migrants qui ont séjourné au centre d'accueil de Sangatte, depuis son ouverture en septembre 1999, sont originaires de pays anglophones, ayant des liens historiques et culturels avec l'Angleterre. Dans ce pays, ils n'auront à craindre aucun contrôle d'identité car la Grande-Bretagne ne dispose pas d'un système national de cartes d'identité et personne n'y est tenu de décliner son identité tant qu'il n'a pas été interpellé pour un délit. Là-bas, les demandeurs d'asile sont pris en charge par des communautés structurées par quartier, qui facilitent l'intégration. Aucune législation ne sanctionne l'emploi d'un immigré clandestin. Il est donc plus aisé pour un étranger en situation irrégulière de demeurer sur le territoire et d'y travailler, avant de partir pour les Etats-Unis ou le Canada, comme beaucoup semblent le souhaiter.

**● Les conditions d'accueil des réfugiés sont-elles plus favorables en Grande-Bretagne ?** Les autorités britanniques ont récemment durci les conditions d'accueil des demandeurs d'asile. Elles demeurent cependant plus attractives qu'en France. S'il n'a aucune ressource, le candidat à l'asile est pris en charge dès son arrivée par le Migrant Help Line, une organisation non gouvernementale subventionnée par l'Etat. Il est logé et nourri dans un hôtel ou un centre d'urgence pendant une semaine avant d'être orienté vers un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile. Les adultes de plus de 25 ans ont droit à une allocation hebdomadaire de 110 francs, à des bons de nourriture et de vêtements. Ceux qui sont hébergés par des parents reçoivent un *« support package »* (allocation d'aide). Des cours d'anglais leur sont dispensés. Faute d'une réponse six mois après le dépôt de sa demande d'asile, l'étranger peut demander une autorisation de travail.

En France, le candidat réfugié n'a pas le droit de travailler. Il reçoit une allocation de 1 840 francs par mois et peut théoriquement prétendre à un hébergement dans un centre d'accueil mais ces derniers sont saturés et 85 % des demandeurs d'asile doivent se débrouiller seuls.

**● Pourquoi ne sont-ils pas reconduits à la frontière ?** Ils sont presque tous issus de pays où la situation politique est jugée dangereuse. Leur reconduite forcée pourrait mettre leur vie en péril ou les exposer à des *« traitements inhumains ou dégradants »* condamnés par la Convention européenne des droits de l'homme.

## **Elisabeth Guigou**, ministre de l'emploi et de la solidarité

# « Il faut réduire le nombre de personnes hébergées à Sangatte et les accueillir ailleurs »

**« Le gouvernement est confronté à une crise de l'accueil des immigrés clandestins à Sangatte. Comment pensez-vous la résoudre ?**

– Il faut peut-être d'abord rappeler que le centre de Sangatte a été créé à l'automne 1999 alors que nous avions un afflux d'étrangers qui voulaient aller au Royaume-Uni et qui erraient dans les rues de Calais. Les associations caritatives ont lancé un appel au gouvernement pour demander la création d'un lieu d'hébergement humanitaire. Sangatte est né pour éviter à des centaines de personnes de rester dans la rue. Ce centre a été conçu pour accueillir 800 personnes et pas les 1 500 personnes qui y sont aujourd'hui. Nous devons veiller à ne pas aller au-delà pour la dignité des personnes accueillies. Une concentration excessive pose aussi des problèmes de sécurité. Pour ces deux raisons, il faut qu'on arrive à réduire le nombre de personnes hébergées à Sangatte et envisager de pouvoir les accueillir ailleurs.

**– Cela passe par l'ouverture de nouveaux centres. Or Daniel Vaillant s'est dit opposé à un deuxième Sangatte.**

– Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il ne faut pas de deuxième Sangatte. Mais je dis aussi que la situation actuelle ne peut pas durer très longtemps. On ne peut pas laisser durablement des situations de concentration comme à Sangatte. Si on veut qu'il y ait moins de personnes à Sangatte, il faudra inventer des solutions d'hébergement plus diversifiées et pour un plus petit nombre de personnes. C'est à cela que nous travaillons mais nous ne sommes pas encore fixés sur les localisations.

**– Ne craignez-vous pas que la création de ces centres conduise à traiter différemment les sans-papiers de Sangatte et les demandeurs d'asile qui ne trouvent pas de place d'hébergement ?**

– C'est une partie du problème. C'est vrai que parmi ces personnes qui sont à Sangatte, il y en a un nombre infime qui demandent l'asile en France. Ils sont là pour passer en Angleterre et demander l'asile là-bas. C'est très bien que Daniel Vaillant voie son homologue la semaine prochaine car il faut que nous arrivions à trouver avec le Royaume-Uni, comme avec l'ensemble des pays européens, des dispositifs harmonisés à la fois sur l'accueil des demandeurs d'asile, l'hébergement, le traitement des demandes et négocier des accords de réadmission avec les pays d'origine. Le traité d'Amsterdam a prévu que le droit d'asile était une politique communautaire. La vraie façon de traiter durablement le problème, c'est de le faire au niveau européen.

**– Le gouvernement anglais a demandé à la France de faire preuve de plus de fermeté. Comment réagissez-vous ?**

– Nous ne sommes pas restés inactifs. Nous avons mené une politique de renforcement de la sécurité du tunnel et de contrôle des personnes qui veulent passer au Royaume-Uni. Des passeurs ont été condamnés à des peines de prison importantes par le tribunal de Boulogne. Je ne pense pas que ce soit en s'accusant mutuellement qu'on trouvera les solutions. Mais en prenant acte des différences qui sont les nôtres aujourd'hui. En attendant, voyons ce que nous pouvons faire pour traiter au mieux ce problème qui nous est commun. »

***Propos recueillis par Sylvia Zappi***

# Les médias britanniques se déchaînent contre la politique d'immigration du gouvernement Blair

**LONDRES**
*correspondance*

Jour après jour, ce sont les mêmes images. Elles viennent du camp français de Sangatte, où la presse britannique a dépêché une pléthore d'envoyés spéciaux. A la « une » des quotidiens comme des journaux télévisés se multiplient ces mêmes gros plans sur les candidats à l'asile qui, par tous les moyens, essaient de traverser la Manche. Les caméras suivent de près le parcours de ces hommes, femmes et enfants : le camp, la marche sur les bas-côtés de la route, les trous dans le grillage près du tunnel, enfin la course le long des rails, et l'ambulance pour les plus malchanceux. *« England ! »*, répète l'un d'eux au micro de la chaîne ITN. Les yeux pleins d'espoir, il assure chercher, *« jour et nuit »*, la faille dans le système de sécurité pour s'en aller quérir l'asile outre-Manche.

### LE SYSTÈME D'ACCUEIL EN DÉBAT

Ces images et témoignages ont placé l'immigration au cœur de la rentrée politique. Les journaux populaires ont ressorti de vieux titres : *« Nous sommes assiégés »*, assure le *Sun* ; *« Arrêtez l'invasion »*, s'exclame le *Daily Express*. Et le *Daily Mail* d'ironiser : *« Bienvenue aux demandeurs d'asile »*. Les commentaires acerbes ne manquent pas contre le gouvernement français. Le *Sun* exige que Londres montre davantage de fermeté face à Paris *« pour qu'ils* [les Français] *trouvent une solution à ce qui devrait être leur problème, pas le nôtre »*.

Mais les critiques se concentrent avant tout sur le gouvernement de Tony Blair. Premier visé : David Blunkett, le nouveau ministre de l'intérieur, accusé de ne pas avoir anticipé la crise. D'aucuns, comme Le *Daily Express*, lui suggèrent de *« renforcer le contrôle de nos frontières »*. Et le *Daily Mail* fait écho à la proposition d'un député tory d'envoyer des soldats britanniques sur la côte française, dans le cadre d'une initiative entre Paris et Londres. *« Imaginez quelle serait notre réaction si la France voulait faire cela sur notre territoire »*, lui a répondu David Blunkett. *« Il faut une solution européenne »*, assure Simon Hughes, au nom du Parti libéral démocrate. Il suggère que les demandes d'asile soient gérées à Sangatte par des équipes européennes de fonctionnaires des services d'immigration, incluant des Britanniques.

Mais c'est avant tout le système d'accueil qui se trouve au cœur des débats. Avec une critique récurrente : le Royaume-Uni serait devenu un *« soft touch »*, une *« cible facile »* pour les demandeurs d'asile. *« Le gouvernement a perdu le contrôle de l'immigration »*, assure Harriet Sergeant, dans un récent rapport du Centre for Policy Studies, un centre d'études classé à droite. Elle énumère les failles du système, notamment le laxisme des autorités d'immigration, qui à l'arrivée ne peuvent pas expulser les clandestins découverts. Est aussi mise en cause la générosité du régime d'accueil, en particulier parce qu'il donne le droit aux demandeurs d'asile de travailler au bout de six mois.

Aux yeux des réfugiés, le Royaume-Uni passerait ainsi pour un eldorado. D'autant qu'ils parlent souvent anglais et ont de la famille ou des amis déjà installés outre-Manche. D'où la hausse des demandes d'asile : plus de 83 000 en 2000 (39 000 en France), contre 4 000 à la fin des années 1980. Selon les dernières statistiques, la tendance est cependant à la baisse : entre mai et juillet, la moyenne par mois a diminué de 10 % par rapport à 2000. Mais *« personne ne sait vraiment combien de réfugiés arrivent chaque année »*, insiste Harriet Sergeant. Elle estime que ce total dépasse les 400 000 – *« l'équivalent de deux quartiers de Londres »*. *« C'est une question d'image*, explique la porte-parole du Refugee Council, une association qui soutient les réfugiés. *Certains d'entre eux parlent du Royaume-Uni comme du pays le plus tolérant d'Europe. Mais, dans les faits, la réalité est souvent différente. »*

### TENSIONS RACISTES

Le gouvernement a d'ailleurs déjà durci le ton. Les allocations en argent liquide ont été largement remplacées par des bons d'achat. *« Cela favorise les discriminations, les demandeurs d'asile étant immédiatement identifiés lorsqu'ils font leurs courses ! »*, proteste Mark Brown, le leader du Glasgow Campaign to Welcome Refugees, qui aide les réfugiés récemment arrivés. Cette organisation s'est créée après l'autre réforme du gouvernement : la répartition des demandeurs d'asile à travers le pays afin qu'ils ne se concentrent plus seulement dans le sud-est de l'Angleterre. Une décision qui a provoqué des tensions racistes dans plusieurs villes d'accueil. Récemment, à Glasgow, un jeune demandeur d'asile kurde a été tué à coups de couteau.

Autre polémique : le recours abusif aux centres de détention. Ils sont utilisés non seulement pour les demandeurs d'asile déboutés risquant l'expulsion, mais aussi pour ceux qui sont incarcérés dès leur arrivée parce que leur demande est jugée suspecte par la police. Faute de centres de détention disponibles, les réfugiés sont parfois directement placés dans les prisons afin d'éviter qu'ils disparaissent dans la nature. *« Les personnes qui viennent ici pour trouver refuge ne devraient pas être incarcérées*, insiste Mark Brown. *Tony Blair veut simplement montrer qu'il est un "dur". Comme le gouvernement australien ! »* Un message qui, paradoxalement, n'est pas entendu à Sangatte. – *(Intérim)*

PARIS 8 UNIVERSITE VINCENNES-SAINT-DENIS

**DESS Gestion des territoires & Enjeux de géopolitique locale**

Pré-inscriptions du 7 au 25 septembre
Tél. : 01.42.43.80.70
E-mail : geopolitique@univ-paris8.fr

# A Béziers, les policiers tentent de cerner la personnalité de Safir Bghioua

## Voisins, famille et amis livrent un portrait contrasté du jeune homme et des raisons ayant pu le faire « dérailler »

**Cinq jours après la mort de Safir Bghioua, au terme d'une sanglante cavale qui a coûté la vie au directeur de cabinet du maire, Jean Farret, dont les obsèques avaient lieu jeudi matin, les enquêteurs tentent de cerner la personnalité du jeune homme. Enfance assez tranquille, scolarité moyenne, quelques condamnations pour des vols de voiture : son parcours inquiète les policiers pour qui *« rien ne le distinguait des autres »***

**MONTPELLIER (Hérault)**
*de notre correspondant*

Qui était Safir Bghioua ? Ressemblait-il à ce jeune homme d'une vingtaine d'années, rasé de près et vêtu d'un jean et d'une chemisette rouge, qui professe, à l'entrée d'un bar du quartier arabe de Béziers, des paroles définitives ? *« Seul compte ce qui se passe après la mort. Ici, c'est éphémère »*, lache-t-il, en souriant. Il déclare son admiration des kamikazes palestiniens et, dans la même phrase, sa haine de la police locale dont il dénonce les contrôles incessants. A l'intérieur de l'établissement, une dizaine de jeunes sont attablés jouant aux cartes. A leurs regards, on comprend qu'ils pensent la même chose. Surtout quand deux fonctionnaires de police franchissent le pas de la porte et lâchent avant de repartir : *« On va le fermer votre bar »*.

Samedi 1er août, Safir Bghioua était assis dans ce même bar. Quelques heures plus tard, ce jeune homme, né en 1976 à Béziers, attaquait au lance-roquettes une patrouille de police, ouvrait le feu dans la rue qui mène au commissariat de la ville et tuait d'une rafale de mitraillette le chef de cabinet du maire, Jean Farret, soixante-douze ans, dont les obsèques étaient prévues ce jeudi matin. Son ultime geste sera, se réclamant *« fils d'Allah »*, de provoquer les hommes du GIPN et de tomber sous leurs balles sur le parking du parc des expositions, un bandeau blanc ceint autour de la tête. *« Il savait qu'il allait mourir. Dans la nuit, après l'épisode du lance-roquettes, il était venu ici et il avait klaxonné sous les fenêtres de sa mère pour lui dire qu'ils ne se reverraient plus »*, raconte un voisin.

A Béziers combien y a-t-il d'autres Safir Bghioua ? Existent-ils d'autres jeunes qui comme l'affirme l'imam de Béziers, Mohamed Sidaïne, dans le cas de Safir Bghioua, n'ont jamais fréquenté la mosquée, mais qui ont une vision guerrière de l'Islam ? La question alarme les autorités. *« On se pose la question »*, reconnaît le maire DL de Béziers, Raymond Couderc. *« Cette affaire nous inquiète énormément pour l'avenir, car Safir, rien ne le distinguait des autres »*, ajoute le président de l'amicale des travailleurs marocains du Biterrois, Mohamed Hamoudam, qui connaissait bien cette famille originaire de Tazat au Maroc. Dans ce quartier proche de la gare aux façades décréprites et couvertes de paraboles, ce jeune homme, souvent habillé de survêtements de marque et adepte de boxe française, n'attirait pas l'attention. *« On savait simplement qu'il ne valait mieux pas approcher ses sœurs, sinon il pouvait très vite s'énerver »*, explique un jeune de son âge. *« C'était la gentillesse même, quelqu'un d'intelligent, de cultivé, il ne buvait pas, il ne fumait pas. Et qu'on ne vienne pas me dire qu'il était intégriste, sinon il ne serait jamais venu chez moi où je vends de la bière »*, poursuit le patron d'un snack qui a longtemps vécu sur le même palier que la famille Bghioua et à qui le jeune homme avait confié il y a trois mois son intention d'ouvrir un commerce similaire. Pour une autre voisine, il avait beaucoup souffert de la séparation de ses parents, il y a six ou sept ans. *« Son père, qui vit aujourd'hui au Maroc, est parti un beau jour, laissant seule sa femme élever sans aucune ressource leurs huit enfants. » « Psychologiquement, cela a été très dur pour lui. C'est d'ailleurs à partir de ce moment-là qu'il a déraillé »*, confirme Mohamed Hamoudam.

### ACTIVITÉS COMPARTIMENTÉES

Dès l'âge de seize ans, Safir Bghioua fréquente de plus en plus assidûment les services de police. Il est condamné à quatre reprises pour des vols de voitures ou d'autoradios et effectue plusieurs séjours en prison dont le plus long dure quatre mois. Au fil des années, Safir Bghioua devient un étranger pour les siens. Il prend soin de compartimenter ses activités. *« Je ne le connaissais pas »*, insiste son beau-frère. Le jeune homme n'avait jamais rien dit à sa mère du studio qu'il louait en ville où, mardi 4 septembre, ont été retrouvées d'autres armes de guerre, s'ajoutant au stock impressionnant découvert dans sa voiture.

Quand il revient dans le quartier, c'est pour s'occuper de ses deux sœurs les plus jeunes. Le reste du temps, il le passe dans la cité de La Devèze, quartier où il est né et où il poursuit ses trafics. Seul Djamel Aït Assoun – soupçonné de l'avoir accompagné durant une partie de son périple meurtrier, mis en examen et écroué mercredi après la découverte à son domicile d'une arme et d'une liasse d'attestations d'assurance volées – semble avoir partagé ses secrets. Ce jeune garçon de dix-neuf ans, déjà condamné pour des vols avec violences, a-t-il pu éclairer les policiers du SRPJ de Montpellier sur l'origine des armes découvertes ? Les enquêteurs restent très discrets sur le sujet. Tout comme ils se refusent de confirmer le fait annoncé *« de source policière »* par le maire de Béziers, que Safir Bghioua ait pu effectuer ces trois dernières années des voyages au Kosovo. *« On n'écarte pas l'hypothèse d'un réseau lié au grand banditisme ou aux milieux islamistes, mais l'idée qu'il ait pu se rendre dans les pays de l'Est pour revendre des voitures volées et qu'il soit là occasionnellement tombé sur des armes constitue une autre piste »*, explique une source proche de l'enquête qui regrette que le passeport du jeune homme soit jusqu'ici demeuré introuvable.

***Richard Benguigui***

# Le mari d'une directrice d'école accusé d'avoir violé des élèves « punis »

## Laissée en liberté, sa femme a été suspendue

**ARRAS**
*de notre correspondante*

La rentrée scolaire s'est déroulée dans une ambiance tendue, à Bucquoy, près d'Arras (Pas-de-Calais). Le mari de la directrice de l'école maternelle de cette petite commune de 1 200 habitants a été mis en examen, mercredi 5 septembre, et écroué pour *« viols et agressions sexuelles sur mineurs de moins de quinze ans »*. Sa femme, entendue comme témoin assisté, a été laissée en liberté, mais suspendue de ses fonctions.

Au début du mois de juillet, les parents de Justine, âgée de trois ans, sont alertés par le comportement anormal de leur fille. *« Au moment de lui changer sa couche, elle n'a jamais voulu que je la touche »*, raconte sa mère. De l'école, la fillette rapporte des dessins lugubres. *« Des gribouillis tout noirs »*, se souvient son père. L'enfant explique que ce sont les dessins qu'elle fait quand elle est *« punie »* chez la directrice.

Aussitôt alertés, les gendarmes interrogent d'autres enfants de l'école et recueillent quatre plaintes. Les témoignages sont concordants : les élèves punis étaient envoyés au domicile de la directrice, un logement de fonction attenant à l'école. C'est le mari de l'enseignante, ancien cadre commercial de cinquante-six ans à la retraite, qui les prenait alors en charge.

Interpellé dès son retour de vacances, Alain Hodique a été placé en garde à vue, lundi 3 septembre. Si son épouse a été laissée en liberté, l'éducation nationale l'a aussitôt suspendue. *« Une mesure conservatoire »*, précise Jean-Claude Fauquette, l'inspecteur d'académie.

### LES PARENTS SOUS LE CHOC

Les parents d'élèves sont sous le choc. *« J'avais la haine*, raconte le père de Mathieu, six ans. *A la fin de l'année scolaire mon fils était plus excité que jamais et il ne mangeait plus. »* D'autres ont préféré changer leurs enfants d'établissement, à l'image de la mère de Justine : *« Elle a peur quand on passe devant l'école. »* Pour apaiser les craintes, l'inspection académique a organisé une réunion d'information. L'autre institutrice de cette école à deux classes a elle aussi été écartée : elle aussi punissait ses élèves en les envoyant chez la directrice. Des remplaçants ont été nommés pour la rentrée et une cellule de soutien psychologique mise en place. Mais les interrogations demeurent chez les parents d'élèves : la directrice et son mari étaient installés depuis onze ans ; pendant toutes ces années, lui animait le carnaval et récemment la fête d'Haloween. Les agissements dont il est accusé se sont-ils réduits à ces fameuses *« punitions »* ?

***Claire Mesureur***

# En 2000, 26 lance-roquettes et une cinquantaine de kalachnikovs ont été saisis

**SUR** le lance-roquettes de Safir Bghioua figurait une mention en cyrillique, l'alphabet russe. Pour tuer le chef de cabinet du maire de Béziers (Hérault), le jeune homme s'était servi d'un fusil d'assaut automatique de marque Kalachnikov. Depuis la chute de l'Union soviétique, les services de police ont constaté un afflux d'armes de guerre vers les pays occidentaux. En 2000, 26 lance-roquettes et une cinquantaine de kalachnikovs ont été saisis en France. Avec plus de 7 milliards de dollars de recettes, la nouvelle Russie reste le deuxième vendeur d'armes dans le monde derrière les Etats-Unis, et devant la France, mais un marché illicite y cohabite avec l'industrie officielle. *« Les pays du pacte de Varsovie étaient dotés d'armées puissantes,* explique un responsable policier. *Lors de la chute des régimes socialistes, une grande partie des soldats a été renvoyée. Une partie des armes a été détruite. Mais des stocks énormes de matériel qui n'était plus utilisé se sont constitués ; ils n'ont pas été pour autant surveillés comme ils le devaient. Les trafics ont commencé »*.

### MOINS DE 1 000 FRANCS

La France, au même titre que ses voisins, peut être le destinataire de ces trafics souvent difficiles à repérer. Les filières professionnelles partagent ce marché avec la vente au détail à des prix bas : une AK 47, l'Automat Kalachnikov modèle 1947, traditionnellement utilisée par les guérillas du monde entier pour sa solidité et sa fiabilité, peut être achetée pour moins de 1 000 francs. Les guerres qui ont ébranlé l'ex-Yougoslavie pendant les années 1990 ont aggravé la situation. Elles ont provoqué l'afflux d'armes de guerre – strictement interdites d'usage en France pour toute autre personne que des militaires – non loin des frontières, ouvrant ainsi une nouvelle source d'approvisionnement aux intéressés. Ainsi mercredi 5 septembre, une AK 47 de fabrication yougoslave a été découverte par des policiers à Nanterre (Hauts-de-Seine) dans la gaine électrique d'un immeuble. Jusqu'à présent, selon les policiers, le grand banditisme demandeur de ce type de matériel, comme l'avait illustré la saisie en novembre 2000, toujours à Nanterre, de 11 lance-roquettes, s'approvisionnait plutôt en Afrique. *« La majorité de ce que l'on saisit a été fabriquée dans les pays de l'Est,* précise un policier. *Il n'est cependant pas rare que ce matériel passe par plusieurs autres pays avant de parvenir ici. »*

Les services de renseignement policiers ne suivent que de loin les filières. La direction centrale des renseignements généraux constate une recrudescence de la présence d'armes de guerre dans les quartiers sensibles mais n'enquête pas sur leur origine. De son côté, la direction de la surveillance du territoire (DST) qui regroupe les spécialistes du contre-espionnage n'a pas fait de ce travail *« une mission institutionnelle »*, selon un responsable. Grâce à la surveillance exercée sur certains trafiquants, la DST avait contribué en 2000 au démantèlement d'un réseau animé par des Kosovars et des Serbes. Le cas est pourtant resté exceptionnel. La surveillance de circulation d'armes hors des frontières est principalement exercée par la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

Des responsables policiers dénoncent cependant *« le peu de réactions »* de l'Union européenne. Les contrôles aux frontières de l'Union ne seraient pas assez stricts, laissant la porte ouverte aux trafics les plus variés. Ainsi en juillet, des policiers parisiens ont saisi 5 grammes d'uranium 235 enrichi à 80 %, une matière pouvant servir à la fabrication d'armes nucléaires. Trois hommes, un Français et deux Camerounais, avaient été interpellés, mis en examen et écroués. Les policiers avaient découvert au domicile parisien de l'un d'entre eux plusieurs billets d'avion à destination de pays de l'Est. L'enquête a, semble-t-il, démontré que l'uranium provenait de Roumanie. Elle n'a pas encore établi quels pouvaient être les bénéficiaires ou clients d'une telle marchandise...

***Pascal Ceaux***

▶ www.lemonde.fr/securite

# Le cérémonial de l'entrée au lycée pour les secondes de Jehan-de-Beauce

**CHARTRES (Eure-et-Loir)**
*de notre envoyée spéciale*

L'œil vissé derrière sa caméra numérique, le papa filme scrupuleusement la liste des élèves affichée au

**REPORTAGE**

**L'espace vibrionne de groupes qui se croisent lors d'une trépidante visite des lieux**

mur. Une entrée en seconde, cela s'immortalise ! Au lycée Jehan-de-Beauce peut-être plus qu'ailleurs, car le gigantisme des lieux et des chiffres a de quoi dérouter : 2 150 élèves, 75 classes d'enseignement général, technologique ou professionnel, 220 professeurs, 200 salles de cours et ateliers, 15 000 livres scolaires à distribuer, 350 places d'internat, 1 800 repas servis quotidiennement, sur un campus de 7 hectares.

Ce mercredi 5 septembre, jour de rentrée nationale pour les 5,6 millions de collégiens et lycéens, l'établissement dressé sur les hauteurs de Chartres n'accueille que les 750 élèves de secondes générale ou professionnelle. Un tiers de l'effectif, en somme. Cela coince malgré tout devant l'amphithéâtre de plein air, où doit s'ouvrir cette matinée de découvertes. *« Allez, on avance ! »* La proviseure adjointe, Chantal Porte, tente de résorber le bouchon. *« Je vais avoir un micro ? »*, s'enquiert le proviseur, Pierre Thirard, qui, malgré sa nomination toute récente, semble plus détendu que les jeunes.

*« Pour l'instant, ça va, on n'a pas mal au ventre »*, se rassure un groupe de copines qui ne se quittent pas d'une semelle. Mario, lui, est content d'être au lycée : *« Au collège, on n'a le droit de rien faire. Ma coloration, par exemple, je n'aurais jamais pu l'avoir »*, dit-il en désignant sa chevelure violette. De cette liberté nouvelle, Laura et Claire ont largement goûté l'an dernier. A tel point qu'elles redoublent. *« C'est sûr, les secondes, ils en profitent grave et mettent de côté leur travail »*, résument-elles.

Dix minutes plus tard, chacun s'imprègne au grand air des discours sonorisés de bienvenue. Avertissement pratique de Mme Porte : *« Si vous êtes dans une classe qui ne correspond pas à vos options, faites le savoir tout de suite. Pour des raisons plus affectives, il y a des possibilités de permutation très limitées. »*

Puis, chacun attend l'appel de son nom pour s'extraire de la masse et aller rejoindre sa classe. Une opération de longue haleine à la merci des cieux. Mais les prévisions météorologiques, consultées dès potron-minet, sont bonnes. Là-bas, la jeune fille qui laisse voir son nombril donne quand même froid à qui la regarde. Dans les premiers rangs, un couple d'amoureux resserre son étreinte.

Au bout d'un quart d'heure, quatre classes sont parties. Sur vingt-quatre. Monsieur le proviseur réfléchit tout haut : *« On pourrait faire autrement mais ça fait une petite cérémonie. »* Au compte-gouttes, chaque professeur principal emmène ses élèves. C'est le lycée à taille humaine qui commence. L'enseignant délivre les clés du « nouveau monde » : entre autres, l'indispensable carte magnétique – sésame pour entrer sur le campus et s'y restaurer – et l'emploi du temps de la classe, tracé à la craie sur le tableau noir : *« En semaine A, le lundi, de 8 heures à 9 heures, les espagnols langue vivante 2 vont en salle B123. En semaine B, ce sont les anglais LV2 qui vont en B124. De 9 heures à 10 heures, les anglais langue vivante 1 groupe 1 vont en K233... »*

### VISITE DES LIEUX

Dans un lycée de cette taille (il y en a une quarantaine en France), la conception des emplois du temps relève du casse-tête, malgré les outils informatiques. Et la direction de Jehan-de-Beauce ne se facilite pas la tâche : par choix pédagogique, elle mêle dans une même classe des groupes d'élèves aux options diverses. Afin d'éviter la sélection par les options et les classes de niveau qui en découlent. Peu à peu, à l'extérieur, l'espace vibrionne de groupes qui se croisent, lancés dans une trépidante visite des lieux. Défilent l'Agora, agréable bâtiment orné d'une verrière où l'on peut rencontrer à toute heure un conseiller principal d'éducation ; l'immense cafétéria avec ses baby-foot et sa table de ping-pong, le centre de documentation et d'information, mais aussi les nombreux ateliers. Il est midi. Cisaille guillotine, machine cinq axes et postes à commandes numériques ne captivent pas les regards. L'appel du ventre balaye tous les efforts entrepris : *« On a le temps de découvrir. Si on se perd, on se perd,* marmonne une jeune rebelle. *C'est un peu soûlant, surtout quand on a faim. »*

***Marie-Laure Phélippeau***

# Le triple meurtre du 18e arrondissement semble être un « acte de folie »

**LE MINISTRE** de l'intérieur, Daniel Vaillant a dénoncé, jeudi 6 septembre, l'attitude de ceux qui voudraient exploiter la souffrance après le triple meurtre commis la veille dans le 18e arrondissement à Paris par un déséquilibré. *« Je fais part de ma colère vis-à-vis de ceux qui seraient tentés de jouer les rapaces sur la base de la souffrance et du drame vécu par les gens parce qu'on est là sur un acte de démence et seuls des médecins pouvaient dire si cela était prévisible ou pas »,* a déclaré M. Vaillant sur *Europe 1. « Personne ne pouvait prévenir un tel drame, pas plus la police que la justice »*, a insisté le ministre, également élu de l'arrondissement, en fustigeant *« ceux qui voudraient lier cela au débat sur l'insécurité ou culpabiliser l'Etat ou les élus »*.

### « PROFONDÉMENT DÉPRESSIF »

Le lendemain du triple meurtre , les policiers continuaient de s'interroger sur les motivations de l'auteur. Depuis qu'il a été maîtrisé et désarmé par des employés d'un magasin de meubles dont il venait de tuer la gérante d'un coup de couteau près du cœur, l'homme, âgé de trente-huit ans, s'est montré *« peu loquace »*, selon des sources policières. Placé en garde à vue dans les locaux de la deuxième division de police judiciaire (DPJ), il est resté prostré, incapable d'expliquer clairement les raisons de ses actes. *« Cela ressemble à un acte de folie »*, indiquait, jeudi matin, une source proche de l'enquête. L'entourage du meurtrier aurait par ailleurs indiqué à la police que le meurtrier était *« profondément dépressif »* et avait *« des antécédents psychiatriques »*. Il n'avait jamais été l'objet d'aucune poursuite, et était inconnu des services de la préfecture de police.

Le parcours du meurtrier avait commencé chez un couple de ses amis, dont l'adresse a été retrouvée dans l'une de ses poches après son arrestation dans le magasin de meubles. Il avait tué le mari à coups de couteau dans son appartement pour une raison encore indéterminée ; l'épouse de la victime retrouvée grièvement blessée au rez-de-chaussée de l'immeuble a succombé à ses blessures après son transport à l'hôpital. Le drame avait provoqué, mercredi après-midi, un rassemblement de riverains mécontents devant le magasin de meubles.

***P.Ce.***

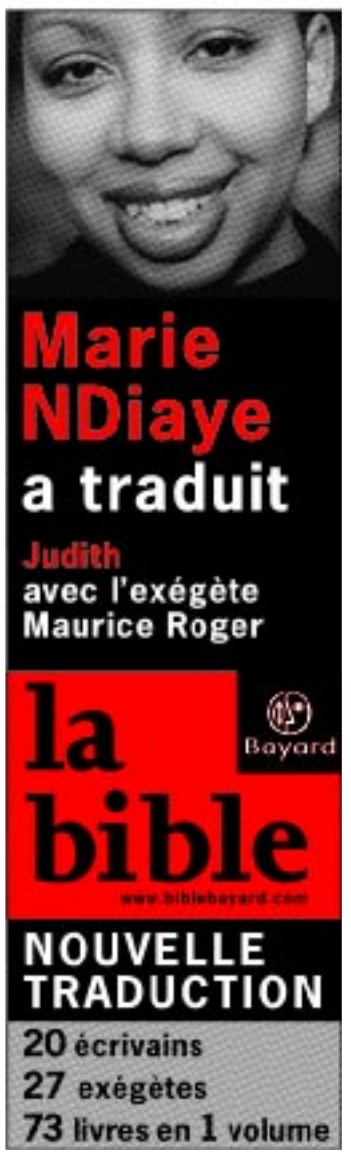


OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente sur subrogation de saisie immobilière au TGI de Paris
Jeudi 27 Septembre 2001 à 14h30
APPARTEMENT à PARIS 16ème
53, Avenue Raymond Poincarré
de 8 Pièces Principales , 2 Chambres de domestique et 2 Caves
et au 42/46, Rue Saint Didier : 2 Boxes
Mise à Prix : 4.000.000 F
S'adresser à Maître Yves LAURIN, Avt, 10, Rue de l'Isly à Paris 8ème
Tél : 01.45.22.31.26 (le matin de 10h 30 à 12h) - S/lieux pour visiter
les Lundi 17 et Mardi 18 Septembre 2001 de 14h à 15h,
en présence de Maître Henri BERRUER, Huissier de Justice

# Le Conseil national du sida recommande la dépénalisation de l'usage des stupéfiants

## La structure suggère que soient différenciées l'action répressive sur l'offre et celle sur la consommation

**Dans un rapport sur *« les risques liés aux usages de drogues comme un enjeu de santé publique »*, qui devait être rendu public jeudi 6 septembre, le Conseil national du sida (CNS) recommande la levée de *« l'interdiction pénale de l'usage personnel de stupéfiants dans un cadre privé »*. S'il déplore *« la persistance de pratiques à risques »*, le CSN souhaite en effet que soient différenciées l'action répressive sur le trafic de stupéfiants et la simple consommation.**

**LA PRISE** de position fera date. Dans un rapport sur *« les risques liés aux usages de drogues comme un enjeu de santé publique »*, qui devait être rendu public jeudi 6 septembre, le Conseil national du sida (CNS) recommande la levée de *« l'interdiction pénale de l'usage personnel de stupéfiants dans un cadre privé »*. L'adoption de ce rapport a été acquise à l'unanimité des vingt-trois membres du CNS, moins une voix contre et deux abstentions. Créé en 1989 par décret du président de la République, le CNS motive sa prise de position par l'*« inefficacité des peines prononcées à l'encontre des auteurs, au regard des objectifs de santé publique »* et par *« l'amplification des risques sanitaires à laquelle peut participer l'action répressive. »* En conséquence, l'instance présidée par le professeur Jean-Albert Gastaut souhaite également que *« l'acquisition et la détention de stupéfiants à des fins de consommation personnelle ne présentent plus le caractère d'infraction pénale »*. Le CNS précise que la consommation de drogues *« implique non seulement l'usage* stricto sensu*, mais aussi l'approvisionnement de l'usager, le transport des substances et leur possession ; il est donc nécessaire d'adapter les pratiques judiciaires dans l'hypothèse où l'usage n'est plus incriminé »*.

C'est la première fois qu'une instance officielle adopte une telle position. Préfigurant, dès 1993, la démarche que préconisera cinq ans plus tard le rapport du professeur Bernard Roques, le Comité consultatif national d'éthique avait rejeté la distinction entre des drogues licites et illicites et prônait une *« troisième voie »* entre répression et légalisation. L'année suivante, à une voix de majorité (9 sur 17), la commission présidée par le professeur Roger Henrion se déclarait favorable à la dépénalisation de l'usage du cannabis et de sa possession en petites quantités. Le CNS va donc nettement plus loin et englobe tous les stupéfiants dans sa recommandation de dépénalisation de l'usage personnel.

### « QUESTIONNEMENT APPROFONDI »

Cette position ne figurait pas parmi les recommandations formulées en 1993 par le CNS sur la prise en charge des risques liés au partage de seringues et aux pratiques sexuelles non protégées de certains usagers de drogue par voie intraveineuse, dont ce nouveau rapport constitue l'actualisation. Le document de 2001 souligne l'évolution notable de la situation depuis 1993. Il constate l'amélioration de la prise en charge médicale et la multiplication des initiatives en matière de réduction des risques, même s'il constate *« la persistance de pratiques à risques »*. Il redoute de ce fait *« non seulement une reprise de l'épidémie de VIH au sein de certaines populations d'usagers de drogues, mais aussi le développement d'autres affections »*, en particulier les hépatites. Tout en saluant l'action menée depuis 1999 par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) en faveur de la prévention, le CNS note que les notions de réduction et de prévention des comportements à risques liés aux usages de drogues *« n'ont donné lieu, dans les faits, à aucun questionnement plus approfondi de la part du législateur »*.

Après avoir dressé *« l'inventaire des freins au déploiement d'un dispositif conçu comme le fondement de l'action menée auprès des usagers de drogue par voie intraveineuse »* et détaillé les transformations intervenues dans les comportements à l'égard des drogues et dans leur consommation, le rapport du CNS recommande l'inscription dans le code de la santé publique d'un ordre clairement hiérarchisé de priorités de santé publique concernant les usages de drogues. Ces priorités sont au nombre de quatre : *« actions de prévention primaire et secondaire, visant à contrarier respectivement l'expérimentation de l'usage de drogues et la répétition de comportements de consommation »* ; *« réduction des risques sanitaires et sociaux liés à certains comportements et substances, et des dommages qu'ils induisent »* ; garantie de l'*« accès aux soins »*, qui doit se dérouler *« dans le cadre ordinaire de la relation thérapeutique »*, avec ce que cela suppose de confidentialité ; dans ce cadre, *« l'action répressive doit se fonder sur la reconnaissance d'objectifs différenciés »*, distinguant lutte contre le trafic – action sur l'offre – et action sur la demande *« visant à contrarier le développement de risques sanitaires et sociaux. »*. Le CNS demande enfin l'implication des pouvoirs publics et des élus locaux dans les programmes d'information et de prévention.

***Paul Benkimoun***

# La polémique entre Michel Houellebecq et les mosquées sur le terrain judiciaire

**LES AVOCATS** de plusieurs mosquées ont déposé un référé mercredi 5 septembre afin de visionner la cassette du premier numéro de Campus, la nouvelle émission littéraire de France 2 animée par Guillaume Durand et programmée jeudi 6 septembre. Michel Houellebecq, auteur de Plateforme, en est l'invité-vedette. Selon M[e] Chem'seddine Hafiz, avocat de la mosquée de Paris, ce référé sera examiné jeudi matin par le tribunal de grande instance de Paris. Outre la mosquée de Paris, celles de Lyon et de Mantes-la-Jolie (Yvelines) ainsi que la fédération des musulmans de France sont à l'origine de cette action en justice. Selon un communiqué publié par la mosquée de Lyon, les propos de l'écrivain rapportés par le magazine *Lire* (*Le Monde* du 2-3 et 6 septembre) *« font l'apologie de la haine religieuse, témoignent d'un mépris de l'histoire et utilisent de manière sereine les procédés les plus abjects »*.

### DÉPÊCHES

■ **CORSE : l'enquête administrative sur l'évasion, le 31 mai, de trois détenus de la prison de Borgo (Haute-Corse)** grâce à de faux ordres de libération envoyés par fax (*Le Monde* du 7 juin), a mis en évidence des *« erreurs »* de l'administration pénitentiaire mais pas de *« complicité »*, a déclaré, mercredi 5 septembre, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu. Un rapport de l'inspection générale des services judiciaires a été transmis à la direction de l'administration pénitentiaire qui devra proposer d'éventuelles sanctions disciplinaires.

■ **JUSTICE : le tueur en série présumé Patrice Alègre devrait être renvoyé devant la cour d'assises** de la Haute-Garonne au début de l'année 2002 pour le viol et le meurtre de cinq jeunes femmes et un viol suivi d'une tentative de meurtre, a affirmé, mercredi 5septembre, son avocat, M[e] Pierre Alfort. Placé en détention provisoire, Patrice Alègre, 33 ans, avait été interpellé le 5 septembre 1997 dans les Hauts-de-Seine .

■ **NOYADES : deux naufrages ont fait trois morts, mardi 4 et mercredi 5 septembre,** dans l'estuaire de la Gironde. Deux marins-pêcheurs sont décédés dans le chavirage de leur chalutier survenu de nuit, pour des raisons encore inexpliquées. Mardi après-midi, un voilier s'est retourné alors qu'il transportait 13 personnes. Un des plaisanciers est mort.

■ **INCENDIES : deux importants départs de feu ont été maîtrisés** après l'intervention de 200 sapeurs-pompiers, mercredi 5 septembre dans la soirée, autour de Marseille. 600 de leurs collègues luttaient alors contre l'incendie qui s'était déclenché dans la commune du Rove, la nuit précédente. Dix-neuf départs de feux ont également été signalés mercredi en Haute-Corse.

# Les démolisseurs ont du mal à détruire la statue du Mandarom à Castellane

**CASTELLANE**
*de notre envoyé spécial*

De loin, la montagne ressemble au village des Schtroumpfs. De près, encore plus. La trentaine de temples et de petits sanctuaires de béton coloré, rose, orange, doré ou argenté installés au-dessus de Castellane se nichent sous des sortes de champignons multicolores, des lions, des chevaux, des divinités indiennes et des anges armés de fusils en plastique. Trois immenses statues dominent le tout, l'une figurant le Christ, l'autre une divinité virginale et la troisième, haute de trente-trois mètres, le « Messie interplanétaire », feu le sieur Bourdin, autoproclamé Seigneur Hamsah Manarah, créateur et maître de l'association du Vajra Triomphant, qui se fixe pour but de réunifier les religions du monde. Las, cette immense statue de béton armé peint, érigée en 1990, n'a jamais fait l'objet d'un permis de construire (*Le Monde* du 24 aût 2000). L'Etat, représenté par le préfet des Alpes-de-Haute-Provence, Bernard Lemaire, a obtenu de la justice de pouvoir exécuter ce que la présidente de l'association du Vajra a toujours refusé de faire : la destruction de la statue litigieuse. *« Une simple opération d'urbanisme »*, dit le préfet, qui refuse *« de reconnaître un privilège à une secte..., je veux dire à l'association »*.

L'opération est organisée selon les meilleurs principes militaires et médiatiques. A 6 heures, les gendarmes en tenue de maintien de l'ordre investissent l'ashram et installent un périmètre de sécurité autour de la statue. Pendant ce temps, les adeptes du défunt gourou peuvent continuer à prier dans leurs temples et recevoir les journalistes. Car les médias ont été prévenus. Dès le matin, radios, télévisions et presse écrite sont donc présents, les badges sont prêts, et un dossier préparé par la préfecture est remis à chacun. La résistance des fidèles est aussi symbolique que brève : une quarantaine de minutes, le temps d'installer une banderole *« Non à la démolition »* autour du pied de la statue et de passer quelques coups de fil. Christine Amory, porte-parole de l'association, reçoit ensuite dans la salle de réunion ornée d'une photo du messie couverte d'une écharpe blanche de deuil. Elle répond au téléphone, en anglais, à la BBC, avant de s'occuper du *Spiegel* puis de passer au journal local de France 3. Elle détaille sa réponse juridique : le préfet ne pourra pas, selon elle, abattre la statue contestée sans détruire un ou deux autres bâtiments disposant, eux, d'un permis de construire : *« C'est l'insécurité judiciaire. »* Et d'ajouter : *« La République des talibans a détruit des bouddhas de pierre, la République laïque fait pareil : il s'agit d'une profanation. »* Elle reprend son téléphone, tandis que le bruit des marteaux-piqueurs qui tentent d'attaquer la base de la statue résonne dans le silence minéral.

### BÉTON ARMÉ

Le préfet, lui, a un autre problème : les cadres de la Société méridionale de démolition (SMD), qui a remporté l'appel d'offres discrètement lancé en juin, découvrent l'ampleur de la tâche. La statue est creuse, mais l'épaisseur de la robe du messie, toute de béton armé, est de plus d'un mètre ! Ne disposant pas de plan ni même de photo de la construction, les démolisseurs n'avaient pas prévu cela, et leur outillage se révèle donc inadapté. Or le préfet ne dispose, selon le jugement du tribunal d'instance de Digne du 6 juillet 2001, que de 48 heures pour *« procéder d'office à l'exécution de l'arrêt du 15 juin 1999 »*, en l'occurrence la destruction de la statue. Il attend donc en pestant le renfort d'un engin plus puissant qui pourra, jeudi à la première heure, attaquer plus sérieusement l'ouvrage contesté. A 18 heures, dans la lumière rasante du soleil couchant, les démolisseurs font pourtant exploser plusieurs tubes de dynamite dans les parois pour en affaiblir les poutrelles : quelques pierres jaillissent, mais rien ne bouge.

Le silence revenu, on entend le cri d'un fidèle : *« Assassins ! »* Commence alors autour d'un temple tout de rondeurs argentées une sorte de procession. Vêtus d'une tunique orange, le crâne ceint d'un ruban orné de petits morceaux de verre, les fidèles tapent en rythme sur une cloche, un tambour ou une cymbale en proférant à mi-voix des prières inaudibles. Quarantenaires ou cinquantenaires, ils semblent à la fois investis d'une mission tragique et capables d'un recul presque blasé sur ce qui se passe sous leurs yeux. Mais ils prient tous pour que la statue de leur messie résiste 48 heures aux armes des démolisseurs. Le préfet aurait alors besoin d'une autre décision de justice pour continuer d'agir. Un répit de plus pour cette affaire, qui dure depuis plus de dix ans...

***Michel Samson***

# Huit sites en balance pour le troisième aéroport parisien

## Le débat public sur la localisation d'une nouvelle plate-forme dans le Bassin parisien devrait s'achever en octobre. La Picardie, le Centre et Champagne-Ardenne sont sur les rangs. Face à l'opposition des « futurs riverains », la discussion sur la nécessité réelle de cette implantation n'est pas close

**LE DÉBAT** sur la localisation du troisième aéroport dans le Bassin parisien vient de franchir une nouvelle étape. Plusieurs zones d'ombre et une bonne dose d'ambiguïté demeurent cependant après l'annonce des huit candidatures, mercredi 5 septembre, par la mission dénommée Démarche d'utilité publique concertée pour un site aéroportuaire international (Ducsai). Son président, Pierre Zémor, a indiqué que de nouvelles rencontres publiques se tiendront, du 24 septembre au 4 octobre, dans les villes proches des zones susceptibles d'accueillir la nouvelle plate-forme. M. Zémor a l'intention d'achever le rapport définitif avant la mi-octobre, afin que le gouvernement puisse *« décider vite »*.

Pas moins de quatre sites ont été déclarés recevables en Picardie : deux avancés par les milieux économiques, Montdidier-sud et Chaulnes dans la Somme ; deux autres par l'Etat et son représentant, la direction générale de l'aviation civile (DGAC), Hangest-en-Santerre (Somme) et Juvincourt (Aisne). Du côté de la DGAC, on fait valoir que les pouvoirs publics se devaient de faire leurs propres propositions. Les trois projets dans la Somme sont, a priori, ceux que préfère Air France afin d'être le plus près possible de Roissy. L'idéal pour la compagnie nationale serait tout simplement... le développement de Charles-de-Gaulle.

Quant à la Champagne-Ardenne, ses trois sites candidats – Grandes-Loges, Bertaucry, Vatry – sont dans le même département, la Marne.

### Des localisations sur quatre départements

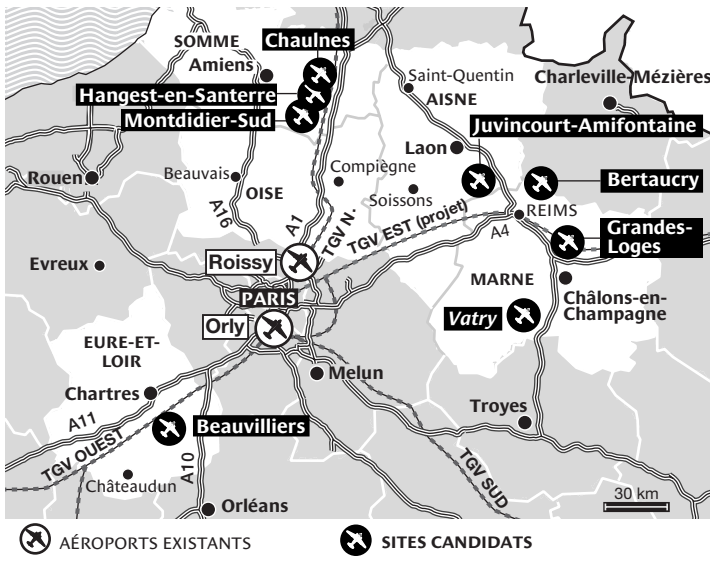


Les deux premiers sont présentés à l'initiative des chambres de commerce et d'industrie (CCI) de Reims et d'Epernay. Seul l'aéroport de Vatry, conçu pour le transport des marchandises, est soutenu par le conseil général. Mais son président, Albert Vecten (UDF), nous a déclaré : *« Il faut laisser les passagers à Paris et soulager, dès maintenant, Roissy pour le fret. »* Faisant allusion à la pression des milieux économiques, le président du conseil général de la Marne précise : *« Certains voudraient que j'aille plus loin mais l'engagement de construire Vatry portait sur une plate-forme pour le fret et non pas sur un aéroport international comparable à Charles-de-Gaulle. »* Le projet de Vatry n'est donc pas de même nature que celui du gouvernement, un aéroport d'une capacité de 30 à 50 millions de passagers. Interrogé sur cette situation étrange, M. Zémor s'est borné à répondre que la candidature de Vatry était aussi portée par la CCI de Châlons-en-Champagne.

La prudence et l'ambiguïté savamment entretenues tiennent, à l'évidence, à la crainte des élus – la perspective de la présidentielle et des législatives ne fait qu'aggraver le phénomène – d'éventuelles réactions de leurs électeurs, menacés de devenir les riverains d'un aéroport, grand émetteur de nuisances sonores et de pollution atmosphérique. Seul le conseil général d'Eure-et-Loir joue la clarté, en revendiquant l'implantation de l'aéroport parisien dans le département, à Beauvilliers. Mais déjà, Yves Cochet, ministre de l'environnement, a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'*« un bon site »* et que, de toute façon, c'était *« à l'issue du débat public qu'on* [verra] *bien ce que proposera le gouvernement »*.

D'une certaine manière, le ministre Vert rejoint la position de M. Zémor qui, pour manifester sa neutralité, se retranche derrière sa mission, conduire à bon port le débat public : le président de la Ducsai n'a aucune intention de faire un premier tri pour adresser au gouvernement une liste plus sélective. Il a, ainsi, expliqué qu'il transmettrait à Matignon les huit candidatures si leurs promoteurs les maintenaient toutes.

**CONTRE-EXPERTISE**

Quant au débat sur l'opportunité même de créer une nouvelle plate-forme, M. Zémor a déclaré que la question restait ouverte, même si *« le gouvernement avait déjà décidé que c'était opportun »*. L'ambiguïté de l'exercice ne s'arrête pas là : la Ducsai a accepté de financer une contre-expertise chiffrée sur les perspectives du marché de l'aviation civile qu'elle a elle-même retenues. Les résultats de ce contrôle, demandé par la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut), France Nature Environnement et les Amis de la Terre doivent parvenir avant... le tout début octobre. Mais, face à la brièveté des délais laissés aux contre-experts, Jean Sivardière, président de la Fnaut, ne décolère pas : *« Pierre Zémor fait comme s'il y avait un débat sur l'opportunité ! »*

Jusqu'ici, personne n'a eu les moyens de contester les chiffres de développement du trafic (doublement des vols internationaux en vingt ans) établis par la DGAC. Ces données ont, en fait, été établies par les professionnels de l'aviation internationale à un moment où les prévisions de croissance économique étaient plus optimistes qu'aujourd'hui. Il n'empêche : la Ducsai penche nettement en faveur de la nécessité d'installer un troisième aéroport. D'autant plus qu'aucune plate-forme régionale n'a fait acte de candidature. Selon M. Zémor, Lyon-Saint-Exupéry a eu quelques *« velléités mais a finalement renoncé à faire des propositions. »*.

Restent alors les capacités disponibles à Roissy. Aujourd'hui, le trafic y atteint moins de 50 millions de passagers par an. Le gouvernement a fixé un plafond de 55 millions, alors que les capacités de Charles-de-Gaulle atteignent 80 millions. Utiliser pleinement cette marge conduirait à accroître sensiblement les nuisances en Ile-de-France. D'un autre côté, les transferts vers les dessertes régionales et le TGV seront, de l'avis de la DGAC, insuffisants pour faire l'économie d'un troisième aéroport. Au bout du compte, la fiabilité des prévisions établies par les experts est, elle aussi, au centre du débat.

***Marcel Scotto***

### *Une capacité de 30 à 50 millions de passagers*

**Le troisième aéroport parisien imaginé par la DGAC, maître d'ouvrage du projet, devrait avoir une capacité de 30 millions de passagers dans une première étape et 50 millions à plus long terme. Avec, au stade final, quatre pistes. Le calendrier de la phase initiale est estimé à une douzaine d'années et son coût à une quinzaine de milliards de francs. Le financement de la quasi-totalité du chantier devra être assuré par le concessionnaire. Pour qu'Aéroports de Paris (ADP) puisse obtenir la concession, il sera nécessaire de modifier son statut : l'aire de compétence d'ADP ne dépasse pas un rayon de 50 kilomètres autour de Paris. L'investissement nécessaire à la connexion ferroviaire au TGV devrait, lui, s'élever à une dizaine de milliards de francs, dont une large part prise en charge directement par l'Etat : l'établissement public Réseau ferré de France (RFF) s'est, déjà, trop engagé dans d'autres liaisons de trains à grande vitesse (notamment les TGV-Est et Rhin-Rhône).**

### *Un dossier ouvert il y a sept ans*

● **1994**. Bernard Bosson, ministre des transports d'Edouard Balladur, engage une *« réflexion globale »* sur l'éventualité de la construction d'un troisième aéroport « parisien », tout en soulignant sa préférence pour une extension de Roissy - Charles-de-Gaulle. Les régions Centre, Picardie, Haute-Normandie et Champagne-Ardenne se déclarent candidates pour l'accueillir.

● **1995**. Bernard Pons, ministre des transports d'Alain Juppé, plaide pour une plate-forme dans le *« Grand Bassin parisien, au-delà de l'Ile-de-France »*.

● **1996**. La mission d'étude confiée à Jacques Douffiagues rend son rapport : elle prône l'augmentation des capacités de Roissy sans pour autant exclure la solution du troisième aéroport. Pour M. Pons, le site le plus approprié serait celui de Beauvilliers, au sud de Chartres (Eure-et-Loir).

● **1997**. Jean-Claude Gayssot, ministre des transports de Lionel Jospin, gèle le projet et lance les travaux pour deux pistes supplémentaires à Roissy, avec l'engagement de ne pas dépasser les 55 millions de voyageurs par an.

● **Juillet 2000**. Au lendemain de la catastrophe du *Concorde*, le 25 juillet, M. Gayssot annonce qu'une décision *« sur l'opportunité de construire un troisième aéroport sera prise avant la fin de l'été »* et que le choix éventuel du site devrait intervenir avant le 31 décembre.

● **Septembre**. Ouverture de la quatrième piste de Roissy. Le 21, M. Gayssot confirme la limitation à 55 millions de passagers par an de Roissy et annonce *« très prochainement »*. la décision de principe sur le troisième aéroport.

● **Octobre.** M. Jospin soutient le principe de la construction d'un troisième aéroport. Dominique Voynet, alors ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, se félicite de l'organisation d'un débat dans le cadre de la Commission nationale du débat public (CNDP) sur la localisation de l'équipement.

● **Juin 2001**. La première phase de consultation organisée par la commission d'information dénommée Démarche d'utilité concertée pour un site aéroportuaire international (Ducsai) s'achève à Marseille.

● **Septembre.** Présentation des huit sites candidats.

# Des risques pour la santé encore mal évalués

**LE DÉBAT** sur la localisation du troisième aéroport occulte, pour l'instant, un dossier qui pèsera lourd le moment venu : il s'agit des conséquences sur la santé d'une telle infrastructure, qui génère des pollutions à l'échelle de sa dimension. La loi Lepage, du 30 décembre 1996, sur la qualité de l'air, du nom de la ministre de l'environnement du gouvernement Juppé, stipule, en effet, que l'Etat doit diligenter, pour toute nouvelle infrastructure de transport, *« une étude de ses effets sur la santé* [art. 19] ».

Longtemps, les riverains et leurs associations ont surtout mis l'accent sur les nuisances sonores. Ils tentent, maintenant, d'évaluer les autres dégâts pour la santé. La difficulté tient au changement de nature de la pollution. Dans les années 1950, l'activité économique générait essentiellement du monoxyde de carbone (CO) et du dioxyde de soufre ($SO_2$). Ces émissions ont été considérablement réduites, grâce à des industries moins polluantes.

Aujourd'hui, le nombre de produits chimiques lâchés dans l'air s'est multiplié : il s'agit de centaines de substances, nées de la composition de carburants devenus de plus en plus complexes et sophistiqués.

L'affaire se complique à cause de la diversité de situations due aux conditions climatiques. L'hiver, la pollution des avions est de type classique. Elle est liée, comme pour les automobiles, à la combustion des hydrocarbures (oxydes d'azote et $SO_2$). Il s'agit alors d'une contamination de proximité, les rejets des avions ne touchant que les riverains. L'été, la chaleur agit sur les polluants : des photo-oxydants (gaz qui se transforment sous l'effet du rayonnement ultraviolet solaire), dont le chef de file est l'ozone, se créent par dizaines. Et le phénomène prend une autre ampleur : il devient régional et, parfois même, au-delà. Du coup, le problème scientifique et médical se présente sous une tout autre ampleur : il s'agit de mesurer les effets sur des populations, qui se chiffrent à des millions de personnes, plus ou moins touchées.

> Airparif a calculé que l'activité quotidienne de Roissy génère autant d'oxydes d'azote qu'une journée de circulation sur le périphérique

Les avions sont, de l'avis des scientifiques, de gros émetteurs de dioxyde d'azote ($NO_2$) et de composés organiques volatils (COV), hydrocarbures dont la transformation dans l'atmosphère participe largement à la formation d'ozone. Ce type de pollution touche particulièrement les asthmatiques, selon les médecins, qui ont aussi de graves inquiétudes sur les maladies cardio-vasculaires, dès l'instant où les particules les plus fines émises par les carburants peuvent pénétrer les poumons et la circulation sanguine.

Pour l'heure, l'appréciation des pollutions engendrées par le trafic aérien en est au stade embryonnaire. Certaines études conduites par des associations de riverains donnent des résultats qui divergent largement des conclusions auxquelles aboutissent les professionnels de l'aviation. Ainsi, l'Union française contre les nuisances des aéronefs (Ufcna) estime que les 1 200 mouvements quotidiens d'avions à Orly et à Roissy produisent autant d'oxydes d'azote et de particules que 4 millions de voitures. L'Ufcna explique ce chiffre impressionnant en faisant valoir que les normes d'émissions retenues par les compagnies aériennes ne considèrent que les polluants émis en dessous de 1 000 mètres. Or l'Ufcna estime que les contrôles doivent s'effectuer jusqu'à 3 000 mètres. *« Ces 2 000 mètres d'écart suffisent à bouleverser le bilan écologique du trafic aérien »*, conclut-elle.

De son côté, Airparif, chargé de la surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France, a calculé que l'activité quotidienne de Roissy génère autant d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils qu'une journée de circulation automobile sur le périphérique parisien. C'est dire l'importance que prendra le débat sur l'impact sanitaire d'une plate-forme destinée à accueillir une trentaine de millions de passagers par an. Si ce débat est réellement engagé...

***M. S.***

# Pour ou contre, les arguments du débat

**LE PROJET** de construction d'un troisième aéroport dit « parisien » suscite un débat qui dépasse les craintes des potentiels riverains de ce futur équipement.

**ÉCONOMIE**

● **Pour** : un troisième aéroport dans le Bassin parisien relié par autoroute et TGV et distant d'une centaine de kilomètres de Paris permettrait de consolider le « hub » de Roissy et les positions d'Air France. La création d'un aéroport de 30 millions de passagers devrait générer, affirment les experts, de 30 000 à 40 000 emplois.

● **Contre** : injection de sommes considérables pour un seul projet dont le coût d'investissement est évalué à 50 milliards de francs et concentration des nouveaux emplois sur un périmètre réduit.

**ENVIRONNEMENT**

● **Pour** : un troisième aéroport permettrait de soulager les populations qui vivent autour de Roissy, victimes du bruit et d'un air plus pollué que la moyenne des Franciliens. Le gouvernement pourra tenir, en outre, son engagement de plafonner le trafic de Roissy - Charles-de-Gaulle à 55 millions de passagers par an.

● **Contre** : un troisième aéroport produirait naturellement un surcroît dans un ciel francilien déjà bien encombré. En outre, le trafic automobile devrait augmenter sur l'autoroute qui desservirait la nouvelle plate-forme.

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

● **Pour** : cet équipement permettrait de contribuer au développement d'un territoire défavorisé, comme le département de l'Aisne, qui souffre d'un taux de chômage élevé. Il devrait attirer des entreprises et augmenter le produit des recettes fiscales des collectivités.

● **Contre** : un troisième aéroport à proximité de la région parisienne est symbolique d'une conception centralisatrice du territoire. Pourquoi ne pas développer les plates-formes implantées en région, comme Lyon-Saint-Exupéry, ce qui coûterait beaucoup moins cher et répondrait aussi aux besoins des grandes métropoles ?

***M. S.***

**Restitution des biens juifs aux Pays-Bas**

Vous, ou votre père, votre mère, votre mari ou votre femme avez survécu à la Seconde Guerre mondiale, avez habité pendant une partie de la guerre aux Pays-Bas et vous, ou votre père ou votre mère êtes d'origine juive?
Si c'est le cas, vous avez peut-être droit à une indemnité du Maror Desk Netherlands.

Prenez contact avec nous le plus rapidement possible!
Si vous avez déjà fait une demande, vous n'avez pas à la refaire.

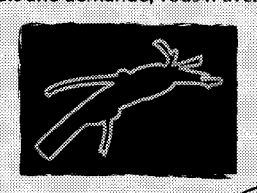

maror

Maror Desk Netherlands,
P.O. Box 19008, 2500 CA The Hague, Pays-Bas
Téléphone +800 62767 123 (numéro d'appel gratuit) ou +31 70 3382 344;
fax +31 70 3382 456 **www.maror.nl**

CALVITIE

Le choix de la compétence.

**Sécurité physique :**
Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, cotée en bourse.
**Sécurité esthétique :**
toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux, entre des mains spécialisées.
Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité.
Résultat rapide, efficace.
Conseil et documentation au
01 53 77 26 00
Clinique d'esthétique
du Rond-Point
des Champs-Elysées
61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

ENQUÊTE

# Le Coran en question

**Pour les musulmans, le Coran est la parole « incréée » de Dieu, une révélation dictée en direct dans un arabe « inimitable ». Mais des découvertes récentes remettent en cause ce dogme : le texte aurait connu des évolutions dans le temps, ce qui implique une lecture historique, jugée sacrilège par l'islam fondamentaliste**

SANAA, capitale du Yémen, abrite en ses murs l'un des plus anciens monuments de l'islam : Jama'a al-kabir, la grande mosquée. En 1972, au cours de travaux de restauration, des ouvriers trouvent dans les combles une sorte de cachette, ce qu'on appelle une « tombe de papiers ». La tradition juive connaît bien cette pratique qui consiste à « ensevelir » dans une *guenizah* des textes religieux dont on n'a plus l'usage, mais qu'on ne peut détruire en raison de leur caractère sacré. La « tombe » de Sanaa renferme un amas de vieux parchemins, rongés par le temps et les rats.

Le président des Antiquités yéménites parvient à convaincre un universitaire allemand, le Dr Gerd-Rüdiger Puin, de s'y intéresser. Celui-ci découvre qu'il est en présence de manuscrits arabes du Coran parmi les plus anciens connus. Il obtient le droit d'en tirer des microfilms, malgré les réticences de ses hôtes. Car, entre-temps, les autorités du Yémen ont mesuré l'importance de la découverte. Et ne souhaitent pas que le contenu des manuscrits soit révélé au grand public. Le Dr Puin soupçonne les Yéménites d'avoir volontairement exposé à la lumière ses microfilms, pour les rendre inutilisables. Les pellicules sont voilées, mais encore lisibles.

Quelle inavouable vérité renferment donc les manuscrits de Sanaa ? Pour le Dr Puin, ils constituent la preuve que le texte coranique a connu des *« évolutions »*. Bref, qu'il a une histoire. Et cette hypothèse n'est tout simplement pas admissible pour l'islam sunnite. Aux yeux des musulmans, le Coran que nous connaissons aujourd'hui est la parole *« incréée »* de Dieu. Il est rédigé en *« arabe pur »* et son style est *« inimitable »*. Dans le langage de l'Arabie des tribus, la révélation se dit *al-tanzil*, « la descente » : c'est le même mot que les nomades emploient pour désigner l'averse brutale, qui fait reverdir la terre en quelques heures. Le Coran est en quelque sorte le « Verbe de Dieu » descendu sur la Terre. Au point que l'*Encyclopédie de l'islam* (Brill) peut avancer cette comparaison : *« L'équivalent le plus proche dans la foi chrétienne du rôle joué par le Coran dans la foi musulmane n'est pas la Bible, mais le Christ. »*

Dans son bureau de l'université de Sarrebruck, Gerd Puin compare patiemment le fac-similé des manuscrits yéménites avec un exemplaire de la version officielle du Coran, acheté au Caire. Le livre saint, tel qu'il se présente dans l'édition de référence, n'est accompagné d'aucune variante. Le texte est entouré d'un cadre enluminé qui indique clairement son statut privilégié. Au contraire, les feuillets de Sanaa sont couverts d'une écriture rudimentaire et sans fioritures. *« Il s'agit,* explique le Dr Puin, *d'un Coran de style hedjazien, qui correspond à la graphie en vigueur à la fin du VIIe siècle dans le Hedjaz, la région de La Mecque et de Médine. »* Le manuscrit daterait de 680 environ, sous la dynastie des Omeyyades de Damas (661 à 750).

L'écriture hedjazienne est dite « défective ». Elle ignore la notation des voyelles brèves, qui n'apparaîtra que bien plus tard. Mais surtout, elle ne comporte pas de signes diacritiques : ces points situés au-dessus ou au-dessous des lettres, qui permettent de différencier par exemple le « b », le « n », le « y » et le « t ». Ce qui signifie que le manuscrit présuppose une tradition orale qui permette de le déchiffrer. Souvent aussi, la voyelle longue *alif* fait défaut. *« Ainsi, le mot* ql *sans alif peut se traduire par "dis !" ou "il disait" »*, précise le Dr Puin.

En comparant les manuscrits avec la vulgate du Caire, l'universitaire allemand relève une dizaine de variantes par page, mais qui ne sont *« pas significatives »*. La découverte qui l'enthousiasme le plus est un palimpseste : un manuscrit sous l'écriture duquel apparaît nettement un autre texte, effacé par lavage. *« Ce texte est également un passage du Coran, écrit dans le même style archaïque. Il est malheureusement impossible de le déchiffrer. Sans doute s'agit-il du plus ancien texte coranique connu. Pourquoi l'a-t-on "lavé" ? Peut-être simplement parce que son contenu n'était plus admissible... »*

Face à l'hypothèse soulevée par Puin, que dit la tradition islamique, la Sunna, qui rassemble les faits et dires attribués au Prophète (les *hadith*) ? Vers 610, Muhammad ibn'Abdallah (Mahomet), un orphelin de la tribu des Qouraychites, reçoit la visite d'un mystérieux messager, tandis qu'il passe la nuit dans une grotte du mont Hira, près de La Mecque. L'apparition surnaturelle, qui affirme être l'ange Gabriel (Jibril), lui dicte ce qui deviendra la sourate 96, « Le caillot de sang » : *« Lis ! »* (ou encore *« récite »* ou *« prêche »*, selon les traductions). *« Lis ! Au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l'homme d'un caillot de sang... »* La révélation qui débute par ces mots s'étalera sur vingt-trois ans, à La Mecque, puis à Yatrib (Médine), jusqu'à la mort du Prophète en 632.

Mahomet était-il illettré ? La question a longtemps divisé les orientalistes. La plupart des musulmans le tiennent pour certain, dans une perspective apologétique : c'est pour eux la preuve que le *« prophète des illettrés »* n'a pu tirer son message d'aucun livre, mais de Dieu seul. On est sûr, en tout cas, que le Prophète n'a pas écrit lui-même le Coran. La tradition islamique nous le représente dictant les sourates, à mesure de leur révélation, à ses proches qui les gardent fidèlement en mémoire, ou à des scribes, qui écrivent sur *« des morceaux de cuir, des tessons de poterie, des nervures de palmes et des omoplates de chameau »*.

TROIS mises en forme successives (ou « collectes ») du texte coranique auraient eu lieu après la mort du prophète. Pour que le texte sacré ne s'efface pas des mémoires, le premier calife Abou Bakr (632 à 634) aurait chargé Zaïd ibn Thabit, un scribe de Mahomet, de rassembler par écrit tous les fragments de la révélation, ceux tracés sur des supports solides et ceux gravés dans la mémoire des premiers compagnons. Une deuxième collecte aurait eu lieu sous le calife Othman (644 à 656). Frappé par les divergences dans la récitation du Coran, celui-ci aurait décidé de fixer une fois pour toutes une vulgate officielle, à partir des *« feuilles »* d'Abou Bakr. Puis il aurait donné l'ordre iconoclaste de brûler ou de détruire tous les manuscrits et matériaux antérieurs. Une dernière mise en forme aurait été effectuée par al-Hajjaj, gouverneur d'Irak sous le règne du calife omeyyade Abd-al-Malik (685 à 705). Elle aurait consisté en une homogénéisation de l'orthographe.

Toutes ces données transmises par la tradition ont été acceptées, à quelques réserves près, par des orientalistes comme Régis Blachère. Aujourd'hui, les spécialistes non musulmans qui travaillent sur le Coran sont beaucoup plus circonspects. Leur principal argument est qu'il n'existe aucun manuscrit antérieur à la fin du VIIe siècle, soit une cinquantaine d'années après la mort du prophète. La tradition islamique assure pourtant que le calife Othman fit réaliser des copies de sa vulgate et les expédia dans les principales villes de l'empire : à La Mecque, Bassora, Coufa et Damas. Or aucun de ces Corans « othmaniens » n'a été retrouvé. *« On n'a pas de preuves archéologiques que le Coran existait dès cette époque »*, tranche Gerd Puin, qui situe la mise en forme du Coran *« après Othman »*.

François Déroche, paléographe et professeur à l'Ecole pratique des hautes études, veut bien apporter crédit à une première mise en forme du texte coranique sous le premier calife Abou Bakr. Mais il met en doute la réalité d'une fixation définitive sous le calife Othman, pour des raisons qui tiennent à la graphie des manuscrits : *« La tradition islamique affirme que le calife a voulu fixer le texte afin d'éviter les divergences dans sa récitation. Or l'écriture hedjazienne, trop imparfaite, ne permet pas d'empêcher ces divergences. Au mieux, elle offre un support minimal, un texte consensuel acceptable par les différents lecteurs. »*

Jacqueline Chabbi avance, pour sa part, que le Coran a été mis par écrit sous le calife Abd-al-Malik, à Damas, à l'aube du VIIIe siècle. Cette universitaire, qui enseigne les origines de l'islam à Paris-VIII, a publié en 1997 un livre décapant, *Le Seigneur des tribus* (Noêsis). *« Avec l'empire des Omeyyades, la religion de Mahomet bascule dans un autre monde,* explique-t-elle. *Elle accompagne le développement d'un Etat dans lequel l'écriture devient prédominante. Un "Coran musulman" est ainsi mis par écrit, à partir de fragments d'oralité conservés dans les mémoires. Dans les siècles suivants, la tradition islamique couvrira d'un luxe de détails les origines de l'islam et reconstituera un passé fictif. Si nous prenons la figure de l'ange Gabriel, le messager de la révélation si présent dans la tradition postcoranique, nous constatons qu'elle est quasiment absente du Coran : elle ne fait l'objet que de trois mentions, dans des passages tardifs. »*

A la façon d'un restaurateur qui enlève les vernis d'une toile pour mettre au jour les couleurs d'origine, Jacqueline Chabbi s'est attelée à retrouver la religion de Mahomet, *« l'islam des tribus »*. *« Le Coran des tribus est un texte qui se forge dans l'adversité. Mahomet a connu le destin tragique de l'inspiré, celui qui continue seul contre tous, même lorsqu'il est banni de sa ville natale. Le livre que nous connaissons aujourd'hui a gardé la trace de ces polémiques. C'est une oralité désordonnée et foisonnante, dans laquelle la parole adverse, les insultes et les objections sont conservées pour mieux les retourner et les contredire bruyamment. »*

L'historienne reproche ainsi aux traducteurs d'avoir affadi le texte coranique. Science et foi appartiennent à deux registres différents, précise-t-elle : *« Les chercheurs n'ont pas à se poser la question théologique de savoir si le Coran est ou non d'essence divine. »* Malgré ces précautions, les spécialistes qui travaillent sur les textes coraniques savent bien que leurs travaux susciteront l'hostilité de beaucoup de croyants. Pourtant, une poignée de penseurs musulmans commencent à poser les bases d'une lecture *« moderniste »* du Coran.

UN petit livre paru en 2000 commence timidement à faire son chemin : *Le Coran est-il authentique ?* (éditions Sfar). Livre impie pour les uns, ouvrage de bonne vulgarisation pour les autres. A la sulfureuse réputation du livre s'ajoutent les zones d'ombre qui entourent son auteur. Mondher Sfar, universitaire tunisien au passé marxiste, est aussi l'auteur de trois articles négationnistes, publiés au début des années 1990 dans la *Revue d'histoire révisionniste* : il s'y livre à une analyse aussi délirante que consternante du *« mythe »* des chambres à gaz. Son livre sur le Coran vaut mieux que ses élucubrations passées. Non que ses arguments soient nouveaux : il ne fait que citer certaines données de la tradition islamique, et s'appuie sur les travaux de l'école allemande des orientalistes, initiés par Theodor Nöldeke et prolongés en France par Régis Blachère. Son originalité est d'opérer une synthèse de ces données dans une perspective de croyant.

Mondher Sfar rappelle que la tradition fait état de variantes, d'omissions ou d'interpolations dans la rédaction du Coran, et cela déjà du vivant du Prophète. Ainsi, un *hadith* mentionné par le célèbre commentateur Boukhari rapporte l'anecdote suivante : *« Le Prophète, ayant entendu quelqu'un réciter le Coran à la mosquée, dit : Dieu fera miséricorde à cet homme, car il m'a rappelé tel et tel verset qui m'ont échappé dans telle et telle sourate. »* Une autre fois, c'est un compagnon du Prophète, le futur calife Umar, qui se flatte d'avoir été à l'origine d'une révélation : *« J'ai dit : ô apôtre d'Allah, des gens bien et des gens moins bien fréquentent tes femmes. Si tu leur ordonnais de se voiler ? Alors, le verset du voile est descendu. »*

L'auteur insiste sur le rôle des scribes qui entouraient Mahomet. Là encore, la tradition islamique leur accorde une importance prépondérante dans la mise en forme du Coran. Un personnage comme Ibn Abi-Sahr, qui finira par apostasier l'islam, se flatta même d'avoir noté *« miséricordieux »* et *« absoluteur »*, là où le prophète dictait *« sage »* et *« puissant »*. Dans l'Arabie du VIIe siècle, la notion d'authenticité littérale n'a pas le sens que nous lui donnons aujourd'hui : *« Le couple prophète/scribe est le cadre originel habituel de la pratique scripturaire orientale : chacun remplit sa fonction et le produit de leur collaboration n'en est que plus authentique. »*

Sans remettre en cause son origine divine, Sfar avance que le Coran est une copie imparfaite d'un archétype céleste, un livre (*kitab*) qui se trouve auprès de Dieu. Il en conclut que Mahomet *« n'a pas reçu la révélation selon le mode de la dictée, mais selon le mode de l'inspiration »*. L'universitaire affirme hardiment que le Coran présente *« une évolution et des variations dans le temps »* : *« Cette histoire n'a été possible que parce que la nature de la rédaction du texte qui deviendra le Coran empruntait les voies de l'élaboration, de la composition, de la stylisation et de la rectification. »* Et l'auteur de conclure en regrettant que *« la critique historique du texte coranique* [ait] *pris un retard d'un siècle et demi par rapport aux travaux qui ont exposé les textes bibliques à la lumière de l'histoire humaine »*.

« Les chercheurs n'ont pas à se poser la question théologique de savoir si le Coran est ou non d'essence divine »
**Jacqueline Chabbi, universitaire**

***Xavier Ternisien***
*Dessin Gérard Dubois*

# Un 3e aéroport ? Aberrant

*par Jean Sivardière*

EN octobre 2000, entre un discours sur l'effet de serre et la présentation d'un programme national d'économies d'énergie, le premier ministre a décidé de créer un nouvel aéroport dans le bassin parisien. La décision a été prise sans débat public préalable sur l'avenir du transport aérien et l'opportunité de l'investissement annoncé, sans recherche approfondie de solutions alternatives, sans étude d'impact territorial et écologique, sans étude économique, sans comparaison et coordination avec les politiques de nos voisins européens.

Le seul débat admis par Lionel Jospin porte sur la localisation de cet « inéluctable » aéroport. Mal préparée, conduite sans rigueur et laissant peu de place au dialogue, cette démarche tronquée se déroule de manière peu transparente. Certes le débat sur l'opportunité n'a pu être évacué entièrement, mais il a eu lieu sur des bases invérifiables, fournies par les seuls acteurs de l'aviation civile. Une confusion a été entretenue sur des points cruciaux : entre les taux de croissance des vols de proximité et à longue distance ; entre le nombre de vols autorisés par la capacité de Roissy, le nombre de passagers et le nombre de vols supportables par les riverains. Qui plus est, l'animateur du débat a pris ouvertement parti en faveur d'un nouvel aéroport.

L'implantation d'un 3e aéroport parisien présente de graves risques économiques, territoriaux et environnementaux :

– coût difficile à maîtriser (on parle de 30 à 50 milliards de francs, l'équivalent de 400 à 700 kilomètres de TGV) ;

– accentuation du déséquilibre entre la desserte internationale de Paris et celle des régions, accentuation du poids économique du bassin parisien ;

– consommation élevée d'espace, urbanisation continue entre Paris et la nouvelle plate-forme, congestion routière (la dispersion du trafic entre trois aéroports parisiens affaiblissant leur desserte ferroviaire), élargissement des zones soumises aux nuisances ;

– absence de régulation du transport aérien qui pourra croître sans contrainte, en consommant une ressource fossile dont le renchérissement est inévitable et relance de l'effet de serre.

Toutes ces questions ont été éludées. Et, malgré les efforts des promoteurs de l'aéroport, il apparaît que son utilité n'est toujours pas établie.

Or, l'explosion récente et anarchique du trafic aérien est un phénomène artificiel, stimulé par une offre abondante d'infrastructures et une tarification anachronique qui fausse la concurrence entre train et avion : le kérosène n'est pas taxé en vertu de la convention de Chicago (1950) ; les coûts externes sont très peu internalisés (nuisances locales) ou pas du tout (effet de serre).

**Il est possible d'éviter la construction d'un 3e aéroport parisien tout en réduisant les nuisances à Roissy**

D'autre part, la libéralisation du transport aérien a contribué à augmenter le nombre des vols et à diminuer l'emport. De véritables ponts aériens sont apparus entre Paris et Nice, Marseille, Toulouse. A-t-on vraiment besoin de 50 allers et retours quotidiens sur de telles liaisons ? Enfin le *hub* mis en place à Roissy par Air France provoque des embouteillages.

Lors de sa privatisation en 1998, Air France vantait Roissy, *« seul aéroport européen disposant de capacités de développement importantes »*. Depuis lors, les pistes 3 et 4 ont été construites et l'aéroport fonctionne seulement à la moitié de sa capacité. Si l'on parle aujourd'hui de saturation, c'est uniquement après la promesse imprudente faite par le ministre Jean-Claude Gayssot de limiter le trafic à 55 millions de passagers par an pour faire accepter l'extension de l'aéroport par les riverains. Ce plafonnement n'a aucun sens : le volume du bruit dépend du nombre des vols, non du nombre des passagers !

Il est pourtant possible d'éviter la construction d'un 3e aéroport parisien tout en réduisant les nuisances à Roissy. L'augmentation légitime du prix du voyage aérien peut intervenir au moins pour le trafic intérieur et rendrait le train plus attractif. On peut attribuer préférentiellement les créneaux horaires aux avions les moins bruyants et ayant l'emport le plus élevé (l'emport moyen est de 90 passagers à Paris, de 140 à Londres) ; limiter les vols de nuit ; mieux insonoriser les logements des riverains et racheter les logements les plus exposés ; reporter en province certains vols internationaux, afin de diminuer le nombre des vols de rabattement, et une partie du trafic de fret (sans oublier qu'il y a aussi des riverains en province).

Enfin et surtout – car ce sont les vols à courte distance qui consomment la majorité des créneaux horaires d'Orly et Roissy – on peut reporter sur le rail une large part des liaisons intérieures et avec les pays européens proches voisins. Le TGV, mais aussi le train de nuit et sa variante moderne, le train-hôtel, ont prouvé qu'ils pouvaient concurrencer l'avion de manière spectaculaire. Le TGV postal et le TGV-fret peuvent eux aussi absorber du trafic aérien domestique et intra-européen.

En 1997, le premier ministre nous a débarrassés du canal Rhin-Rhône, décidé avant lui sans débat, considéré par certains (et non des moindres !) comme essentiel au développement économique, et dont on se passe très bien. Devons-nous aujourd'hui, alors que les retards d'équipement sont criants dans les transports urbains et ferroviaires, nous laisser imposer un aéroport aussi ruineux et d'une utilité aussi peu démontrée que le canal, et incompatible avec un développement soutenable ? La décision définitive ne doit pas être prise à la va-vite après un débat « Canada Dry », mais reportée après la contre-expertise indépendante et approfondie demandée par nos associations : un débat réellement démocratique pourra alors s'engager.

***Jean Sivardière*** *est président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut). Il exprime le point de vue commun aux associations : Fnaut, Amis de la Terre, France nature environnement, Paysages de France, Fédération environnement d'Eure-et-Loir, Vie et paysages.*

# Houellebecq, aspects de la France

***Suite de la première page***

Tout est désormais sur le même plan ; l'élitisme, tant brocardé par la gauche, est mort ; classicisme et kitsch s'épousent.

Ce qui était marginal a pris la place de l'institution. *Voici* (où officie Beigbeder) est un baromètre critique aussi fiable dans le domaine littéraire que *Le Monde* ou le prix Goncourt.

La notion d'avant-garde, si on la définit comme la pointe minoritaire de la modernité artistique, est désormais caduque. Que l'auteur le plus moderne et le plus représentatif de cette évolution aujourd'hui dans ce pays – la première star littéraire – ne connaisse, de son propre aveu, rien, ou très peu, à la littérature du XXe siècle, qu'il se désintéresse aussi radicalement de l'histoire, et que sa référence philosophique majeure soit, pour citer Philippe Sollers, un type *« aussi dépassé et grotesque qu'Auguste Comte »* ne doit rien au hasard. De « Loft Story » à *Plateforme,* l'avant-garde aujourd'hui, c'est la culture de masse – avec, nul n'échappe à l'histoire, son corollaire de pétainisme doucereux et d'amnésie roublarde.

Dans les années 1990, deux tendances concurrentes très nettes ont reflété les deux pôles du phénomène. D'un côté, l'irruption dans le champ de la littérature de publicitaires aux prétentions académiques (généralement issus, comme il se doit, de classes sociales aisées) ; de l'autre, l'arrivée d'une brochette d'auteurs que l'on pourrait dire consommateurs – issus, eux, des classes moyennes et petites-bourgeoises.

Chacun des deux camps a, ou a eu, son journal porte-parole (*Technikart* pour les premiers, *Les Inrockuptibles* pour les seconds), chacun son style (sourire obligatoire des néo-hussards contre dolorisme hystérique culpabilisant). Mais, pour eux tous, la référence reste le succès médiatique (alimenté à la dénonciation du spectacle).

Sociologiquement issu de la tendance *« douloureux pénibles »*, Michel Houellebecq n'en a pas moins été très vite adulé par l'autre camp (celui des hussards décontractés), avant de l'être aujourd'hui par tout le monde ou presque. On peut risquer une explication : romanesque ou poétique, son œuvre est jusqu'à présent la seule à faire de cette évolution même le sujet de ses livres ; la seule à s'inscrire dans le paysage mental et sociologique de la France contemporaine majoritaire, dont il exprime la mentalité mieux que quiconque – et dont l'implacable pouvoir de description fait toute la force de ses livres.

Aussi universel que se veuille un écrivain, en effet, il n'écrit jamais que depuis ce qu'il a de plus spécifique. Dans le cas de Houellebecq, la spécificité, ce sont ces classes moyennes déracinées, sans culture et frustrées depuis des décennies d'avoir vu l'Histoire leur passer sous le nez – ces classes cœur de cible, justement, de la culture de masse. Ni immigrés, ni juifs, ni résistants, ni révolutionnaires, ni fascistes, qu'aura été le XXe siècle pour elles ? Un spectacle lointain et – les médias aidant – paradoxalement enviable. Leurs familles ont vécu l'Occupation à peu près comme Houellebecq affirme qu'il le ferait à l'occasion, c'est-à-dire avec une sorte de bonne volonté placide et molle *(« J'aurais sans doute été un collaborateur qui essaie de sauver des juifs »*, dit-il dans *Lire).*

**De « Loft Story » à « Plateforme », l'avant-garde, aujourd'hui, c'est la culture de masse – avec, nul n'échappe à l'Histoire, son corollaire de pétainisme doucereux et d'amnésie roublarde**

Les années 1950, avec la reconstruction, sont le seul moment, peut-être, où ces classes moyennes ont pu avoir le sentiment de participer à quelque chose (et ce n'est pas un hasard si Houellebecq en garde une telle nostalgie) : là, brièvement, dans cette épouvantable décennie de conformisme et d'ennui, une petite-bourgeoisie issue du prolétariat a pu croire en son épiphanie citoyenne. Hélas, la seule guerre qu'elle eut alors, celle d'Algérie, n'a pas eu de nom. Hélas encore, tout de suite après, l'exode rural, le développement anarchique des banlieues, l'américanisation, mai 1968, l'immigration, l'irruption de nouveaux médias, puis la crise, sont venus bouleverser le précaire équilibre du pavillon de banlieue en construction.

Rien n'est-il stable ? Pourquoi l'ordre, le progrès ressemblent-ils à des mirages ? Pourquoi ce que l'on vend comme une réussite ressemble-t-il tant à une défaite ? Mythifiées dans (et mystifiées par) le souvenir d'une classe ouvrière dont elles étaient issues, les classes moyennes ont un temps chargé François Mitterrand de répondre à cela. De *« force tranquille »* en SOS-Racisme, d'éden en utopie multiculturelle, un tour de passe-passe, et hop, les frustrations disparaissaient...

Sauf qu'elles ne disparaissent pas. C'est le constat empoisonné que dresse, de livre en livre, Michel Houellebecq. Au prix, certes, de torsions historiques sérieuses – mais l'Histoire n'est pas son fort –, il fait sauter les chapes de plomb successives posées depuis soixante ans sur la fameuse *« majorité silencieuse »* avec la lourdeur d'un coffre de béton sur le cœur d'une centrale nucléaire.

De ce point de vue, réduire la fête médiatique dont il bénéficie aujourd'hui à une opération publicitaire, c'est se condamner à ne rien comprendre, ni à l'auteur ni aux médias qui l'encensent. Car ceux-ci, en vérité, courent derrière la star, et non l'inverse, et ils courent en poussant un immense soupir de soulagement : enfin quelqu'un parle comme nous.

Non, la plupart des Français ne sont pas les antiracistes généreux, de gauche et cultivés que l'on nous vend. La plupart des Français sont racistes, mesquins, politiquement nihilistes et parfaitement incultes quant à ce qui se passe au-delà des frontières de leur confort, comme, d'ailleurs, n'importe laquelle des petites-bourgeoisies où que ce soit dans le monde. Michel Houellebecq ajoute parfois, certes, quand il est en forme, que c'est très bien ainsi. Et, certes également, l'absence de perspective critique est sans doute indispensable au succès de masse.

Toute l'ambiguïté de l'auteur de *Plateforme* est dans ce mélange, mais après tout, pourquoi pas ? Un écrivain qui ne serait pas intoxiqué par le monde qu'il décrit aurait-il le moindre intérêt ? Houellebecq est-il un grand écrivain, ou, plus modestement, le symptôme de notre époque ? L'avenir le dira. Mais la pire des erreurs, en tout cas, serait de le rendre plus politiquement correct qu'il ne l'est en réalité. Voir dans son livre, sous prétexte de littérature, une *« dénonciation du néocolonialisme »*, comme le tente son éditeur, ou dans ses propos de simples *« provocations »* alcoolisées, c'est refuser de le lire, l'infantiliser, le rendre acceptable d'une manière ou d'une autre.

Acceptable, comme tout écrivain de valeur, Houellebecq ne l'est pas. Son encre est trempée dans le cyanure, sa littérature est dangereuse, parce qu'elle dit le pays dans lequel nous vivons. On peut regretter que le pays soit celui-là, on peut regretter d'y vivre, on peut estimer qu'il mérite mieux et lutter pour l'améliorer, mais on ne saurait reprocher à l'écrivain l'honnêteté avec laquelle il dissèque et prend part à notre enfer.

Le silence académique, généralement de droite, les théories généreuses, généralement de gauche, ont fait leur temps. L'époque tend à redevenir sauvage, pour le meilleur et, visiblement, surtout pour le pire. Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est que d'autres écrivains, issus d'horizons différents, ou porteurs d'une autre vision, soient à même de produire, avec aussi peu d'égards, des livres d'une telle force.

***Marc Weitzmann***

## AU COURRIER DU « MONDE »

### FERROUTAGE

Permettez-moi de rappeler que, dans les années 1960, Alfred Sauvy avait plaidé pour le rail sans être entendu.

Pour des raisons idéologiques et électorales, ni la droite ni la gauche n'ont voulu prendre conscience de l'urgence du ferroutage, dont les structures auraient dû être mise en place parallèlement à celles du TGV.

D'une part on n'a pas osé proposer des réformes qui auraient renforcé le rail en associant amélioration des salaires et recul de l'âge de la retraite ; d'autre part on a cédé aux exigences des pétroliers et des transporteurs routiers.

Dans une Europe qui cherche un nouveau souffle, n'est-il pas souhaitable de substituer la complémentarité à la concurrence entre service public ferroviaire et transport privé routier pour l'avenir de l'environnement ?

**Jean Duporté**
**Bègles (Gironde)**

### QUESTION D'ÉCHECS

J'ai en main *Le Monde* daté du 28 août. J'y trouve une page sur la déconfiture de l'Olympique de Marseille, avec une photo en couleurs du couple Tapie-Dubiton et des citations de leurs échanges verbaux en langage de voyous. Ce même jour, deux lignes sont consacrées au championnat de France d'échecs et à la troisième victoire consécutive du jeune Etienne Bacrot.

Un garçon de dix-huit ans qui remporte une épreuve sportive difficile par ses seules qualités intellectuelles et morales est-il moins digne d'intérêt, à vos yeux, qu'un aventurier du ballon rond, acheteur éhonté de match ?

**Pierre Tabart**
**Douai (Nord)**

# Une saga : M. Jospin et la taxe de M. Tobin

**DE PRIME ABORD,** on pourrait être enclin à ne pas attacher trop d'importance aux volte-face successives que Lionel Jospin a effectuées vis-à-vis de la fameuse taxe Tobin, qui sert fréquemment de porte-étendard aux militants antimondialisation. Car les périodes électorales sont propices aux retournements de ce type, et on ne saurait faire grief au premier ministre de lancer quelques œillades appuyées à une aile de son camp, la gauche de la gauche, qui aura sans doute quelques raisons de ne pas applaudir sa candidature. A quelques encablures de l'élection présidentielle, pourquoi lui reprocher cette habileté ? Au registre de l'inconstance, Jacques Chirac a souvent fait mieux. Le chef de l'Etat serait malvenu de reprocher à son rival ce changement de pied.

Mais tout de même !... A y regarder d'un peu plus près, on ne peut s'empêcher de penser que cela est malgré tout – pardon pour l'expression – un petit peu fort de café. Qu'on se souvienne, en effet, des péripéties, déjà passablement compliquées, qu'a connues le débat, à gauche, sur ce projet de taxation des mouvements de capitaux. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le premier ministre avait donné le sentiment d'avoir déjà très longuement réfléchi à la question.

### MARCHÉS CONTRE DÉMOCRATIE

Affirmant sa *« volonté d'agir pour la remise en ordre du système monétaire international* [et] *la création d'un fonds de stabilisation des changes abondé par la taxation des mouvements de capitaux »*, c'est lui, le premier, le 14 avril 1995, en pleine campagne présidentielle, qui avait exhumé cette proposition de taxe Tobin. Pourquoi cette idée lui est-elle venue ? Il n'est guère difficile d'en expliquer la genèse. Très critique à l'encontre des dérives libérales auxquelles ont cédé ses camarades socialistes lors du septennat de François Mitterrand, le candidat Jospin ancre alors nettement à gauche sa campagne. Quoi de mieux que la taxe Tobin pour révéler son ambition ?

Sous les effets conjugués de la mondialisation, de la libération définitive des mouvements de capitaux et de la déréglementation boursière du milieu des années 1980 – dont, en France, les socialistes ont été les principaux artisans –, les marchés financiers ont conquis une force considérable. Dans la proposition de Lionel Jospin d'instaurer une taxation des mouvements de capitaux, il y a donc une arrière-pensée implicite : la déréglementation a été trop loin. La « planète finance » est devenue folle et menace de contrecarrer la puissance souveraine des Etats, notamment dans la détermination de leur politique monétaire. Les marchés contre la démocratie : voilà donc, en résumé, le cheval de bataille qu'enfourche Lionel Jospin, qui pour ce faire exhume la vieille proposition de l'économiste américain James Tobin, qui a, le premier, dans les années 1970, imaginé qu'un impôt, même modeste, sur les mouvements de capitaux freinerait leur mobilité et empêcherait l'éclosion de bulles spéculatives, régulièrement suivies par des krachs et autant de crises sociales.

En 1995, cette proposition de taxe Tobin prend donc, dans la campagne jospinienne, valeur de symbole : comme en attestent aussi de nombreux autres volets du programme socialiste, elle révèle que la gauche veut changer l'orientation de la politique économique. Celle suivie par la droite, mais aussi celle suivie par les socialistes jusqu'en 1993. En 1997, quand la gauche remporte les élections législatives, il semble donc acquis qu'une nouvelle politique va être mise en œuvre, tournant le dos à l'orthodoxie libérale à laquelle Pierre Bérégovoy, en d'autres temps, avait cédé. Pendant la campagne des législatives, Lionel Jospin n'a-t-il pas recommandé pêle-mêle de ne pas ouvrir le capital de France Télécom, de baisser la TVA – mais surtout pas l'impôt sur le revenu –, de baisser les déficits, mais seulement *« en tendance »*, et surtout sans se sentir engagé par le pacte de stabilité européen – du *« super-Maastricht »*, selon une formule jospinienne désormais célèbre.

On sait pourtant ce qu'il en advint. Progressivement, Lionel Jospin a changé de politique économique. Ouvrant un jour le capital de France Télécom, annonçant le lendemain une baisse de l'impôt sur le revenu, y compris du taux supérieur, avec en arrière-fond une politique budgétaire qui cherche à respecter peu ou prou les exigences du traité d'Amsterdam, le premier ministre a perdu sa spécificité. Faisant entendre hier une petite musique hétérodoxe, il s'est rallié à l'orthodoxie ambiante – les 35 heures mises à part, sans doute.

Dans ce contexte, la fameuse taxe Tobin est très logiquement tombée aux oubliettes. C'est Dominique Strauss-Kahn, à l'époque ministre des finances, qui a sonné le premier la charge, faisant figurer dans un document budgétaire de Bercy une étude officielle critiquant très fermement la taxe Tobin. Puis, en octobre 1998, le Conseil d'analyse économique, dans un nouveau rapport, sous la signature d'Olivier Davanne, enterre à son tour la fameuse taxe. *Exit* donc Tobin et son impôt : on est invité à comprendre que le premier ministre a définitivement changé de doctrine.

Et puis voilà que sur TF 1, le 28 août, Lionel Jospin, qui va bientôt engager sa seconde campagne présidentielle, fait de nouveau volte-face et se prend à se souvenir que la taxe Tobin, c'est lui qui l'a remise d'actualité, sept ans plus tôt. Du coup, on est pris par le tournis. Et on se prend à penser que la ficelle est un peu grosse. Les mille et un arguments avancés par les deux rapports officiels pour démontrer l'ineptie de la taxe Tobin n'ont-ils plus de fondement ? Sans se soucier de la question, le premier ministre fait ce jour-là une nouvelle contorsion, proclamant qu'il est *« en sensibilité proche »* avec la taxe Tobin.

### PANNE DE DOCTRINE

Un jour pour, le lendemain contre, le surlendemain encore pour... On observera, bien sûr, que pour un premier ministre revendiquant la sincérité et la transparence cette politique en zigzag, au rythme des échéances électorales, n'est pas très glorieuse. Mais il y a pour la gauche plus préoccupant que cela. Car on comprend, malgré tout, la logique des premières tergiversations jospiniennes. Quand, en 1995, Lionel Jospin prend fait et cause pour la taxe Tobin, il y a une cohérence à ce choix : tout le reste de sa plateforme est en harmonie avec cette suggestion fiscale. De même on peut reprocher, en 1998, au premier ministre d'abandonner la taxe Tobin et de ne pas honorer une promesse de campagne. Mais, là encore, ce choix est cohérent : infléchissant progressivement sa politique économique, Lionel Jospin abandonne un impôt qui n'est plus en phase avec l'action qu'il conduit.

Mais, cette fois, pourquoi ce nouveau coup de chapeau donné par Lionel Jospin à la taxe Tobin ? On pourrait, à la limite, le comprendre si la proposition avait valeur de symbole pour la politique économique et sociale que le PS entend défendre durant la campagne présidentielle qui s'ouvre. Mais on sait que ce n'est pas le cas. C'est même la singularité de la position dans laquelle la gauche se trouve actuellement : si en 1995, puis en 1997, elle a abordé les campagnes électorales avec des propositions programmatiques cohérentes, ce qui frappe aujourd'hui, c'est d'abord la panne de doctrine dans laquelle les socialistes se débattent. Quels seront les contours de la « nouvelle France » que Lionel Jospin appelle de ses vœux ? On connaît aujourd'hui le slogan, mais on ne sait pas ce qu'il recouvre. A La Rochelle, lors des journées parlementaires socialistes, le premier ministre n'en a presque pas soufflé mot. Et c'est pour cela que ce nouveau rebondissement autour de la taxe Tobin est malgré tout révélateur : faute d'idée franchement nouvelle pour la campagne qui s'ouvre, les socialistes en sont réduits à ressortir de leurs cartons de vieux projets abandonnés. Ce n'est pas de très bon augure.

*Laurent Mauduit*

► www.lemonde.fr/genes

## Hyperespace *par Julio*

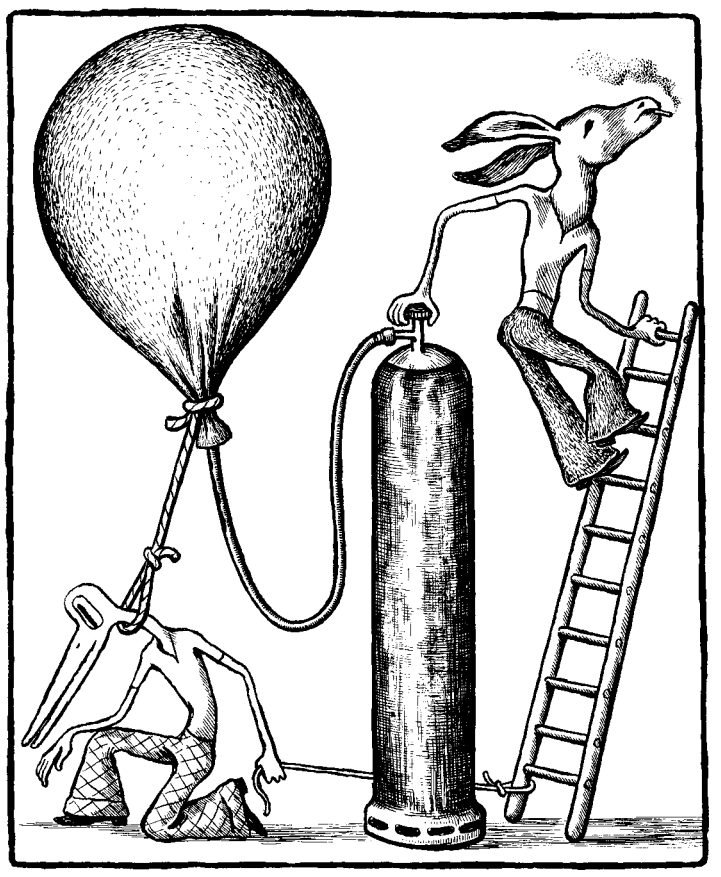

fig. 73 - Hautes pressions et basses tensions

# En Israël, la dialectique de la paix et de l'économie

**SANDRA ET YAËL** fréquentent beaucoup la plage de Tel-Aviv ces derniers temps. Leurs copains aussi. Ils ne sont pas en vacances, mais au chômage, et en cette fin du mois d'août les offres d'emplois se font plus rares que jamais. Sandra, par exemple, est sans travail depuis le 4 mai et elle arrive à la fin de ses quatre mois d'allocation-chômage. *« Je suis complètement déprimée »*, dit-elle, alors qu'elle vient d'envoyer une série de curriculum vitae à des sociétés de publicité. *« Si après cette série de lettres je ne trouve pas un boulot, je serai obligée de chercher dans un secteur qui n'est pas le mien »*, confie-t-elle. Sandra, 28 ans, résidant à Tel-Aviv, a une maîtrise de gestion, option marketing, qu'elle a passée à la Sorbonne et parle quatre langues (hébreu, français, anglais, espagnol). Depuis son licenciement, elle a passé de nombreux entretiens. A plusieurs reprises, elle a cru qu'elle allait être embauchée, mais finalement un autre candidat lui a été préféré, soit qu'il était plus expérimenté, soit qu'il l'était moins, ce qui permettait de lui offrir un salaire plus bas, ou alors il bénéficiait d'une *« protectzia »*, autrement dit d'un « piston ». *« Aujourd'hui, la conjoncture économique est tellement mauvaise que les compétences professionnelles ne suffisent plus et les entreprises en profitent »*, explique-t-elle.

Il y a beaucoup de demandes et peu d'offres. Les entreprises de high-tech, fleuron de l'économie israélienne, ont licencié à tour de bras depuis le début de l'année. Tech Data, la société informatique où Sandra était chef de produit marketing, a débauché plus de la moitié de son personnel en quelques mois.

A l'origine de cette crise, deux phénomènes cumulés : d'abord, la récession de l'économie américaine et la chute du Nasdaq ; ensuite, le conflit israélo-palestinien, qui a entraîné la chute des investissements étrangers, lesquels jouent un rôle majeur dans l'économie israélienne. D'après un rapport réalisé par une société privée israélienne, les compagnies high-tech auraient perdu entre 30 % et 70 % de leur valeur depuis le début de l'année à cause de la baisse du Nasdaq. Les salaires du secteur auraient chuté de 20 % à 25 % et 30 % des 2 500 start-up israéliennes devraient disparaître d'ici à la fin de l'année.

### MOINS DE TOURISTES

Le tourisme, un autre secteur particulièrement éprouvé ces derniers mois, a quant à lui surtout souffert de la situation politique. La compagnie d'aviation El Al a perdu 83 milliards de dollars au cours du premier semestre, soit 18 % de plus que ses pires prévisions. En juillet, le pays a enregistré une baisse de 56 % du nombre de touristes, comparé à l'an 2000. A Jérusalem, de grands hôtels ont dû fermer la moitié de leurs chambres, et à Nazareth, qui vivait du tourisme, il n'y a plus un seul hôtel ouvert.Tous les indices économiques publiés en cascade depuis une dizaine de jours traduisent la détérioration de l'économie israélienne. D'abord, les investissements étrangers n'ont cessé de baisser depuis octobre 2000, les chiffres sont même de plus en plus alarmants. Au deuxième trimestre 2001, ces investissements représentaient une somme de 1,315 milliard de dollars, soit le niveau le plus bas enregistré au cours de ces trois dernières années.

Ensuite, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 3,7 % en juillet – un record historique en Israël –, alors que la hausse moyenne mensuelle était de 0,6 % depuis le début de l'année. Le taux de chômage représente 8,6 % de la population active et pourrait, d'après certaines estimations, atteindre 10 % à la fin de l'année. Pour réduire le chômage, certains suggèrent, comme ailleurs, de renvoyer les travailleurs immigrés (non palestiniens). Leur nombre, estimé à 200 000, y compris les clandestins, correspond peu ou prou au nombre de demandeurs d'emploi.

Mais, d'après certaines études, les chômeurs d'aujourd'hui sont plus jeunes et plus diplômés qu'ils ne l'étaient par le passé et probablement peu enclins à remplacer la main-d'œuvre immigrée sous-payée. Ceux-là, soulignait récemment un éditorialiste, *« ne feront pas de manifestation en brûlant des pneus sur la chaussée, ils partiront chercher du travail à l'étranger »*. En l'occurrence, ils partent déjà.

Enfin, le produit intérieur brut a baissé de 0,6 % au premier semestre, comparé à celui du deuxième semestre 2000, et l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,4 % en juillet, soit deux fois plus que prévu. Cette augmentation est avant tout liée à la hausse du prix de l'immobilier, en raison de la dépréciation du shekel par rapport au dollar. La consommation, elle, est plutôt en baisse ; les centres commerciaux, les restaurants et les cafés sont sensiblement moins fréquentés en raison des risques d'attentats.

Quant aux prévisions, elles ne sont pas bonnes. David Klein, gouverneur de la Banque d'Israël, a conseillé au gouvernement de construire le budget 2002 sur la base d'une croissance économique de 2 %, ce qui correspond en réalité à une croissance négative, compte tenu de la croissance démographique du pays. Pour tenter de redresser la situation, le gouvernement a décidé d'augmenter le déficit du budget 2002. Celui-ci représenterait 2,4 % du PIB, au lieu de 1,5 %, selon les prévisions initiales. Les dépenses publiques s'élèveront à 13,5 milliards de shekels (3,5 milliards d'euros) et permettront notamment le développement des infrastructures. Ce choix est critiqué par certains, qui le considèrent comme préjudiciable à la position financière d'Israël sur les marchés internationaux et fait du pays un des plus mauvais élèves de l'OCDE en matière de contrôle des dépenses publiques.

*Catherine Dupeyron*

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Le Monde
21 *bis,* RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Agrandir Roissy ?

**LA stratégie permanente *« d'équilibre »* que veut conduire Lionel Jospin arrive, par moments, à des impasses. Nous y sommes probablement, dans le « débat » concernant le troisième aéroport, dit « parisien ». Au terme d'un long processus de « concertation », une liste de huit sites a été déposée sur le bureau du premier ministre, mercredi 5 septembre. M. Jospin doit choisir avant la fin de l'année.**

**Il y a cinquante ans, Orly était à la campagne. L'Etat imprévoyant a laissé s'urbaniser la région. Et les riverains se sont plaints des avions. Roissy-Charles-de-Gaulle a été construit au milieu des champs, il y a trente ans. L'Etat a laissé croître les villes autour sans calculer à long terme les couloirs aériens. Aujourd'hui, les habitants se liguent contre les nuisances. Il faut recommencer. Il faut choisir un troisième site à la campagne...**

**Roissy accueille 50 millions de voyageurs environ par an. Même si les experts peuvent se tromper, le gouvernement prend en compte leurs prévisions d'un doublement du trafic dans les vingt ans. Jean-Claude Gayssot, ministre des transport, a avalisé en 1997 la construction de deux pistes nouvelles à Charles-de-Gaulle, mais s'est engagé auprès des associations de riverains à limiter sa capacité à 55 millions de passagers par an, même si, techniquement, l'aéroport pourrait aller à 80 millions.**

**Il faut donc trouver un nouveau site de 30 millions de voyageurs dans un premier temps puis de 50 millions dans un second. Jean-Claude Gayssot et Dominique Voynet avaient indiqué qu'ils préféraient développer les aéroports existants de Lyon, Lille et Nantes dans un souci de décentralisation. Mais ces villes ont renoncé à affronter leurs associations de riverains. Air France privilégie un accroissement de Charles-de-Gaulle. Toutes les compagnies mondiales ont besoin d'une grande plate-forme centrale (appelée *hub)* vers laquelle elles concentrent leurs passagers. La compagnie nationale a souffert de s'être trop tardivement organisée autour du hub de Roissy. Si elle doit renoncer à un site unique, elle préférerait, à tout prendre, un deuxième pôle proche de Roissy et relié par navette ferroviaire rapide, situé donc vers le nord de Paris.**

**Une décentralisation à Lyon était un objectif légitime, mais le refus de cette ville l'écarte. Faut-il alors choisir entre les solutions qu'on nous présente et qui sont toutes médiocres : elles handicapent Air France, sont très loin de Paris pour les passagers et provoquent déjà la colère des futurs éventuels riverains ? La question de l'opportunité même de cette nouvelle plate-forme refait surface dans ce cadre. Le transport aérien est une activité essentielle et « structurante » qui interdit un choix médiocre. Dans l'immédiat, mieux vaut s'en tenir à l'économie et au plus rationnel : faire croître Roissy quitte à prendre en charge les problèmes des riverains. Et arrêter enfin les urbanisations autour des grands équipements publics de transport.**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# Talal Ier roi de Jordanie

**LE PRINCE TALAL,** fils aîné du défunt roi Abdallah, vient d'être proclamé roi de Jordanie. Le traitement qu'il subissait en Suisse en raison de sa neurasthénie aiguë a été considérablement abrégé. A en croire les dépêches, c'est donc un prince sain de corps et d'esprit qui est arrivé ce matin à Amman pour y recevoir la couronne hachémite.

Depuis l'assassinat d'Abdallah l'opinion arabe n'avait cessé d'exiger le retour de Talal, conformément à la loi de succession prévue par la Constitution jordanienne. Du Caire à Damas, la presse en général soutenait que le prince héritier jouissait d'une parfaite santé et que les Anglais le tenaient enfermé dans un asile uniquement en raison de ses sentiments anti-britanniques.

Quoi qu'il en soit, Londres s'est maintenant rallié à une expérience Talal. Celui-ci certes a maintes fois manifesté une hostilité ouverte envers la Grande-Bretagne. Ni plus ni moins d'ailleurs que d'autres leaders arabes ou proche-orientaux, ce qui n'empêche pas ces derniers, sur les questions essentielles, de se prêter à l'occasion au jeu britannique.

Jusqu'ici la Jordanie n'existait que par l'importance de sa légion arabe, et cette dernière, commandée par Glubb pacha, encadrée par des Britanniques, ne vit que des subsides que lui alloue la trésorerie anglaise. Il est donc à prévoir que, comme son père, Talal continuera, bon gré mal gré, la politique d'alliance avec Londres. A moins que, gagnée à son tour par la contagion d'anglophobie qui sévit au Proche-Orient, la Jordanie ne vienne s'ajouter aux pays arabes et proche-orientaux qui souhaitent le rejet de la tutelle de Londres.

*(7 septembre 1951.)*

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Adresse Internet : http: // www.lemonde.fr
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn) ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)
*Le Monde* sur CD-ROM : 01-44–88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**TÉLÉCOMMUNICATIONS** **France Télécom est confronté à une situation financière délicate. ● SA DETTE, qui a grimpé au fur et à mesure des acquisitions réalisées par l'entreprise, est maintenant évaluée à 64,9 milliards d'euros (425,72 milliards de francs). Toutefois, les résultats opérationnels restent satisfaisants ● DES CESSIONS D'ACTIFS vont être engagées pour un montant de 13 à 17 milliards d'euros d'ici à la fin 2003. Des participations dans STMicroelectronics, Sprint et Noos vont être vendues, ainsi que des biens immobiliers et fonciers. Un tour de passe-passe est également envisagé avec Bercy pour alléger la contribution fiscale de l'entreprise. ● LA SITUATION SOCIALE de l'opérateur est de plus en plus tendue. Dans un contexte de rivalité syndicale, les mauvaises performances du plan d'actionnariat et des menaces sur les effectifs inquiètent les salariés.**

# France Télécom veut se désendetter sans brader ses participations

## Confronté à une dette colossale et à l'écroulement de son cours de Bourse, l'opérateur a mis au point un nouveau plan de cessions d'actifs, pour un montant compris entre 13 et 17 milliards d'euros, d'ici à la fin 2003. Mais il ne veut pas agir avec précipitation, dans un marché déprimé

*« C'EST la dernière fois que nous tenons notre conférence de presse dans ce bâtiment qui va bientôt être cédé »*, a affirmé Jean-Louis Vinciguerra, directeur financier de France Télécom, lors de la présentation des résultats semestriels du groupe. Tout un symbole. Ce bâtiment historique de France Télécom, situé rue de Grenelle à Paris, est dans la liste des actifs mis à l'encan. Un exemple parmi d'autres des opérations de cession en cours pour tenter d'alléger le fardeau de la dette de l'opérateur.

La dette record, qui atteint désormais 64,9 milliards d'euros (425,72 milliards de francs), est un véritable boulet pour l'entreprise. Cette situation financière peu reluisante est commune à la plupart des grands opérateurs européens. Ils ont chargé la barque en période d'euphorie boursière en se portant acquéreur de concurrents pour étendre leur emprise géographique mais également de licences de téléphonie mobile du futur (UMTS) vendues à prix d'or. Que ce soit l'allemand Deutsche Telekom, le britannique British Telecom ou encore le néerlandais KPN, tous se débattent aujourd'hui pour tenter de réduire leur endettement.

### OBJECTIF IRRÉALISTE

Or la tâche s'est singulièrement compliquée alors qu'une véritable crise boursière secoue les valeurs de télécommunications. Rien ne semble arrêter la chute inexorable des cours de Bourse. Mercredi 5 septembre, l'action T de Deutsche Telekom a atteint son niveau le plus bas depuis trois ans. En passant sous la barre des 16 euros, il se rapproche dangereusement de son cours d'introduction. Le titre France Télécom, lui aussi en net recul de 7,32 % mercredi, affiche une dégringolade de près de 65 % depuis le début de l'année. *« La Bourse a ses hauts, jusqu'à l'ivresse, nous les avons connus. Elle a ses bas, jusqu'à la lie, nous sommes en plein dedans »*, a souligné Michel Bon, le PDG de l'entreprise. Cette dégradation boursière remet en cause les plans de désendettement des opérateurs, ce qui contribue à déprimer encore le cours des actions.

France Télécom a donc dû revoir sa copie et admettre que l'objectif énoncé en mars d'une réduction de moitié de sa dette fin 2003 n'était plus réaliste. Elle a substitué à ce vœu pieux deux scénarios censés tenir compte des aléas boursiers. Dans les deux cas, elle souhaite poursuivre son programme de cessions d'actifs jugés non stratégiques. Sans précipitation toutefois, pour éviter d'être contraint à les brader. Au premier semestre, elle a déjà encaissé le produit des cessions de ses participations dans la société Sema, dans l'opérateur néerlandais KPN Orange, et dans l'opérateur de téléphonie fixe américain Sprint Fon. L'objectif maintenant est de récupérer 13 à 17 milliards d'euros d'ici à la fin 2003 d'une nouvelle vague de cessions.

Dans ce lot se trouve l'immobilier pour un montant estimé de 3 à 5 milliards d'euros, des créances commerciales supplémentaires, la participation dans le câblo-opérateur Noos et la participation dans l'opérateur de téléphonie mobile américain Sprint PCS qui devrait être cédée en 2002. Pour le reste, l'Etat, premier actionnaire de France Télécom, loin d'être insensible à sa situation, est prêt à lui apporter quelque soutien *(lire ci-dessous)*. C'est le cas dans le projet de vente de la participation de France Télécom dans le fabricant de semi-conducteurs ST Microelectronics au CEA. Mais également par le biais d'un remboursement d'impôt qui se traduit par un avoir de 1,5 milliard d'euros. D'autres pistes sont à l'étude à Bercy et la cession des parts de France Télécom dans l'opérateur de télévision par satellite TPS, ou la vente de la filiale TDF sont évoquées.

### « BONS RÉSULTATS FINANCIERS »

Les deux scénarios présentés par M. Vinciguerra divergent sur le sort des 100 millions d'actions que France Telecom détient suite à l'acquisition du britannique Orange, et qu'il envisage de remettre sur le marché. Dans l'hypothèse pessimiste, où le cours de l'action reste plombé, l'opération ne peut se faire. Si, a contrario, le cours de l'action retrouve un niveau compris entre 70 et 100 euros, l'opérateur espère récolter les 7 à 10 milliards d'euros tant espérés. *In fine*, dans cette nouvelle épure, l'endettement de France Télécom pourrait être ramené à près de 40 milliards d'euros fin 2003 si tout se passe bien, ou rester quasi inchangé dans le pire des cas. Des estimations qui tiennent compte de l'accroissement de la dette lié à la probable prise de contrôle de l'opérateur polonais TPSA.

Le groupe a, en effet, annoncé mercredi qu'il allait investir 649 millions d'euros pour accroître sa participation dans l'entreprise polonaise. Or, si les marges de TPSA intéressent au plus haut point l'entreprise française, il lui faut aussi accepter 4 milliards de dettes supplémentaires. *« Dans tous les scénarios, même les plus noirs, France Télécom assure le service de sa dette et autofinance ses investissements sans avoir à augmenter son capital ni à céder de titres Orange »*, a souligné M. Bon qui a souhaité insister sur l'autre facette de la réalité de France Télécom : *« les bons résultats financiers »*. Un chiffre d'affaires en croissance de 33 % sur les six premiers mois et un excédent brut d'exploitation en hausse de 14 %. Le PDG de France Télécom a affirmé que, si crise des télécommunications il y avait, elle ne concernait que les équipementiers. Il s'est félicité que l'activité d'opérateur ne soit pas affectée par le ralentissement : *« Tous les fondamentaux de l'entreprise sont bons »*, a-t-il plaidé. On aimerait le croire...

***Laurence Girard***

**La crise boursière secoue les opérateurs européens**

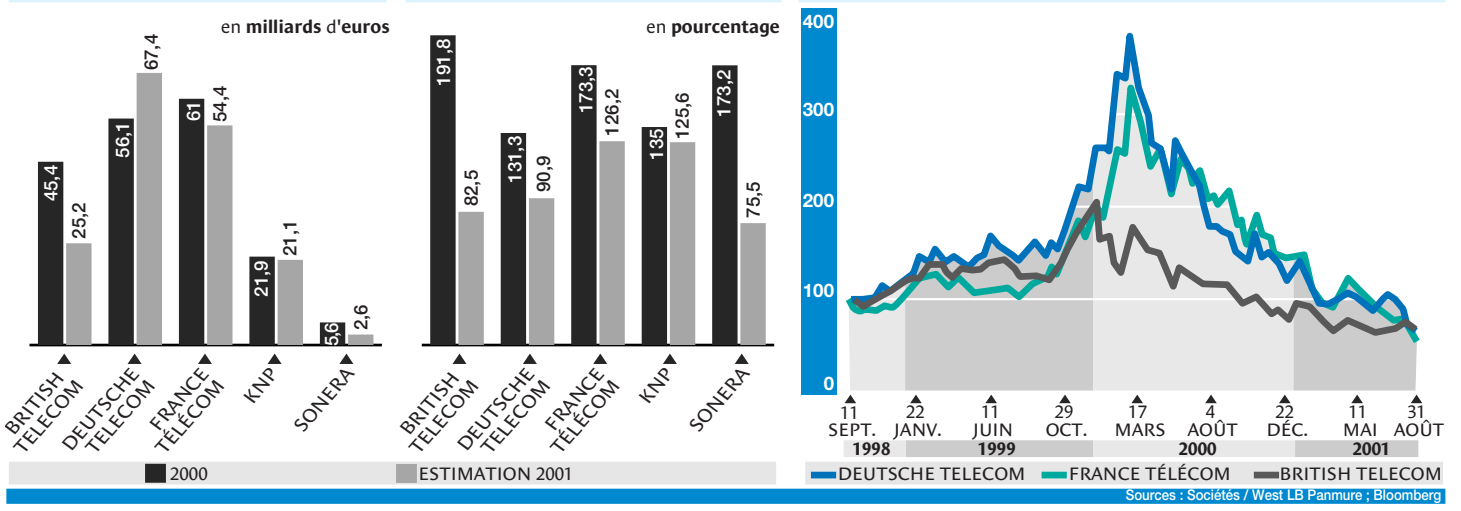


# L'inquiétude des salariés gagne du terrain

**LE SYNDICAT CFTC** n'a pas attendu la rentrée de septembre pour ouvrir le feu. La publication, fin août, d'un communiqué évoquant la fermeture d'une centaine de points de vente de France Télécom sur le territoire et une réduction d'effectifs de 11 000 personnes dans les agences commerciales d'ici à 2004 a donné le ton. La rentrée sociale a débuté par un coup de fièvre.

Au-delà de la lutte d'influence qui se joue entre les différentes obédiences syndicales, la CGT et SUD étant les syndicats majoritaires au sein de l'entreprise, et la CFTC jouant le rôle d'outsider, cette montée au créneau illustre l'état d'esprit qui règne chez l'opérateur. L'inquiétude et le mécontentement gagnent du terrain au sein du personnel.

Mécontentement, tout d'abord, des salariés actionnaires. En effet, une grande majorité du personnel de France Télécom, près de 70 %, a souscrit au plan d'actionnariat proposé lors de l'ouverture du capital de l'opérateur historique en novembre 1997. Le « pacte social » scellé à ce moment crucial, alors que la société tournait le dos définitivement à son statut d'entreprise publique, reposait principalement sur cet accès au capital. La montée constante du cours de l'action qui a suivi n'a pas manqué d'être un thème très prisé de communication interne. Le paroxysme a été atteint en mars 2000, alors que le titre dépassait les 220 euros. Depuis, l'action n'en finit pas de plonger. A 31,65 euros, elle se rapproche inexorablement de son cours d'introduction de 27 euros.

Ce plongeon est d'autant plus mal ressenti que l'échéance de ces plans en actions bloqués cinq ans, se profile. Tout espoir de gain se réduit comme peau de chagrin. Le retour sur terre est encore plus brutal pour ceux qui ont souscrit à la seconde émission de titres ou qui ont acheté des actions Wanadoo qui se négocient aujourd'hui, bien en dessous de leur cours d'introduction. Le « pacte social » s'en trouve d'autant fragilisé et les revendications salariales jusqu'alors mises sous le boisseau refont surface.

L'inquiétude, quant à elle, est suscitée surtout par la multiplication des plans sociaux qui touchent l'industrie des télécommunications. Les concurrents européens de France Télécom, comme le finlandais Sonera ou le néerlandais KPN, ont annoncé récemment des réductions d'effectifs. De plus, en août, Equant, filiale de France Télécom depuis la fusion avec l'entité Global One, a confirmé la suppression de 3 000 emplois. *« Il y avait des synergies évidentes. Equant est une société américaine, cela s'est fait rapidement. Les problèmes d'emploi ne se poseront qu'aux Etats-Unis, en France tous les employés se verront proposer des postes chez France Télécom, sauf s'ils souhaitent partir »*, a souligné Michel Bon. L'opérateur historique explique que les licenciements ne sont pas de mise dans une entreprise où les fonctionnaires sont largement majoritaires. Un plan de départs en préretraite initié il y a cinq ans est aujourd'hui le principal levier de réduction des effectifs au sein de la maison mère. *« Le nombre d'employés dans la maison mère est passé de 135 000 à 126 500, soit une baisse de 6,3 % ces six derniers mois »*, a précisé M. Vinciguerra, directeur financier de France Télécom. Une baisse démographique qui devrait s'accélérer dans les deux prochaines années.

> « La direction entend procéder à un gigantesque serrage de boulons »
>
> **Le syndicat SUD**

A noter que ces départs en préretraite sont plébiscités. *« Près de 90 % des salariés concernés saisissent l'opportunité »*, souligne un syndicaliste. Mais l'inquiétude est aussi liée aux impératifs de rentabilité affichés par France Télécom. *« L'écroulement boursier remet en cause le plan de désendettement qui repose maintenant sur les résultats de l'activité. La direction s'apprête à faire payer aux salariés les conséquences de ses erreurs de stratégie. Elle entend procéder à un gigantesque serrage de boulons »*, précise SUD dans son communiqué. La CFDT ne dit pas autre chose. Selon Jean-Claude Desrayaud, élu CFDT et membre du conseil d'administration : *« Le fossé se creuse entre les salariés et la direction de l'entreprise. »*

***L. Gi.***

# Une communication financière brouillonne

**MERCREDI** 5 septembre, en pleine séance boursière, Michel Bon s'est exprimé sur la stratégie de France Télécom devant un parterre d'analystes et de journalistes réunis pour la conférence « Valeurs françaises » organisée chaque année à la rentrée par la banque HSBC. Quelques heures plus tard, après la clôture du marché parisien, le PDG de France Télécom révélait les résultats de son groupe au premier semestre. Mais, le matin, il ne devait rien en laisser paraître... tout en tentant de rassurer la communauté financière sur les perspectives de son groupe. Un exercice acrobatique, qui l'a conduit à refuser de répondre précisément aux questions touchant à l'endettement de France Télécom. Michel Bon a tout de même effleuré le sujet, en affichant un discours confiant et en rodant une formule selon laquelle la dette est *« un poids, pas un risque »*.

### INJONCTION DE LA COB

A croire que l'opérateur public affectionne, dans sa communication financière, les mises en situation dangereuses. Une semaine auparavant, mercredi 29 août, une incroyable bourde avait déjà été commise (*Le Monde* du 1er septembre). Vers 16 h 30, l'opérateur avait expédié un courriel à quelque 250 analystes financiers européens, contenant des informations ultra-confidentielles sur ses résultats au premier semestre 2001, et notamment l'Ebitda (le résultat opérationnel avant intérêts, charges exceptionnelles et amortissements) dégagé par ses différentes activités.

Une *« erreur technique »* qui a obligé l'opérateur à publier officiellement son Ebitda, jeudi 30 août après-midi, avant même qu'il ne soit présenté au conseil d'administration. La Commission des opérations de Bourse (COB) a en effet enjoint France Télécom de diffuser les informations contenues dans le courriel. Il aura fallu trois heures, jeudi après cette injonction, pour préparer et valider juridiquement les communiqués.

Ce n'est pas la première fois que la COB intervient auprès de France Télécom. Au début de l'année, le groupe avait fait signer une *« clause de confidentialité »* aux analystes financiers qui voulaient obtenir des informations sur la mise en Bourse de sa filiale de téléphonie mobile Orange. Un analyste ne pouvait pas accéder au dossier sans se plier à des conditions de divulgation drastiques. La COB a finalement contraint France Télécom à intégrer, dans la notice officielle d'introduction en Bourse, les informations qui avaient été réservées aux seuls professionnels signataires de la clause de confidentialité. L'essentiel, semble-t-il, a été porté à la connaissance de tous les actionnaires. Mais des « détails », connus de certains professionnels, seront donc restés ignorés du plus grand nombre.

***Adrien de Tricornot***

# Bercy envisage un petit cadeau fiscal

**ACTIONNAIRE** majoritaire, à hauteur de 54 %, de France Télécom, l'Etat peut-il venir au secours de l'entreprise, pour l'aider à s'alléger d'une partie de sa dette ? Officiellement, il n'est personne dans les allées du ministère des finances qui pose la question de manière aussi abrupte. Mais enfin, dans les sommets du pouvoir, on a compris que la situation de l'entreprise était préoccupante et on s'active, en coulisse, pour y remédier.

Bercy s'est donc très vite rangé à l'avis que France Télécom devait conduire une politique volontariste de cession d'actifs. La direction du Trésor a ainsi organisé, au cours de la dernière semaine d'août, une réunion de travail à laquelle participaient des dirigeants d'Areva, la nouvelle structure qui regroupe la filière nucléaire française, et des responsables de France Télécom. Actionnaire des deux structures, l'Etat a convaincu, non sans mal, les deux sociétés de s'entendre en vue du rachat par Areva des 11 % détenus par France Télécom dans le fabricant de semi-conducteurs STMicroelectronics. Les autres cessions d'actifs ont été aussi minutieusement concertées entre France Télécom et Bercy.

Bercy a par ailleurs accepté un manque à gagner fiscal. La perte comptable liée à la vente à prix cassés des actions Orange est imputée sur les résultats de France Télécom. *« Cela nous permet d'avoir une créance sur l'Etat de 1,5 milliard d'euros* [9,84 milliards de francs] *correspondant à un remboursement d'impôt »*, précise Jean-Louis Vinciguerra, directeur financier. En clair, France Télécom, longtemps principal contributeur fiscal de l'Etat, se voit rembourser des montants d'impôt déjà payés et sera exonéré les deux prochaines années.

### POSITION DÉLICATE

Mais l'Etat actionnaire a beau jeu de donner aujourd'hui des leçons à France Télécom, alors que c'est lui qui, au moins partiellement, est à l'origine de sa situation financière délicate. Le gouvernement a en effet participé à l'euphorie spéculative autour de la téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) et a choisi de prélever la somme fabuleuse de 130 milliards de francs sur les quatre opérateurs sollicitant une licence. La bulle spéculative se dégonflant, il n'y a eu que deux candidats pour les quatre licences à pouvoir. L'Etat y a donc doublement perdu : d'abord, il a vu s'envoler en fumée 65 milliards de francs sur lesquels il espérait mettre la main. Mais au passage, il a aussi mis France Télécom dans une position délicate, puisque l'entreprise, elle, devra envers et contre tout débourser 32,5 milliards.

L'Etat peut-il donc réparer ces erreurs ? Pour cela, il faudrait qu'il organise un second tour d'attribution pour ces licences à un prix inférieur et qu'il fasse profiter France Télécom de ce rabais. Mais on se doute que ce schéma (qui pourrait avoir un impact lourd sur le financement du fonds de réserve des retraites) ne verra pas le jour avant l'élection présidentielle.

***L. Gi.***

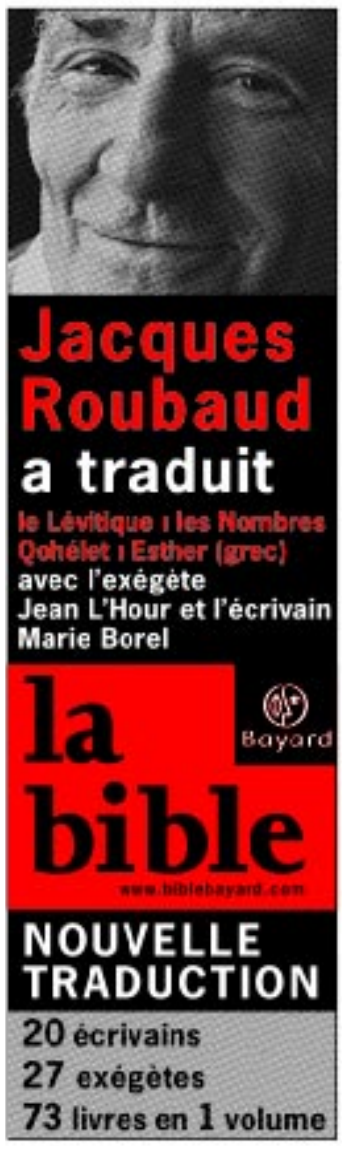

# La Société générale et Groupama créent une banque commune

## Le nouvel ensemble espère séduire 500 000 clients

**C'EST** à la fois un coup de théâtre et le mariage de la carpe et du lapin. Jeudi 6 septembre, lors de son conseil d'administration, la première mutuelle d'assurance française, Groupama, devait entériner une alliance avec la Société générale, banque privée cotée et dotée d'une clientèle urbaine. Les discussions entre les deux établissements, révélées dans nos colonnes le 4 août, ont abouti à la création d'une nouvelle banque, détenue à 60 % par Groupama et à 40 % par la Société générale. Une lettre d'intention devait être signée jeudi, pour un développement en plusieurs étapes. Le partenariat avec la Société générale ferait l'objet d'un consensus politique fort dans le réseau du groupe mutualiste. En région, toutefois, cette alliance suscite l'étonnement des professionnels agricoles.

En s'associant avec l'une des principales banques françaises, Groupama, qui compte huit millions de clients, met fin à une quête de plusieurs années. La mutuelle d'assurance s'était en effet portée candidate, sans succès, à la privatisation de la Banque Hervet, fin 2000. L'objectif du nouvel établissement est de compter 500 000 clients d'ici à 2004, avec un investissement de 260 millions d'euros (1,7 milliard de francs) pour Groupama et de 100 millions d'euros pour la Générale. Cette banque vise une rentabilité de 15 %, objectif pour le moins ambitieux. Quoi qu'il en soit, Groupama devrait ainsi consolider son activité et ses résultats. Fragilisé par les tempêtes de décembre 1999, l'assureur a affiché un résultat de seulement 40 millions d'euros en 2000.

Dans un premier temps, les caisses régionales de Groupama proposeront des produits bancaires à leurs clients, puis les réseaux salariés du GAN, propriété de Groupama depuis 1998, seront associés. Des équipes mixtes, composées de personnels des deux maisons partenaires, seront mises en place à Paris et dans les caisses régionales de la mutuelle.

### MULTIPLIER LES PARTENARIATS

De son côté, la Société générale, qui multiplie les partenariats susceptibles d'élargir son activité, s'ouvre l'accès à un réseau d'assurance développé, implanté dans le monde agricole, qu'elle connaît peu. Dans le secteur de l'assurance, la banque dirigée par Daniel Bouton dispose pour l'heure d'un accord de distribution de produits d'assurance-dommages avec la filiale française de l'assureur britannique Commercial General Union, assorti d'un lien en capital. Mais, en février, cette dernière a réduit sa participation dans la Générale à environ 4 %. Ce mouvement illustrait alors les difficultés à développer les accords de bancassurance.

Cette union entérine le divorce entre Groupama et le Crédit agricole. Les relations entre les deux réseaux avaient commencé à se détériorer lors de l'épisode Hervet, vécu comme une déclaration de guerre par la Banque verte. Sa réaction ne s'est pas fait attendre, avec l'annonce en mai du lancement imminent d'une offre d'assurance agricole. Dès lors, les deux groupes ont compris qu'ils devraient renoncer à leur vieux rêve de mariage.

Parallèlement, Groupama sera contraint de vendre sa participation de 23 % du CIC, le Crédit mutuel détenant le solde. Les deux établissements ont toujours entretenu des relations de frères ennemis.

***Anne Michel et Pascale Santi***

# En Grande-Bretagne, l'évaluation des critères d'adhésion à l'euro a secrètement commencé

## Une centaine de hauts fonctionnaires comparent les performances économiques de Londres et de l'Euroland

**Tony Blair souhaite organiser un référendum sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la monnaie unique au printemps 2003. Sans attendre, il a fixé cinq critères. Le principal, la convergence des cycles économiques, est en passe d'être réalisé. La décision sera essentiellement politique mais une centaine de hauts fonctionnaires comparent d'ores et déjà les performances économiques de la Grande-Bretagne et des pays de la zone euro.**

**LONDRES**
*de notre correspondant à la City*

Au cours de l'été et dans le plus grand secret, le ministère britannique des finances a lancé l'opération d'évaluation des cinq critères principaux qui dictent sa décision d'adopter ou non la monnaie unique européenne. Le ministre des affaires européennes, Peter Hain, a estimé le 30 août qu'il était *« inévitable »* que la Grande-Bretagne adhère à la monnaie unique.

Confronté à l'hostilité du public à une adhésion à l'euro, le premier ministre, Tony Blair, avait promis, le 7 février, de lancer ce processus d'évaluation menant à l'organisation d'un référendum dans les deux ans suivant les élections législatives. Quelques semaines après sa réélection triomphale du 7 juin, le chef du gouvernement a donné son feu vert à l'examen, par le Trésor, des cinq tests économiques à satisfaire avant toute participation à la monnaie unique : le maintien de l'investissement à long terme en Grande-Bretagne, la préservation de la compétitivité de la City, la promotion de la flexibilité, le soutien à la croissance et à la création d'emplois et, enfin, le rapprochement du cycle économique avec celui de la zone euro.

### NOMBREUSES INTERPRÉTATIONS

*« Un travail purement technique »*, indique le Trésor, tout en confirmant qu'une bonne centaine de hauts fonctionnaires planchent déjà sur l'étude comparée des performances économiques de la Grande-Bretagne et de la zone euro. Ces cinq critères, définis dans la précipitation d'une crise boursière en octobre 1997, sont toutefois flous, sans référence chiffrée et sujets à de nombreuses interprétations. Sur le critère principal, la convergence des cycles, il ne fait toutefois guère de doutes que la Grande-Bretagne s'est rapprochée de la zone euro. Si l'on tient compte, par exemple, des taux d'intérêt, le différentiel est tombé de 400 points de base en 1999 à 75 après la dernière baisse du taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE).

Par ailleurs, la structure de l'emprunt des ménages est de plus en plus dépendante des taux fixes, comme ailleurs en Europe, et moins des taux variables. Si le loyer de l'argent reste légèrement supérieur à celui de la BCE, cette différence est du même ordre que celle séparant l'Irlande des autres pays de la zone euro au moment de son adhésion. La croissance ? L'Euroland affiche un ralentissement. Mais, selon le dernier rapport trimestriel – pessimiste – de la Banque d'Angleterre, les perspectives britanniques se sont affaiblies alors que la production manufacturière est en récession. Pour Michael Hughes, de la société Barings Asset Management, *« la performance de l'économie britannique se rapproche de celle de la zone euro, mais je doute que les cinq critères ne soient jamais vraiment entièrement satisfaits. Heureusement que le gouvernement pourra moduler sa réponse comme il l'entend »*.

A l'écouter, les comparaisons sont complexes, en particulier à propos de la fixation par les deux instituts d'émission des objectifs d'inflation. Alors que la Banque d'Angleterre fonde ses décisions en matière de taux d'intérêt selon ses prévisions d'inflation au cours des deux ans à venir, la BCE se contente d'extrapoler à partir de l'évolution passée du coût de la vie, critique-t-on dans la City.

Reste que le Royaume-Uni devrait aisément remplir dans les deux ans, comme aujourd'hui au demeurant, les réels critères de convergence, ceux exigés par le traité de Maastricht. La question est donc avant tout politique. Si Tony Blair estime que l'opinion veut toujours garder la livre au printemps 2003, sa date préférée pour organiser une consultation, il lui sera aisé de démontrer alors que le pays n'est pas prêt. Entre-temps, le premier ministre souffle le chaud et le froid sur la question de l'euro. D'un côté, Michael Jay, actuel ambassadeur à Paris et « europhile » convaincu, a été personnellement choisi comme nouveau secrétaire général du Foreign Office. De l'autre, le porte-parole de Downing Street a fermement condamné les propos de Peter Hain, jugés *« énormément exagérés »*.

***Marc Roche***

# Hewlett-Packard France supprime 356 emplois

**AU LENDEMAIN DE L'ANNONCE DE LA FUSION AVEC COMPAQ**, dont les conséquences sociales n'interviendront qu'ultérieurement, la direction de Hewlett-Packard France a confirmé, mercredi 5 septembre devant le comité central d'entreprise, la suppression de 356 emplois sur un effectif de 5 000 personnes dans l'Hexagone. Cette première série de mesures qui résulte de l'application d'un plan de réduction de 7 000 emplois dans le monde (*Le Monde* du 5 septembre) concerne les sites de Grenoble-Eybens (208 postes) et L'Isle-d'Abeau (31) en Isère ainsi que 117 postes sur 1 720 au siège des Ulis (Essonne) et dans les agences commerciales. Parallèlement, la direction a annoncé son intention de céder l'unité de production de L'Isle d'Abeau qui emploie 500 salariés parmi les 900 personnes sur le site. Un appel d'offres aurait déjà été lancé. Trois repreneurs se seraient déjà manifestés, parmi lesquels, avance la CGT : Flextronics, SCI et Jabil.

# Executive Life : la France soupçonnée de « blanchiment en bande organisée »

**SELON LE *WALL STREET JOURNAL*** du 6 septembre, le procureur fédéral adjoint de Californie, Jeffrey Isaacs, qui soupçonne une ancienne filiale du Crédit lyonnais, Altus, d'avoir violé la législation américaine, fin 1991 et en 1993, pour acheter les actifs de la compagnie d'assurance Executive Life, pourrait poursuivre le ministère français des finances pour *« blanchiment en bande organisée »*. Pour établir ces accusations le magistrat américain appuie sa démonstration sur le rapport établi, en 1997, par l'inspectrice des finances Véronique Hespel, indiquant que le gouvernement français a eu connaissance des infractions commises par le Crédit lyonnais plusieurs années avant de prévenir les autorités américaines. M. Isaacs aurait eu communication de ce rapport au mois d'août. Il pourrait également poursuivre le Consortium de réalisation (CDR), chargé de liquider une partie des actifs du Lyonnais, pour *« complicité »*.

# Zurich Financial Services va céder 70 % de ses activités de réassurance

**LE GROUPE D'ASSURANCE SUISSE ZURICH FINANCIAL SERVICES** (ZFS) devait tenter de restaurer la confiance des investisseurs, jeudi 6 septembre, lors de la présentation de ses résultats pour le premier semestre 2001. Dans ce cadre, des précisions ont été apportées sur le programme de cession d'actifs de 4 milliards de dollars (4,5 milliards d'euros) annoncé fin 2000 pour améliorer la structure du bilan de ZFS. Fragilisé par une succession d'acquisitions mal contrôlées, l'assureur de Zurich, concurrent direct d'Allianz, Axa ou Generali, a vu sa capitalisation fondre de moitié depuis le début de l'année. Les activités de réassurance (Zurich Re) seront cédées à hauteur de 70 % au moins sur le marché, au quatrième trimestre. Selon nos informations, des discussions, couvertes par un accord de confidentialité, avaient été engagées avant l'été avec plusieurs réassureurs européens, dont Scor, intéressé, en vue de céder de gré à gré ces mêmes activités de réassurance, valorisées autour d'un milliard de dollars.


Résultats semestriels

Altadis

EBITDA en hausse de 13 % au premier semestre

- Le chiffre d'affaires économique du Groupe pour le 1er semestre est en hausse de 8,5 % à 1 465 M€.
La branche Cigarettes (+2,8%) a bénéficié des hausses de prix dans les pays européens et de la croissance des ventes à l'international. La branche Cigares a enregistré la meilleure performance (+15,8 %) grâce à l'augmentation de ses ventes et à la variation de son périmètre de consolidation (intégration de Corporación Habanos) alors que la croissance de la branche Distribution (+ 9,1 %) a été, elle, tirée par les produits hors-tabac.
- L'EBITDA a augmenté de 13 % à 427 M€ grâce à la bonne marche de chacune des branches, aux plans de restructuration, à l'impact accru des synergies et au renforcement du contrôle des coûts.
- Le résultat net s'inscrit en hausse de 34 % à 177 M€ en raison des solides performances enregistrées ce semestre et d'une base de comparaison 2000 biaisée par les provisions pour restructurations.
- La réalisation du plan de restructuration se poursuit, comme prévu, en Espagne et devrait s'achever fin 2002.
Les économies réalisées dans ce cadre s'élèveront à 20 M€ cette année. Les synergies provenant de la création d'Altadis USA, du regroupement des achats et de la fusion des structures devraient en outre nous permettre de réaliser une économie de 45 M€ d'ici la fin de l'année.

Cigarettes : développement des positions commerciales

En France, où Altadis détient 30% de part de marché, les ventes se montent à 266 M€, avec une hausse de 8,5 % sur le segment blond où Gauloises Blondes confirme sa position de n°2.
En Espagne, où le Groupe est n°1, les ventes affichent une hausse de 6% à 282 M€, Fortuna confortant son leadership sur le segment blond.
L'international représente 29% des ventes totales. Au cours du semestre, les ventes totales de nos marques phares, Gauloises Blondes et Fortuna ont gagné 11 %.

Cigares : confirmation d'un leadership mondial

Aux Etats-Unis, Altadis confirme sa position de numéro 1 tout en bénéficiant des synergies nées de la fusion. Les ventes de Corporación Habanos enregistrent une hausse significative (+33%) après un retour à la normale des récoltes cubaines. En France et en Espagne, le Groupe maintient son leadership et améliore progressivement ses marges.

Distribution : stratégie de croissance dans les activités hors tabac

Forte d'un réseau de distribution inégalé en France, en Espagne et au Portugal, la branche poursuit sa croissance dans les activités hors tabac (+16,5%), tout en optimisant les coûts et les services liés aux produits du tabac (+3,5%). La marge totale d'EBITDA affiche une très solide résistance.

Perspectives

**Le second semestre devrait confirmer les bonnes performances du Groupe dans ses trois principaux métiers. Conformément aux prévisions, la croissance de l'EBITDA pour l'exercice 2001 sera comprise entre 15 et 20%.**

| En millions d'euros | 1er semestre 2001 | 1er semestre 2000 | Variation 2000/2001 |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires économique | 1 349,8 | 1 465,1 | + 8,5 % |
| EBITDA | 377,4 | 426,5 | + 13,0 % |
| Résultat d'exploitation | 295,9 | 348,9 | + 17,9 % |
| Résultat net part du groupe | 131,4 | 176,5 | + 34,3 % |
| Bénéfice par action (en centimes d'euro) | 42,41 | 57,78 | + 36,2 % |

*Le Groupe Altadis est l'un des leaders de l'industrie européenne du tabac et de la distribution avec des positions clés dans chacun de ses trois domaines d'activité. N°3 en Europe de l'Ouest sur le marché des cigarettes, n°1 mondial dans le domaine des cigares, Altadis est également l'un des principaux acteurs d'Europe du Sud dans la distribution de proximité. Coté à Paris et à Madrid, Altadis est l'un des premiers groupes européens du tabac par sa capitalisation boursière.*

Service et Club des actionnaires
Numéro Azur : 0801 56 67 67
E-mail : relations.actionnaires@altadis.com

Relations Investisseurs
Tél. 01 44 97 62 21
E-mail: relations.investisseurs@altadis.com

www.altadis.com

# Rupert Murdoch prépare son arrivée officielle dans la télévision chinoise

## Jusqu'à présent très fermé aux investisseurs internationaux, le marché du câble s'entrouvre dans la province de Guangdong (sud-est). Contré dans sa volonté d'acquisition de DirecTV aux Etats-Unis, le magnat australo-américain voit ses efforts récompensés par Pékin

**LE MAGNAT** des médias australo-américain Rupert Murdoch et le géant mondial de la communication, AOL Time Warner pourraient entrer par la grande porte dans la télévision en Chine. Jusqu'alors extrêmement fermé à l'arrivée d'investisseurs internationaux, le marché de l'audiovisuel, tout comme celui des télécommunications commence à s'ouvrir, au moment où la Chine finalise son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (*Le Monde* du 22 juin). Selon le *Financial Times* de mercredi 5 septembre, le ministre chinois en charge de la télévision et du cinéma, Xu Guangchun, a fait part de son intention d'autoriser News Corp., le groupe de Rupert Murdoch, ainsi que l'américain AOL Time Warner, à diffuser certains de leurs programmes aux abonnés du câble du sud de la Chine. En échange, Pékin leur demande de distribuer largement l'une des chaînes de la télévision gouvernementale chinoise CCTV9 (China Central Television), aux Etats-Unis. *« Nous pouvons dire que* [la diffusion par News Corp. et AOL Time Warner] *dans une zone restreinte de la province de Guangdong serait une bonne chose »*, a précisé M. Xu. *« Les Américains veulent pénétrer sur le marché chinois. Nous voulons également aller aux Etats-Unis (...) Il faut qu'un accord soit mutuellement bénéfique »* a-t-il ajouté.

AOL Time Warner n'a pas encore fait état de ses projets en Chine. Les négociations semblent en bonne voie pour la diffusion d'une chaîne de divertissement généraliste de News Corp., Star TV Network, dans la province du Guangdong, la plus prospère de Chine, qui jouxte Hongkong.

Cet accord constituerait un grande victoire pour Rupert Murdoch, le PDG de News Corp., alors que les diffuseurs internationaux tentent depuis plus de vingt ans d'accéder au marché chinois qui compte près de 90 millions d'abonnés au câble. Jusqu'à présent, les télévision étrangères ont été interdites de diffusion directe en Chine, hormis dans certains hôtels touristiques quatre et cinq étoiles et dans les quartiers résidentiels pour étrangers, où la réception s'effectue par satellite. En fait, cette disposition est largement contournée depuis des années. Pékin ferme les yeux sur la diffusion, par Rupert Murdoch, des programmes de Phoenix TV, suffisemment autocensurés pour ne pas froisser les autorités chinoises.

> A la tête du cinquième groupe mondial de communication, le magnat multiplie les offensives. Avec plus ou moins de bonheur

Les aventures de Rupert Murdoch en Chine sont déjà très mouvementées. L'implantation du magnat a démarré en 1986, par le rachat du *South Morning Post* de Hongkong, revendu cinq ans plus tard, puis avec l'acquisition du bouquet satellitaire Star TV en 1993. L'idylle avec le gouvernement chinois a été brutalement rompue quand le PDG de News Corp., sortant d'une réserve habituelle, a déclaré que *« les nouvelles technologies se sont partout avérées des menaces à l'égard des régimes totalitaires »*. C'est peu dire que Rupert Murdoch a dû multiplier ses efforts pour tenter de rentrer en grâce auprès du pouvoir central chinois : en 1994, il n'a pas hésité à exclure la BBC, la chaîne publique britannique, de son bouquet Star TV après une série de documentaires peu élogieux sur les problèmes politiques et sociaux en Chine. Il a refusé de publier les mémoires de l'ancien gouverneur de Hongkong, Chris Patten, mais a, en revanche, édité la biographie officielle de Deng Xiaoping. Le magnat s'est allié à une filiale de la banque de Chine pour entrer dans la chaîne de télévision en mandarin Phoenix TV – tolérée bien qu'illégale. Remarié à une jeune Chinoise, Wendy Deng, qui a contribué à l'aider dans ses affaires, Rupert Murdoch, négocie aussi une entrée dans China Netcom Corp., un nouvel opérateur de télécommunications qui offre des services sur Internet (*Le Monde* du 21 février).

A la tête du cinquième groupe mondial de communication, une compagnie encore admirée par les analystes malgré son endettement et sa gestion de PME, Rupert Murdoch multiplie les offensives. Avec plus ou moins de bonheur. A soixante-dix ans et bientôt père de six enfants, il est engagé à fond dans la bataille pour le contrôle de DirecTV (groupe Hughes Electronics, filiale de General Motors), le leader américain de la télévision numérique par satellite, qui compte 9,8 millions d'abonnés aux Etats-Unis. Cette offensive est d'autant plus rude que Charles Ergen, le PDG d'Echostar, le numéro deux de la télévision par satellite outre-Atlantique, a lancé début août une contre-offre d'achat surprise, d'un montant de 238,1 milliards de francs (36,3 milliards d'euros), visant à bloquer la stratégie de Rupert Murdoch (*Le Monde* du 7 août). Pour l'heure, la partie semble très difficile pour l'homme d'affaires australo-américain. D'autant plus que les prises de position pro-Bush de son réseau de chaînes Fox aux Etats-Unis – l'un des acteurs les plus puissants du câble – fait grincer des dents. Fox News, la chaîne tout info du groupe a été la première à annoncer la victoire du nouveau président des Etats-Unis et Rupert Murdoch sait admirablement cultiver ses entrées dans l'administration américaine grâce à son bras droit et l'un de ses rares amis, l'économiste conservateur Irwin Stelzer. Pour se consoler de ses difficultés dans le dossier DirecTV, le PDG de News Corp. savoure le récent succès au box-office de *La Planète des singes*, un film de Tim Burton produit par sa major hollywoodienne, la 20th Century Fox.

Gage de sa stratégie mondiale : Rupert Murdoch vient de remplacer son vieux Gulfstream IV par un Boeing 737 digne d'un chef d'Etat. En Grande-Bretagne, les problèmes techniques rencontrés par BSkyB, le bouquet de chaînes thématiques dans lequel News Corp. est le principal actionnaire, semblent s'estomper. Tout n'est pas réglé au niveau capitalistique puisque Vivendi Universal est contraint par les autorités européennes de la concurrence de se défaire de ses 23 % dans BSkyB. Pour aider le destin, le magnat a tissé des liens étroits avec le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, dauphin déclaré de Tony Blair.

Un lobbying intensif auprès des politiques qu'il applique dans tous les pays.

***Marc Roche et Nicole Vulser***

## *News Corp. et Disney louent des films sur le Net*

**Le groupe de Rupert Murdoch et le groupe Walt Disney ont annoncé, mercredi 5 septembre, leur intention de créer un site commun pour la distribution de films à la carte sur Internet qui concurrencera une plate-forme créée par cinq autres grands du cinéma. Le nouveau site, Movies.com, qui doit être lancé au début 2002 aux Etats-Unis, permettra de *« louer »* des films sur Internet, à condition de disposer d'une connexion à haut débit. Il offrira des films produits par les studios Walt Disney (y compris Miramax Films) et la 20th Century Fox ou *« d'autres »*, ont indiqué les deux partenaires, laissant ainsi la porte ouverte à d'autres catalogues.**

**Cinq grands studios hollywoodiens – Metro-Goldwyn-Mayer, Paramount Pictures, Sony Pictures Entertainment, Universal Studios et Warner Bros – ont annoncé mi-août une alliance similaire. L'industrie du cinéma emboîte ainsi le pas aux majors de la musique qui lanceront deux services de musique en ligne par abonnement à l'automne.**

## *Les querelles de famille du nabab australo-américain*

**LONDRES**
*de notre correspondant à la City*

Les bisbilles familiales de l'empire Murdoch ont tenu le microcosme en haleine cet été. Le mariage à Blenheim Palace, le 17 août, d'Elizabeth Murdoch, fille du magnat, avec Matthew Freud, agent de relations publiques des stars londoniennes et descendant du père de la psychanalyse, a relancé les spéculations sur l'avenir du groupe. Le jeune marié, qui déteste le caractère conventionnel et austère de son beau-père, a commis l'impair de confier ses états d'âme au mensuel américain *Vanity*.

Anna Murdoch, l'ex-épouse du magnat, avec laquelle il est resté marié trente-deux ans, s'est également vengée de son ancien mari : elle a accordé une interview au vitriol au magazine australien *Women's Weekly* du 26 juillet – un magazine appartenant à Kerry Packer, le rival de toujours de Rupert Murdoch. Elle s'est opposée aux projets de l'homme d'affaires australo-américain qui souhaite voir l'un de ses enfants lui succéder un jour. *« Un tel scénario ne peut conduire qu'à des déchirements et de la détresse... Ils* [les enfants] *sont bons, donc ils réussiront dans n'importe quelle carrière. Ils ont déjà été soumis à trop de pressions au cours de leur jeunesse. »* L'ex-épouse a tiré à boulets rouges sur le PDG du cinquième groupe mondial des médias : *« Il était dur, impitoyable et déterminé à poursuivre sa liaison avec sa maîtresse. Il n'a rien fait pour tenter de sauver notre mariage... Je me demande si le Rupert que j'ai aimé n'est pas mort il y a longtemps. »*

### ANNA S'EN PREND À RUPERT

Qu'est-ce qui pousse Anna, dont les principales activités consistent à courir les magasins de Rodeo Drive et à animer sa fondation au profit des enfants malades de Los Angeles, à s'en prendre à Rupert ? Remariée en 2000 à un richissime homme d'affaires new-yorkais, elle est à l'abri du besoin grâce à une allocation de 200 millions de dollars et l'octroi de deux maisons, à Los Angeles et à New York. Mais elle ne pardonne pas à Rupert de l'avoir trompée, bien avant la séparation, avec son interprète devenue sa femme, Wendi Deng. Rupture matrimoniale, mais aussi professionnelle. Dès le divorce prononcé, Rupert a évincé Anna du conseil d'administration de News Corp.

Celle-ci tient entre ses mains un triple destin. Celui de News Corp., entreprise dont le clan Murdoch contrôle 31 % du capital. Celui de ses trois enfants, Lachlan, vingt-neuf ans (le dauphin désigné), James, vingt-sept ans, qui occupent des fonctions de direction au sein de l'entreprise, ainsi qu'Elizabeth, trente-deux ans, qui a quitté le groupe pour créer sa propre maison de production télévisuelle à Londres. Et celui de Rupert et de sa troisième femme, Wendi Deng, trente-quatre ans, qui attend des jumeaux.

Vice-directeur de News Corp., Lachlan a été fortement déstabilisé par deux revers d'importance : la faillite de l'opérateur de téléphonie One.Tel en Australie, puis le malheureux limogeage de la directrice de la rédaction du *New York Post*, Xana Antunes (*Le Monde* du 11 juillet). Son frère James, président de Star TV, rêve de le remplacer au sommet du groupe et ne perd pas une occasion pour le faire sentir. Prudence, la fille d'un premier mariage, exige elle aussi sa part de gâteau.

Les dirigeants de News Corp. s'efforcent de dédramatiser ce conflit qui ne peut qu'alarmer les marchés. Mais la question de la succession du papivore, âgé de soixante-dix ans, reste entière. *« Il est impensable qu'un de ses enfants lui succède en cas de décès. News Corp. est identifiée à un seul homme et va disparaître avec lui. Les actionnaires non familiaux, qui comprennent certaines des grandes institutions financières mondiales, voudront créer de la valeur en cassant une compagnie aux actifs disparates »,* juge Andrew Neil, ancien bras droit de Rupert et directeur de la publication de l'hebdomadaire britannique des affaires, *Sunday Business*.

***M. R.***




## TPS refuse la fusion avec CanalSatellite mais n'exclut pas des rapprochements ponctuels

**LE SERPENT** de mer de la fusion entre TPS et CanalSatellite refait surface. Denis Olivennes, directeur général du groupe Canal+, a récemment plaidé pour un rapprochement entre les deux bouquets numériques : TPS (dont TF1, Suez, M6 et France Télévision Entreprises possèdent chacun 25 %) et CanalSatellite (détenu à 66 % par Canal+ et à 34 % par Lagardère Médias). Selon M. Olivennes, il en va de *« l'intérêt des actionnaires »* et des *« consommateurs »*. Pour couper court à toute spéculation, Patrick Le Lay, PDG de TF1, a confié au *Monde* qu'il n'y avait *« pas de fusion »* en préparation avec CanalSatellite.

Pourtant, sans opérer un rapprochement capitalistique qui, selon M. Olivennes, rencontrerait des obstacles *« principalement juridiques »* des autorités de la concurrence, les bouquets semblent prêts à collaborer. *« Il y a beaucoup de choses dont on peut discuter avec Canal+ »*, admet la direction de TPS, qui ajoute qu'un *« rapprochement peut se faire par le haut* [de manière capitalistique] *mais aussi par le bas »*. Cette dernière solution aurait les préférences de certains actionnaires de TPS, dont Suez et M6. TPS attend toutefois que CanalSatellite *« montre l'exemple »*, notamment sur l'épineux sujet du paiement à la séance.

Multivision et Kiosque, services de *pay per view* de TPS et CanalSatellite, sont déficitaires. Après avoir obtenu du Conseil de la concurrence que Canal+ lève son exclusivité sur la diffusion des films français en paiement à la séance (*Le Monde* du 9 avril), TPS veut que la chaîne cryptée fasse de même avec les longs métrages américains. La levée de cet obstacle pourrait être le signal d'une fusion des deux services, prédit Jacques Espinasse, directeur général de TPS.

### « ACCORDS DE RÉCIPROCITÉ »

L'élément moteur du rapprochement pourrait être la future télévision numérique terrestre (TNT). Elle aura besoin d'un distributeur commun. Seuls Canal+ et TPS, acteurs historiques de la télévision à péage, ont les moyens et l'expérience pour monter l'infrastructure de distribution commerciale de la TNT. Ce constat pourrait amener les deux bouquets concurrents sur le satellite à *« conclure des accords de réciprocité sur la diffusion des chaînes »*. Canal+ reprendrait l'offre de cinéma et de sport de TPS, qui diffuserait les programmes cinéma et sport de CanalSatellite. Cela permettrait aux abonnés du numérique hertzien d'avoir *« tout le football et tout le cinéma »* en souscrivant à une seule offre. Cette démarche pourrait s'accompagner d'une *« rationalisation »* : comme aux Etats-Unis, plutôt que d'avoir leurs chaînes musicales, documentaires ou pour les enfants, TPS et CanalSatellite proposeraient une offre thématique similaire, axant leur concurrence sur le marketing et quelques exclusivités fortes. *In fine*, ce rapprochement devrait conduire TPS à reprendre Canal+ dans son offre.

Canal+ pourrait trouver un relais de croissance et un vivier d'abonnés salutaires au moment où son taux de désabonnement a bondi à 11 %, ce qui pourrait la contraindre, pour la première fois, à annoncer une baisse de ses abonnés en 2002. TPS, qui va encore perdre 650 millions de francs (99,09 millions d'euros) en 2001, disposerait enfin d'une vraie locomotive pour atteindre sa rentabilité fixée en 2003. Enfin, cette fusion rampante pourrait conduire TPS et Canal+ à mettre fin à la hausse des droits de retransmission du football et du cinéma.

***Guy Dutheil***

# TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

### INDUSTRIES

● **ANGLOGOLD : le sud-africain, premier producteur mondial d'or**, a annoncé mercredi 5 septembre qu'il lançait une offre publique d'achat (OPA) sur Normandy Mining, le plus grand producteur d'or australien, pour un montant de 3,2 milliards de dollars australiens (1,66 milliard de dollars).

● **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile Volkswagen a annoncé l'annulation de son programme d'investissement au Mexique,** estimé à 1,5 milliard de dollars sur les cinq prochaines années, quelques heures après avoir accepté d'augmenter de 14,7 % les salaires de ses employés, en grève depuis dix-huit jours.

● **SAUPIQUET : le fabricant de conserves, filiale du groupe italien** Bolton Group, va fermer son usine de production de thon à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en Vendée, qui emploie 95 personnes, a-t-on appris mercredi de source syndicale. La direction a indiqué ne pouvoir commenter cette information avant le comité central d'entreprise de mardi 11 septembre.

● **RENAULT : quatre intérimaires de l'usine de Cléon (Seine-Maritime)** ont engagé une procédure collective devant le tribunal des prud'hommes d'Elbeuf pour réclamer leur intégration dans l'entreprise, a-t-on indiqué mardi de source syndicale. *« L'usine compte aujourd'hui plus de 1 000 intérimaires pour un effectif de 4 500 salariés disposant d'un contrat à durée indéterminée »*, ont-ils affirmé. L'audience du tribunal des prud'hommes a été fixée au jeudi 13 septembre.

### SERVICES

● **SABENA : une majorité de pilotes de la compagnie aérienne belge** devait observer un arrêt de travail de vingt-quatre heures, à partir du jeudi 6 septembre à 0 heure. Ils contestent le plan de restructuration présenté début août par leur direction, qui prévoit notamment un recentrage des activités de la Sabena sur l'Europe et la suppression de 1 600 emplois.

● **AIR LITTORAL : la direction de la compagnie aérienne a décidé de réunir** *« au plus tôt »* un comité d'entreprise extraordinaire en menaçant de *« suspendre le projet de réorganisation sociale »*, a-t-elle indiqué mercredi. Elle impute la *« situation de blocage »* aux organisations syndicales qui ont appelé à une *« nouvelle grève vendredi et samedi »* et aux assignations en justice de la direction par le CE et le syndicat des pilotes de ligne.

### FINANCES

● **AIG : le géant de l'assurance American International Group (AIG)** va supprimer 1 500 emplois aux Etats-Unis au cours des dix-huit prochains mois, après le rachat de son concurrent American General. AIG avait ravi cette société à son rival britannique Prudential en mai.

● **EURO : un peu plus de 35,6 milliards de francs (5,43 milliards d'euros)** sont sortis des bas de laine des ménages français entre le 1er janvier et le 3 septembre, selon les données diffusées mercredi par la Fédération bancaire française.

### RÉSULTATS

■ **TOTALFINAELF : le quatrième pétrolier mondial a annoncé mercredi des résultats supérieurs aux attentes des analystes,** avec une progression de 27 % de son bénéfice net courant sur le premier semestre, à 4,33 milliards d'euros, toujours porté par un contexte favorable aux producteurs de pétrole. Le français a affiché un chiffre d'affaires de 55,68 milliards d'euros sur les six premiers mois, contre 52,44 milliards un an plus tôt, grâce essentiellement à la force du dollar par rapport l'euro.

■ **LOUIS DREYFUS CITRUS : le troisième producteur de jus d'orange au monde** a annoncé, mercredi, des résultats annuels consolidés pour l'exercice 2000-2001 en perte de 7,6 millions d'euros contre un bénéfice proforma de 15,1 millions d'euros en 1999-2000. Son chiffre d'affaires consolidé est en recul de 20 %, à 385,5 millions d'euros.

■ **ORANGE : la filiale mobile de France Télécom a annoncé jeudi avoir essuyé** au premier semestre une perte nette part du groupe de 500 millions d'euros, inférieure de 14 % à celle enregistrée sur la même période de 2000. Pour la première fois en revanche, Orange a dégagé sur les six premiers mois de 2001 un bénéfice net avant impôts (275 millions d'euros).

## EUROPE

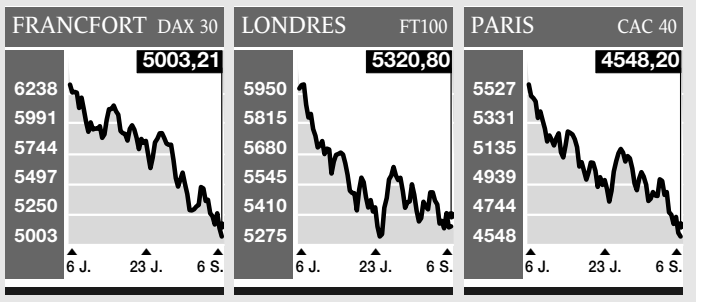


| Europe 9 h 57 ▶ | Indices sélection | cours 06/09 | Var. % 05/09 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| EUROPE | EURO STOXX 50 | 3653,23 | 0,44 | – 23,45 |
| EUROPE | STOXX 50 | 3613,97 | 0,37 | – 20,70 |
| EUROPE | EURO STOXX 324 | 307,94 | 0,30 | – 21,40 |
| EUROPE | STOXX 653 | 296,57 | 0,31 | – 17,57 |
| PARIS | CAC 40 | 4548,20 | – 0,51 | – 23,26 |
| PARIS | MIDCAC | .... | .... | .... |
| PARIS | SBF 120 | 3120,23 | – 0,57 | – 22,43 |
| PARIS | SBF 250 | .... | .... | .... |
| PARIS | SECOND MARCHÉ | .... | .... | .... |
| AMSTERDAM | AEX | 508,21 | – 0,95 | – 20,29 |
| BRUXELLES | BEL 20 | 2884,79 | – 0,12 | – 4,62 |
| FRANCFORT | DAX 30 | 5003,21 | – 0,89 | – 22,23 |
| LONDRES | FTSE 100 | 5320,80 | 0,09 | – 14,49 |
| MADRID | STOCK EXCHANGE | 8106,80 | – 0,13 | – 11,01 |
| MILAN | MIBTEL 30 | 32851,00 | – 0,89 | – 24,86 |
| ZURICH | SPI | 6452,60 | – 0,85 | – 20,68 |

## AMÉRIQUES

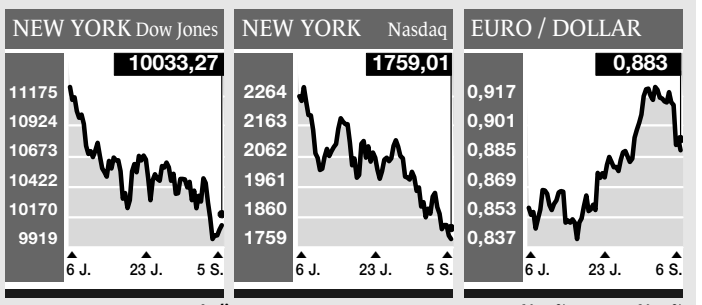


| Amérique 9 h 57 ▶ | Indices sélection | cours 05/09 | Var. % 04/09 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| ÉTATS-UNIS | DOW JONES | 10033,27 | 0,36 | – 6,99 |
| ÉTATS-UNIS | S&P 500 | 1131,74 | – 0,11 | – 14,28 |
| ÉTATS-UNIS | NASDAQ COMPOSITE | 1759,01 | – 0,66 | – 28,80 |
| TORONTO | TSE INDEX | 7447,70 | – 0,19 | – 16,63 |
| SAO PAULO | BOVESPA | 12590,92 | .... | – 17,49 |
| MEXICO | BOLSA | 342,08 | – 1,32 | 8,25 |
| BUENOS AIRES | MERVAL | 313,33 | – 0,45 | – 24,82 |
| SANTIAGO | IPSA GENERAL | 113,58 | 0,31 | 18,31 |
| CARACAS | CAPITAL GENERAL | 7195,10 | 1,09 | 5,42 |

## ASIE - PACIFIQUE

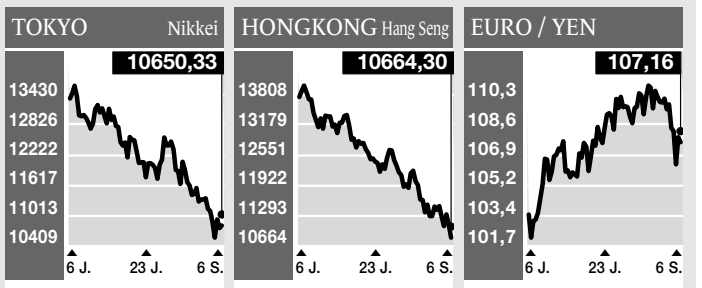


| Zone Asie 9 h 57 ▶ | Indices sélection | cours 06/09 | Var. % 05/09 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| TOKYO | NIKKEI 225 | 10650,33 | 0,49 | – 22,74 |
| HONGKONG | HANG SENG | 10664,30 | – 2,55 | – 29,35 |
| SINGAPOUR | STRAITS TIMES | 1611,17 | – 0,70 | – 16,38 |
| SÉOUL | COMPOSITE INDEX | 68,23 | – 0,01 | 7,70 |
| SYDNEY | ALL ORDINARIES | 3208,40 | – 0,70 | 1,70 |
| BANGKOK | SET | 22,65 | 0,98 | 21,58 |
| BOMBAY | SENSITIVE INDEX | 3207,78 | – 0,64 | – 19,24 |
| WELLINGTON | NZSE-40 | 2002,57 | – 1,22 | 5,31 |

# ÉCONOMIE

## La productivité révisée en baisse aux Etats-Unis

**LA PRODUCTIVITÉ** aux Etats-Unis n'a finalement augmenté que de 2,1 % en rythme annuel au deuxième trimestre, a annoncé, mercredi 5 septembre, le département du travail, qui avait initialement publié une progression de 2,5 % pour cette période. Les analystes tablaient sur une révision à 2 % de la hausse de la productivité au deuxième trimestre hors du secteur agricole. La productivité avait progressé de seulement 0,1 % les trois premiers mois de l'année. Le coût unitaire du travail, considéré comme l'un des baromètres des tensions inflationnistes, a été révisé à la hausse au deuxième trimestre, à + 2,7 % contre une première estimation de 2,1 % et de 5 % de janvier à mars, a précisé le département du travail.

La révision en baisse des gains de productivité au deuxième trimestre s'explique à la fois par un recul plus marqué de la production (– 0,5 % au lieu de – 0,1 % précédemment) et du nombre d'heures travaillées (– 2,6 % contre – 2,4 % initialement).

■ **Les Etats-Unis ne peuvent pas être le seul moteur de l'économie mondiale,** a déclaré, mercredi, le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, en invitant surtout le Japon à prendre rapidement des mesures concrètes pour relancer sa croissance. Il a aussi estimé que *« l'Europe devait aussi croître à son potentiel »*. *« L'économie américaine est en bonne santé et je m'attends à voir une remontée en puissance de l'activité dans les prochains mois et en 2002 »*, a-t-il affirmé. Pour l'an prochain, le produit intérieur brut (PIB) devrait enregistrer une croissance *« d'au moins 2,5 % »*. *« Mais il n'est pas suffisant que les Etats-Unis soient le seul moteur de la croissance mondiale »*, a insisté M. O'Neill. Il a également réitéré son soutien à une politique en faveur d'un dollar fort.

■ **Les annonces de suppressions d'emplois par les entreprises aux Etats-Unis ont atteint 140 019 en août** et 1 123 356 pour les huit premiers mois de l'année, selon les statistiques compilées par le cabinet conseil Challenger, Gray and Christmas publiées mercredi.

■ **GRANDE-BRETAGNE : les ventes de détail ont enregistré en août leur hausse la plus forte en volume** depuis près de cinq ans, selon l'enquête trimestrielle publiée mercredi par la Confédération de l'industrie britannique (CBI). Quelque 68 % des détaillants interrogés ont rapporté une hausse de leurs ventes en août, tandis que 19 % ont rapporté une baisse, ce qui donne un solde positif de 49 points, soit le chiffre le plus élevé depuis octobre 1996. Mais les détaillants s'attendent à un ralentissement de la croissance en septembre, a précisé la CBI.

■ **Les prix de l'immobilier en Grande-Bretagne ont continué de progresser en août,** mais la hausse devrait faiblir au cours des prochains mois, car les problèmes du secteur manufacturier commencent à s'étendre au reste de l'économie, a indiqué mercredi la banque Halifax, premier établissement de crédit immobilier du pays dont les statistiques constituent le principal baromètre du marché. Les prix ont augmenté de 1,5 % en août par rapport à juillet et de 10,9 % sur un an (contre 9,6 % en juillet), soit la plus forte augmentation depuis mai 2000, a précisé la banque.

■ **ALLEMAGNE : pour la première fois depuis le début de l'année, le nombre de chômeurs a diminué en août** par rapport à juillet, de 2 000 personnes, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), selon des chiffres officiels publiés mercredi. Ce recul constitue une surprise, puisque les économistes tablaient dans leur consensus sur une progression de 16 000 du nombre de sans-emploi. Le taux de chômage demeure toutefois inchangé à 9,3 % de la population active, selon les données fournies par la Bundesbank (*lire page 3*).

■ **Les prix à la consommation ont baissé de 0,2 % en août comparé à juillet,** mais ont enregistré une hausse de 2,6 % sur un an, selon des chiffres définitifs publiés jeudi par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

■ **JAPON : l'indice précurseur de l'activité s'est établi en juillet à 71,4,** en données provisoires, contre 36,4 en juin, a annoncé, jeudi 6 septembre, le gouvernement. C'est la première fois depuis deux mois qu'il franchit de nouveau la barre des 50, au-dessus de laquelle l'indice suggère que l'économie peut progresser dans les prochains mois.

■ **Les ventes de véhicules importés au Japon ont augmenté de 4 %,** à 18 890 véhicules en août en glissement annuel, a annoncé jeudi l'association des importateurs japonais d'automobiles (JAIA).

■ **L'agence de notation financière Moody's a annoncé** jeudi qu'elle plaçait la dette du Japon sous surveillance avec implication négative. Moody's avait déclassé la dette du Japon en septembre 2000. Libellée en yens, elle est actuellement notée Aa2.

# VALEUR DU JOUR

## Chute d'Alcatel et des valeurs télécoms

**LES ACTIONS** des équipementiers en télécommunications dévissent les unes après les autres sur les places boursières. Mercredi 5 septembre, c'était au tour, en particulier, du français Alcatel de voir son titre dégringoler sur le marché parisien. Après être descendu jusqu'à 14,78 euros en cours de séance, il a clôturé à 15 euros, en baisse de 11,5 % par rapport à la clôture de la veille. Il y a un an exactement, le 5 septembre 2000, l'action Alcatel avait atteint son apogée : 97,15 euros. Triste anniversaire pour la firme de Serge Tchuruk, qui a dû se résigner à admettre, à demi-mots, que ses prévisions récentes étaient empreintes d'un optimisme qui ne se justifie plus. *« J'espère que le résultat d'exploitation sera positif cette année. Mais le marché ne nous aide pas. Cela devient de plus en plus un challenge »*, a déclaré le PDG lors d'une conférence. Des propos qui ont été perçus comme un avertissement sur les résultats déguisés.

La tendance est de nouveau à la révision à la baisse des prévisions de bénéfices. L'hallali a été sonné, cette fois-ci, par l'équipementier Ericsson. Mardi, il avait estimé que les perspectives de redécollage, dès 2002, dans le secteur de la téléphonie mobile, étaient sombres. Le titre Ericsson s'était alors effondré de 11,6 % à Stockholm. Cette baisse s'est confirmée mercredi (- 7,3 %). Son concurrent Nokia, leader mondial de la téléphonie mobile, a lui aussi souffert, perdant 6,8 % à Helsinki mercredi. L'action du britannique Marconi a chuté de 28,3 % mercredi, après avoir donné la veille son deuxième avertissement sur résultat en deux mois.

Autre équipementier touché de plein fouet par ce jeu de domino boursier provoqué par le ralentissement économique, le canadien Nortel. Affecté par la baisse d'Ericsson et Alcatel, son titre a atteint, mercredi, son plus bas niveau depuis cinq ans à la Bourse de Toronto, à 8,77 dollars canadiens (6,35 euros).

Chez les opérateurs téléphoniques, le climat n'est pas meilleur. France Télécom a abandonné 7,32 % *(lire aussi page 16)*. British Telecom a baissé de 5,50 % et Deutsche Telekom de 3,94 %.

*Antoine Jacob*

Action Alcatel
en **euros** à Paris

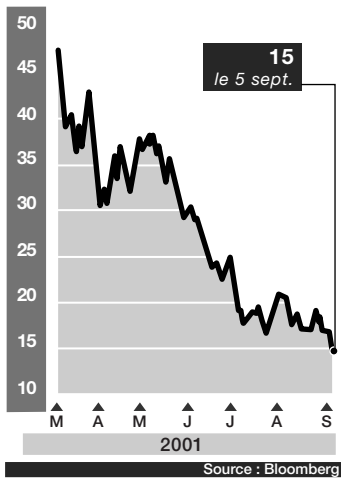


# SUR LES MARCHÉS

## PARIS

**LA BOURSE** de Paris a ouvert la séance du jeudi 6 septembre en hausse de 0,72 % à 4 604,35 points. Le marché parisien avait terminé, mercredi, sous les 4 600 points, l'indice CAC 40 s'inscrivant en baisse de 2,19 %, à 4 571,56 points. Les marchés ont été affectés par les déclarations pessimistes des dirigeants des grands groupes du secteur en France, notamment Alcatel et France Télécom (*lire aussi page 16*).

## FRANCFORT

**LA BOURSE** de Francfort ouvrait jeudi en progression de 1,06 % à 5 101,82 points. L'indice de référence, le DAX, avait terminé en forte baisse la séance de la veille, de 3,07 %, à 5 048,08 points.

## LONDRES

**L'INDICE** Footsie des cent principales valeurs de la place de Londres progressait légèrement jeudi matin de 3,9 points, à 5 319,9 points, soit un gain de 0,07 %. Le marché londonien a clôturé en baisse mercredi, affaibli par les hésitations des marchés américains, l'indice Footsie affichant un recul de 63,6 points, soit 1,18 % à 5 316 points.

## TOKYO

**LES VALEURS** japonaises ont terminé en hausse de 0,49 % jeudi, l'indice Nikkei gagnant 51,54 points, à 10 650,33 points, sur l'espoir d'une élimination rapide des mauvaises créances des banques.

## NEW YORK

**L'INDICE** Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a enregistré, mercredi 5 septembre, un gain modeste qui lui a permis de clôturer au-dessus de la barre des 10 000 points pour la première fois depuis trois séances. Il a gagné 0,36 %, à 10 033,27 points. L'indice composite du Nasdaq, qui rassemble les valeurs technologiques, a perdu 11,77 points, soit 0,66 %, à 1 759,01 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a cédé 0,11 %, à 1 131,74 points. La Bourse américaine, en très net repli sur l'essentiel de la séance, a effacé une grande partie de ses pertes en fin d'après-midi, après que Microsoft eut réaffirmé qu'il tablait, pour l'exercice 2001-2002, sur un chiffre d'affaires compris entre 28,8 milliards à 29,6 milliards de dollars et un bénéfice d'exploitation en hausse de 8 % environ.

## TAUX

**JEUDI** 6 septembre en début de séance, le taux d'intérêt des obligations d'Etat à dix ans en France remontait à 5,05 %.

## MONNAIES

**L'EURO** était relativement stable jeudi en début de séance, tandis que le dollar continuait à s'apprécier face au yen, au lendemain des déclarations du secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, confirmant son soutien à la politique du dollar fort. L'euro s'échangeait à 0,8871 dollar et le billet vert remontait à 121,36 yens.

### Taux de change fixe zone Euro

| Euro contre ▶ | Taux | contre franc ▶ | Taux |
|---|---|---|---|
| FRANC | 6,55957 | EURO | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | DEUTSCHEMARK | 3,35385 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000) | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100) | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100) | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,76703 |
| PUNT IRLANDAISE | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE | 8,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS | 2,97660 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | FRANC BELGE (10) | 1,62607 |
| MARKKA FINLAND. | 5,94573 | MARKKA FINLAND. | 1,10324 |
| DRACHME GREC. (100) | 3,40750 | DRACHME CREC. (100) | 1,92503 |

### Hors zone Euro

| Euro contre ▶ | 05/09 |
|---|---|
| COURONNE DANOISE | 7,4431 |
| COUR. NORVÉGIENNE | 7,9305 |
| COUR. SUÉDOISE | 9,5165 |
| COURONNE TCHÈQUE | 34,1550 |
| DOLLAR AUSTRALIEN | 1,7080 |
| DOLLAR CANADIEN | 1,3874 |
| DOLLAR HONGKONG | 6,9349 |
| DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 2,0617 |
| FORINT HONGROIS | 251,6700 |
| LEU ROUMAIN | 26715 |
| ZLOTY POLONAIS | 3,7659 |

### Cours de change croisés

| 06/09 9 h 57 ▶ | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR. S. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| DOLLAR | ..... | 0,82461 | 0,88380 | 0,13470 | 1,45245 | 0,58512 |
| YEN | 121,27000 | ..... | 107,16500 | 16,33500 | 176,12000 | 70,94500 |
| EURO | 1,13148 | 0,93314 | ..... | 0,15245 | 1,64330 | 0,66220 |
| FRANC | 7,42410 | 6,12105 | 6,55957 | ..... | 10,78010 | 4,34390 |
| LIVRE | 0,68849 | 0,56785 | 0,60850 | 0,09280 | ..... | 0,40285 |
| FRANC SUISSE | 1,70905 | 1,40935 | 1,51050 | 0,23025 | 2,48230 | ..... |

### Taux d'intérêt (%)

| Taux 05/09 ▶ | Taux j. j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 4,30 | 4,19 | 5,03 | 5,61 |
| ALLEMAGNE | 4,28 | 4,28 | 4,90 | 5,52 |
| GDE-BRETAG. | 4,25 | 4,84 | 5,02 | 4,74 |
| ITALIE | 4,28 | 4,23 | 5,26 | 5,88 |
| JAPON | 0,03 | .... | 1,38 | 2,38 |
| ÉTATS-UNIS | 3,56 | 3,41 | 4,97 | 5,39 |
| SUISSE | 3,38 | 3,10 | 3,33 | 3,98 |
| PAYS-BAS | 4,25 | 4,23 | 5,05 | 5,58 |

### Matières premières

| En dollars ▶ | Cours 05/09 | Var. % 04/09 |
|---|---|---|
| **MÉTAUX (LONDRES)** | | **$/TONNE** |
| CUIVRE 3 MOIS | 1478 | – 0,54 |
| ALUMINIUM 3 MOIS | 1402 | – 0,28 |
| PLOMB 3 MOIS | 481,50 | – 0,31 |
| ETAIN 3 MOIS | 3775 | – 0,92 |
| ZINC 3 MOIS | 845 | – 0,35 |
| NICKEL 3 MOIS | 5180 | – 1,15 |
| **MÉTAUX (NEW YORK)** | | **$/ONCE** |
| ARGENT A TERME | 4,18 | + 0,24 |
| PLATINE A TERME | 114806,00 | .... |
| **GRAINES DENRÉES** | | **$/BOISSEAU** |
| BLÉ (CHICAGO) | 274,75 | .... |
| MAIS (CHICAGO) | 216 | – 0,58 |
| SOJA TOURTEAU (CHG.) | 166,60 | .... |
| **SOFTS** | | **$/TONNE** |
| CACAO (NEW YORK) | 870 | – 1,92 |
| CAFÉ (LONDRES) | .... | .... |
| SUCRE BL. (LONDRES) | .... | .... |

### Matif

| Cours 9 h 57 ▶ | Volume 06/09 | dernier prix | premier prix |
|---|---|---|---|
| **Notionnel 5,5** | | | |
| DÉCEMBRE 2001 | 2850 | 89,14 | 89,44 |
| **Euribor 3 mois** | | | |
| JANVIER 2001 .... | NC | NC | NC |

### Pétrole

| En dollars ▶ | Cours 05/09 | Var. % 04/09 |
|---|---|---|
| BRENT (LONDRES) | 26,32 | .... |
| WTI (NEW YORK) | 0,27 | – 0,26 |
| LIGHT SWEET CRUDE | 27,03 | + 0,33 |

### Or

| En euros ▶ | Cours 05/09 | Var % 04/09 |
|---|---|---|
| OR FIN KILO BARRE | 9850 | + 1,55 |
| OR FIN LINGOT | 9860 | + 0,41 |
| ONCE D'OR (LO) $ | 266,40 | .... |
| PIÈCE FRANCE 20 F | 56 | + 0,36 |
| PIÈCE SUISSE 20 F | 55,80 | + 0,18 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 | 57,50 | + 4,55 |
| PIÈCE 10 DOLLARS US | 199 | .... |
| PIÈCE 20 DOLLARS US | 384 | + 2,40 |
| PIÈCE 50 PESOS MEX. | 369 | + 2,64 |

**Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**

# VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **British Telecom** a reculé de 5,50 %, mercredi 5 septembre, à 395 pence. Le groupe a annoncé que sa branche de téléphonie mobile prendrait 500 millions de livres (800 millions d'euros) de dettes lors de sa séparation du reste du groupe.

● Le titre de l'équipementier des télécoms **Marconi** a plongé de 28,30 %, mercredi à la Bourse de Londres, à 38 pence.

● L'action du groupe espagnol de BTF **Ferrovial**, s'est appréciée de 1,28 % mercredi, à 19,80 euros, après avoir annoncé un accord avec le groupe australien MIG portant sur des concessions d'autoroutes à péage.

● A Amsterdam, le titre **KPN** a abandonné 17,84 %, mercredi, à 2,21 euros. L'opérateur sortira de l'Euro Stoxx 50 le 24 septembre.

● Le titre **Olivetti**, la holding de contrôle de Telecom Italia, s'est effondré de 17,22 %, mercredi à Milan, à 1,207 euro. Olivetti avait annoncé, mardi soir, la convocation en octobre d'une assemblée des actionnaires pour permettre aux administrateurs de décider des augmentations de capital.

● L'action du groupe **Pirelli**, principal actionnaire d'Olivetti avec Benetton, a aussi chuté de 9,63 % mercredi en clôture, à 1,84 euro. Le titre **Telecom Italia** a accusé un recul de 8,72 %, à 8,11 euros.

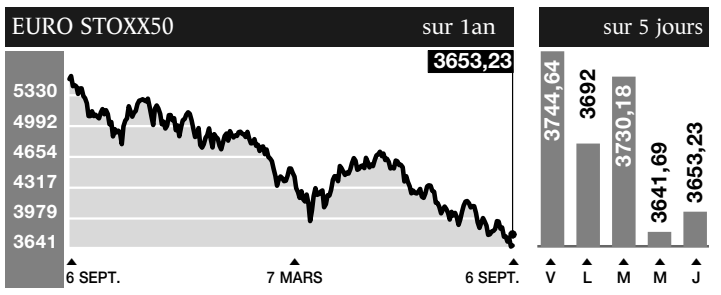


**06/09** 10 h 00 ▶

| | Code pays | Cours en euros | % Var. 05/09 |
|---|---|---|---|
| **AUTOMOBILE** | | | |
| AUTOLIV SDR | SE | 22,12 | .... |
| BASF AG | BE ⋆ | 46,20 | .... |
| BMW | DE ⋆ | 37,20 | .... |
| CONTINENTAL AG | DE ⋆ | 14,05 | .... |
| DAIMLERCHRYSLER | DE ⋆ | 48 | .... |
| FIAT | IT ⋆ | 25,12 | .... |
| FIAT PRIV. | IT ⋆ | 17 | .... |
| MICHELIN | FR ⋆ | 34 | .... |
| PEUGEOT | FR ⋆ | 52,05 | .... |
| PIRELLI SPA | IT ⋆ | 1,84 | .... |
| DR ING PORSCHE | DE ⋆ | 383 | .... |
| RENAULT | FR ⋆ | 42,50 | .... |
| VALEO | FR ⋆ | 47,75 | .... |
| VOLKSWAGEN | DE ⋆ | 50,40 | .... |
| ▶ DJ E STOXX AUTO P | | 214,96 | .... |
| **BANQUES** | | | |
| BANK OF IRELAND | GB | 16,88 | .... |
| ABBEY NATIONAL | GB | 18,18 | .... |
| ABN AMRO HOLDIN | NL ⋆ | 19,97 | .... |
| ALL & LEICS | GB | 12,69 | .... |
| ALLIED IRISH BA | GB | 20,27 | .... |
| ALMANIJ | BE ⋆ | 42,10 | .... |
| ALPHA BANK | GR | 23,86 | .... |
| B.P.EMILIA ROMA | IT ⋆ | 34,20 | .... |
| B.P.LODI | IT ⋆ | 10 | .... |
| B.P.NOVARA | IT ⋆ | 7,44 | .... |
| B.P.SONDRIO | IT ⋆ | 10,80 | .... |
| B.P.VERONA E S. | IT ⋆ | 11,19 | .... |
| BANCA ROMA | IT ⋆ | 3,35 | .... |
| BANK OF PIRAEUS | GR | 11,16 | .... |
| BANKINTER R | ES ⋆ | 38,46 | .... |
| BARCLAYS PLC | GB | 33,96 | .... |
| BAYR.HYPO-U.VER | DE ⋆ | 44,10 | .... |
| BBVA R | ES ⋆ | 13,70 | .... |
| BCA AG.MANTOVAN | IT ⋆ | 10,22 | .... |
| BCA FIDEURAM | IT ⋆ | 9,92 | .... |
| BCA LOMBARDA | IT ⋆ | 10,09 | .... |
| BCA P.BERG.-C.V | IT ⋆ | 18,56 | .... |
| BCA P.MILANO | IT ⋆ | 4,59 | .... |
| B.P.C.INDUSTRIA | IT ⋆ | 9,94 | .... |
| BCO POPULAR ESP | ES ⋆ | 39,85 | .... |
| BCP R | PT ⋆ | 4,35 | .... |
| BIPOP CARIRE | IT ⋆ | 3,02 | .... |
| BK OF SCOTLAND | GB | 14,20 | .... |
| BNL | IT ⋆ | 3,16 | .... |
| BNP PARIBAS | FR ⋆ | 100,40 | .... |
| BSCH R | ES ⋆ | 9,81 | .... |
| COMM.BANK OF GR | GR | 38 | .... |
| COMMERZBANK | DE ⋆ | 26,30 | .... |
| CREDIT LYONNAIS | FR ⋆ | 43,66 | .... |
| CS GROUP N | CH | 45,99 | .... |
| DANSKE BANK | DK | 19,01 | .... |
| DEUTSCHE BANK N | DE ⋆ | 74 | .... |
| DEXIA | BE ⋆ | 17,78 | .... |
| DNB HOLDING | NO | 5,55 | .... |
| DRESDNER BANK N | DE ⋆ | 43,10 | .... |
| EFG EUROBK ERGA | GR | 13,96 | .... |
| ERSTE BANK | AT ⋆ | 59,45 | .... |
| ESPIRITO SANTO | PT ⋆ | 13,30 | .... |
| FOERENINGSSB A | SE | 12,35 | .... |
| HALIFAX GROUP | GB | 14,20 | .... |
| HSBC HLDG | GB | 13,14 | .... |
| IKB | DE ⋆ | 15,05 | .... |
| INTESABCI | IT ⋆ | 3,63 | .... |
| JULIUS BAER HLD | CH | 363,55 | .... |
| KBC BANCASSURAN | BE ⋆ | 39,72 | .... |
| LLOYDS TSB | GB | 11,42 | .... |
| MONTE PASCHI SI | IT ⋆ | 3,39 | .... |
| NAT BANK GREECE | GR | 31 | .... |
| NATEXIS BQ POP. | FR ⋆ | 101 | .... |
| NORDEA | SE | 6,52 | .... |
| ROLO BANCA 1473 | IT ⋆ | 16,32 | .... |
| ROYAL BK SCOTL | GB | 27,86 | .... |
| S-E-BANKEN -A- | SE | 9,09 | .... |
| SAN PAOLO IMI | IT ⋆ | 13,30 | .... |
| STANDARD CHARTE | GB | 13,65 | .... |
| STE GENERAL-A- | FR ⋆ | 64,05 | .... |
| SVENSKA HANDELS | SE | 15,81 | .... |
| SWEDISH MATCH | SE | 5,57 | .... |
| UBS N | CH | 53,54 | .... |
| UNICREDITO ITAL | IT ⋆ | 4,19 | .... |
| BANCO SABADELL | ES ⋆ | 17,39 | .... |
| ▶ DJ E STOXX BANK P | | 286,84 | .... |
| **PRODUITS DE BASE** | | | |
| ACERALIA | ES ⋆ | 12,25 | .... |
| ACERINOX R | ES ⋆ | 31,30 | .... |
| ALUMINIUM GREEC | GR | 32,88 | .... |
| ANGLO AMERICAN | GB | 15,79 | .... |
| ASSIDOMAEN AB | SE | 24,80 | .... |
| BEKAERT | BE ⋆ | 39,80 | .... |
| BHP BILLITON | GB | 5,48 | .... |
| BOEHLER-UDDEHOL | AT ⋆ | 48,32 | .... |
| BUNZL PLC | GB | 7,43 | + 0,22 |
| CORUS GROUP | GB | 1,04 | .... |
| ELVAL | GR | 4,02 | .... |
| HOLMEN -B- | SE | 23,33 | .... |
| ISPAT INTERNATI | NL ⋆ | 2,20 | .... |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 16,20 | .... |
| MAYR-MELNHOF KA | AT ⋆ | 54,35 | .... |
| M-REAL -B- | FI ⋆ | 7,15 | .... |
| OUTOKUMPU | FI ⋆ | 9,90 | .... |
| PECHINEY-A- | FR ⋆ | 55,50 | .... |
| RAUTARUUKKI K | FI ⋆ | 4,32 | .... |
| RIO TINTO | GB | 20,43 | .... |
| SIDENOR | GR | 4,26 | .... |
| SILVER & BARYTE | GR | 18,90 | .... |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 2,46 | .... |
| STORA ENSO -A- | FI ⋆ | 13,30 | .... |
| STORA ENSO -R- | FI ⋆ | 13,31 | .... |
| SVENSKA CELLULO | SE | 25,48 | .... |
| THYSSENKRUPP | DE ⋆ | 14,60 | .... |
| UMICORE | BE ⋆ | 46 | .... |
| UPM-KYMMENE COR | FI ⋆ | 37 | − 0,88 |
| USINOR | FR ⋆ | 11,55 | .... |
| VIOHALCO | GR | 9,54 | .... |
| VOEST-ALPINE AG | AT ⋆ | 33,75 | .... |
| WORMS N | FR ⋆ | 19,40 | .... |
| ▶ DJ E STOXX BASI P | | 183,12 | .... |
| **CHIMIE** | | | |
| AIR LIQUIDE | FR ⋆ | 154,60 | .... |
| AKZO NOBEL NV | NL ⋆ | 48,44 | .... |
| BASF AG | DE ⋆ | 46,20 | .... |
| BAYER AG | DE ⋆ | 36 | .... |
| BOC GROUP PLC | GB | 16,83 | .... |
| CELANESE N | DE ⋆ | 19,30 | .... |
| CIBA SPEC CHIMI | CH | 70,19 | .... |
| CLARIANT N | CH | 21,12 | .... |
| DSM | NL ⋆ | 41,14 | .... |
| EMS-CHEM HOLD A | CH | 4767,90 | .... |
| ICI | GB | 6,99 | .... |
| KEMIRA | FI ⋆ | 8,61 | .... |
| KON. VOPAK NV | NL ⋆ | 19,50 | .... |
| LONZA GRP N | CH | 672,14 | .... |
| NORSK HYDRO | NO | 48,86 | .... |
| RHODIA | FR ⋆ | 11,60 | .... |
| SOLVAY | BE ⋆ | 62,80 | .... |
| SYNGENTA N | CH | 55,39 | .... |
| TESSENDERLO CHE | BE ⋆ | 26,80 | .... |
| COLOPLAST -B- | DK | 67,71 | .... |
| DEGUSSA (NEU) | DE ⋆ | 30,01 | .... |
| ▶ DJ E STOXX CHEM P | | 345,08 | .... |
| **CONGLOMÉRATS** | | | |
| D'IETEREN SA | BE ⋆ | 192,50 | .... |
| AZEO | FR ⋆ | 71,95 | .... |
| GBL | BE ⋆ | 300,10 | .... |
| GEVAERT | BE ⋆ | 29,05 | .... |
| INCHCAPE | GB | 8,86 | + 0,18 |
| KVAERNER -A- | NO | 6,62 | .... |
| MYTILINEOS | GR | 6,14 | .... |
| UNAXIS HLDG N | CH | 108,27 | .... |
| ORKLA | NO | 20,49 | .... |
| SONAE SGPS | PT ⋆ | 0,64 | .... |
| ▶ DJ E STOXX CONG P | | 329,98 | .... |
| **TÉLÉCOMMUNICATIONS** | | | |
| ATLANTIC TELECO | GB | 0,15 | + 12,50 |
| BRITISH TELECOM | GB | 6,42 | .... |
| CABLE & WIRELES | GB | 5,55 | .... |
| COLT TELECOM NE | GB | 3,03 | .... |
| DEUTSCHE TELEKO | DE ⋆ | 15,89 | .... |
| E.BISCOM | IT ⋆ | 43,95 | .... |
| EIRCOM | IR ⋆ | 1,35 | .... |
| ELISA COMMUNICA | FI ⋆ | 9,47 | − 1,35 |
| ENERGIS | GB | 1,30 | .... |
| EQUANT NV | NL ⋆ | 13 | .... |
| EUROPOLITAN HLD | SE | 5,67 | .... |
| FRANCE TELECOM | FR ⋆ | 31,65 | .... |
| HELLENIC TELE ( | GR | 18,04 | .... |
| KINGSTON COM | GB | 1,27 | .... |
| KONINKLIJKE KPN | NL ⋆ | 2,21 | .... |
| KPNQWEST NV -C- | NL ⋆ | 6,09 | .... |
| LIBERTEL NV | NL ⋆ | 7,40 | .... |
| MANNESMANN N | DE ⋆ | 203,51 | .... |
| MOBILCOM | DE ⋆ | 19,20 | .... |
| PANAFON HELLENI | GR | 5,64 | .... |
| PT TELECOM SGPS | PT ⋆ | 7,30 | .... |
| SONERA | FI ⋆ | 3,99 | − 2,21 |
| SONG NETWORKS | SE | 0,62 | .... |
| SWISSCOM N | CH | 307,26 | .... |
| T.I.M. | IT ⋆ | 5,37 | .... |
| TDC | DK | 36,68 | .... |
| TELE2 -B- | SE | 31,31 | .... |
| TELECEL | PT ⋆ | 6,85 | .... |
| TELECOM ITALIA | IT ⋆ | 8,11 | .... |
| TELECOM ITALIA | IT ⋆ | 4,45 | .... |
| TELEFONICA | ES ⋆ | 12,20 | .... |
| TELENOR | NO | 4,06 | .... |
| TELIA | SE | 4,52 | .... |
| TISCALI | IT ⋆ | 6,78 | .... |
| VERSATEL TELECO | NL ⋆ | 0,75 | .... |
| VODAFONE GROUP | GB | 2,33 | .... |
| ▶ DJ E STOXX TCOM P | | 382,92 | .... |
| **CONSTRUCTION** | | | |
| ACCIONA | ES ⋆ | 42,50 | .... |
| ACS | ES ⋆ | 29,70 | .... |
| AGGREGATE IND | GB | 1,50 | .... |
| AKTOR SA | GR | 7,64 | .... |
| AMEY | GB | 5,45 | − 0,30 |
| UPONOR -A- | FI ⋆ | 17,45 | .... |
| AUREA R | ES ⋆ | 21,75 | .... |
| ACESA R | ES ⋆ | 10,58 | .... |
| BOUYGUES | FR ⋆ | 35,24 | .... |
| BPB | GB | 4,07 | .... |
| BRISA AUTO-ESTR | PT ⋆ | 10,30 | .... |
| BUZZI UNICEM | IT ⋆ | 8,08 | .... |
| NOVAR | GB | 2,44 | − 0,66 |
| CRH PLC | GB | 28,48 | + 0,17 |
| CIMPOR R | PT ⋆ | 19,73 | .... |
| COLAS | FR ⋆ | 69,10 | .... |
| GRUPO DRAGADOS | ES ⋆ | 14,60 | .... |
| FCC | ES ⋆ | 24,90 | .... |
| GRUPO FERROVIAL | ES ⋆ | 19,80 | .... |
| HANSON PLC | GB | 8,59 | .... |
| HEIDELBERGER ZE | DE ⋆ | 45,50 | .... |
| HELL.TECHNODO.R | GR | 6,68 | .... |
| HERACLES GENL R | GR | 14,54 | .... |
| HOCHTIEF ESSEN | DE ⋆ | 16,30 | .... |
| HOLCIM | CH | 236,08 | .... |
| IMERYS | FR ⋆ | 113 | .... |
| ITALCEMENTI | IT ⋆ | 9,15 | .... |
| LAFARGE | FR ⋆ | 100,60 | .... |
| MICHANIKI REG. | GR | 2,30 | .... |
| PILKINGTON PLC | GB | 1,82 | .... |
| RMC GROUP PLC | GB | 10,57 | .... |
| SAINT GOBAIN | FR ⋆ | 166 | .... |
| SKANSKA -B- | SE | 8,14 | .... |
| TAYLOR WOODROW | GB | 3,01 | .... |
| TECHNIP | FR ⋆ | 165 | .... |
| TITAN CEMENT RE | GR | 37,40 | .... |
| VINCI | FR ⋆ | 66 | .... |
| WIENERBERGER AG | AT ⋆ | 17 | .... |
| ▶ DJ E STOXX CNST P | | 222,93 | .... |
| **CONSOMMATION CYCLIQUE** | | | |
| ACCOR | FR ⋆ | 43,36 | .... |
| ADIDAS-SALOMON | DE ⋆ | 76,75 | .... |
| AGFA-GEVAERT | BE ⋆ | 14,95 | .... |
| AIR FRANCE | FR ⋆ | 17,17 | .... |
| AIRTOURS PLC | GB | 4,03 | .... |
| ALITALIA | IT ⋆ | 1,03 | .... |
| AUSTRIAN AIRLIN | AT ⋆ | 11,50 | .... |
| AUTOGRILL | IT ⋆ | 11,43 | .... |
| BANG & OLUFSEN | DK | 22,84 | .... |
| BENETTON | IT ⋆ | 14,25 | .... |
| BERKELEY GROUP | GB | 11,96 | .... |
| BRITISH AIRWAYS | GB | 4,73 | .... |
| BULGARI | IT ⋆ | 12,35 | .... |
| CHRISTIAN DIOR | FR ⋆ | 37,59 | .... |
| CLUB MED. | FR ⋆ | 59,80 | .... |
| COMPASS GROUP | GB | 8,70 | .... |
| DT.LUFTHANSA N | DE ⋆ | 16,80 | .... |
| ELECTROLUX -B- | SE | 15,34 | .... |
| EM.TV & MERCHAN | DE ⋆ | 2,20 | .... |
| EMI GROUP | GB | 6,49 | .... |
| EURO DISNEY | FR ⋆ | 0,86 | .... |
| HDP | IT ⋆ | 4,16 | .... |
| HERMES INTL | FR ⋆ | 161,80 | .... |
| HILTON GROUP | GB | 3,87 | .... |
| HUGO BOSS AG VZ | DE ⋆ | 20,05 | .... |
| HUNTER DOUGLAS | NL ⋆ | 28 | .... |
| INDITEX R | ES ⋆ | 18,90 | .... |
| J D WETHERSPOON | GB | 5,51 | − 0,29 |
| KLM | NL ⋆ | 15,35 | .... |
| LVMH | FR ⋆ | 52,65 | .... |
| MEDION | DE ⋆ | 39,87 | .... |
| MOULINEX | FR ⋆ | 2,50 | .... |
| NH HOTELES | ES ⋆ | 12,60 | .... |
| NXT | GB | 2,93 | .... |
| P & O PRINCESS | GB | 6,02 | .... |
| PERSIMMON PLC | GB | 6,26 | .... |
| PREUSSAG AG | DE ⋆ | 34,50 | .... |
| RANK GROUP | GB | 3,59 | .... |
| RICHEMONT UNITS | CH | 2581,95 | .... |
| ROY.PHILIPS ELE | NL ⋆ | 28,34 | .... |
| RYANAIR HLDGS | IR ⋆ | 10,83 | .... |
| SAIRGROUP N | CH | 59,90 | .... |
| SAS DANMARK A/S | DK | 9,74 | .... |
| SEB | FR ⋆ | 54,60 | .... |
| SIX CONTINENTS | GB | 12,22 | .... |
| SODEXHO ALLIANC | FR ⋆ | 53,50 | .... |
| THE SWATCH GRP | CH | 84,76 | .... |
| THE SWATCH GRP | CH | 18,08 | .... |
| TELE PIZZA | ES ⋆ | 1,70 | .... |
| THOMSON MULTIME | PA | 28,42 | .... |
| WILSON BOWDEN | GB | 12,93 | .... |
| WM-DATA -B- | SE | 2,29 | .... |
| WOLFORD AG | AT ⋆ | 17,96 | .... |
| WW/WW UK UNITS | IR ⋆ | 1,03 | .... |
| ▶ DJ E STOXX CYC GO P | | 123,05 | .... |
| **PHARMACIE** | | | |
| ACTELION N | CH | 31,12 | .... |
| ALTANA AG | DE ⋆ | 50,10 | .... |
| AMERSHAM | GB | 9,82 | .... |
| ASTRAZENECA | GB | 52,60 | .... |
| AVENTIS | FR ⋆ | 77,40 | .... |
| BB BIOTECH | CH | 75 | .... |
| CELLTECH GROUP | GB | 15,58 | .... |
| ELAN CORP | IR ⋆ | 59,40 | − 0,17 |
| ESSILOR INTL | FR ⋆ | 332 | .... |
| FRESENIUS MED C | DE ⋆ | 89,90 | .... |
| H. LUNDBECK | DK | 35,87 | .... |
| GALEN HOLDINGS | GB | 12,33 | .... |
| GAMBRO -A- | SE | 6,94 | .... |
| GLAXOSMITHKLINE | GB | 28,95 | .... |
| H. LUNDBECK | DK | 35,87 | .... |
| NOVARTIS N | CH | 40,23 | .... |
| NOVO-NORDISK -B | DK | 44,81 | .... |
| NOVOZYMES -B- | DK | 25,26 | .... |
| ORION B | FI ⋆ | 19,30 | .... |
| OXFORD GLYCOSCI | GB | 12,09 | .... |
| PHONAK HLDG N | CH | 2979,94 | .... |
| QIAGEN NV | NL ⋆ | 21,97 | .... |
| ROCHE HLDG G | CH | 78,97 | .... |
| SANOFI SYNTHELA | FR ⋆ | 74 | .... |
| SCHERING AG | DE ⋆ | 58,50 | .... |
| SERONO -B- | CH | 984,70 | .... |
| SHIRE PHARMA GR | GB | 17,08 | .... |
| SMITH & NEPHEW | GB | 5,82 | .... |
| SSL INTL | GB | 9,47 | .... |
| SULZER AG 100N | CH | 202,64 | .... |
| SYNTHES-STRATEC | CH | 739,02 | .... |
| UCB | BE ⋆ | 46 | .... |
| WILLIAM DEMANT | DK | 28,89 | .... |
| WS ATKINS | GB | 11,42 | − 0,43 |
| WCM BETEILIGUNG | DE ⋆ | 13,40 | .... |
| ▶ DJ E STOXX FINS P | | 261,17 | .... |
| **ALIMENTATION ET BOISSON** | | | |
| ALLIED DOMECQ | GB | 6,52 | .... |
| ASSOCIAT BRIT F | GB | 7,56 | .... |
| BBAG OE BRAU-BE | AT ⋆ | 44 | .... |
| BRAU-UNION | AT ⋆ | 43,51 | .... |
| CADBURY SCHWEPP | GB | 7,50 | .... |
| CARLSBERG -B- | DK | 49,71 | .... |
| CARLSBERG AS -A | DK | 46,75 | .... |
| COCA COLA HBC | GR | 15,62 | .... |
| DANISCO | DK | 39,50 | .... |
| DANONE | FR ⋆ | 152,50 | .... |
| DELTA HOLDINGS | GR | 7,42 | .... |
| DIAGEO | GB | 11,39 | − 0,71 |
| ELAIS OLEAGINOU | GR | 20,80 | .... |
| ERID.BEGH.SAY | FR ⋆ | 97 | .... |
| HEINEKEN HOLDIN | NL ⋆ | 34,30 | .... |
| HELLENIC SUGAR | GR | 8,28 | .... |
| KAMPS | DE ⋆ | 6,70 | .... |
| KERRY GRP-A- | GB | 23,10 | .... |
| KONINKLIJKE NUM | NL ⋆ | 36,28 | .... |
| MONTEDISON | IT ⋆ | 2,66 | .... |
| NESTLE N | CH | 233,10 | .... |
| NORTHERN FOODS | GB | 2,44 | .... |
| PARMALAT | IT ⋆ | 3,16 | .... |
| PERNOD RICARD | FR ⋆ | 86 | .... |
| RAISIO GRP -V- | FI ⋆ | 1,17 | − 1,68 |
| SCOTT & NEWCAST | GB | 8,44 | .... |
| SOUTH AFRICAN B | GB | 8,30 | .... |
| TATE & LYLE | GB | 4,46 | .... |
| TOMKINS | GB | 3,01 | .... |
| UNILEVER | NL ⋆ | 65,80 | .... |
| UNILEVER | GB | 9,37 | .... |
| WHITBREAD PLC | GB | 9,68 | .... |
| ▶ DJ E STOXX F & BV P | | 248,43 | .... |
| **BIENS D'ÉQUIPEMENT** | | | |
| ABB N | CH | 11,22 | .... |
| ADECCO N | CH | 52,94 | .... |
| AGGREKO | GB | 6,51 | .... |
| ALSTOM | FR ⋆ | 29,27 | .... |
| ALTRAN TECHNO | FR ⋆ | 45 | .... |
| ALUSUISSE GRP N | CH | 834,38 | .... |
| ARRIVA | GB | 5,97 | .... |
| ASSA ABLOY-B- | SE | 12,87 | .... |
| ASSOC BR PORTS | GB | 6,75 | .... |
| ATLAS COPCO -A- | SE | 23,49 | .... |
| ATLAS COPCO -B- | SE | 22,54 | .... |
| ATTICA ENTR SA | GR | 6,16 | .... |
| BAA | GB | 10,33 | .... |
| BBA GROUP PLC | GB | 4,47 | .... |
| BODYCOTE INTL | GB | 4,21 | − 0,38 |

(Publicité)

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

| | | | |
|---|---|---|---|
| ZELTIA | ES ⋆ | 9 | .... |
| ▶ DJ E STOXX HEAL | | 533,74 | .... |
| **ÉNERGIE** | | | |
| BG GROUP | GB | 4,62 | .... |
| BP | GB | 9,56 | .... |
| CEPSA | ES ⋆ | 12,01 | .... |
| COFLEXIP | FR ⋆ | 190,10 | .... |
| DORDTSCHE PETRO | NL ⋆ | 2,20 | − 0,45 |
| GBL | BE ⋆ | 61,25 | .... |
| ENI | IT ⋆ | 14,76 | .... |
| ENTERPRISE OIL | GB | 9,45 | .... |
| HELLENIC PETROL | GR | 7,68 | .... |
| LATTICE GROUP | GB | 2,47 | .... |
| OMV AG | AT ⋆ | 106 | .... |
| PETROLEUM GEO-S | NO | 11,16 | .... |
| REPSOL YPF | ES ⋆ | 18,27 | .... |
| ROYAL DUTCH CO | NL ⋆ | 62,89 | .... |
| SAIPEM | IT ⋆ | 6,46 | .... |
| SHELL TRANSP | GB | 9,06 | .... |
| STATOIL | NO | 7,82 | .... |
| TOTAL FINA ELF | FR ⋆ | 161 | .... |
| IHC CALAND | NL ⋆ | 55,20 | .... |
| ▶ DJ E STOXX ENGY P | | 347,59 | .... |
| **SERVICES FINANCIERS** | | | |
| 3I GROUP | GB | 14,10 | .... |
| ALPHA FINANCE | GR | 44,90 | .... |
| AMVESCAP | GB | 16,01 | .... |
| BHW HOLDING AG | DE ⋆ | 34,20 | .... |
| BPI R | PT ⋆ | 2,37 | .... |
| BRITISH LAND CO | GB | 8,08 | .... |
| CALEDONIA INV.S | GB | 13,83 | − 0,47 |
| CANARY WHARF GR | GB | 8,83 | .... |
| CATTLES ORD. | GB | 4,39 | + 1,12 |
| CLOSE BROS GRP | GB | 13,18 | + 1 |
| COBEPA | BE ⋆ | 64 | .... |
| CONSORS DISC-BR | DE ⋆ | 12,41 | .... |
| CORIO NV | NL ⋆ | 24,10 | .... |
| CORP FIN ALBA | ES ⋆ | 23 | .... |
| DAB BANK AG | DE ⋆ | 12,65 | − 2,32 |
| DEPFA-BANK | DE ⋆ | 81,10 | .... |
| DROTT -B- | SE | 11,03 | .... |
| EURAZEO | FR ⋆ | 62,15 | .... |
| FINAXA | FR ⋆ | 111,80 | .... |
| FORTIS (B) | BE ⋆ | 30,43 | .... |
| FORTIS (NL) | NL ⋆ | 30,57 | .... |
| GECINA | FR ⋆ | 91,60 | .... |
| GIMV | BE ⋆ | 32,60 | .... |
| GREAT PORTLAND | GB | 4,55 | − 0,36 |
| HAMMERSON | GB | 7,82 | .... |
| ING GROEP | NL ⋆ | 33,33 | .... |
| LAND SECURITIES | GB | 14,57 | .... |
| LIBERTY INTL | GB | 8,43 | .... |
| MAN GROUP | GB | 15,05 | .... |
| MARSCHOLLEK LAU | DE ⋆ | 68,50 | .... |
| MEDIOBANCA | IT ⋆ | 13,10 | .... |
| METROVACESA | ES ⋆ | 14,80 | .... |
| MONTEDISON | IT ⋆ | 2,66 | .... |
| PROVIDENT FIN | GB | 10,44 | .... |
| RODAMCO EUROPE | NL ⋆ | 40,70 | .... |
| RODAMCO NORTH A | NL ⋆ | 47,20 | .... |
| ROLINCO NV | NL ⋆ | 24,95 | .... |
| SCHRODERS | GB | 13,99 | .... |
| SIMCO N | FR ⋆ | 77,90 | .... |
| SLOUGH ESTATES | GB | 5,99 | .... |
| TECAN GRP N | CH | 77,48 | .... |
| UNIBAIL | FR ⋆ | 58 | .... |
| VALLEHERMOSO | ES ⋆ | 7,24 | .... |
| BRAMBLES INDUST | GB | 5,29 | + 0,62 |
| BUDERUS AG | DE ⋆ | 21,35 | .... |
| CAPITA GRP | GB | 7,29 | .... |
| CDB WEB TECH IN | IT ⋆ | 3,19 | .... |
| CGIP | FR ⋆ | 33 | .... |
| CHUBB | GB | 2,55 | .... |
| CIR | IT ⋆ | 1,13 | .... |
| COBHAM | GB | 18,30 | − 0,44 |
| COOKSON GROUP P | GB | 1,89 | − 0,85 |
| COPENHAGEN AIRP | DK | 76,58 | .... |
| DAMPSKIBS -A- | DK | 7496,88 | .... |
| DAMPSKIBS -B- | DK | 8141,77 | .... |
| DAMSKIBS SVEND | DK | 10949,74 | .... |
| DE LA RUE | GB | 8,25 | + 0,60 |
| E.ON AG | DE ⋆ | 58,75 | .... |
| ELECTROCOMPONEN | GB | 8,56 | .... |
| ENIRO | SE | 7,25 | .... |
| EPCOS | DE ⋆ | 41,50 | .... |
| EUROTUNNEL | FR ⋆ | 1 | .... |
| EXEL | GB | 11,94 | .... |
| FINMECCANICA | IT ⋆ | 0,92 | .... |
| FINNLINES | FI ⋆ | 22 | .... |
| FKI | GB | 2,88 | .... |
| FLS IND.B | DK | 12,63 | .... |
| FLUGHAFEN WIEN | AT ⋆ | 36,40 | .... |
| GAMESA | ES ⋆ | 20,20 | .... |
| GKN | GB | 5,25 | .... |
| GROUP 4 FALCK | DK | 125,62 | .... |
| GROUP 4 FALCK | DK | 125,62 | .... |
| GUARDIAN IT | GB | 4,99 | .... |
| HAGEMEYER NV | NL ⋆ | 18,82 | .... |
| HALKOR | GR | 4,38 | .... |
| HAYS | GB | 2,64 | .... |
| HEIDELBERGER DR | DE ⋆ | 56,80 | .... |
| HUHTAMAKI OYJ | FI ⋆ | 35 | .... |
| IFIL | IT ⋆ | 6,66 | .... |
| IMI PLC | GB | 3,69 | .... |
| IND.VAERDEN -A- | SE | 16,39 | .... |
| INDRA SISTEMAS | ES ⋆ | 8,75 | .... |
| INVENSYS | GB | 1,50 | .... |
| INVESTOR -A- | SE | 12,77 | .... |
| INVESTOR -B- | SE | 12,66 | .... |
| ISS | DK | 57,77 | .... |
| JOT AUTOMATION | FI ⋆ | 0,35 | .... |
| KINNEVIK -B- | SE | 16,87 | .... |
| KONE B | FI ⋆ | 85 | .... |
| LEGRAND | FR ⋆ | 193,40 | .... |
| LINDE AG | DE ⋆ | 47,50 | .... |
| MAN AG | DE ⋆ | 24,60 | .... |
| MEGGITT | GB | 3,92 | + 0,42 |
| METSO | FI ⋆ | 10,75 | .... |
| MG TECHNOLOGIES | DE ⋆ | 8,48 | .... |
| MORGAN CRUCIBLE | GB | 3,97 | .... |
| EXEL | GB | 11,94 | .... |
| PACE MICRO TECH | GB | 5,84 | .... |
| PARTEK | FI ⋆ | 9,90 | .... |
| PENINS.ORIENT.S | GB | 3,76 | .... |
| PERLOS | FI ⋆ | 6,55 | .... |
| PREMIER FARNELL | GB | 3,90 | − 9,77 |
| RAILTRACK | GB | 5,11 | .... |
| RANDSTAD HOLDIN | NL ⋆ | 12,40 | .... |
| RENTOKIL INITIA | GB | 4,15 | .... |
| REXAM | GB | 6,12 | .... |
| REXEL | FR ⋆ | 67,50 | .... |
| RHI AG | AT ⋆ | 20,95 | .... |
| RIETER HLDG N | CH | 272,83 | .... |
| ROLLS ROYCE | GB | 3,63 | .... |
| SANDVIK | SE | 23,80 | .... |
| SAURER N | CH | 26,32 | .... |
| SCHNEIDER ELECT | FR ⋆ | 60,50 | .... |
| SECURICOR | GB | 2,49 | .... |
| SECURITAS -B- | SE | 17,34 | .... |
| SERCO GROUP | GB | 5,45 | − 0,30 |
| SGL CARBON | DE ⋆ | 28 | .... |
| SHANKS GROUP | GB | 3,01 | + 1,09 |
| SIDEL | FR ⋆ | 50 | .... |
| SINGULUS TECHNO | DE ⋆ | 25,45 | .... |
| SKF -B- | SE | 18,65 | .... |
| SMITHS GROUP | GB | 12,28 | .... |
| SOPHUS BEREND - | DK | 21,90 | .... |
| SPIRENT | GB | 2,07 | .... |
| STOLT NIELSEN | LU ⋆ | 125 | .... |
| TELE2 -B- | SE | 31,31 | .... |
| THALES | FR ⋆ | 41,29 | .... |
| TOMRA SYSTEMS | NO | 13,18 | .... |
| TPI | ES ⋆ | 3,90 | .... |
| TRAFFICMASTER | GB | 0,99 | .... |
| UNAXIS HLDG N | CH | 108,27 | .... |
| VA TECHNOLOGIE | AT ⋆ | 32,80 | .... |
| VEDIOR NV | NL ⋆ | 13,50 | .... |
| VESTAS WIND SYS | DK | 34,06 | .... |
| VINCI | FR ⋆ | 66 | .... |
| VIVENDI ENVIRON | FR ⋆ | 47,61 | .... |
| VOLVO -A- | SE | 16,87 | .... |
| VOLVO -B- | SE | 17,71 | .... |
| WARTSILA CORP A | FI ⋆ | 21,50 | .... |
| XANSA | GB | 4,47 | − 1,79 |
| ZARDOYA OTIS | ES ⋆ | 10 | .... |
| ▶ DJ E STOXX IND GO P | | 355,15 | .... |
| **ASSURANCES** | | | |
| AEGIS GROUP | GB | 1,79 | .... |
| AEGON NV | NL ⋆ | 31,30 | .... |
| AGF | FR ⋆ | 53,80 | .... |
| ALLEANZA ASS | IT ⋆ | 12,81 | .... |
| ALLIANZ N | DE ⋆ | 291 | .... |
| ASR VERZEKERING | NL ⋆ | 81,10 | .... |
| AXA | FR ⋆ | 28,11 | .... |
| BALOISE HLDG N | CH | 94,36 | .... |
| BRITANNIC | GB | 14,64 | − 1,10 |
| CATTOLICA ASS | IT ⋆ | 26,95 | .... |
| CGNU | GB | 16,51 | .... |
| CNP ASSURANCES | FR ⋆ | 37 | .... |
| CODAN | DK | 17,87 | .... |
| CORP MAPFRE R | ES ⋆ | 20,80 | .... |
| ERGO VERSICHERU | DE ⋆ | 153 | .... |
| ETHNIKI GEN INS | GR | 11,56 | .... |
| EULER | FR ⋆ | 45,35 | .... |
| FONDIARIA ASS | IT ⋆ | 5,85 | .... |
| FORTIS (B) | BE ⋆ | 30,43 | .... |
| FRIENDS PROVIDE | GB | 4 | .... |
| GENERALI ASS | IT ⋆ | 34 | .... |
| GENERALI HLD VI | AT ⋆ | 159,75 | .... |
| INDEPENDENT INS | GB | 0,10 | .... |
| INTERAM HELLEN | GR | 20,74 | .... |
| IRISH LIFE & PE | GB | 13,18 | .... |
| LEGAL & GENERAL | GB | 2,70 | .... |
| MEDIOLANUM | IT ⋆ | 11,48 | .... |
| MUENCH RUECKVER | DE ⋆ | 296,50 | .... |
| POHJOLA GRP.B | FI ⋆ | 21,50 | .... |
| PRUDENTIAL | GB | 13,89 | .

# VALEURS FRANCE

● L'action **France Télécom** rebondissait de 0,79 %, jeudi 6 septembre dans les premiers échanges, à 31,90 euros, au lendemain de la présentation de ses résultats semestriels (*lire aussi page 16*). Le titre de sa filiale Internet **Wanadoo** gagnait 2,95 %, à 4,89 euros. L'action de sa filiale de téléphonie mobile **Orange** progressait de 1,61 %, à 7,57 euros.

● L'action **Pinault-Printemps-Redoute** gagnait 1,06 %, jeudi matin, à 7,57 euros. Au premier semestre, le groupe de distribution a vu son bénéfice net progresser de 10,5 %, à 299,1 millions d'euros. Son bénéfice d'exploitation s'est apprécié de 14,7 %, à 907,3 millions d'euros.

● Le titre **Scor** était en hausse de 2,97 %, jeudi matin, à 49,95 euros. Le réassureur a dégagé un résultat net de 55 millions d'euros au premier semestre, en hausse de 53 %. Ce semestre a été marqué par de *« nouvelles améliorations sensibles des conditions tarifaires »*, a précisé la firme (*lire aussi page 17*).

● L'action **Vivendi Universal** progressait de 1,82 %, jeudi matin, à 56 euros. Son PDG Jean-Marie Messier a démenti, mercredi soir, dans une interview accordée à l'agence Reuters, les rumeurs d'avertissement sur les résultats du groupe. M. Messier a également démenti s'intéresser au rachat du portail Internet Yahoo!.

# PREMIER MARCHÉ

JEUDI 6 SEPTEMBRE — **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 septembre

| France ▶ | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| ACCOR | 43,31 | 284,09 | −0,12 | 43,36 |
| AGF | 53,45 | 350,61 | −0,65 | 53,80 |
| AFFINE | 38,11 | 249,99 | ... | ... |
| AIR FRANCE G | 17,15 | 112,50 | −0,12 | 17,17 |
| AIR LIQUIDE | 153,80 | 1008,86 | −0,52 | 154,60 |
| ALCATEL | 14,11 | 92,56 | −5,93 | 15 |
| ALCATEL O | 6,50 | 42,64 | −9,09 | ... |
| ALSTOM | 29,01 | 190,29 | −0,89 | 29,27 |
| ALTRAN TECHN | 43,93 | 288,16 | −2,38 | 45 |
| ATOS ORIGIN | 76 | 498,53 | −3,80 | 79 |
| ARBEL | 5,98 | 39,23 | ... | ... |
| AVENTIS | 78,20 | 512,96 | +1,03 | 77,40 |
| AXA | 28,12 | 184,46 | +0,04 | 28,11 |
| BAIL INVESTI | 132,90 | 871,77 | +0,38 | 132,40 |
| BAZAR HOT. V | ... | ... | ... | ... |
| BEGHIN SAY | 37,60 | 246,64 | −0,53 | 37,80 |
| BIC | 45,60 | 299,12 | +0,66 | 45,30 |
| BNPPARIBAS | 101,60 | 666,45 | +1,20 | 100,40 |
| BOLLORE | 255,50 | 1675,97 | −0,04 | 255,60 |
| BOLLORE INV | 51,80 | 339,79 | ... | ... |
| BONGRAIN | ... | ... | ... | ... |
| BOUYGUES | 35,51 | 232,93 | +0,77 | 35,24 |
| BOUYGUES OFF | 48,29 | 316,76 | +2,44 | 47,14 |
| BULL# | 1,15 | 7,54 | −8 | 1,25 |
| BUSINESS OBJ | 25,80 | 169,24 | −2,01 | 26,33 |
| B T P (LA CI | ... | ... | ... | ... |
| BURELLE (LY) | 63 | 413,25 | ... | ... |
| CANAL + | 3,61 | 23,68 | −0,28 | 3,62 |
| CAP GEMINI | 63,05 | 413,58 | −1,18 | 63,80 |
| CARBONE-LORR | 39,40 | 258,45 | +0,13 | 39,35 |
| CARREFOUR | 54,35 | 356,51 | −1,36 | 55,10 |
| CASINO GUICH | 90,60 | 594,30 | −0,55 | 91,10 |
| CASINO GUICH | 63,45 | 416,20 | −2,31 | ... |
| CASTORAMA DU | 61,90 | 406,04 | −1,75 | 63 |
| CEA INDUSTRI | 158,50 | 1039,69 | +2,92 | ... |
| CEGID (LY) | 102,10 | 669,73 | +1,49 | ... |
| CEREOL | 26,26 | 172,25 | −0,04 | 26,27 |
| CERESTAR | 30,40 | 199,41 | ... | 30,40 |
| CFF.RECYCLIN | 46 | 301,74 | +0,66 | ... |
| CGIP | 31,90 | 209,25 | −3,33 | 33 |
| CHARGEURS | ... | ... | ... | ... |
| CHRISTIAN DA | 95,50 | 626,44 | −0,31 | ... |
| CHRISTIAN DI | 37,97 | 249,07 | +1,01 | 37,59 |
| CIC -ACTIONS | 121 | 793,71 | −0,49 | ... |
| CIMENTS FRAN | 51,85 | 340,11 | −0,48 | 52,10 |
| CLARINS | 86,20 | 565,43 | +0,29 | 85,95 |
| CLUB MEDITER | 59,50 | 390,29 | −0,50 | 59,80 |
| CNP ASSURANC | 37 | 242,70 | ... | 37 |
| COFACE | 62,50 | 409,97 | −2,34 | 64 |
| COFLEXIP | 192 | 1259,44 | +1 | 190,10 |
| COLAS | 69,50 | 455,89 | +0,58 | 69,10 |
| CONTIN.ENTRE | 47,60 | 312,24 | +0,40 | ... |
| CPR | 58 | 380,46 | ... | ... |
| CRED.FON.FRA | 12,01 | 78,78 | +0,08 | ... |
| CREDIT LYONN | 43,69 | 286,59 | +0,07 | 43,66 |
| CS COM.ET SY | 7,21 | 47,29 | −2,57 | ... |
| DAMART | ... | ... | ... | ... |
| DANONE | 151,50 | 993,77 | −0,66 | 152,50 |
| DASSAULT-AVI | 302 | 1980,99 | +0,67 | ... |
| DASSAULT SYS | 42 | 275,50 | −0,28 | 42,12 |
| DEVEAUX(LY)# | 71,50 | 469,01 | ... | ... |
| DEV.R.N-P.CA | 14,50 | 95,11 | ... | ... |
| DMC (DOLLFUS | 8,30 | 54,44 | −4,16 | ... |
| DYNACTION | 25,85 | 169,56 | −0,50 | ... |
| EIFFAGE | 73,20 | 480,16 | −0,95 | 73,90 |
| ELIOR | 12,60 | 82,65 | −1,18 | 12,75 |
| ELEC.MADAGAS | ... | ... | ... | ... |
| ENTENIAL(EX | 32,20 | 211,22 | +1,42 | ... |
| ERAMET | 31,80 | 208,59 | +0,47 | 31,65 |
| ESSILOR INTL | 328,60 | 2155,47 | −1,02 | 332 |
| ESSO | 82 | 537,88 | ... | ... |
| EULER | 46 | 301,74 | +1,43 | 45,35 |
| EURAZEO | 62,30 | 408,66 | +0,24 | 62,15 |
| EURO DISNEY | 0,84 | 5,51 | −2,33 | 0,86 |
| EUROTUNNEL | 0,99 | 6,49 | −1 | 1 |
| FAURECIA | 56,40 | 369,96 | −3,09 | 58,20 |
| FIMALAC | 39,75 | 260,74 | −0,20 | 39,83 |
| F.F.P. (NY) | 106 | 695,31 | ... | ... |
| FINAXA | ... | ... | ... | ... |
| FONC.LYON.# | 31,70 | 207,94 | +0,79 | ... |
| FRANCE TELEC | 30,89 | 202,63 | −2,40 | 31,65 |
| FROMAGERIES | 110 | 721,55 | −0,45 | ... |
| GALERIES LAF | 146,50 | 960,98 | +0,90 | 145,20 |
| GAUMONT # | 38,90 | 255,17 | −0,26 | ... |
| GECINA | 91,45 | 599,87 | −0,16 | 91,60 |
| GENERALE DE | 19,50 | 127,91 | −0,51 | ... |
| GEOPHYSIQUE | 55,45 | 363,73 | +0,82 | 55 |
| GFI INFORMAT | 13,60 | 89,21 | −0,87 | 13,72 |
| GRANDVISION | 16,50 | 108,23 | −0,84 | 16,64 |
| GROUPE ANDRE | ... | ... | ... | ... |
| GROUPE GASCO | 80,90 | 530,67 | ... | ... |
| GR.ZANNIER ( | 86,60 | 568,06 | −2,70 | ... |
| GROUPE PARTO | 70 | 459,17 | −1,82 | ... |
| GUYENNE GASC | 84,60 | 554,94 | ... | 84,60 |
| HAVAS ADVERT | 9,46 | 62,05 | −3,27 | 9,78 |
| IMERYS | 111,10 | 728,77 | −1,68 | 113 |
| IMMOBANQUE | 127,50 | 836,35 | ... | ... |
| IMMEUBLES DE | ... | ... | ... | ... |
| INFOGRAMES E | 15,51 | 101,74 | +0,06 | 15,50 |
| IM.MARSEILLA | ... | ... | ... | ... |
| INGENICO | 27,20 | 178,42 | −1,09 | 27,50 |
| ISIS | 178,50 | 1170,88 | ... | 178,50 |
| JC DECAUX | 12,05 | 79,04 | −5,49 | 12,75 |
| KAUFMAN ET B | 18,73 | 122,86 | +0,16 | 18,70 |
| KLEPIERRE | 101 | 662,52 | −0,98 | 102 |
| LAFARGE | 101,60 | 666,45 | +0,99 | 100,60 |
| LAGARDERE | 48,19 | 316,11 | −0,31 | 48,34 |
| LAPEYRE | 53,05 | 347,99 | −1,39 | 53,80 |
| LEBON (CIE) | ... | ... | ... | ... |
| LEGRAND ORD. | 194,90 | 1278,46 | +0,78 | ... |
| LEGRIS INDUS | 56,90 | 373,24 | ... | 56,90 |
| LIBERTY SURF | 3,51 | 23,02 | −0,85 | ... |
| LOCINDUS | 132 | 865,86 | −0,68 | ... |
| L'OREAL | 80,10 | 525,42 | +0,38 | 79,80 |
| LOUVRE # | 75,30 | 493,94 | −0,26 | ... |
| LVMH MOET HE | 52,90 | 347 | +0,47 | 52,65 |
| MARINE WENDE | 61,15 | 401,12 | −0,81 | 61,65 |
| MATUSSIERE F | 7,11 | 46,64 | +0,14 | ... |
| MAUREL ET PR | 16,32 | 107,05 | +1,05 | ... |
| METALEUROP | 4,80 | 31,49 | +2,78 | ... |
| MICHELIN | 33,59 | 220,34 | −1,21 | 34 |
| MARIONNAUD P | 48 | 314,86 | −4 | ... |
| MONTUPET SA | 13,99 | 91,77 | +1,75 | ... |
| MOULINEX | 2,50 | 16,40 | ... | ... |
| NATEXIS BQ P | 100,50 | 659,24 | −0,50 | 101 |
| NEOPOST | 27,40 | 179,73 | ... | 27,40 |
| NEXANS | 29,98 | 196,66 | −0,03 | 29,99 |
| NORBERT DENT | 22,10 | 144,97 | +0,23 | ... |
| NORD-EST | ... | ... | ... | ... |
| NRJ GROUP | 16,37 | 107,38 | −3,65 | 16,99 |
| OBERTHUR CAR | 6,49 | 42,57 | −3,85 | 6,75 |
| OLIPAR | 7,65 | 50,18 | +5,81 | ... |
| ORANGE | 7,56 | 49,59 | +1,48 | 7,45 |
| OXYG.EXT-ORI | ... | ... | ... | ... |
| PECHINEY ACT | 55 | 360,78 | −0,90 | 55,50 |
| PECHINEY B P | 52 | 341,10 | −0,76 | ... |
| PENAUILLE PO | 56,75 | 372,26 | +2,71 | 55,25 |
| PERNOD-RICAR | 83,30 | 546,41 | −3,14 | 86 |
| PEUGEOT | 52,40 | 343,72 | +0,67 | 52,05 |
| PINAULT-PRIN | 143,60 | 941,95 | +0,77 | 142,50 |
| PLASTIC OMN | 86,45 | 567,07 | ... | 86,45 |
| PROVIMI | 16,50 | 108,23 | ... | 16,50 |
| PSB INDUSTRI | 86,80 | 569,37 | +0,87 | ... |
| PUBLICIS GR | 25,07 | 164,45 | −1,26 | 25,39 |
| REMY COINTRE | 32,80 | 215,15 | ... | 32,80 |
| RENAULT | 42,70 | 280,09 | +0,47 | 42,50 |
| REXEL | 68 | 446,05 | +0,74 | 67,50 |
| RHODIA | 11,60 | 76,09 | ... | 11,60 |
| ROCHETTE (LA | 6,74 | 44,21 | −3,71 | ... |
| ROYAL CANIN | 137,40 | 901,28 | +0,15 | 137,20 |
| ROUGIER # | 58,65 | 384,72 | ... | ... |
| RUE IMPERIAL | ... | ... | ... | ... |
| SADE (NY) | 49,20 | 322,73 | +3,04 | ... |
| SAGEM S.A. | 41,20 | 270,25 | −5,81 | 43,74 |
| SAGEM ADP | 29,95 | 196,46 | −7,70 | ... |
| SAINT-GOBAIN | 168,30 | 1103,98 | +1,39 | 166 |
| SALVEPAR (NY | 62,50 | 409,97 | ... | ... |
| SANOFI SYNTH | 74,85 | 490,98 | +1,15 | 74 |
| SCHNEIDER EL | 60,60 | 397,51 | +0,17 | 60,50 |
| SCOR | 49,40 | 324,04 | +1,83 | 48,51 |
| S.E.B. | 53,70 | 352,25 | −1,65 | 54,60 |
| SEITA | ... | ... | ... | ... |
| SELECTIBAIL( | ... | ... | ... | ... |
| SIDEL | 50 | 327,98 | ... | ... |
| SILIC | 171,20 | 1123 | +0,12 | ... |
| SIMCO | 77,50 | 508,37 | −0,51 | 77,90 |
| SKIS ROSSIGN | 15,30 | 100,36 | −2,55 | ... |
| SOCIETE GENE | 63,90 | 419,16 | −0,23 | 64,05 |
| SODEXHO ALLI | 53,60 | 351,59 | +0,19 | 53,50 |
| SOGEPARC (FI | ... | ... | ... | ... |
| SOMMER-ALLIB | ... | ... | ... | ... |
| SOPHIA | 32 | 209,91 | +0,31 | 31,90 |
| SOPRA GROUP | 51,30 | 336,51 | −3,21 | 53 |
| SPIR COMMUNI | 78,50 | 514,93 | −1,26 | 79,50 |
| SR TELEPERFO | 20,60 | 135,13 | +0,39 | 20,52 |
| STUDIOCANAL | 14,50 | 95,11 | ... | ... |
| SUCR.PITHIVI | 420 | 2755,02 | +2,16 | ... |
| SUEZ | 37,51 | 246,05 | +0,03 | 37,50 |
| TAITTINGER | ... | ... | ... | ... |
| THALES | 41,15 | 269,93 | −0,34 | 41,29 |
| TF1 | 30,81 | 202,10 | −0,61 | 31 |
| TECHNIP | 165,50 | 1085,61 | +0,30 | 165 |
| THOMSON MULT | 27,70 | 181,70 | −2,53 | 28,42 |
| TOTAL FINA E | 162,20 | 1063,96 | +0,75 | 161 |
| TRANSICIEL # | 33,53 | 219,94 | −0,50 | 33,70 |
| UBI SOFT ENT | 39,67 | 260,22 | −0,83 | 40 |
| UNIBAIL | 58,50 | 383,73 | +0,86 | 58 |
| UNILOG | 70,95 | 465,40 | +2,53 | 69,20 |
| USINOR | 11,48 | 75,30 | −0,61 | 11,55 |
| VALEO | 47,60 | 312,24 | −0,31 | 47,75 |
| VALLOUREC | 54,30 | 356,18 | +0,18 | 54,20 |
| VICAT | ... | ... | ... | ... |
| VINCI | 66,40 | 435,56 | +0,61 | 66 |
| VIVENDI ENVI | 47,77 | 313,35 | +0,34 | 47,61 |
| VIVENDI UNIV | 55,10 | 361,43 | +0,18 | 55 |
| WANADOO | 4,75 | 31,16 | ... | 4,75 |
| WORMS (EX.SO | 19,50 | 127,91 | +0,52 | ... |
| ZODIAC | 238,50 | 1564,46 | −1,20 | 241,40 |

| International ▶ Une sélection | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| ADECCO | ... | ... | ... | ... |
| AMERICAN EXP | 41,40 | 271,57 | +3,09 | ... |
| AMVESCAP EXP | ... | ... | ... | ... |
| ANGLOGOLD LT | 37,53 | 246,18 | +2,82 | ... |
| A.T.T. # | 21,69 | 142,28 | +2,31 | ... |
| BARRICK GOLD | 17,70 | 116,10 | +2,25 | ... |
| COLGATE PAL. | ... | ... | ... | ... |
| CROWN CORK O | ... | ... | ... | ... |
| DIAGO PLC | 11,30 | 74,12 | −1,31 | ... |
| DOW CHEMICAL | ... | ... | ... | ... |
| DU PONT NEMO | 46,50 | 305,02 | +0,93 | ... |
| ECHO BAY MIN | 1 | 6,56 | −2,91 | ... |
| ELECTROLUX | ... | ... | ... | ... |
| ELF GABON | 183 | 1200,40 | ... | ... |
| ERICSSON # | 4,46 | 29,26 | +1,36 | 4,40 |
| FORD MOTOR # | 22,49 | 147,52 | −0,62 | ... |
| GENERAL ELEC | 47,20 | 309,61 | +2,36 | ... |
| GENERAL MOTO | 61,50 | 403,41 | +0,24 | ... |
| GOLD FIELDS | ... | ... | ... | ... |
| HARMONY GOLD | ... | ... | ... | ... |
| HITACHI # | 8 | 52,48 | ... | ... |
| HSBC HOLDING | 13,21 | 86,65 | +0,30 | 13,17 |
| I.B.M. | 114 | 747,79 | −1,04 | 115,20 |
| I.C.I. | ... | ... | ... | ... |
| ITO YOKADO # | 39,11 | 256,54 | −2,69 | ... |
| I.T.T. INDUS | ... | ... | ... | ... |
| MATSUSHITA | 15,47 | 101,48 | −2,21 | ... |
| MC DONALD'S | 34,58 | 226,83 | −0,06 | ... |
| MERK AND CO | 76,65 | 502,79 | +2,47 | ... |
| MITSUBISHI C | ... | ... | ... | ... |
| NESTLE SA # | 231,30 | 1517,23 | −0,60 | 232,70 |
| NORSK HYDRO | ... | ... | ... | ... |
| PFIZER INC | 44,49 | 291,84 | +2,28 | ... |
| PHILIP MORRI | 54,90 | 360,12 | +0,92 | ... |
| PROCTER GAMB | 85,80 | 562,81 | +0,35 | ... |
| RIO TINTO PL | 20,63 | 135,32 | +0,34 | ... |
| SCHLUMBERGER | 57,25 | 375,54 | +1,78 | ... |
| SEGA ENTERPR | 19,20 | 125,94 | −0,98 | ... |
| SHELL TRANSP | ... | ... | ... | ... |
| SONY CORP. # | 48,01 | 314,92 | +1,07 | 47,50 |
| T.D.K. # | 62,25 | 408,33 | +5,51 | ... |
| TOSHIBA # | 5,60 | 36,73 | −1,41 | ... |
| UNITED TECHO | 76,50 | 501,81 | −0,65 | ... |
| ZAMBIA COPPE | 0,39 | 2,56 | +5,41 | ... |
| | ... | ... | ... | ... |
| | ... | ... | ... | ... |

**ABRÉVIATIONS**

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❱ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

**DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :**

**Lundi daté mardi :** % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

# NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

| Valeurs ▶ | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ABEL GUILLEM | 10,01 | 65,66 | ... |
| AB SOFT | 3 | 19,68 | +7,14 |
| ACCESS COMME | 4,15 | 27,22 | −0,48 |
| ADL PARTNER | 11,89 | 77,99 | +2,50 |
| ADL PARTNER | 5,50 | 36,08 | −8,49 |
| ALGORIEL # | 5,07 | 33,26 | ... |
| ALPHAMEDIA | 0,90 | 5,90 | ... |
| ALPHA MOS # | 3,66 | 24,01 | +0,27 |
| ALPHA MOS BO | 0,29 | 1,90 | −3,33 |
| ALTAMIR & CI ◆ | 122 | 800,27 | ... |
| ALDETA ◆ | 4,85 | 31,81 | ... |
| ALTI # | 7,20 | 47,23 | −4,51 |
| A NOVO # | 19,15 | 125,62 | −1,24 |
| ARTPRICE COM | 7,62 | 49,98 | −3,54 |
| ASTRA | 0,58 | 3,80 | −3,33 |
| AUFEMININ.CO | 0,69 | 4,53 | −5,48 |
| AUTOMA TECH | 4,20 | 27,55 | +2,69 |
| AVENIR TELEC | 1,62 | 10,63 | −6,36 |
| AVENIR TELEC | 0,20 | 1,31 | −4,76 |
| BAC MAJESTIC | 1,80 | 11,81 | −7,69 |
| BARBARA BUI | 16,90 | 110,86 | ... |
| BCI NAVIGATI | 5,75 | 37,72 | ... |
| BELVEDERE | 22,80 | 149,56 | −0,44 |
| BOURSE DIREC | 2,50 | 16,40 | −12,28 |
| BRIME TECHNO | 34 | 223,03 | −4,23 |
| BRIME TECHN ◆ | 0,60 | 3,94 | ... |
| BUSINESS ET | 9,60 | 62,97 | −0,72 |
| BUSINESS INT | 1,94 | 12,73 | −9,77 |
| BVRP ACT.DIV | 8,38 | 54,97 | −7,30 |
| CAC SYSTEMES ◆ | 3 | 19,68 | ... |
| CALL CENTER | 6,80 | 44,61 | +1,49 |
| CARRERE GROU | 16,74 | 109,81 | −0,77 |
| CAST | 4,50 | 29,52 | −8,16 |
| CEREP | 14,35 | 94,13 | −4,97 |
| CHEMUNEX | 0,24 | 1,57 | ... |
| CMT MEDICAL | 15,98 | 104,82 | −0,13 |
| COALA # | 13,33 | 87,44 | −6,19 |
| COHERIS ATIX | 11,20 | 73,47 | −6,67 |
| COIL | 16,80 | 110,20 | −1,18 |
| CION ET SYS | 1,88 | 12,33 | +1,62 |
| CONSODATA | 9,58 | 62,84 | +0,42 |
| CONSODATA NV ◆ | 19,50 | 127,91 | ... |
| CONSORS FRAN | 2,17 | 14,23 | +0,93 |
| CROSS SYSTEM | 1,32 | 8,66 | ... |
| CRYO # | 3,50 | 22,96 | ... |
| CRYONETWORKS | 1,30 | 8,53 | ... |
| CYBERDECK # | 0,76 | 4,99 | +5,56 |
| CYBER PRES.P | 12,80 | 83,96 | −1,54 |
| CYBERSEARCH | 2,15 | 14,10 | +10,26 |
| CYRANO # | 0,36 | 2,36 | −2,70 |
| DALET # | 2,65 | 17,38 | −5,36 |
| DATASQUARE # | 0,86 | 5,64 | −9,47 |
| DATATRONIC | 2,90 | 19,02 | −18,31 |
| DESK # ◆ | 0,89 | 5,84 | ... |
| DEVOTEAM # | 18 | 118,07 | ... |
| DMS # | 12,90 | 84,62 | −1,30 |
| D INTERACTIV | 1,64 | 10,76 | −6,29 |
| DIREKT ANLAG | 12,30 | 80,68 | −1,20 |
| DIREKT ANLAG | 11,39 | 74,71 | +1,24 |
| DURAND ALLIZ | 0,56 | 3,67 | −5,08 |
| DURAN DUBOI | 12 | 78,71 | +1,27 |
| DURAN BS 00 ◆ | 0,15 | 0,98 | ... |
| EFFIK # | 15,90 | 104,30 | +2,38 |
| EGIDE # | 88 | 577,24 | −5,17 |
| EMME NV | 14,37 | 94,26 | ... |
| ESI GROUP | 11,75 | 77,07 | −0,68 |
| ESKER | 3,45 | 22,63 | −5,99 |
| EUROFINS SCI | 10,20 | 66,91 | −3,68 |
| EURO.CARGO S | 11,29 | 74,06 | −0,09 |
| FIMATEX # | 3,16 | 20,73 | −1,25 |
| FI SYSTEM # | 2,15 | 14,10 | −12,24 |
| FI SYSTEM BS ◆ | 0,02 | 0,13 | ... |
| FLOREANE MED | 7,40 | 48,54 | −1,33 |
| GAMELOFT COM | 0,65 | 4,26 | −14,47 |
| GAUDRIOT # | 34,21 | 224,40 | −2,26 |
| GENERIX # | 22,05 | 144,64 | ... |
| GENESYS # | 12,30 | 80,68 | +1,23 |
| GENESYS BS00 ◆ | 1,80 | 11,81 | ... |
| GENSET | 2,76 | 18,10 | −15,60 |
| GL TRADE # | 39,50 | 259,10 | +14,16 |
| GUILLEMOT # | 18 | 118,07 | ... |
| GUYANOR ACTI | 0,23 | 1,51 | +4,55 |
| HF COMPANY | 52,45 | 344,05 | ... |
| HIGH CO.# | 109,50 | 718,27 | −0,45 |
| HIGH BON DE | 3,35 | 21,97 | ... |
| HIGHWAVE OPT | 4,61 | 30,24 | −15,26 |
| HIMALAYA | 2,04 | 13,38 | −0,49 |
| HI MEDIA | 0,58 | 3,80 | −13,43 |
| HOLOGRAM IND | 7,85 | 51,49 | −6,44 |
| HUBWOO.COM | 1,62 | 10,63 | −4,71 |
| IB GROUP.COM | 3,14 | 20,60 | +5,72 |
| IDP | 1,31 | 8,59 | −9,66 |
| IDP BON 98 ( ◆ | 1,07 | 7,02 | ... |
| INTERACTIF B ◆ | 0,15 | 0,98 | ... |
| INTERACTIF B ◆ | 0,30 | 1,97 | ... |
| IGE +XAO | 8,22 | 53,92 | −2,14 |
| ILOG # | 7,20 | 47,23 | −13,25 |
| IMECOM GROUP | 1,75 | 11,48 | −2,78 |
| INFOSOURCES | 0,68 | 4,46 | −12,82 |
| INFOSOURCE B ◆ | 1,45 | 9,51 | ... |
| INFOTEL # | 25,10 | 164,65 | −2,52 |
| INFO VISTA | 2,90 | 19,02 | +3,57 |
| INTEGRA | 1,08 | 7,08 | +1,89 |
| INTEGRA ACT. | ... | ... | ... |
| INTERCALL # | 0,82 | 5,38 | −5,75 |
| IPSOS # | 70,25 | 460,81 | ... |
| IPSOS BS00 | 1,20 | 7,87 | −17,24 |
| ITESOFT | 1,92 | 12,59 | +1,05 |
| IT LINK | 3,30 | 21,65 | −0,30 |
| IXO | 0,69 | 4,53 | +1,47 |
| JEAN CLAUDE | 0,96 | 6,30 | ... |
| JOLIEZ REGOL | 0,82 | 5,38 | −13,68 |
| KALISTO ENTE ◆ | 1,35 | 8,86 | ... |
| KEYRUS PROGI | 1,35 | 8,86 | −2,88 |
| LA COMPAGNIE | 7,20 | 47,23 | −1,37 |
| LEXIBOOK # S | 19,80 | 129,88 | +3,13 |
| LINEDATA SER | 21,75 | 142,67 | +0,23 |
| LYCOS EUROPE | 1,12 | 7,35 | +12 |
| LYCOS FRANCE | 2,31 | 15,15 | +2,67 |
| MEDCOST # | 2,05 | 13,45 | −4,65 |
| MEDIDEP # | 20,80 | 136,44 | +0,68 |
| MEMSCAP | 2,19 | 14,37 | −0,45 |
| METROLOGIC G | 55 | 360,78 | −2,65 |
| MICROPOLE | 6,50 | 42,64 | −1,52 |
| MILLIMAGES | 10,04 | 65,86 | −2,90 |
| MONDIAL PECH | 4,97 | 32,60 | +11,19 |
| NATUREX | 14,40 | 94,46 | ... |
| NET2S # | 3,30 | 21,65 | +7,14 |
| NETGEM | 2,70 | 17,71 | −10,60 |
| NETVALUE # | 1,53 | 10,04 | ... |
| NEURONES # | 3,49 | 22,89 | −0,29 |
| NICOX # | 55,05 | 361,10 | −4,26 |
| OLITEC | 16,18 | 106,13 | +0,19 |
| OPTIMS # | 2,24 | 14,69 | −0,44 |
| ORCHESTRA KA | 0,94 | 6,17 | −5,05 |
| OXIS INTL RG | 0,20 | 1,31 | −4,76 |
| PERFECT TECH | 6,34 | 41,59 | +3,93 |
| PERF.TECHNO | 0,20 | 1,31 | −28,57 |
| PHARMAGEST I | 16 | 104,95 | −3,03 |
| PHONE SYS.NE | 0,59 | 3,87 | ... |
| PICOGIGA | 5,13 | 33,65 | −1,54 |
| PROSODIE # | 31,70 | 207,94 | −3,94 |
| PROSODIE BS ◆ | 8,46 | 55,49 | ... |
| PROLOGUE SOF | 5 | 32,80 | −4,94 |
| QUALIFLOW | 3,83 | 25,12 | −2,05 |
| QUANTEL | 4,50 | 29,52 | −3,23 |
| R2I SANTE | 7,99 | 52,41 | −0,13 |
| R2I SANTE BO | 0,02 | 0,13 | −33,33 |
| RECIF # | 18,60 | 122,01 | −2,11 |
| REPONSE # | 17 | 111,51 | +0,29 |
| REGINA RUBEN | 0,72 | 4,72 | −1,37 |
| RIBER # | 3,44 | 22,56 | −3,10 |
| RIGIFLEX INT | 39,60 | 259,76 | −13,73 |
| RISC TECHNOL | 6,43 | 42,18 | −3,16 |
| SAVEURS DE F | 10 | 65,60 | +0,91 |
| GUILLEMOT BS ◆ | 9,10 | 59,69 | ... |
| SELF TRADE | 2,70 | 17,71 | −1,82 |
| SILICOMP # | 22,59 | 148,18 | −1,35 |
| SITICOM GROU | 3,77 | 24,73 | +10,23 |
| SODITECH ING | 5,90 | 38,70 | +0,34 |
| SOFT COMPUTI | 3,60 | 23,61 | −1,37 |
| SOI TEC SILI | 13,51 | 88,62 | −3,22 |
| SOI TEC BS 0 | 2,97 | 19,48 | −1 |
| SOLUCOM | 36 | 236,14 | ... |
| SOLUCOM ACT ◆ | 47,76 | 313,29 | ... |
| SQLI | 1,21 | 7,94 | −10,37 |
| SQLI ACT.NOU ◆ | 3,10 | 20,33 | ... |
| STACI # | 2,25 | 14,76 | +2,27 |
| STELAX | 0,44 | 2,89 | ... |
| SYNELEC # | 14,90 | 97,74 | +2,76 |
| SYSTAR # | 3,09 | 20,27 | −19,74 |
| SYSTRAN | 2,38 | 15,61 | ... |
| TEL.RES.SERV | 1,30 | 8,53 | −7,80 |
| TELECOM CITY | 3,25 | 21,32 | −5,52 |
| TETE DS LES | 1,50 | 9,84 | −2,60 |
| THERMATECH I | 15,90 | 104,30 | −3,64 |
| TITUS INTERA | 3,20 | 20,99 | −2,44 |
| TITUS INTER ◆ | 2,20 | 14,43 | ... |

# SECOND MARCHÉ

JEUDI 6 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

| Valeurs ▶ | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| AB GROUPE | 35 | 229,58 | ... |
| ACTIELEC TEC | 5,57 | 36,54 | +4,11 |
| ALGECO # | 94 | 616,60 | +0,05 |
| ALTEDIA | 33,67 | 220,86 | −0,97 |
| ALTEN (SVN) | 17,50 | 114,79 | −1,13 |
| APRIL S.A.#( | 18,10 | 118,73 | −1,09 |
| ARKOPHARMA # | 49,75 | 326,34 | −0,50 |
| ASSYSTEM # | 41,50 | 272,22 | +1,22 |
| AUBAY | 6,10 | 40,01 | −3,63 |
| BENETEAU # | 76 | 498,53 | ... |
| BOIRON (LY)# | 82 | 537,88 | −2,26 |
| BONDUELLE | 49 | 321,42 | −1,61 |
| BQUE TARNEAU ◆ | 86,90 | 570,03 | ... |
| BRICORAMA # | 52,90 | 347 | ... |
| BRIOCHE PASQ | 84,90 | 556,91 | +0,47 |
| BUFFALO GRIL | 10,60 | 69,53 | ... |
| C.A. OISE CC ◆ | 92,10 | 604,14 | ... |
| C.A. PARIS I | 65,45 | 429,32 | +0,77 |
| C.A.PAS CAL ◆ | 148,30 | 972,78 | ... |
| CDA-CIE DES | 46,50 | 305,02 | +0,87 |
| CEGEDIM # | 52,20 | 342,41 | ... |
| CIE FIN.ST-H ◆ | 133 | 872,42 | ... |
| CNIM # | 51,70 | 339,13 | −0,58 |
| COFITEM-COFI ◆ | 59,95 | 393,25 | ... |
| DANE-ELEC ME | 1,95 | 12,79 | −1,02 |
| ENTRELEC GRO ◆ | 61,85 | 405,71 | ... |
| ETAM DEVELOP | 9,95 | 65,27 | +4,74 |
| EUROPEENNE C | 41,45 | 271,89 | +1,10 |
| EXPAND S.A. | 56,35 | 369,63 | +0,63 |
| FINATIS(EX.L ◆ | 140 | 918,34 | ... |
| FININFO | 33,75 | 221,39 | +1,84 |
| FLEURY MICHO | 22,81 | 149,62 | −2,94 |
| GECI INTL | 11,85 | 77,73 | −0,84 |
| GENERALE LOC | 15,50 | 101,67 | −5,60 |
| GEODIS | 35 | 229,58 | +5,74 |
| GFI INDUSTRI | 25,62 | 168,06 | −1,46 |
| GRAND MARNIE .. ◆ | 7995 | 52443,76 | ... |
| GROUPE BOURB ◆ | 46,10 | 302,40 | ... |
| GROUPE CRIT | 15,50 | 101,67 | −2,52 |
| GROUPE FOCAL | 63,90 | 419,16 | −0,08 |
| GROUPE J.C.D | 150,20 | 985,25 | +0,07 |
| HERMES INTL | 163 | 1069,21 | +0,74 |
| HYPARLO #(LY | 35,20 | 230,90 | −1,65 |
| IMS(INT.META | 7,77 | 50,97 | −0,38 |
| INTER PARFUM | 69 | 452,61 | ... |
| JET MULTIMED ◆ | 30,90 | 202,69 | ... |
| LAURENT-PERR | 31,02 | 203,48 | −1,49 |
| LDC ◆ | 134 | 878,98 | ... |
| LECTRA (B) # | 4,50 | 29,52 | −3,23 |
| LOUIS DREYFU | 14 | 91,83 | −0,07 |
| LVL MEDICAL | 16,50 | 108,23 | +3,06 |
| M6-METR.TV A | 23,42 | 153,63 | +0,52 |
| MANITOU # | 58,60 | 384,39 | −1,18 |
| MANUTAN INTE | 43 | 282,06 | ... |
| PARC DES EXP ◆ | 117 | 767,47 | ... |
| PCAS # ◆ | 20,70 | 135,78 | ... |
| PETIT FOREST | 43,50 | 285,34 | +0,23 |
| PIERRE VACAN | 63,80 | 418,50 | +0,63 |
| PINGUELY HAU | 15,09 | 98,98 | −2,65 |
| POCHET ◆ | 115 | 754,35 | ... |
| RADIALL # | 60 | 393,57 | +8,11 |
| RALLYE (LY) | 54,80 | 359,46 | +0,46 |
| ROCANI(EX FI ◆ | 12 | 78,71 | ... |
| RODRIGUEZ GR | 54,45 | 357,17 | +1,59 |
| SABATE-DIOSO | 14 | 91,83 | −1,75 |
| SECHE ENVIRO | 80,60 | 528,70 | +0,12 |
| SINOP.ASSET ◆ | 18,90 | 123,98 | ... |
| SIPAREX CROI | 28,60 | 187,60 |

**SCIENCES** **La campagne d'arrachage sauvage de cultures expérimentales d'organismes génétiquement modifiés (OGM) a relancé les débats sur les dangers et les promesses de ces végétaux. ● LE PREMIER, un tabac, a été obtenu en 1983. Depuis lors, les techniques ont évolué. Mais les OGM de grande culture commercialisés aujourd'hui sont toujours issus de procédés modifiant substantiellement leur génome. ● DE NOUVELLES voies de recherche permettent d'effectuer des altérations plus subtiles de leur patrimoine génétique. Les laboratoires se concentrent désormais sur la production de variétés « sans addition de gène extérieur ». Ces produits de deuxième génération pourraient échapper aux réglementations actuelles. ● AUSSI certains chercheurs souhaitent-ils une remise à plat des méthodes d'évaluation des plantes issues du génie génétique.**

# Ce qu'il faut savoir pour comprendre la bataille des OGM

## Comment se fabriquent les organismes génétiquement modifiés ? Quels sont les risques pour les consommateurs ? Où en sont les recherches sur les plantes transgéniques « propres » ? Réponses à quelques questions-clés pour mieux comprendre les enjeux

**QU'EST-CE** qu'un organisme génétiquement modifié ? Une directive européenne (90/220), transposée en droit français en 1992, définit l'OGM comme *« un organisme dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle »*. Ce qui le différencie des plantes de culture classiques – qui, elles aussi, sont des mutantes issues de méthodes de sélection anciennes –, c'est l'introduction d'un fragment étranger d'acide désoxyribonucléique (ADN), support de l'hérédité du vivant.

Les premiers OGM furent produits dans les années 1970. Il s'agissait de micro-organismes, et notamment de bactéries, qui, grâce à l'introduction de gènes étrangers, ne tardèrent pas à produire des molécules précieuses en médecine, comme l'insuline, l'hormone de croissance ou l'interféron. La première plante transgénique – un tabac – fut produite en 1983, par une équipe belge. Les premiers végétaux de grande culture (soja, maïs, coton) sont cultivés à grande échelle depuis 1996, essentiellement en Amérique. En Europe, un moratoire a été décrété en 1998 sur la mise en culture. Seule l'Espagne cultive extensivement du maïs transgénique sur 30 000 ha. Mais les importations continuent, et les essais en champ se poursuivent.

**La transgenèse** : les OGM qui parviennent aujourd'hui dans nos assiettes, via le soja ou le maïs d'importation, sont dits de première génération. Leur mise au point a nécessité l'emploi des techniques de transgenèse, c'est-à-dire l'introduction d'un ou de plusieurs gènes issus d'organismes provenant d'espèces, voire de règnes, différents. En pratique, la technique ne permet pas d'introduire le seul gène d'intérêt (résistance à un herbicide, production de toxines dirigées contre des ravageurs, etc.), mais elle nécessite le transfert d'une construction génétique complexe, et notamment de marqueurs qui permettent de s'assurer que ce transfert d'ADN a bien eu lieu. On peut même ajouter un gène stérilisateur, comme le fameux Terminator, qui interdit de semer les graines récoltées.

La première étape consiste à identifier le gène qu'on souhaite intégrer dans le patrimoine génétique de l'organisme cible – par exemple, un gène gouvernant la fabrication d'une toxine insecticide, tiré de la bactérie *Bacillus thuringiensis*. Des enzymes de restriction, sortes de ciseaux moléculaires, permettent de découper et d'isoler ce gène, auquel on accole des fragments d'ADN qui favoriseront son insertion dans les chromosomes de l'organisme cible. On fait ensuite se multiplier le gène chimère en l'introduisant dans une bactérie, *Escherichia coli*, qui fabrique des milliers de clones.

**Les vecteurs :** ces clones d'ADN doivent ensuite être introduits dans la cellule cible. On distingue plusieurs méthodes.

La biolistique consiste à coller le fragment d'ADN sur des microbilles d'or, de tungstène ou de platine, qui sont littéralement tirées au cœur du noyau de la cellule cible à l'aide d'un canon à particules. Ce procédé est utilisé pour le soja et le maïs.

L'électroporation permet d'introduire le fragment d'ADN dans le noyau de la cellule à la faveur d'un choc électrique, qui rend sa membrane poreuse.

La transfection utilise un virus ou une bactérie (*Agrobacterium)* porteur de l'ADN étranger pour infecter la cellule cible et lui transmettre des gènes. Colza, pomme de terre et tomate transgéniques sont souvent obtenus par ce biais.

**La sélection :** une fois la construction introduite, il faut s'assurer qu'elle s'est bien intégrée au génome du végétal. C'est là qu'entrent en jeu les gènes associés, comme celui de la résistance à un herbicide ou à l'ampicilline : il suffit de verser cet antibiotique dans le milieu de culture pour éliminer les cellules qui n'en sont pas dotées. Ce mode de sélection est extrêmement efficace, et fort simple à mettre en œuvre. Mais il a soulevé de nombreuses critiques, portant sur la faculté qu'aurait l'OGM ainsi créé de disperser dans l'environnement cette capacité de résistance à un antibiotique. Il existe des marqueurs de substitution, comme le gène « gus », codant une protéine qui peut être détectée par fluorescence, ou des méthodes de détection directe du transgène. Mais elles sont plus complexes et surtout plus coûteuses à mettre en œuvre. Si elles ont la faveur des scientifiques, elles sont encore rarement utilisées par les industriels.

La dernière phase de la sélection consiste à faire pousser les OGM, à vérifier qu'ils présentent bien les caractères escomptés – un gène peut être présent, mais ne pas s'exprimer. Il importe donc d'avoir un nombre important de graines. Il faut ensuite procéder à des croisements avec des variétés dites « élites » aux caractéristiques agronomiques confirmées. Cette sélection peut demander plusieurs saisons, et les industriels n'hésitent pas, pour hâter les choses, à faire pousser alternativement les plantes en France et au Chili, par exemple, pour bénéficier du printemps dans les deux hémisphères. Ces opérations de « réglage agronomique » nécessitent des essais en champ qui sont actuellement la cible des militants anti-OGM.

***H. M.***

### Génie génétique : le progrès en balance

**LES BÉNÉFICES ESCOMPTÉS**

**• AGRICULTURE :**
– **Résistance** aux nuisibles, aux champignons, aux virus, améliore les rendements
– **Tolérance** aux herbicides totaux, simplifie le désherbage.
– **Exploitation** d'environnements dégradés : tomate poussant avec de l'eau salée, maïs/sorgho résistant à la sècheresse.

**• INDUSTRIE :**
– **Production** de plastiques biodégradables à base de végétaux.
– **Fabrication** de pâte à papier moins polluante.

**• SANTÉ :**
– **Amélioration** de la valeur nutritive des aliments : oléagineux sans acides gras toxiques.
– **Alicaments** (aliments-médicaments) enrichis en vitamines et protéines spécifiques : riz doré enrichi en carotène permettant de lutter contre la cécité dans le tiers-monde, à condition d'en ingérer… plusieurs kilos par jour.

**LES RISQUES POTENTIELS**

**• SANTÉ :**
– **Toxicité :** insecticides et herbicides métabolisés par l'OGM pourraient avoir des conséquences à moyen et long terme sur la chaîne alimentaire.
– **Flux de gènes :** transmission à des bactéries de gènes de résistance à certains antibiotiques utilisés pour sélectionner les OGM.
– **Effets indésirables** : les méthodes de transfert de gène ne permettent pas de contrôler précisément l'emplacement du transgène, lequel pourrait perturber le métabolisme de l'OGM, susceptible d'avoir une influence sur la chaîne alimentaire, par le biais d'allergies par exemple.

**• ENVIRONNEMENT :**
– **Résistance** : l'apparition d'insectes résistant aux toxines produites par la plante obligerait à recourir à d'autres insecticides.
– **Toxicité :** des insectes non nuisibles pourraient être infectés.
– **Pollution génétique** : transmission à des adventices (les mauvaises herbes) de la capacité à tolérer les herbicides, qui rendrait leur éradication plus difficile.
Risques enfin de pollution des variétés « naïves » : en juillet, l'Agence française de la sécurité alimentaire (Afsa) a ainsi révélé que sur 39 échantillons de maïs non OGM testés, 41 % présentaient des traces d'OGM d'origine inconnue.

### *Lexique*

● **ADN :** acide désoxyribonucléique. Molécule en forme de double hélice constituant le génome, support de l'hérédité.
● **HYBRIDATION :** sélection qui consiste à croiser des lignées différentes pour bénéficier d'une amélioration du descendant. Pourcréer un nouveau maïs, il faut tester 10 000 hybrides. Dix à quinze ans sont nécessaires.
● **ESSAI EN CHAMP :** expérimentation non confinée en serre, consistant à s'assurer des qualités agronomiques d'un OGM ou à étudier son éventuel impact sur l'environnement.
● **ÉTIQUETAGE :** un règlement européen de mai 1998 prévoit que la présence d'OGM dans les aliments doit être mentionnée dans la liste des ingrédients. Toutefois, en raison des problèmes de dissémination fortuite d'OGM dans la chaîne alimentaire, la présence de moins de 1 % d'OGM dans un ingrédient donné dispense de cette obligation.
● **GÈNE :** séquence d'ADN commandant la fabrication d'une protéine. Le transgène est un gène étranger, le plus souvent constitué de fragments d'ADN provenant de plusieurs organismes, introduit dans l'OGM pour lui conférer de nouvelles caractéristiques.
● **GÉNOME :** ensemble des gènes, et par extension de l'ADN, constituant le patrimoine génétique d'un individu ou d'une espèce.
● **MUTAGENÈSE :** processus de mutation touchant l'ADN, qui peut induire des tumeurs, mais aussi des modifications ponctuelles des caractéristiques des plantes, par exemple.
● **PLASMIDES :** petits anneaux circulaires d'ADN naturellement présents chez les bactéries, qui peuvent servir à introduire un transgène dans une cellule cible.
● **TERMINATOR :** construction génétique qui induit la stérilité de l'organisme qui le reçoit.
● **TRANSGENÈSE :** manipulation permettant le transfert d'un gène étranger, le transgène, d'un organisme dans un autre.

# Le formidable mouvement de concentration des industriels

**Il Y A** quinze ans encore, les agrochimistes vendaient des pesticides, issus essentiellement d'une synthèse chimique ; les semenciers procédaient à de longues et hasardeuses sélections de nouvelles variétés. L'arrivée des biotechnologies végétales va bouleverser définitivement la donne en mélangeant les deux métiers. En 1984, l'américain Monsanto, agrochimiste de son métier, profite des propriétés naturelles de la bactérie *Agrobacterium tumefaciens* – connue pour induire des tumeurs chez certains végétaux en leur transférant un plasmide – pour lui faire véhiculer un morceau d'ADN étranger dans des cellules végétales. La première plante transgénique, un plant de tabac, est née.

En 1996, Monsanto met en vente aux Etats-Unis son premier produit commercial : un soja « vacciné » contre son herbicide vedette, le Roundup. L'affaire lui permet de relancer son désherbant dit « total », dont le brevet arrivait à expiration et qui, à l'origine, n'était utile que pour nettoyer les allées ou les voies de chemin de fer. Ces découvertes font l'effet d'un séisme. Epaulées par leur maison-mère, bien souvent des conglomérats chimiques, les divisions agricoles font leurs emplettes en sciences de la vie. Elles acquièrent les semenciers, qui vont leur donner la matière première à partir de laquelle ils pourront préparer les plantes du futur. De 1996 à 1999, Monsanto rachète pour 8 milliards de dollars des sociétés semencières, telles Dekalb ou Asgrow. DuPont s'empare du numéro un mondial du maïs, Pioneer Hi-Bred, pour 7,7 milliards de dollars.

Ce mouvement de concentration fait craindre le pire. Parmi les semenciers restés indépendants, certains entretiennent une collaboration intense avec un agrochimiste, tel le mexicain Empresas La Moderna, un leader dans les semences de fruits et légumes, avec Monsanto. D'autres, comme le français Limagrain, quatrième semencier mondial, se tournent vers la recherche publique pour ne pas se laisser distancer.

Quelles que soient les réticences sur les OGM en Europe et les messages contradictoires des pouvoirs publics, les industriels restent persuadés qu'ils sont à l'aube d'une révolution technologique équivalente à celle de l'informatique. Autour de l'irréductible Europe, les cultures OGM ne cessent de croître. En cinq ans, ces produits ont continué leur inexorable ascension : de 1,7 million d'hectares en 1996 à 48 millions d'hectares en 2001. Et les fermiers américains sont séduits par ces cotons, ces maïs et ces sojas transformés, plus « commodes d'emploi ».

#### VERS DES MARCHÉS DE « MASSE »

Les agrochimistes ne se contentent pas de faciliter la vie de leurs clients agriculteurs. Ils ont désormais la capacité théorique de fabriquer des fruits et des légumes plus goûteux ou des huiles plus digestes ; de proposer un amidon plus facile à travailler ou des plastiques et des fibres d'un nouveau type, biodégradables et issus d'une matière première renouvelable, comme des maïs OGM.

DuPont, en rachetant l'américain PTI, premier fournisseur mondial d'ingrédients à base de soja pour l'agroalimentaire, et Monsanto, en créant avec le grand trader américain Cargill une société, Renessen, spécialisée dans l'alimentation animale, s'orientent vers les marchés de masse. DuPont travaille également, comme son compatriote Dow Chemical, la piste des plastiques et textiles cultivés en plein champ (*Le Monde* du 21 juin). La vraie question que se posent ces acteurs est de savoir pour quelle(s) caractéristique(s) le consommateur sera prêt à payer.

Ils n'ont d'autre alternative que de réussir à imposer leurs vues. Secoués par les crises du monde agricole et la baisse des ventes de pesticides, bien des agrochimistes ont perdu le soutien de leur maison mère. Dans quelques mois, Monsanto aura quitté le giron du laboratoire Pharmacia (par une introduction en Bourse ou une cession), Aventis CropScience sera probablement vendu à l'allemand Bayer, tandis que Syngenta, issu du rapprochement, fin 1999, des agrochimies de l'anglo-suédois Zeneca et du suisse Novartis, est sommé de s'autofinancer.

A défaut de convaincre les Européens, les grands groupes tentent de percer sur des marchés comme l'Amérique latine ou l'Australie. Certains pays comme la Chine, le Japon et l'Inde se dotent d'une recherche fondamentale sur les OGM. Ils craignent que les agrochimistes ne se concentrent, à l'instar de ce qui se fait dans le médicament, sur les besoins des marchés les plus solvables. Au risque de produire, grâce aux OGM, des huiles moins chères dont les caractéristiques seraient proches de celles du coprah ou des arômes de fruits tropicaux : autant d'innovations qui provoqueraient l'effondrement des économies locales.

***Véronique Lorelle***

# Quelques étapes-clés de l'amélioration des végétaux

**– 10 000 ans :** premières traces d'agriculture (blé) dans le Croissant fertile, au Proche-Orient.

**XIX^e siècle :** développement de la technique des lignées « pures » de céréales sélectionnées.

**1865 :** le Hongrois Gregor Mendel décrit les lois de l'hérédité, en étudiant des petits pois.

**1900 :** redécouverte des travaux de Mendel.

**1908 :** George Shull et Edward East inventent la technique des hybrides artificiels.

**1953 :** découverte par Crick et Watson de la structure en double hélice de l'acide désoxyribonucléique (ADN), support de l'hérédité.

**1972 :** premier OGM obtenu à Stanford (Californie) par Paul Berg, combinant gènes de bactéries et de virus de singe dans un micro-organisme.

**1975 :** conférence d'Asilomar (Californie) consacrée pour partie aux dangers des micro-organismes génétiquement modifiés, aboutissant à la mise en place de procédures de sécurité.

**1978 :** production d'insuline recombinante par une bactérie OGM, puis d'hormone de croissance (1979) et d'interféron (1980).

**1980 :** premiers mouvements de contestation envers les OGM en Californie.

**1983 :** première plante transgénique, un tabac, mis au point par l'équipe de Schell et van Montagu à Gand (Belgique).

**1986 :** premières expérimentations en champ d'OGM en Europe. Création d'une commission du génie biomoléculaire chargée d'accorder les autorisations d'essais en champ. La France en accueillera 450 entre 1986 et 1996, sur 3 000 sites.

**1988 :** Oncomouse, une souris transgénique favorisant l'étude du cancer, est commercialisée par DuPont de Nemours.

**1992 :** premier vaccin transgénique, contre la rage, commercialisé en Europe.

**1994 :** Flavr Savr, tomate transgénique résistant au vieillissement, est commercialisée aux Etats-Unis.

**1996 :** commercialisation de maïs transgéniques aux Etats-Unis, bientôt suivie de celle du soja et du coton. En mai, une centaine de scientifiques européens réclament un moratoire sur la dissémination dans l'environnement des OGM. Décembre : la Commission européenne autorise l'importation du maïs et du soja américains.

**1997 :** premiers arrachages sauvages d'OGM en serre, puis en champ.

**1998** : la France devient le premier pays d'Europe à cultiver des OGM : un maïs résistant à un herbicide total, à la pyrale et à un antibiotique. Juillet : décision du gouvernement français d'appliquer un moratoire pour la mise sur le marché des colzas et betteraves génétiquement modifiés. Septembre : l'étiquetage des produits alimentaires contenant des OGM devient obligatoire en France.

**1999 :** en juin, déclaration politique de cinq Etats membres de l'Union européenne, dont la France, de suspension des procédures d'autorisation de mise sur le marché de nouveaux OGM. Quarante millions d'hectares d'OGM sont cultivés dans le monde. En décembre, Monsanto renonce à la commercialisation de Terminator, maïs dont les graines sont stériles.

**2000 :** en décembre, le génome d'*Arabidopsis thaliana,* plante fétiche des généticiens, est entièrement séquencé.

**2001 :** en juillet, l'Afssa révèle que des traces d'OGM d'origine inconnue ont été détectées sur 41 % d'échantillons de maïs non OGM. En août, la Confédération paysanne entame une campagne de destruction des essais en plein champ.

### Surfaces des cultures transgéniques commercialisées

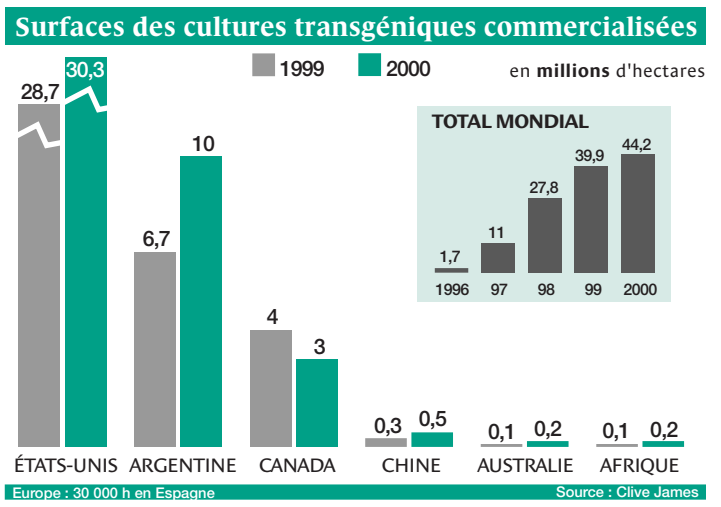

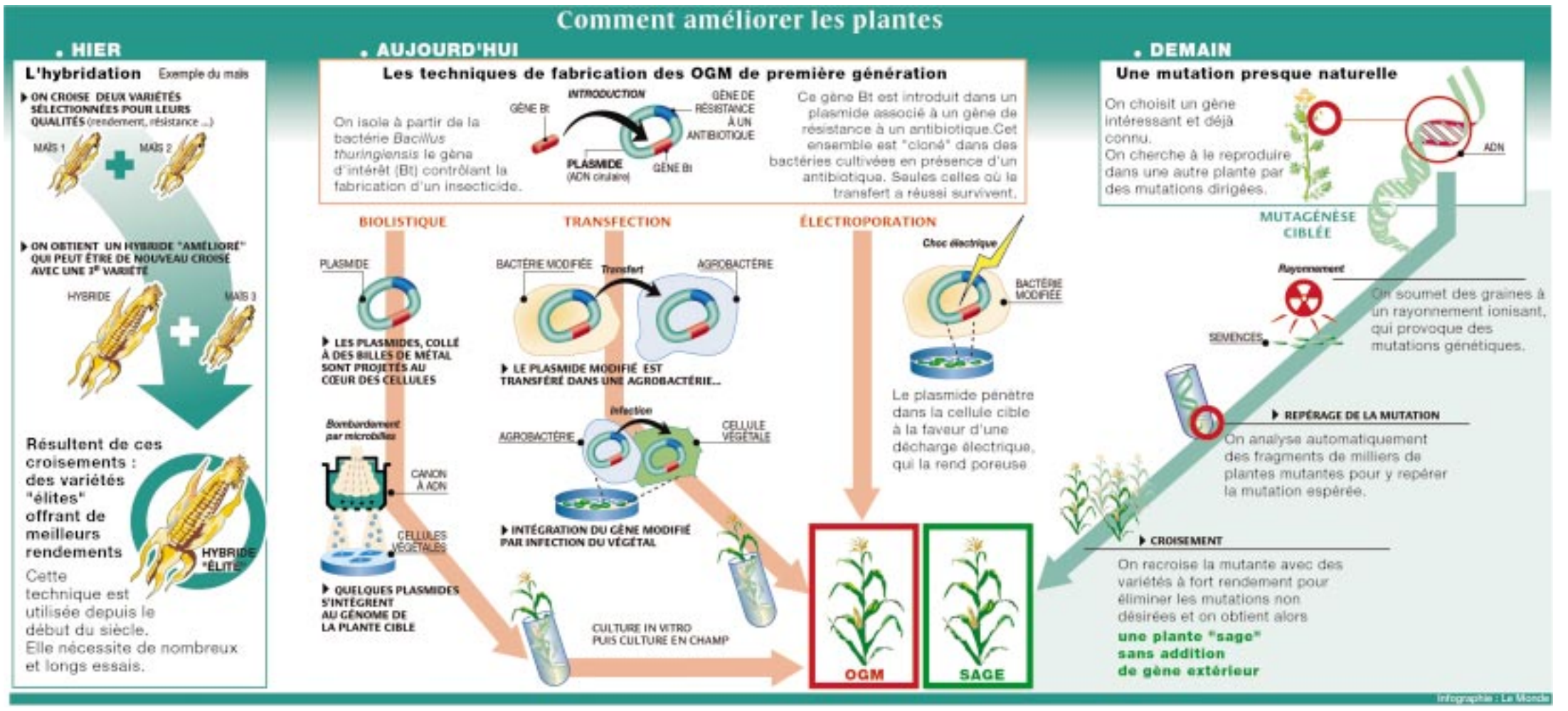


# Les OGM « hypocrites » seront demain parmi nous

**ILS RESSEMBLENT** à des OGM, ils auront les vertus des OGM sans en partager, espère-t-on, les défauts présumés, mais ce ne seront pas – juridiquement – des OGM. Certains chercheurs les appellent les *« OGM hypocrites »*, d'autres les qualifient de *« propres »*, certains proposent de les nommer SAGE, *« sans addition de gènes extérieurs »*. La plupart ne vivent encore qu'en éprouvette, mais certains sont déjà sur le chemin des champs.

Une tomate « transplastomique » vient ainsi de recevoir les honneurs de la revue *Nature Biotechnology* de septembre, où ses créateurs, Ralph Bock et ses collègues de l'Institut de biochimie et biotechnologie végétale de l'université de Münster (Allemagne), décrivent la mise au point. Le gène transféré à cette tomate lui confère une résistance à un antibiotique. Il n'a pas été injecté dans le noyau de la cellule végétale, mais dans son chloroplaste, une petite machinerie cellulaire assurant la photosynthèse et qui contient un patrimoine génétique propre, qui lui permet de fabriquer des protéines.

L'intérêt de ces micro-usines, c'est qu'elles sont nombreuses – chaque cellule de feuille peut en comporter de l'ordre d'une centaine – et qu'elles peuvent en théorie produire un grand nombre de protéines. Mais elles ont surtout le mérite d'être absentes du pollen de la majorité des plantes, ce qui réduit les risques de diffusion dans l'environnement des gènes qu'on leur aurait adjoints.

Jusqu'ici, les rares plantes « transplastomiques » – du terme plastome, qui désigne l'ensemble des molécules circulaires d'ADN que renferment les chloroplastes – obtenues en laboratoire (tabac, pomme de terre, riz) s'étaient montrées incapables de transmettre le transgène aux générations suivantes. Ce n'est pas le cas de la tomate allemande, qui a aussi l'avantage d'exprimer le gène dans son fruit. Ce qui peut donner la possibilité, si ce gène code pour une protéine thérapeutique, de créer des vaccins oraux.

Encore balbutiante, cette technologie sera probablement réservée aux applications médicales, à la production de molécules à forte valeur ajoutée. Il faudra avant cela résoudre d'épineux problèmes de logistique et d'extraction, car, lors de la récolte de la plante, la décomposition du chloroplaste intervient en quelques heures seulement, prévient Yves Chupeau (laboratoire de biologie végétale, INRA). Le chercheur note que certains chloroplastes parviennent à se glisser dans les grains de pollen et que les risques de dissémination ne peuvent être totalement éliminés par cette voie.

Mais elle n'est pas la seule à être explorée par les scientifiques et les industriels. L'idéal, à long terme, serait de ne plus avoir à introduire de gènes extérieurs à l'espèce que l'on souhaite modifier, mais de trouver des variétés proches, exprimant directement des gènes d'intérêt (résistance à des champignons et à des virus, à la sécheresse, à la salinité de l'eau, etc.) et de réactiver ces gènes chez la plante ciblée. C'est le pari qui est fait par beaucoup à travers le séquençage, achevé en décembre 2000, des quelque 25 000 gènes d'*Arabidopsis thaliana*, la plante cobaye favorite des généticiens. *Arabidopsis* présente la particularité de prospérer aussi bien à l'équateur qu'au Groenland, du niveau de la mer jusqu'à 4 000 mètres d'altitude, et d'avoir développé une infinité de processus adaptatifs. Dans l'immédiat, l'espoir des chercheurs est de découvrir les gènes qui lui confèrent cette ubiquité et de les rechercher ensuite chez les plantes d'intérêt agronomique. L'idée étant soit de les « réveiller » s'ils y sont présents à l'état inactif, en les modifiant par des altérations ponctuelles du génome, soit de provoquer des mutations répondant au même objectif, ou bien encore de les importer, reconstruits grâce au génie génétique. Le séquençage du génome du riz et d'autres plantes de grande culture, actuellement en cours, répond au même type d'objectif.

### TROMPER LA MACHINERIE

Plusieurs techniques se font concurrence. La recombinaison homologue, qui semble à l'œuvre dans les procédés de chiméraplastie, consiste à introduire un petit fragment d'ADN presque identique à celui que l'on souhaite modifier chez la plante receveuse. La ressemblance permet de tromper la machinerie moléculaire de réparation de l'ADN, qui colle l'intrus sur une portion identique du chromosome, et non pas au petit bonheur la chance, comme avec les techniques actuelles. On espère ainsi éviter tout effet « collatéral » indésirable. Une équipe de la firme Pioneer Hi-Breed a annoncé en mai 2000 avoir obtenu par cette voie un maïs résistant à un herbicide. La performance réside essentiellement dans le ciblage extrêmement précis de cette intervention, mais cette technique ne concerne pour l'heure que les caractéristiques dépendant d'un seul gène.

Autre méthode prometteuse, la mutagenèse « ciblée ». On part cette fois d'une technique classique en sélection des végétaux, qui consiste à soumettre des graines à un traitement mutagène (rayonnements ionisants ou agents chimiques) dans l'espoir d'obtenir des mutants présentant des caractéristiques intéressantes. Le hasard est ici le seul maître. La nouveauté réside dans le fait que les chercheurs sauront désormais quelle mutation ils espèrent obtenir. Ils disposent en effet des outils pour s'assurer qu'elle a bien eu lieu dans la séquence d'ADN ciblée. Il est désormais possible de repérer la présence de la mutation espérée à partir d'extraits de milliers de plantes individuelles. La même opération réalisée sur des échantillons de plus en plus restreints permet de repérer directement la plante porteuse de la bonne mutation. Il est ensuite nécessaire de la croiser avec des variétés agronomiquement correctes (tout comme pour les OGM de première génération) et de s'assurer notamment que d'autres mutations indésirables ne sont pas intervenues. La plante pourra alors être garantie sans ADN extérieur, et une grande partie des soupçons pesants sur les OGM de première génération seront ainsi évacués.

***H. M.***

## TROIS QUESTIONS À...

## *MARION GUILLOU*

**1 En tant que directrice générale de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), pouvez-vous décrire l'état d'esprit des chercheurs face à l'actuelle campagne d'arrachage des OGM ?**

Je ne peux que décrire l'état d'esprit majoritaire et préciser que, pour l'heure, aucun essai de l'INRA n'a été détruit. Les chercheurs sont choqués qu'on puisse toucher à leur outil de recherche. L'essai est pour eux un aboutissement, le fruit de plusieurs années de travail. Il y a aussi une volonté de dialogue des chercheurs, pour expliquer pourquoi et comment on conduit ces essais. Nous restons convaincus de la légitimité de ces recherches pour produire de la connaissance, pour être capable de conduire une expertise publique sur les risques des OGM et aussi pour apporter des innovations.

**2 Que pensez-vous de la proposition du ministre de l'agriculture qui conduirait à distinguer bons et mauvais essais en champ ?**

Je n'utiliserais pas le vocabulaire bon ou mauvais, trop caricatural, mais j'emploierais une analogie. Socialement, on peut accepter qu'un médicament ait des effets secondaires. Dans le cas des OGM, le principal risque identifié est le croisement involontaire. Il est faible, de l'ordre de un pour mille, mais il existe. On peut comprendre que la société le mette en balance avec l'utilité sociale, le bénéfice attendu. La commission du génie biomoléculaire est chargée d'évaluer les risques associés aux essais, mais la notion de risque acceptable nécessiterait l'apport de composantes sociales multiples. C'est compliqué, mais pas sans issue, comme le montre un autre exemple, celui de l'alimentation. Le modèle social américain a jugé que le risque lié à la présence d'hormones dans la viande était acceptable, mais pas les Européens. Pour éviter le procès du protectionnisme, il faut donc être extrêmement rigoureux dans l'évaluation scientifique. En matière d'OGM, le fossé réglementaire est déjà très fort entre l'Europe et le bloc américain.

**3 Quelle issue voyez-vous à la crise actuelle ?**

Les OGM ne sont qu'une « micropartie » du débat de fond, qui porte sur des questions pas encore stabilisées, comme celle de la protection par brevet, qui modifie l'accès à la ressource génétique. Quelles limites fixer au brevet ? Les licences gratuites accordées aux pays en voie de développement sont une solution possible. Ce débat est aussi lié aux restructurations industrielles, qui font qu'il y a moins d'acteurs français qu'auparavant. Et puis il y a le débat sur les limites à fixer aux OGM, animaux et végétaux. Le comité d'éthique de l'INRA a ainsi décidé qu'en matière de clonage, il n'y aurait pas d'utilisation de gènes humains. Si les OGM passionnent, c'est parce qu'ils recouvrent ce triple aspect de l'appropriation du vivant, de la formation d'oligopoles des semences et du pouvoir – parfois surestimé – de la génétique. La seule sortie possible de cette crise, c'est plutôt une suite : continuer à débattre.

***Propos recueillis par Hervé Morin***

# Quel statut pour les plantes « SAGE » ?

**L'UNE DES VERTUS** des futures plantes transgéniques sera d'être politiquement correcte ! Leur patrimoine génétique aura été « chirurgicalement » modifié, et encore se sera-t-on inspiré de plantes voisines, sans aller puiser dans le bestiaire des bactéries et d'autres règnes éloignés. Si elles ne sont pas encore industrialisées, c'est qu'elles sont coûteuses et délicates à mettre au point, et qu'il faut encore progresser dans le séquençage des espèces modèles, mais il ne fait guère de doute qu'elles le seront bientôt, ne serait-ce que par souci de marketing. Les laboratoires tant publics que privés travaillent en ce sens.

La question du statut réglementaire de ces nouvelles plantes deviendra rapidement cruciale. La définition juridique des OGM exclut en effet des procédures de contrôle et d'essais en champ des organismes modifiés par mutagenèse, une des technologies classiques d'amélioration des végétaux et, dans sa version ciblée, d'obtention d'« OGM propres ». Dans leur rapport au premier ministre consacré au principe de précaution (octobre 1999), Philippe Kourilsky (directeur général de l'Institut Pasteur) et Geneviève Viney (Paris-I) proposaient de baptiser variétés SAGE (sans addition de gène extérieur) les plantes issues de cette nouvelle *« chirurgie génétique »*. Ils jugeaient que si la France pouvait se passer sans trop de dommage des OGM de première génération, *« se couper des OGM de deuxième génération serait suicidaire »*. Ils recommandaient donc de préparer, *« pour une catégorie d'entre eux, l'exonération d'une réglementation illogiquement contraignante »*.

### PAS D'UNANIMITÉ

Cette approche ne fait pas l'unanimité. Car si les variétés SAGE sont obtenues proprement, elles présenteront des caractéristiques physiologiques proches de celles des OGM classiques, et un impact sur l'environnement soulevant les mêmes interrogations : risques d'apparition de résistances chez les insectes nuisibles, flux de gènes de tolérance aux herbicides vers des mauvaises herbes, ou encore métabolisation des pesticides et leur transfert dans la chaîne alimentaire. En l'occurrence, c'est le caractère de la plante qui est suspecté, et non la technique d'obtention. Si bien que Bernard Chevassus, directeur de recherche à l'INRA, vice-président de la commission du génie biomoléculaire et président de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), n'hésite pas à qualifier ces nouveaux OGM d'*« hypocrites »*.

Il craint que ces innovations *« passent inaperçues alors qu'elles posent des problèmes équivalents aux OGM classiques résistants aux herbicides totaux »*, par exemple. Elles échapperaient à nombre de contrôles sanitaires et environnementaux, à un étiquetage spécifique et seraient difficilement « traçables ».

Son collègue Yves Chupeau, du Laboratoire de biologie végétale (INRA-Versailles), estime qu'il devient indispensable de modifier la réglementation. *« Actuellement, elle vise les procédures et les procédés, comme le transfert de gène, et ses effets sur la santé, mais pas ou peu les caractéristiques globales du produit dans un système de production*, résume ce membre de la commission du génie génétique. *Or la transgenèse correspondait à un état de l'art particulier, qui a depuis évolué. »* Selon lui, il faut donc repartir des caractéristiques du végétal – *« définir ce que l'on attend de tels organismes, dans quel cadre, pour quelles utilisations »* – et des risques qui y sont associés, afin de déterminer les modalités de contrôle, notamment des essais en champ. Ce qui suppose sur le fond de réfléchir au type d'agriculture que l'on souhaite promouvoir.

***H. M.***

# Les chercheurs s'adaptent à la contestation

**LE MILIEU** scientifique n'est pas totalement imperméable aux interrogations suscitées par les expérimentations en champ. Au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Alain Weil, adjoint au directeur scientifique, note que les débats internes ont été *« nourris »*. Actuellement, le Cirad mène un seul essai en champ, concernant un café, en Guyane. En ce qui concerne le riz, dont plusieurs essais avaient été détruits en 1999, les chercheurs échaudés conduiront désormais ces essais *« chez nos partenaires dans d'autres pays européens »*, assure-t-il.

Si le CNRS, dont les travaux sont plus fondamentaux, n'est guère affecté par la polémique, à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), la situation est contrastée. David Bouchez (Versailles), spécialiste de la génétique d'*Arabidopsis thaliana*, note que les financements sur les programmes finalisés *« se sont pratiquement taris »*. *« Même sur des aspects fondamentaux, on a de plus en plus de mal à décrocher des financements dès lors que le mot transgenèse apparaît. »* Il reconnaît que ces techniques doivent encore faire leurs preuves. *« Mais si l'on n'a pas de moyens, on ne fera pas la démonstration »*, redoute-t-il. Sa collègue Lise Jouanin note que la manne des fonds européens s'est asséchée. Leur collègue Jacques David (INRA Montpellier) a, au contraire, bénéficié de la fronde anti-OGM. Spécialiste des « points zéro » avant l'introduction d'une nouvelle espèce, il a pu répondre à un appel d'offres concernant les OGM, lancé en 2000, et décrocher un *« budget de financement »*, là où il devait auparavant se contenter de simples *« manips du samedi »*.

### ASSOCIÉS AUX INDUSTRIELS

Pour pallier ce marasme, les principaux centres de recherche français (CNRS, INRA, IRD, Cirad) se sont associés aux industriels français du secteur (Aventis CropScience, Biogemma, Bioplante) au sein de Génoplante. Ce programme de génomique végétale (1,3 milliard de francs sur cinq ans, financé à 70 % par le public) se donne pour objectif de mettre en commun les connaissances tirées de l'étude de plusieurs plantes modèles, afin de découvrir les gènes fonctionnels. Marion Guillou, directrice générale de l'INRA, prend soin de préciser qu'*« il ne s'agit pas de créer des OGM, mais de se donner des outils pour améliorer les variétés existantes. »*

***H. M.***

# Football : la Suède et l'Espagne qualifiées pour le Mondial 2002

**LES ÉLIMINATOIRES** de la Coupe 2002 de football ont donné deux nouveaux qualifiés, mercredi 5 septembre, dans la zone Europe. La Suède et l'Espagne, à la faveur de leur victoire respective en Turquie 2-1 et au Liechtenstein 2–0, rejoignent le Japon et la Corée du Sud, pays organisateurs, la France tenante du titre, l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Nigeria, le Sénégal, la Tunisie, l'Argentine et la Pologne. Avant la dernière journée des éliminatoires qui se disputera le 6 octobre, le Danemark a pris une bonne option sur la qualification en s'imposant 2-0 en Bulgarie. La Russie, la Belgique, l'Italie et l'Angleterre tiennent la cote en tête de leur groupe respectif. Dans la Zone sud-américaine, l'Argentine a battu le Brésil 2-1, à Buenos Aires, grâce à deux buts inscrits dans le dernier quart d'heure. Classé à la quatrième et dernière place qualificative, à la différence de buts, devant l'Uruguay, le Brésil quadruple vainqueur en Coupe du monde ne dispose que de trois rencontres pour éviter la cinquième place synonyme de match de barrage contre l'Australie. Dans le groupe A de la zone Asie, le match vedette oppose l'Irak à l'Iran, vendredi 7 septembre. C'est le deuxième déplacement reliant Téhéran et Bagdad depuis l'embargo aérien contre l'Irak instauré en 1990.

# A l'US Open, Jennifer Capriati prive Amélie Mauresmo de demi finale

**AUX INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ETATS-UNIS**, Jennifer Capriati a mis fin aux espoirs d'Amélie Mauresmo en quart de finale, mercredi 5 septembre. Après un peu plus d'une heure, l'Américaine, tête de série numéro 2, a pris sa revanche sur la Française 6-3 6-4, qui l'avait battue en mai en finale du tournoi de Berlin. Jennifer Capriati retrouvera en demi-finale Venus Williams qui a battu sans difficulté la Belge Kim Clijsters 6-3 6-1. Dans le duel au sommet des quarts de finale, Pete Sampras s'est imposé face à Andre Agassi, 6-7 (7-9) 7-6 (7-2) 7-6 ( 7-2) 7-6 (7-5). Aucun des deux joueurs n'a concédé son service. A 30 ans, le quadruple vainqueur du tournoi, auteur de 25 aces accède en demi-finale contre Marat Safin, qui a défait Mariano Zabaletta sur le score de 6-4 6-4 6-2. La seconde demi-finale mettra aux prises le vainqueur du match entre Gustavo Kuerten-Evgueni Kafelnikov et celui de la rencontre Lleyton Hewitt-Andy Roddick. L'Australien Hewitt a conclu victorieusement, mercredi 5 septembre, la rencontre interrompue la veille par la pluie contre Tommy Haas 3-6 7-6 (7-2) 6-4 6-2.

# Face à l'Allemagne, le basket-ball français est tombé sous les coups d'un seul homme, Dirk Nowitzki

## Battus en quarts de finale de l'Euro, les Bleus peuvent encore espérer se qualifier pour les championnats du monde

**L'équipe de France de basket-ball a été battue en quarts de finale par l'Allemagne (81-77) mercredi 5 septembre à Istanbul, lors des championnats d'Europe. La prestation de Dirk Nowitzki, un colosse de 2,11 m qui a été à lui seul l'auteur de 32 points, *« explique en grande partie notre défaite »*, a commenté Alain Weisz. L'entraîneur des Français ne s'attendait pas à voir son équipe éprouver autant de fragilité sur le plan mental.**

**ISTANBUL**
*de notre envoyé spécial*

Le basket-ball est un jeu simple : il suffit de donner le ballon à Dirk Nowitzki et de le laisser faire. Pour ne pas avoir su contrecarrer ce principe, l'équipe de France a été éliminée par l'Allemagne (81-77), en quart de finale de l'Euro 2001, mercredi 5 septembre à Istanbul. Le colosse de 2,11 m a écrasé de son talent cette rencontre au cours de laquelle il a inscrit 32 points. Les hommes d'Alain Weisz se sont pratiquement tous relayés en défense pour tenter d'atténuer la puissance dévastatrice du joueur des Dallas Mavericks. Rien n'y fit, ou si peu. Dirk Nowitzki n'a eu de cesse de shooter, de marquer, de jouer des coudes, de provoquer des fautes adverses et d'arracher, de rage, son protège-dents. Son coéquipier Shawn Bradley, qui est aussi son partenaire de club en NBA, a eu cette phrase définitive à la fin du match : *« Je prie tous les jours pour continuer à avoir Dirk à mes côtés et jamais dans une équipe adverse. »*

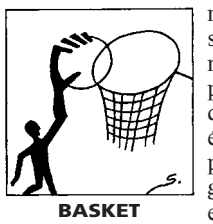
BASKET

Que pouvaient faire les joueurs de l'équipe de France face à une telle force de la nature ? Contourner l'obstacle en faisant tourner rapidement le ballon ? Pure perte. Privilégier les tirs de loin, ce qui évitait de se frotter au titan et à ses acolytes de très grande taille, Shawn Bradley (2,29 m) et Patrick Femerling (2,14 m) ? Oui, mais à condition d'être adroit, ce qui ne fut pas le cas, mercredi soir. L'entraîneur allemand Henrik Dettmann eut beau déclarer, à qui voulait bien l'entendre, que la victoire de son équipe n'était pas due *« à la production d'un seul homme »*, le constat de la supériorité individuelle de Dirk Nowitzki n'a échappé à personne.

*« Sa prestation explique en grande partie notre défaite »*, a commenté Alain Weisz. *Ce joueur sait tout faire et il bonifie ses coéquipiers. Je n'ai pas trouvé le plan anti-Nowitzki : malheureusement, je ne possède pas, comme dans les équipes en NBA, un joueur capable d'exercer un marquage permanent sur lui. » « Je n'ai pas fait le boulot, ce soir »*, s'est désolé, de son côté, le Franco-Américain Crawford Palmer qui, avec Jim Bilba, avait pour mission de suivre à la semelle l'Hercule des parquets.

### DÉSILLUSION

Un an après la médaille d'argent ramenée des Jeux olympiques de Sydney, cette élimination en quart de finale de l'Euro 2001 est sans doute une désillusion, mais pas une surprise pour le basket-ball français. Arrivée sans certitude en Turquie, l'équipe de France n'y a fait que bafouiller son jeu. Elle a dû avoir recours à des prolongations pour se défaire d'Israël (77-71) ; elle s'est inclinée devant l'Ukraine (89-86), une équipe au niveau relativement modeste. Seule une victoire contre la Lituanie (76-65) a rassuré les Bleus, mais l'impression fut de courte durée : l'élimination de la formation balte, le lendemain, par sa voisine, la Lettonie, a minimisé la performance des joueurs d'Alain Weisz.

Confronté à de nombreuses contrariétés avant l'Euro, allant du forfait d'Antoine Rigaudeau à celui de Yann Bonato, en passant par l'aggravation d'une crise entre les joueurs et la fédération à propos d'un retard dans l'attribution des primes olympiques, l'entraîneur national ne s'attendait pas à voir son équipe éprouver autant de fragilité sur le plan mental. *« Franchement, c'est inexplicable d'avoir aussi peur de gagner. Les joueurs se crispent et en oublient leurs bases. Ils cogitent trop. Ce soir, ils ne se sont jamais libérés »*, a regretté Alain Weisz, très affecté par l'incompréhensible troisième quart-temps de ses joueurs : alors qu'ils menaient 41-35, ils se sont fait remonter à 49-60 en l'espace de dix minutes de jeu effectif. C'est à ce moment que Dirk Nowitzki, sans la moindre pitié pour ses adversaires, a donné le meilleur de lui-même – une prestation qui aurait pu être plus fracassante encore si les Allemands n'avaient pas été contraints par le comité d'organisation turc de passer une nuit blanche, entre lundi et mardi, afin de prendre un avion programmé à 6 heures du matin pour se rendre d'Antalya à Istanbul.

L'équipe de France n'a toutefois pas (encore) raté son Euro. Si elle arrache la place de cinquième, elle se qualifiera pour les championnats du monde d'Indianapolis qui auront lieu dans un an. Il lui faudra pour cela s'imposer devant la Croatie, vendredi, puis battre le lendemain le vainqueur du match opposant les perdants des deux autres quarts de finale, Yougoslavie-Lettonie et Espagne-Russie. Mercredi soir, Alain Weisz se demandait comment il parviendrait à motiver ses troupes. *« Il va falloir davantage penser au basket-ball français qu'à soi-même »*, a-t-il lancé en guise d'appel à la mobilisation des dernières énergies. Fatalement, le chemin des Bleus ne croisera plus celui de Dirk Nowitzki.

***Frédéric Potet***

# La Turquie décroche à l'arraché son billet pour les demi-finales

**ANKARA,**
*correspondance*

*« Il y a eu beaucoup de discussions au sujet de notre équipe. Mais aujourd'hui nous sommes en demi-finale et nous sommes qualifiés pour les championnats du monde pour la première fois de notre histoire.»* Aydin Ors, l'entraîneur turc, est en droit de pavoiser. Ses joueurs n'ont eu besoin de personne pour s'imposer face à la Croatie, mercredi 5 septembre, en quart de finale des championnats d'Europe de basket-ball. Aucune décision d'arbitrage douteuse n'est venue entacher leur succès, comme ce fut le cas lors du match contre l'Espagne, dimanche 2 septembre.

Pourtant, l'affaire a longtemps paru mal engagée. Les Turcs ont compté jusqu'à 18 points de retard sur les Croates. Dès le début de la partie, les hommes au croissant et à l'étoile ont été châtiés par où ils ont coutume de pêcher : leur manque d'esprit d'équipe. Face à la défense solide des joueurs d'Aleksander Petrovic, les exploits individuels d'un Ibrahim Kutluay, le pointeur du Panathinaikos Athènes (35 points contre l'Espagne), ou d'un Hidayet Türkoglu, l'ailier à l'ego surdimensionné des Sacramento Kings, ont fait long feu, et la Turquie s'est retrouvée menée 19-10 dès la fin du premier quart-temps.

En deuxième période, l'équipe turque a été à deux doigts de s'effondrer sous les coups de boutoir de Damir Mulaomerovic, Emilio Kovacic et Gordan Giricek (14, 9 et 13 points respectivement en 20 minutes). Elle n'a dû son salut qu'à la ténacité d'un de ses seconds couteaux, le vétéran Harun Erdenay (trente-trois ans, meneur de jeu d'Ulker Spor) et au réveil de l'ex-Parisien Mirsad Türkçan, très effacé depuis le début de la compétition. Les deux hommes, en ramenant le score à 44-28 à la mi-temps, ont empêché les Croates de creuser un écart définitif.

Le public turc n'en avait pas moins perdu espoir. Il faudra attendre le retour en grâce d'Ibrahim Kutluay (14 points en troisième période) pour voir augmenter le niveau des décibels. Avec 9 points d'écart seulement à l'entame du quatrième quart-temps (57-48), ce dernier va dépasser les limites du supportable. Sur le terrain, les Turcs sont alors survoltés. Le ballon ne circule toujours pas entre les joueurs mais c'est tête baissée qu'ils se jettent un par un dans la bataille. « Hido » Türkoglu, hurlant et vociférant, enfonce la défense croate de trois paniers à 3 points consécutifs, tandis que Mirsad Türkcan, transfiguré, se démultiplie au rebond et au shoot.

D'un tir à longue portée, Mehmet Okur, prétendant à la NBA, donne l'avantage à son équipe à la 38e minute (68-70), mais, à 40 secondes de la fin du temps réglementaire, les Croates reprennent la tête (73-72). Le destin de la Turquie se jouera à la dernière seconde du match, alors que retentit déjà le coup de sirène final. Une faute de la défense croate donne à Mirsad Turkcan la possibilité d'envoyer la Croatie en enfer. Grimaçant, le jeune homme manque son premier lancer franc. Silence de mort dans la salle. Il réussit le deuxième et propulse les deux équipes au purgatoire des prolongations.

### FOLIE COLLECTIVE

Lors de cinq minutes de temps additionnel, la crise de folie collective continue dans les rangs turcs. Dans son excitation, Mehmet Okur se blesse à la cheville après avoir tamponné rageusement le torse d'un de ses partenaires. Cette fois encore, Mirsad Türkcan sera l'homme providentiel de la formation anatolienne. A cinq secondes de la cloche et à 83-86, il provoque une faute des Croates et, d'un lancer franc réussi, met la Turquie définitivement hors de portée de ces derniers. 85-87, score final, le héros du jour saute sur la table de marque, les bras en croix. Türkoglu, hystérique, se répand en hurlements – *« Nous leur avons montré qu'elle était la véritable force de la Turquie »* –, Kutluay est porté en triomphe. *« A la mi-temps, on s'est dit que si on devait perdre, il fallait que ce soit en hommes »*, expliquera sobrement Mirsad Türkcan après le match.

***Nicolas Cheviron***

# Fraîcheur et nuages

**VENDREDI.** Le flux d'altitude reste orienté au nord ouest ; il permet aux perturbations atlantiques de s'infiltrer sur le nord-est de la France après avoir contourné les hautes pressions bien positionnées sur la façade atlantique. La masse d'air demeure fraîche sur l'ensemble du pays.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** La journée est agréable avec un ciel partagé entre nuages et éclaircies. Le thermomètre affiche 18 à 23 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le ciel est couvert, avec quelques pluies intermittentes sur le Nord-Pas-de-Calais et les Ardennes. Le ciel est très nuageux de la Haute-Normandie au Bassin Parisien, alors que les éclaircies sont plus larges sur le Centre. Les températures maximales s'étagent de 17 à 21 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le ciel reste très chargé toute la journée et s'accompagne de pluies intermittentes près des frontières allemande et luxembourgeoise. Les températures maximales sont comprises entre 15 et 18 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Les nuages, nombreux le matin des Landes au Midi toulousain, se font moins présents l'après-midi. De la Gironde au Poitou-Charentes, les éclaircies s'imposent dès la matinée. Les températures atteignent 19 à 26 degrés sur le Sud-Ouest.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** La journée commence sous un ciel couvert et faiblement pluvieux de l'Auvergne aux Alpes, le ciel s'éclaircit progressivement dans l'après-midi. Sur le Limousin, le ciel est variable avec des éclaircies. Les températures maximales s'échelonnent de 17 à 26 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le soleil est toujours très présent. Le mistral et la tramontane demeurent soutenus, avec des pointes à 80 km/h. Les températures au plus chaud de la journée varient de 25 à 28 degrés, avec même 29 à 31 en Provence.

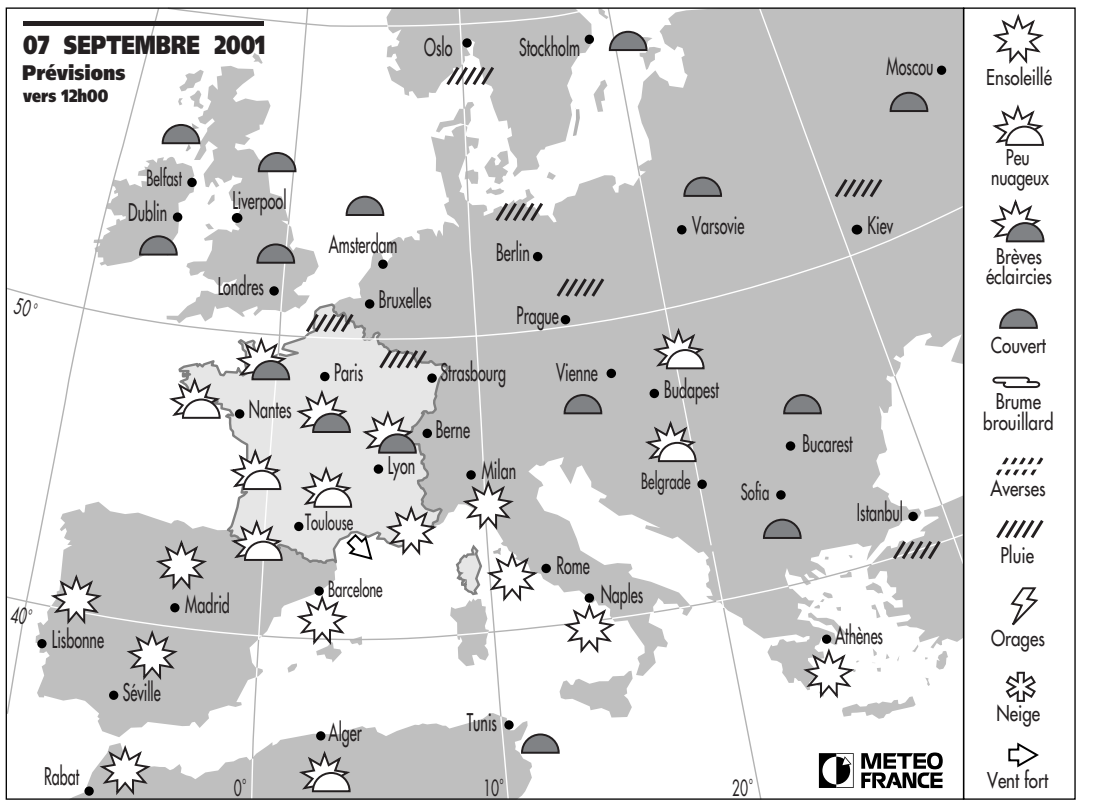


## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AUSTRALIE.** Encouragée par l'engouement des Français (ils devraient dépasser les 61 000 en 2001), l'Australie quintuplera la dimension de son stand au Salon professionnel TOP RESA qui se tiendra du 20 au 22 septembre à Deauville. En vedette l'Explorer Highway, cette route mythique qui traverse le pays du Nord au Sud, sur 3 200 kilomètres, ainsi que l'outback (arrière-pays), qui sera notamment célébré par une transhumance, du 4 mai au 9 juin 2002, entre le Sud et le Queensland.

■ **FRANCE.** Les Journées du cheval auront lieu du 22 au 30 septembre, soit de concert avec l'opération du 22 septembre « En ville sans ma voiture ». A cette occasion, chevaux et poneys retrouveront la place qu'ils occupaient jadis. Durant les huit jours suivants, hippodromes, centres équestres et collectivités ouvriront leurs portes. Pour connaître le programme : www.journée-cheval.com.

## PRÉVISIONS POUR LE 07 SEPTEMBRE 2001

**Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.**

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 10/17 P | PAPEETE | 21/26 S | KIEV | 12/15 P | VENISE | 14/24 S | LE CAIRE | 24/34 S |
| AJACCIO | 14/27 S | NANTES | 11/21 N | POINTE-A-PIT. | 24/32 S | LISBONNE | 18/29 S | VIENNE | 13/16 C | NAIRobi | 16/27 S |
| BIARRITZ | 15/22 S | NICE | 18/24 S | ST-DENIS-RÉ. | 19/27 S | LIVERPOOL | 12/18 C | **AMÉRIQUES** | | PRETORIA | 8/28 S |
| BORDEAUX | 14/25 S | PARIS | 13/20 N | **EUROPE** | | LONDRES | 13/19 C | BRASILIA | 18/30 S | RABAT | 16/24 S |
| BOURGES | 11/20 N | PAU | 10/22 S | AMSTERDAM | 13/15 C | LUXEMBOURG | 9/15 C | BUENOS AIR. | 11/18 C | TUNIS | 21/29 C |
| BREST | 12/20 N | PERPIGNAN | 18/25 S | ATHENES | 22/29 S | MADRID | 13/25 S | CARACAS | 24/32 P | **ASIE-OCÉANIE** | |
| CAEN | 14/19 N | RENNES | 12/22 N | BARCELONE | 18/23 S | MILAN | 14/27 S | CHICAGO | 22/25 C | BANGKOK | 26/32 P |
| CHERBOURG | 14/19 N | ST-ETIENNE | 11/19 N | BELFAST | 13/16 C | MOSCOU | 12/20 C | LIMA | 15/18 C | BEYROUTH | 25/30 S |
| CLERMONT-F. | 11/19 S | STRASBOURG | 11/18 P | BELGRADE | 13/21 S | MUNICH | 10/14 P | LOS ANGELES | 16/23 S | BOMBAY | 26/31 S |
| DIJON | 10/19 N | TOULOUSE | 13/25 S | BERLIN | 10/14 P | NAPLES | 18/25 S | MEXICO | 11/24 S | DJAKARTA | 26/31 C |
| GRENOBLE | 10/18 N | TOURS | 10/21 N | BERNE | 11/16 C | OSLO | 7/12 P | MONTREAL | 15/28 S | DUBAI | 31/38 S |
| LILLE | 12/18 P | **FRANCE outre-mer** | | BRUXELLES | 12/17 C | PALMA DE M. | 18/26 S | NEW YORK | 19/27 S | HANOI | 26/33 C |
| LIMOGES | 11/19 N | CAYENNE | 22/30 P | BUCAREST | 12/23 C | PRAGUE | 8/14 P | SAN FRANCIS. | 13/21 S | HONGKONG | 26/29 P |
| LYON | 12/21 N | FORT-DE-FR. | 25/30 S | BUDAPEST | 13/20 S | ROME | 15/25 S | SANTIAGO/CHI | 4/15 S | JERUSALEM | 22/31 S |
| MARSEILLE | 18/28 S | NOUMEA | 19/22 S | COPENHAGUE | 10/15 P | SEVILLE | 16/33 S | TORONTO | 16/27 C | NEW DEHLI | 27/34 S |
| | | | | DUBLIN | 11/16 C | SOFIA | 13/18 C | WASHINGTON | 18/28 S | PEKIN | 19/29 C |
| | | | | FRANCFORT | 11/16 C | ST-PETERSB. | 11/20 C | **AFRIQUE** | | SEOUL | 23/28 S |
| | | | | GENEVE | 12/20 C | STOCKHOLM | 11/14 C | ALGER | 20/27 S | SINGAPOUR | 26/31 C |
| | | | | HELSINKI | 11/18 S | TENERIFE | 22/27 S | DAKAR | 27/31 P | SYDNEY | 13/22 S |
| | | | | ISTANBUL | 20/24 P | VARSOVIE | 11/16 C | KINSHASA | 19/32 S | TOKYO | 23/30 C |

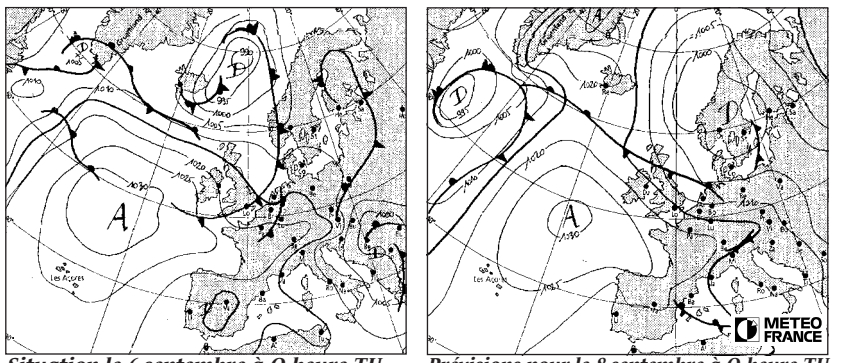


*Situation le 6 septembre à 0 heure TU* — *Prévisions pour le 8 septembre à 0 heure TU*

VENTES

# La chasse à l'honneur au château de Sully-sur-Loire

**AU CHÂTEAU DE SULLY-SUR-LOIRE**, la fête de la Sange, qui a lieu samedi 8 et dimanche 9 septembre, est la grande foire annuelle consacrée à la chasse et à la pêche. Elle accueille un Salon de cent-vingt spécialistes en même temps que le club de vénerie organise des démonstrations. Parmi toutes ces festivités, deux jours de vente aux enchères offrent à un public fervent des objets d'art et de collection sur le thème de la chasse, des armes à feu et des armes blanches.

Ces dernières restent la base traditionnelle de toute collection de chasse. Dagues et couteaux de vénerie ont chacun leur usage spécifique. Le couteau de chasse, dont la lame comprend un côté tranchant et un large, pour appuyer les mains, sert à dépecer et découper le gibier abattu. Les plus appréciés sont ciselés dans le détail, comme ce grand modèle à poignée en bois de cerf et pommeau en tête de chien, gravé d'un chien et d'un cerf sous la garde, qui date de 1820 ; il est accompagné de son fourreau d'origine, en cuir et laiton ciselé, un détail valorisant (8 000 à 10 000 F, 1 221 à 1 526 €). Un autre modèle à poignée en ivoire et monture en argent, réalisé vers 1780, mais présenté dans un fourreau postérieur, est estimé 6 000 à 6 500 F (916 à 992 €).

Munies d'une lame droite effilée, tranchante des deux côtés, les dagues de vénerie sortent de leur fourreau pour le coup de grâce. Là aussi la présence du fourreau d'origine, relativement rare, apporte une plus-value, qui augmente encore avec la qualité du décor. Ainsi attend-on 8 000 à 10 000 F (1 221 à 1 526 €) d'une dague exécutée vers 1820-1830, à poignée en corne et monture en laiton ciselé, dont le fourreau, recouvert de chagrin, est rehaussé de deux garnitures en laiton découpé. De même époque, une dague à poignée en bois de cerf et monture en fer, sans fourreau, est annoncée entre 2 000 et 2 500 F (305-381 €). Des arbalètes de dimension réduite, dites arbalètes de tir, sont encore utilisées pour le petit gibier à plume ou à poil. Un modèle fabriqué vers 1900, dont l'arc est en fer forgé, est mis à prix 1 000 à 1 500 F (152 à 229 €). Toutes ces armes, qui peuvent encore servir, se révèlent beaucoup moins chères que la qualité équivalente neuve.

> Des armes blanches civiles et militaires, épées, sabres, glaives, font également partie de ces ventes

Des armes blanches civiles et militaires, épées, sabres, glaives, font également partie de ces ventes. Dans le domaine militaire, l'époque la plus recherchée est le Ier Empire. Marqués par le prestige persistant de Napoléon 1er, des collectionneurs du monde entier se disputent les armes d'officiers, et plus encore celles des hussards, emblématiques des victoires impériales.

Dans l'ensemble présenté, un sabre d'officier de cavalerie légère d'époque Consulat (1799-1804), qui a peut-être participé à de nombreuses campagnes, est décoré d'une poignée en cuivre entièrement filigrané, et complété de son fourreau à garnitures en laiton ornées de feuilles de laurier (entre 8 000 et 10 000 F, 1 221 à 1 526 €). Beaucoup moins cher, un ensemble d'épées décoratives du XIXe, réalisé dans le goût du XVIe siècle, sont estimées entre 800 et 5 000 F (122 à 763 €).

*Catherine Bedel*

**★ Château de Sully-sur-Loire (Loiret), samedi 8 (à 19 heures) et dimanche 9 septembre. Exposition sur place le 7 de 14 heures à 18 heures, le 8 de 10 heures à 18 heures et le 9 de 10 heures à midi. Etude Renard, tél. : 01-38-67-01-83. Expert : Jean-Claude Dey, tél. : 01-47-41-65-31.**

## *Calendrier*

**ANTIQUITÉS BROCANTES**

● **Dijon** (Côte-d'Or), du vendredi 7 au dimanche 9 septembre, tél. : 03-80-77-39-00.
● **Paris** (Parc floral), du vendredi 7 au dimanche 16 septembre, tél. : 02-33-47-56-57.
● **Les Arcs-sur-Argens** (Var), du vendredi 7 au lundi 10 septembre, tél. : 04-93-84-89-64.
● **Avignon** (Vaucluse), du vendredi 7 au dimanche 9 septembre, tél. : 04-90-80-80-72.
● **Saint-Jean-d'Angely** (Charente-Maritime), samedi 8 et dimanche 9 septembre, tél. : 05-57-43-97-93.
● **Livron-sur-Drôme** (Drôme), samedi 8 et dimanche 9 septembre, tél. : 04-75-61-66-93.
● **La Ferté-Saint-Aubin** (Loiret), samedi 8 et dimanche 9 septembre, tél. : 02-54-81-68-00.
● **Limoges** (Vienne), samedi 8 et dimanche 9 septembre, tél. : 05-55-32-46-64.

**COLLECTIONS**

● **Agnetz** (Oise), Auto-moto, samedi 8 et dimanche 9 septembre, tél. : 03-44-73-60-83.
● **Paris** (rue Cler, 7e), livres anciens, samedi 8 et dimanche 9 septembre, tél. : 01-48-82-09-28.
● **Colombiers** (Vienne), jouets anciens, samedi 8 et dimanche 9 septembre, tél. : 06-83-78-34-55.

## DÉPÊCHES

■ **PUCES.** Du vendredi 7 au dimanche 9 septembre, le parc des expositions de Dijon accueille 2 000 brocanteurs, venus de toute la France pour présenter leur chine de l'été. Ce grand déballage de meubles et objets en tout genre attire de nombreux professionnels parmi les 10 000 visiteurs.
**★ Le 7 de midi à 20 heures, le 8 de 10 heures à 20 heures, le 9 de 10 heures à 19 heures. Entrée 25 F (3,8 €).**

■ **LIVRES.** *Les Ventes d'œuvres d'art* (Editions Dalloz, 350 p., 328 F, 50 €), tel est le titre du dernier ouvrage de François Duret-Robert, spécialiste du droit du marché de l'art, qui fait le point sur la réforme des ventes publiques et ses conséquences pratiques sur le marché.

■ **MASQUES HIMALAYENS.** Soixante masques du Tibet, du Bhoutan et du nord de l'Inde, utilisés lors de rituels chamaniques jusqu'au XIXe siècle, sont exposés à la galerie Etat du monde. Certains, figurant des démons, étaient utilisés dans les monastères bouddhistes ; d'autres illustrent la grande épopée indienne du Râmâyana. De 5 000 F à 35 000 F (763-5 343 €).
**★ 6, rue Visconti, 75006 Paris, tél. : 01-43-54-27-05. Du mardi au samedi de 13 heures à 19 heures.**

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 – 210

*Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.FR*

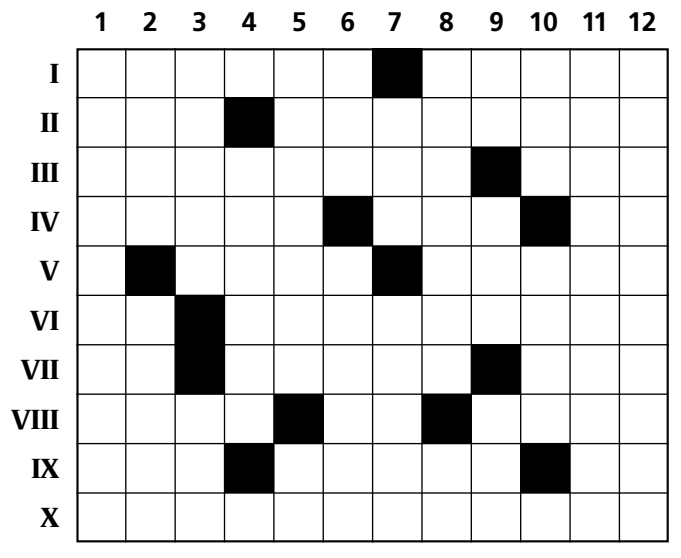


**HORIZONTALEMENT**

I. Trente-deux sur le tapis et quatre à la table. Cinquante-deux sur le tapis et beaucoup de bluff. - II. Belle carte. En solitaire sur le tapis. - III. Enlèvera le superflu. Pleinement satisfait. - IV. Pour tailler un costard au cow-boy. Vient d'avoir. Moins de six cents mètres. - V. Même remis à l'endroit il ne tient pas debout. Un coup de vieux ne lui a jamais fait de mal. - VI. Vieilles habitudes. Grande d'Espagne. - VII. Personnel. Ouvertures du bar. Traverse le Tyrol. - VIII. A distance. Pleine de bulles. Manière d'être. - IX. Passe par-dessus tête. Sur la tête ou dans la poche. En général. - X. Chasses aux moutons.

**VERTICALEMENT**

1. A du mal à communiquer. - 2. Semeur de vent. Poussé par le précédent. - 3. S'enroule en grimpant. Peuple du Nigéria. - 4. S'il a le bras long, il n'a pas de queue. - 5. Posé au-dessus de la cheminée. Dans le bassin. - 6. Zone de libre échange. Petits morceaux choisis. - 7. Disparu avant de devenir fou. Tout un symbole pour le Liban. - 8. Poèmes liturgiques. Conjonction. - 9. Petit problème, bon soutien. Sans aucun changement. Grecque. - 10. Du chanvre qui ne finit pas dans les cordes. Est tenu. - 11. Vérification dans les mesures. - 12. Manifestent des réserves.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 01 - 209**
**Horizontalement**

I. Pompon. Béret. - II. Elargis. Niño. - III. Recommandé. - IV. Vaut. Brauner. - V. Eclaté. PR. Ut. - VI. Rées. Superbe. - VII. Se. Es. Néré. - VIII. Iso. Amer. Vie. - IX. Rade. Oméga. - X. Nasse. Ingénu.
**Verticalement**

1. Perversion. - 2. Oléacées. - 3. Macule. Ors. - 4. Protase. As. - 5. OGM. Sade. - 6. Nimbes. Me. - 7. Sar. Une. - 8. Napperon. - 9. Endurer. MG. - 10. Rien. Rêvée. - 11. En. Eub (bue). IGN. - 12. Tourtereau.

## L'ART EN QUESTION

N° 238 — En collaboration avec la Réunion des Musées Nationaux

# Le peintre et le jardinier

**LORSQUE,** en 1901, Henri Le Sidaner traverse la petite ville de Gerberoy, il est saisi par le charme de cette ancienne place forte du Beauvaisis et décide de s'y fixer. Il veut sortir le village de sa torpeur et redonner vie à ses maisons anciennes qui bordent de ravissantes ruelles aux pavés irréguliers. En 1904, il en achète une abritée par l'imposante collégiale qui domine le paysage ; il transforme la grange en atelier et y adjoint un atelier d'été. Puis il conçoit un véritable jardin d'artiste pour sa propre délectation : *« Ici on travaille au jardin et cela finira par faire quelque chose de bien. »*

Il crée une association des amis de Gerberoy, une fête des roses, fait venir des amis peintres ou écrivains, et commence à peindre son jardin et sa maison, la table et la cour, les terrasses et les fleurs. Il reprend sans cesse les mêmes thèmes, dans de multiples versions qui se répondent et rythment son œuvre jusqu'à ses derniers jours. Sa peinture se fait de plus en plus intimiste, la lumière filtre derrière les volets clos ou réveille les délicates harmonies de la cour ensoleillée. A dix-neuf ans, Le Sidaner est à Paris pour étudier la peinture. Il entre dans l'atelier d'un peintre académique. Quel est ce peintre ?

TABLEAU LE SIDANER-ADAGP, 2001

***Henri Le Sidaner (1862-1939) « La Table au soleil », 1911, huile sur toile 65 × 81 cm, Nantes, Musée des beaux-arts. Actuellement à l'exposition « Henri Le Sidaner en son jardin de Gerberoy » au Musée départemental de l'Oise, à Beauvais, jusqu'au 7 octobre 2001.***

● William Bouguereau
● Alexandre Cabanel
● Léon Cogniet

**Réponse dans *Le Monde* du 14 septembre 2001.**

**Réponse du jeu n° 237 paru dans *Le Monde* du 31 août 2001.**

Lorsqu'Albert Marquet décide de vivre au cœur de Saint-Tropez, en 1905, il s'installe à l'hôtel Sube.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITION

# Marc Heurgon

## Historien, acteur de mai 68, figure du PSU

**AVEC MARC HEURGON,** mort le 1er septembre à l'âge de soixante-quatorze ans, disparaît un des principaux protagonistes de mai 68. Dirigeant du PSU (Parti socialiste unifié) chargé du secteur étudiant, il avait, dès 1967, joué un rôle déterminant dans la gestion politique d'une UNEF en crise dirigée par ce parti. Pendant tout le mois de mai, il fut le mentor politique de Jacques Sauvageot, président de fait de l'UNEF.

Fils d'Anne Heurgon-Desjardins (directrice du Centre culturel international de Cerisy-la-Salle), c'est en 1954, au moment de l'expérience mendésiste, que Marc Heurgon, jeune agrégé d'histoire, entre en politique. Après son service militaire en Algérie, il adhère en 1957 à l'Union de la gauche socialiste (UGS), qui allait être partie constitutive du PSU en 1960. Secrétaire de la fédération de Paris entre 1960 et 1962, il est au cœur de la mobilisation de ce parti contre la guerre d'Algérie, mais aussi du débat sur la stratégie à mener, notamment vis-à-vis du Parti communiste et sur la question de l'insoumission. Il représente à lui tout seul l'appareil du parti, d'où sa solide réputation d'apparatchik... Sa capacité de travail était proverbiale, y compris en dehors du PSU : il faisait même l'admiration de... Guy Mollet !

En 1965, au moment de la candidature de François Mitterrand à l'élection présidentielle, il se bat pour une campagne autonome par rapport au candidat de la gauche, dont il se méfie beaucoup, en raison, dit-il, du *« poids de son passé et de son entourage »*. Cette position l'emporte. En 1967, au moment du lancement de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS), il s'oppose à toute intégration. Homme fort de cette orientation majoritaire, il assure l'élection de Michel Rocard au poste de secrétaire national du PSU. Il est de fait le numéro deux du parti. Sa voix de tribun, son allure corpulente, son mégot jamais achevé, son humour grinçant en font un personnage singulier.

Chargé aussi du secteur étudiant, il donnera la mesure de ses capacités politiques et tacticiennes en convainquant le PSU de garder la direction de l'UNEF et du SNE-Sup. En mai 1968, il essaie de donner un débouché politique au mouvement. Finalement, il n'obtient pas de Pierre Mendès France qu'il prenne la parole au stade Charléty pour se poser en leader d'une alternative démocratique. C'était la « formule Mendès », qu'un an plus tard il compare à Kerenski... En 1969, il est favorable au boycottage du référendum proposé par de Gaulle sur la réforme du Sénat. Battu par les partisans du « non », il préfère quitter ses fonctions.

### DES QUALITÉS D'HISTORIEN

Resté au PSU, il va consacrer l'essentiel de son énergie à organiser un courant révolutionnaire. En février 1970, il lance une revue au titre très léniniste *Que Faire ?*. Son objectif : unifier les forces révolutionnaires issues de mai 68. Il est en même temps un des fondateurs du courant de la Gauche ouvrière et paysanne (GOP). Finalement, en 1972, il quitte le PSU avec presque toute la GOP, par où sont passés nombre de cadres actuels des Verts et de la Confédération paysanne. Après différentes tentatives infructueuses de regroupement d'organisations révolutionnaires, Marc Heurgon se retire de la politique en 1978 pour se consacrer à une passion jamais éteinte, l'opéra.

Il entreprend aussi d'écrire une *Histoire du PSU*, en trois tomes. Il n'achèvera que le premier (*La Fondation et la guerre d'Algérie, 1958-1962*), paru en 1994 à La Découverte : une somme où il démontre ses qualités d'historien. Il publiera également, chez le même éditeur, des livres d'entretiens passionnants avec deux amis : l'avocat Henri Leclerc (*Un Combat pour la justice*, 1994) et l'historien Jacques Le Goff (*Une Vie pour l'histoire*, 1996). Marc Heurgon a été l'historien qui aura tenté, en particulier en mai 68, de « faire l'histoire ».

***Bernard Ravenel (historien, ancien responsable du PSU)***

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

– Bienvenue au *Monde*,

**Antoine** !

le lundi 3 septembre 2001.

**Valérie ROYER** et **José DE OLIVEIRA,**
224, rue Diderot,
94300 Vincennes.

---

**Sophie** et **Jacques ATTIAS,**
**Esther, Yaël** et **Simon,**
ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fils et petit frère,

**Elie,**

le 9 juillet 2001.

### Mariages

Mme **Nikolaj JORGENSEN,**
M. et Mme **Bjarne JORGENSEN,**
Mme **Paul PFISTER,**
M. et Mme **Joël EISENEGGER,**
ont la joie de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,

**Peter JORGENSEN**
et
**Magali EISENEGGER,**

le samedi 8 septembre 2001, en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, à 14 heures.

### Décès

– Monique et Jean Akoun,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Fernande AKOUN,**

survenu le mercredi 5 septembre 2001.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 septembre, à 11 h 45, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

---

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et tout le personnel de Sciences Com',
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**Mme Pascale AULAGNON,**
secrétaire générale de Sciences Com'.

Les obsèques seront célébrées le samedi 8 septembre 2001, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Toutes-Joies, à Nantes (Loire-Atlantique).

---

– Jenny Bensussan,
son épouse,
Mme Pierre Meyer-Oulif,
sa belle-mère,
Jérôme et Anne Bensussan,
Philippe et Nadine Bensussan,
ses enfants,
Constance, Matthieu, Alexis, Guillaume et Eléonore,
ses petits-enfants,
Annie et Georges Sagalow, Raymonde Bensussan, Jeanne Aélion, Lucie Guastalla, Martine Bensussan
et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général du génie maritime (2e section),

**Henri BENSUSSAN,**
commandeur de la Légion d'honneur,
grand-croix dans l'ordre national du Mérite,

survenu au Bono, le 15 août 2001, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, boulevard Beauséjour,
75016 Paris.

---

– Marie-Françoise Mascaro
a la tristesse de faire part du décès de sa maman,

**Mme Andrée BISGAMBIGLIA,**

survenu le 7 août 2001.

Les obsèques ont été célébrées le 9 août, à Péri-Village (Corse-du-Sud).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La direction,
Et l'ensemble du personnel de la société Roche Bobois, 92, boulevard de Sébastopol, Paris-3e,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie,

**Christiane CARRON MACHUT,**

survenu à Montmorency, le 4 septembre 2001.

A sa famille, à ses proches, ils expriment leur profonde sympathie.

---

– La direction de l'Ecole normale supérieure,
Le président et le bureau de la Société des amis de l'Ecole normale supérieure,
Ses anciens collaborateurs de la rue d'Ulm,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Louis CASSOU,**
intendant de l'Ecole normale supérieure de 1982 à 1993,

survenu le 11 août 2001.

---

– M. Jean Cazeneuve,
son époux,
Catherine et Bernard Zanelli,
Colette Cazeneuve et Thierry Vaillant,
Jean-François et Christine Grévisse-Cazeneuve,
ses enfants,
Nicolas, Cécile, Pierre-Marie,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Andrée-Claire CAZENEUVE,**
née **PIOTON**,

survenu le samedi 1er septembre 2001, à La Garde (Var).

1519, boulevard Jean-Baptiste-Abel,
83000 Toulon.

---

– Champigneulles.

Mme Jacqueline Favaro,
son épouse,
Pascale et Hervé Perrin,
Françoise et Jacques Claude,
ses filles et gendres,
Juliet, Léa, Clara, Marion,
ses petites-filles,
Jean-Michel, Chantal, Aurélien et Vanessa Favaro,
Odette Piermantier,
Ainsi que toute la parenté,
font part du décès de

**M. Roland FAVARO,**
conseiller régional
de la région Lorraine,

survenu le mardi 4 septembre 2001, à l'âge de soixante-cinq ans, des suites d'un cancer.

Un hommage public lui sera rendu le vendredi 7 septembre, à 15 heures, en la salle Jacques-Duclos de Thil (Meurthe-et-Moselle).

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

---

– Le directeur,
Le département de mathématiques,
Le corps enseignant,
Et le personnel administratif et technique
de l'IUFM de l'académie de Versailles,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Mme Jeanne-Marie FONTENEAU,**
professeur de mathématiques associé,

survenu le 29 août 2001.

---

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur,
Les enseignants,
Le personnel ATOS,
Les étudiants de l'Ecole d'architecture de Paris-La Villette, UP6,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Philippe NICK**,

survenu le 29 août 2001.

Ils présentent leurs vives condoléances à sa famille.


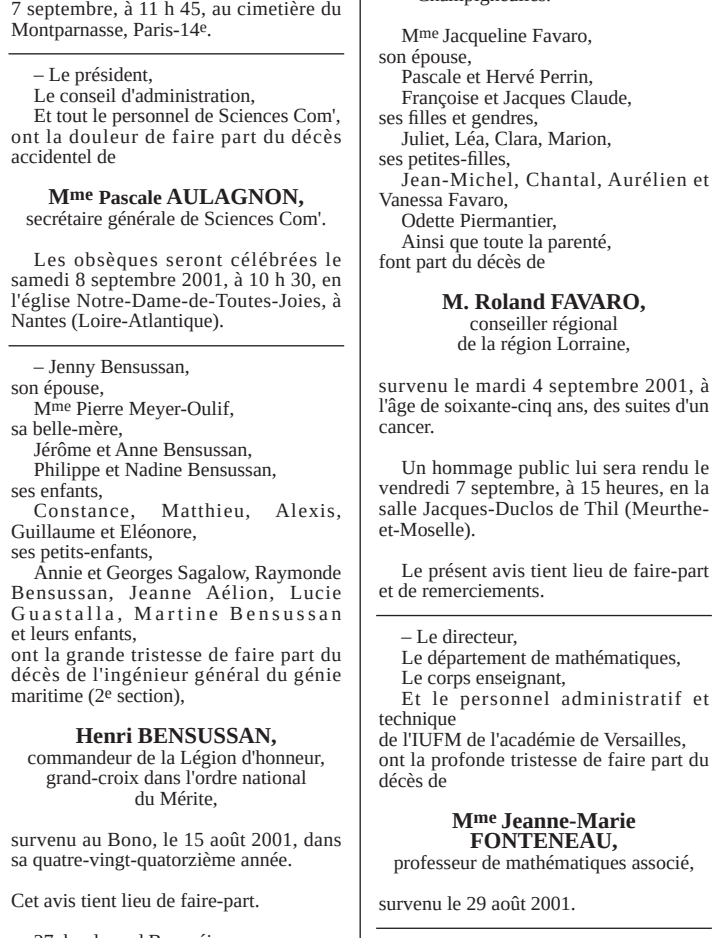



– Mme Suzanne Paccard,
son épouse,
Jean-Claude et Marie-Jo,
Jacques et Geneviève,
ses enfants,
Hélène et Patrice, Emmanuelle et Josselin, Eléonore et Yann, Vanessa et Laurent, Brice, Mathias,
ses petits-enfants,
Aurélie, Emilie, Ludovic, Virgile, Arthur,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Lucien PACCARD,**
intendant universitaire,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Six-Fours, le 28 août 2001, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu le 31 août, à Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône).

150, rue Edmond-Locard,
69005 Lyon.

---

– Pont-l'Abbé. Paris. Berlin.

**Solange**

a illuminé nos vies par sa grâce et sa gaieté, son altruisme et sa spontanéité, sa chaleur et sa générosité.

Elle vient de nous quitter, dans la splendeur de sa jeune maturité et de l'été finissant.

Prions pour que le bonheur, qu'elle a si largement mérité mais qu'elle n'a pas toujours trouvé, soit désormais donné à notre enfant de lumière.

Familles Tripier, Achilles, Busz, Adano, Valatx.

---

– Rémy Pech,
président de l'université de Toulouse-Le Mirail,
Christophe Picard,
directeur de l'UFR histoire, arts et archéologie,
Jack Thomas,
directeur du département d'histoire,
Benoît Cursente,
directeur du laboratoire France méridionale et Espagne,
ont le regret de faire part du décès de

**Philippe WOLFF,**
professeur émérite d'histoire
à l'université de Toulouse-Le Mirail,

survenu le 3 septembre 2001.

Les obsèques auront lieu en la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes,
1, allée Frédéric-Mistral, Toulouse, le 6 septembre, à 14 heures.

---

– Le secrétaire perpétuel,
Le bureau,
Et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,
ont le très grand regret de faire part du décès, survenu à Paris, le 3 septembre 2001, de

**M. Philippe WOLFF,**
membre de l'Institut,

chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,
commandeur de l'ordre
des Arts et Lettres,
agrégé d'histoire et de géographie,
docteur ès lettres,
médiéviste de réputation internationale,
spécialiste de l'histoire
économique et sociale
du Languedoc, et plus particulièrement
de la ville de Toulouse,
membre de la Medieval Academy
of America, de la Real Academia
de Barcelone, et de
la Royal Historical Society de Londres,
mainteneur de l'Académie
des jeux floraux de Toulouse,
président
de la Commission internationale
pour l'histoire des villes.

---

**Joseph SCHEIN,**
metteur en scène,
écrivain,
artiste peintre,

nous a quittés le 3 septembre 2001.

Notre douleur est immense.

Nadja Rybak,
sa compagne,
Sasha et Rosa Schein,
Julien et Brigitte Rybak,
Henryk et Gabrielle Rybak,
Toutes leurs familles, ainsi que leurs enfants et petits-enfants de France et d'Israël.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

– Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du décès de

**Michèle DUCHET,**

survenu le 10 juillet 2001,

Claude,
son époux,
Pierre,
son fils,
Lan et Anton,
ses petits-enfants,
tiennent à exprimer à tous leur émotion et leur gratitude.

### Anniversaires de décès

– Le 6 septembre 1999,

**Thérèse BINHAS**

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimée pensent à elle.

**Françoise GIRAULT.**

Elle allait avoir vingt ans.

Un accident l'a arrachée à l'amour des siens,
le 6 septembre 1976.

Elle nous manque tellement...

---

– 7 septembre 2000.

Il y a un an,

**Marie-Chantal LE CACHEUX,**
née **BERNOLLIN,**

nous quittait.

Nous ne t'oublierons jamais.

Roselyne, Michel, Marion, Julie, Adèle et Tom.

---

– Ramonville. Paris.

Le 7 septembre 1987,

**Michel MARTINEZ**,
docteur en médecine,
interne en psychiatrie,

nous quittait accidentellement.

Ses parents,
Sa sœur, son frère,
Sa famille,
Et ses amis
se souviennent toujours.

### Avis de messe

– Une messe sera célébrée en mémoire de

**M. Jacques LEGRAND,**

le mercredi 12 septembre, à 9 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

### Commémorations

– Le Consistoire central
Et le Consistoire de Paris
annoncent que la cérémonie des déportés sera célébrée le
**dimanche 9 septembre 2001,**
**à 11 heures,**
dans la Grande Synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, en présence des plus hautes autorités civiles, religieuses et militaires.

### Conférences

A l'invitation du B'nai B'rith
Ben Gourion,
M. Alexandre del Valle,
géopoliticien, chercheur à l'Institut international d'études stratégiques,
donnera une conférence sur le thème :

**Le syndrome du Kosovo : des Balkans au Proche-Orient,**
**Intifada ou guerre sainte ?**

le jeudi 13 septembre 2001, à 20 h 30.

Mairie du XVIe arrondissement,
71, avenue Henri-Martin, 75116 Paris,
métro Pompe. Entrée libre.

---

**Les Mardis de la Philo reprennent le 2 octobre 2001**

Au programme cette année,
dix-sept thèmes de six conférences,
**Le matin à 9 h 30 et à 11 heures**
- **« Le Bien, le Mal. Le regard des philosophes »,** *O.Tellio-Gazalé.*
- **« L'individu contemporain face à ses contradictions morales »,** *O. Tellio-Gazalé.*
- **« Y a-t-il une vérité dans l'art ? »**, *J. Stassinet.*
- **« Les nouvelles idéologies : New Age, écologie, retour au passé »,** *M. Lacroix.*
- **« Les philosophes de l'Antiquité et la modernité naissante »,** *A. Akoun.*
- **« La philosophie dans le monde contemporain (I et II)** », *A. Akoun.*
- **« Les philosophes modernes, de Kant à Heidegger »**, *A. Akoun.*

**L'après-midi à 16 heures**
- **« Découvrir et comprendre l'art contemporain »,** *B. Blistène.*

**L'après-midi à 18 heures**
- **« Le judaïsme face à la modernité : la pensée juive au XXe siècle »,** *F. Rausky.*
- **« Le christianisme, cette religion inconnue »**, *R. Nouailhat, F. Boespflug, J.-P. Willaime.*
- **« Islam et modernité sont-ils compatibles ? »,** *A. Guiderdoni.*
- **« Les grands courants ésotériques en Occident »,** *J. Rousse, Lacordaire, R. Goetschel, A. Guiderdoni.*

**En soirée à 20 heures**
- **« Les philosophes de l'Antiquité et la modernité naissante »,** *A. Akoun.*
- **« Les pensées fondatrices du XXe siècle »**, *O. Tellio-Gazalé.*
- **« L'héritage des trois monothéismes et le destin de l'Occident »,** *C. Geffré.*
- **« Y a-t-il une vérité dans l'art ? »,** *J. Stassinet.*
- **« Introduction aux sagesses orientales : le bouddhisme »,** *E. Martini, T.M. Courau*

**Les conférences ont lieu le mardi,**
4, place Saint-Germain-des-Prés,
Paris-6e.
**Renseignements au 01-47-22-13-00**
**ou à www.lesmardisdelaphilo.com**


Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES


### Concours

Le ministère de la défense,
direction générale de la gendarmerie nationale,
organise un nouveau concours externe d'officier de gendarmerie, ouvert aux étudiants titulaires d'une maîtrise.
Ce concours sera organisé pour la première fois en février 2002.

La faculté de droit de l'université Paris-V-René-Descartes met en place une préparation à ce concours, à partir de la rentrée universitaire.
Une réunion d'information sur cette préparation se tiendra le vendredi 14 septembre 2001, à 15 heures, salle des Actes de la faculté, 10, avenue Pierre-Larousse, à Malakoff.
Tél. : 01-41-17-30-49.
Fax : 01-41-17-30-64.
E-mail : teyssier@droit.univ-paris5.fr

### Formations

L'Inalco **Langues'O**
propose **le CPLCO**,
une formation **diplômante** pour adultes,
**en cours du soir**

**Certificat pratique de langue et culture orientales** en arabe littéral, égyptien, marocain, arménien, chinois, japonais, russe, hébreu, vietnamien. Préparation en deux ans.

Cours du **17 septembre 2001** au **28 juin 2002.**
**Places limitées** à vingt personnes.
Inscriptions, renseignements et tarifs au Service commun de la formation continue.
Organisme de formation n° 1175 PO 16275, 2, rue de Lille, 75343 Paris Cedex 07. Tél. : 01-49-26-42-31/59/81.
E-mail : formation-continue@inalco.fr

### Cours

**Cours de français**
par professeur normalien,
agrégé de lettres modernes.
Tous niveaux.
Tél. : 01-42-00-28-87.

### Communications diverses

ENTRETIENS DU XXIe SIÈCLE
organisés par la division de l'anticipation et des études prospectives de l'Unesco
**MERCREDI 19 SEPTEMBRE,**
de **18 h 30** à **20 h 30.**
« QUEL AVENIR POUR LES LANGUES ? »
La dix-neuvième séance des **Entretiens** portera sur le thème : **« Quel avenir pour les langues ? »** et réunira deux personnalités de renom international. Né en Tunisie, le linguiste **Claude Hagège** est professeur de théorie linguistique au Collège de France et médaille d'or du CNRS (France). Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Halte à la mort des langues ; L'Homme de parole ; Le Français et les siècles ; Le Souffle de la langue* et *L'Enfant aux deux langues.* Né au Congo (devenu depuis lors la République démocratique du Congo), **Salikoko S. Mufwene** est aussi linguiste et professeur de théorie linguistique à l'université de Chicago. Depuis quinze ans, il se consacre au phénomène de la créolisation des langues, qu'il étudie sur la base d'une méthode proche de celle de la génétique des populations. Parmi ses principales publications, on relèvera notamment *Creole Genesis : A Population Genetics Perspective in Caribbean Language Issues : Old and New* et *The Ecology of Language Evolution.*
Maison de l'Unesco,
125, avenue de Suffren,
75007 Paris.
Renseignements au 01-45-68-16-21.


**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures**
***Permanence le samedi jusqu'à 16 heures***

**RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA**
**Tous les lundis datés mardis**
**TARIFS 2001**

**PARTICULIERS :**
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **590 F TTC / 89,94 €**
- 4 Parutions : **840 F TTC / 128,06 €**
*121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.*

**ABONNÉS :**
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **520 F TTC / 79,27 €**
- 4 Parutions : **714 F TTC / 108,85 €**
*117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.*

**01.42.17.39.80**
**Fax : 01.42.17.21.36**

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

**PHOTOGRAPHIE** **Reporter à l'agence Gamma, Jean-Luc Moreau a passé vingt-trois jours à Tchernobyl, quinze ans après l'explosion du réacteur IV. Son reportage, très construit, se compose d'une cinquantaine d'images accompagnées de légendes précises. ● CET ANCIEN officier de la Légion étrangère, qui expose jusqu'au 16 septembre à Perpignan, dans le cadre du festival Visa pour l'image, s'affirme « photojournaliste », au sens où son travail est d'abord là pour donner des informations. ●** ***« J'AI UN IMMENSE respect pour Paul Fusco, qui montre des "bébés à trois têtes", mais ce n'est pas mon style ni mon approche »,*** **explique au *Monde* Jean-Luc Moreau, qui** ***« pense que l'on peut dire aussi bien le drame de Tchernobyl en montrant une belle jeune fille dont*** **[il dit]** ***qu'elle va mourir de leucémie ».*** **● POUR VISA toujours, l'hebdomadaire *Paris-Match* propose, à quelques mois de l'élection du chef de l'Etat, des images de présidents tirées de ses archives.**

# L'horreur « invisible » de Tchernobyl auscultée par Jean-Luc Moreau

## Le photographe présente à Perpignan, au festival Visa pour l'image, une cinquantaine de photographies en couleurs accompagnées de légendes. Un reportage de 23 jours dans la centrale nucléaire ukrainienne – dont 18 minutes dans le réacteur IV – où l'information devance l'émotion

**JEAN-LUC MOREAU, festival Visa pour l'image, couvent des Minimes, rue François-Rabelais, 66000 Perpignan. Tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Entrée libre. Tél. : 04-68-66-18-00. Jusqu'au 16 septembre.**

JEAN-LUC MOREAU/GAMMA

***Trois hommes subissant un contrôle dosimétrique à la sortie de l'usine. Le texte de Jean-Luc Moreau accompagnant son image nous apprend que l'appareil de droite ne fonctionne pas, servant aux employés trop touchés pour continuer à travailler.***

**PERPIGNAN**
*de notre envoyé spécial*

C'est une histoire que raconte Jean-Luc Moreau, une sale histoire. Celle de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, qui a fermé ses portes le 15 décembre 2000. Une cinquantaine de photos en couleurs sont présentées au couvent des Minimes, dans le cadre du festival Visa pour l'image, et l'on sent bien, quinze ans après l'explosion du réacteur IV, que le site ravage encore les paysages et les corps.

Jean-Luc Moreau, quarante-deux ans, reporter à Gamma, a passé vingt-trois jours à Tchernobyl – et dix-huit minutes dans le réacteur IV. Malgré les précautions, en dépit d'un appareil de dosimétrie qui calculait le contact de son corps au poison, il a reçu une dose de radioactivité égale à celle tolérée pour une année. L'objectif de son appareil a été faussé, devenu comme givré, avant d'être dénucléarisé.

La façon dont Jean-Luc Moreau raconte Tchernobyl est remarquable. Cet ancien officier de la Légion étrangère s'affirme *« photojournaliste »,* au sens où les images, dans un pas de deux déterminant avec les légendes, sont d'abord là pour donner des informations. Aucune photo ne se conçoit sans légende, qu'il rédige minutieusement. Aucun document n'est gratuit, aucune couleur n'est « belle », chaque photo est insérée dans une progression narrative sans faille.

On sent qu'il a fallu des mois d'enquête pour trouver le point de vue juste et précis. Jean-Luc Moreau alterne vues d'ensemble et portraits ou objets, intérieur de la centrale et environnement proche. Il donne autant de place au décor qu'aux personnes fantomatiques qui l'habitent. Le sujet s'en trouve « ouvert », riche en images que l'on n'avait jamais vues. Il montre le sarcophage de 250 000 tonnes de béton qui recouvre le réacteur IV, passe de salle en salle pour montrer la vétusté effrayante des lieux, décrit les couloirs sinistres de 3 kilomètres de long, les milliers de véhicules stockés, *« impossibles à approcher tant ils sont contaminés »,* les centaines d'arbres calcinés de la « forêt brune » que le photographe a pénétrée en combinaison. Ailleurs, un portrait de la ville de Slavoutitch, *« cité de l'avenir »,* qui a poussé en 1988 pour abriter les employés, avec ses cubes sinistres, des poteaux sans fils électriques, de la terre marécageuse au sol. Et puis Pripiat, ville devenue fantôme, partout pillée, notamment une salle de classe dont les objets contaminés sont allés jusqu'en Sibérie provoquer la mort dans les brocantes et villages.

La difficulté vient de l'horreur invisible, non spectaculaire. *« Marchez à droite ; pas à gauche, c'est contaminé »,* disait le guide de Jean-Luc Moreau. Ou alors : *« Ce chemin est sale ; à 3 mètres, il est propre. »* Les particules sont retombées en taches, *« comme une peau de léopard ».* La zone est devenue un laboratoire de la radioactivité patiemment étudiée. Beaucoup de reporters, c'est récurrent à Perpignan, en rajoutent alors dans les effets de cadrage et de tirage.

Jean-Luc Moreau, lui, indique dans le texte ce que l'image ne peut dire. Ainsi cette vue anodine de trois hommes subissant un contrôle dosimétrique à la sortie de l'usine. La légende nous apprend que l'appareil de droite ne fonctionne pas, servant aux employés trop touchés pour continuer à travailler. Ces légumes superbes ? Cultivés dans la zone interdite, là où, dans les rivières, les carpes peuvent atteindre 1,50 mètre de long.

Deux portraits remarquables : Constantin, trente-deux ans, dosimétriste depuis dix ans à Tchernobyl, casque posé sur une table, regard effondré. *« Il se sait condamné par une tumeur au cerveau »,* dit la légende. Ses cheveux tombent par poignées. Le soir, la vodka aidant, il peut s'arracher une dent avec ses doigts ; elles se déchaussent toutes seules. Et puis la belle Anastasia, dix-huit ans, qui voulait être mannequin, porte une perruque et sourit. Elle habitait Kiev, où la radioactivité a rongé son corps ; elle est morte d'une leucémie deux mois après la prise de vue.

Le reportage de Moreau contient de rares et discrètes photos d'enfants nés avec des malformations. Il n'oblitère pas cette réalité, mais, entre l'émotion ou la réflexion et l'information, il choisit les secondes. Il y a un intense respect des gens, mais pas une once de sentimentalisme qui pourrait détourner le spectateur du projet. Ces corps déformés, les jambes gonflées comme un tronc, les tumeurs au cerveau grosses comme un ballon de foot, les *« bébés à trois têtes »,* Jean-Luc Moreau les a vus mais ne les a pas photographiés. L'Américain Paul Fusco a pris ces images insoutenables, qui seront projetées à Visa samedi 8 septembre. Deux approches. Le débat est ouvert.

***M. G.***

# « Paris-Match » dans l'intimité des chefs d'Etat

JACQUES GARAFALO/PARIS MATCH

***Jacques Chirac premier ministre, à bord du Concorde, en septembre 1987.***

**« MATCH » ET LES PRÉSIDENTS, festival Visa pour l'image, Palais des congrès, place Armand-Lanoux, 66000 Perpignan. Tél. : 04-68-66-18-00. Tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 16 septembre.**

**PERPIGNAN**
*de notre envoyé spécial*

Il y a René Coty, Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Jacques Chirac. Il y a leurs femmes, tante Yvonne et Bernadette ; quelques proches, Alain Juppé ou Roger Hanin ; leurs chiens, de Nil à Jupiter ; leur voiture, la 403 ou la 4L ; leur bureau à l'Elysée, de la table Louis XV dans le salon Doré pour le général au mobilier contemporain signé Pierre Paulin pour François Mitterrand ; et toutes sortes de résidences.

Visa montre, à quelques mois de l'élection du chef de l'Etat, des images de présidents tirées des archives de *Paris-Match.* « *Nous nous sommes tant aimés, et si souvent fâchés. Entre "Match" et les présidents, c'est une longue histoire de hauts et de bas* », écrit Alain Genestar, patron de l'hebdomadaire. On voit surtout des raisons de s'aimer. Aucun président n'est vraiment ridicule, enlaidi, énervé, affichant une attitude qui le desservirait ou en fâcheuse compagnie. Mitterrand sur son lit de mort, qui avait entraîné la condamnation judiciaire de *Paris-Match,* n'est pas là, *« parce qu'on ne peut faire subir au festival la même condamnation »,* explique au *Monde* Alain Genestar. Ni l'image révélant l'existence de sa fille Mazarine. Ni les coûteuses vacances de Jacques Chirac à l'île Maurice, minutieusement reconstituées par l'hebdomadaire (c'était un joli portrait indirect du président).

### « IMAGES OFFICIELLES »

Les portraits sont sympathiques, souvent souriants (Giscard est imbattable), parce que *Match* est plutôt prudent, et que certains de ses photographes étaient proches d'un président, comme Claude Azoulay avec François Mitterrand. Ces « images officielles » ou sur « rendez-vous » en disent quand même beaucoup sur les époques (le vieux téléphone de René Coty), le style du président (Giscard au coin du feu avec le chien, portant un pull en V), les décors (la salle à manger revue par Claude Pompidou), les vêtements (du costume rayé au gentleman-farmer), goûts (un livre de Sagan et une bouteille de scotch sur la table basse de Georges Pompidou).

On voit tout le parti que les hommes politiques et *Match* peuvent tirer des images : montrer qu'un président peut être M. Tout-le-Monde, un bon père de famille, dynamique, plein de sens pratique. Comme un lecteur de *Match,* en somme. Coty surgit en robe de chambre ; de Gaulle se promène dans le jardin où Yvonne cueille *« chaque jour un bouquet » ;* Pompidou pêche la crevette ; jeune député, en 1967, Chirac plonge les bras dans le moteur de sa 403 qui le mène *« deux fois par semaine »* en Corrèze, ou porte des baskets quand son petit-fils l'embrasse ; Mitterrand grimpe encore en haut de Solutré en 1994 ou promène le chien ; Giscard *« écrit le mot fin »* en bas du manuscrit de *Démocratie française* (1976) ou, un mois avant sa défaite à l'élection de 1981, dîne en famille chez lui et non à l'Elysée (un fils sert la soupe, un autre le vin).

Aujourd'hui, on ne montrerait plus MM. Chirac et Pompidou la cigarette aux lèvres, ni Germaine, la femme de M. Coty, servir debout la soupe à son mari, ou encore Yvonne tricoter pendant que de Gaulle lit. On est loin d'une vraie étude de la façon dont *Match* rend compte par l'image du personnel politique. Mais, voulu ou pas, il est assez piquant pour les visiteurs de tomber sur ce portrait du premier ministre Jacques Chirac, en 1987, endormi dans le Concorde, pour couvrir *« 48 600 km autour du monde en 37 heures »,* tandis que des juges se penchent sur les nombreux voyages aériens de l'ancien maire de Paris.

***M. G.***

**TROIS QUESTIONS À...**

## *JEAN-LUC MOREAU*

**1 Il n'y a pas, dans votre reportage sur Tchernobyl, de photos très dures. C'est un choix ?**

J'ai un immense respect pour Paul Fusco qui montre des « bébés à trois têtes », mais ce n'est pas mon style ni mon approche. J'ai beaucoup réfléchi à cela. Je suis photojournaliste et je veux montrer une histoire plus large. Je suis revenu des images très fortes. J'aurais pu me laisser aller et tomber dans le piège de l'émotion ou de l'esthétisme, mais ce n'est pas ce que je veux qu'on retienne d'un tel sujet. J'ai en horreur le manichéisme. Par exemple, le décor est pour moi très important. On ne comprend pas Tchernobyl si on ne montre pas le lieu, alors que les photos d'enfants déformés sont similaires à celles d'enfants malformés nés en Irak après la guerre du Golfe. Mon attention porte sur la correspondance entre les images et les mots. Je pense que l'on peut dire aussi bien le drame de Tchernobyl en montrant une belle jeune fille dont je dis qu'elle va mourir de leucémie.

**2 Votre reportage donne l'impression d'avoir été écrit et découpé avant d'être photographié...**

Je n'ai pas de story-board. Quand je photographie, je travaille encore à l'instinct. Mais cette phase prolonge une période de réflexion durant laquelle, en tant que journaliste, j'enquête et je structure mon sujet. Puis je progresse avec mon appareil en partant de plans panoramiques pour ensuite entrer dans les lieux et réaliser des plans serrés.

**3 Vous restez distant face à Tchernobyl ?**

Je suis un écorché vif et Tchernobyl me révolte. Cette révolte m'aide à être plus efficace dans la construction du reportage. Tchernobyl est aussi ma guerre. Le nuage contenait 6 tonnes de poussières radioactives. Il reste 294 tonnes dans la nature, qui ne sont pas bien localisées. Il faudrait 10 milliards de dollars pour intervenir. 752 milllions de dollars ont été débloqués, soit une goutte d'eau. Le nuage a contaminé une partie de la France et les effets pourraient être ravageurs pour les générations futures.

***Propos recueillis par Michel Guerrin***

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

01.02
Saison
Présentation de la Saison
lundi 10 septembre à 19 heures
(entrée libre)
répertoire contemporain de création
THEATRE LES ATELIERS Lyon
04 78 37 46 30
5 rue Petit David 69002 Lyon

JOE DOWNING
PEINTURES
ESPACE SAINT-LOUIS
20, rue du Portail Boquier
GALERIE PASCAL LAINE
17, rue Petite Fusterie
AVIGNON
EXPOSITION
8 SEPT. - 6 OCT. 2001
TÉL. : 04.90.86.07.08
e.mail : gpl.gordes@wanadoo.fr

LE DÔME Théâtre
ALBERTVILLE
Scène Conventionnée – 04 79 10 44 80
SAISON 2001-2002
Une saison
"Sous le signe des
Ecritures Contemporaines"
Les artistes associées :
**Pascale Henry** - Cie Les Voisins du dessous - Créations *"Inconnu à cette adresse"* le 22/01/02 et *"Mais où est le vie ?"* le 23/04/02
**Josette Baïz** - Cie et Groupe Grenade - Créations *"La vie en rose"* le 6/11/01 et *"Time/Break"* le 14/05/02
Et : *Les Aventures de sœur Solange* - Bruno Boëglin ; *ShowRoomDummies* - Groupe DACM ; *Roméo et Juliette* - Cie l'Encre ; *Cendrillon* - CDN de Savoie...

Pour communiquer dans cette rubrique, vous pouvez nous contacter au :
01.42.17.39.65
Fax : 01.42.17.39.24

# Dona Ivone Lara, la grande dame de la samba

## A quatre-vingts ans, cette légendaire chanteuse et compositrice de musique populaire brésilienne publie un nouvel album, « Née pour rêver et chanter »

**RIO DE JANEIRO**
*de notre correspondant*

Accrochée à l'un des murs du minuscule salon, une plaquette atteste qu'elle a été honorée, en 1982, de « l'étendard d'or » décerné annuellement par le quotidien *O Globo* aux acteurs les plus en vue du défilé des écoles de samba du carnaval carioca. Juste au-dessous, sur une grande photo noir et blanc encadrée, la lauréate resplendit, tout accoutrée de blanc à la mode des mulâtresses bahianaises, dans ses jupons à crinoline.

*« Avec mon déguisement, je devais peser au moins 200 kilos »*, commente en souriant, corpulente telle une authentique chanteuse de blues, Dona (« madame », partie intégrante de son nom de scène) Ivone Lara. Malgré le fardeau des ans, cette grande dame de la musique populaire brésilienne n'a rien perdu de son entrain : quelques semaines après sa vaillante participation au dernier défilé d'Império Serrano, l'une des écoles de samba les plus anciennes de Rio qu'elle a contribué à fonder il y a plus d'un demi-siècle, elle a allègrement fêté, le 13 avril, ses quatre-vingts printemps.

Dona Ivone, comme l'appellent ses voisins de la petite cité HLM d'Inhauma, un quartier du nord de la ville, n'est pas qu'une vieille gloire du « sambadrome », le bout d'avenue, bordée de tribunes, aménagé par l'architecte Oscar Niemeyer et réservé aux évolutions carnavalesques. Récemment paru en France, sous le label Lusafrica, son nouvel album, *Nasci pra sonhar et cantar* (« Née pour rêver et chanter »), vient opportunément rappeler qu'elle est aussi une légende vivante de la samba-chanson, dont le répertoire a séduit des interprètes aussi fameux que Maria Bethania, Gal Costa, Beth Carvalho et Marisa Monte.

Celle qui a brisé le monopole de la composition que la gent masculine exerçait en ce domaine – *« toujours très machiste,* précise-t-elle, *même si les hommes adorent se déguiser en femmes pendant le carnaval »* – met fin, en quatorze morceaux dont dix inédits, à une quinzaine d'années de production phonographique minimale, réduite à la réédition, en 1997, par Sony, de *Bodas de Ouro* (« Noces d'or »). Pour l'occasion, elle a confié les arrangements au musicien Joao de Aquino, un cousin de Baden Powell, un « puriste » réfractaire aux gadgets modernistes (claviers) et fidèle aux racines noires de la samba, qui font la part belle aux percussions et aux instruments traditionnels tels que le surdo (grosse caisse), l'atabaque (conga) et le tambourin.

### APARTHEID CULTUREL

Née dans une famille de *« musiciens intuitifs et autodidactes »*, Dona Ivone Lara a baigné dès sa plus tendre enfance dans un milieu favorable à l'éclosion de son talent. Son père, Joao, mort dans un accident de la circulation alors qu'elle avait neuf ans, était un virtuose de la guitare à sept cordes. Il complétait son maigre salaire de livreur dans une entreprise de transports routiers en jouant des sérénades et en animant des fêtes familiales et des bals populaires pour le compte d'Os Africanos, un groupe semi-professionnel de choro, cette musique sentimentale fortement influencée par les mélodies héritées de l'esclavage (aboli en 1888). Couturière, veuve à l'âge de dix-huit ans, sa mère, Emerentina, faisait, quant à elle, entendre sa *« voix mémorable »* au sein du bloc carnavalesque Flor de Abacate (« fleur d'avocatier »). *« C'est avec eux que j'ai appris le solfège, au fil des jours, rien qu'en les écoutant jouer et chanter à la maison avec les parents et les amis. »*

Orpheline, la petite Ivone poursuit ses études à l'internat Orsina da Fonseca de Rio. Sa professeur de musique, Lucina, épouse du compositeur Heitor Villa-Lobos, remarque sa voix de contralto et tente de l'intéresser à la musique classique en l'intégrant au chœur des chanteuses de l'établissement. Les hymnes patriotiques rythment alors ses premières exhibitions publiques. *« A cette époque,* souligne Dona Ivone Lara, *la samba était mal vue de la bonne société et bannie de toutes les radios. »* Même sa tante, ancienne domestique d'un diplomate, qui l'a prise sous sa tutelle, lui interdit de fredonner chez elle les airs populaires frappés d'anathème au nom de l'apartheid culturel ambiant. Cela n'empêchera pas la jeune nièce rebelle de composer, à l'âge de douze ans, sa première samba-chanson, dédiée à Tiê, le passereau au flamboyant plumage rouge et noir qu'elle vient de recevoir en cadeau.

Au collège, elle a pu constater que le genre musical qui titille son intuition créatrice était officiellement rejeté dans la marginalité. Au contact de ses collègues compositeurs, elle apprendra très vite l'hypocrisie sexiste : pour ménager les susceptibilités de cet autre establishment perclus de préjugés, c'est Fuleiro, son cousin et partenaire, qui assumera pendant quelques années la paternité de ses œuvres. Aucun réconfort à attendre de ce côté-là au domicile conjugal : elle a épousé, en 1947, Oscar Costa, le fils du président de l'école de samba Prazer da Serrinha (qui donnera naissance à Império Serrano), pour qui le carnaval et la samba ont toujours été, jusqu'à sa mort survenue près de trente ans plus tard, *« des divertissements méprisables »*.

Toutes ces *« épines »* de l'existence génériquement évoquées dans ses chansons n'ont pas entamé pour autant la foi artistique de cette catholique également portée sur le spiritisme et les séances de candomblé (l'une des religions afro-brésiliennes apparentées au vaudou). *« Le temps,* dit-elle, *finit par cicatriser bien des blessures. »* Pendant les trente-huit années qu'elle a passées, d'abord comme infirmière puis en tant qu'assistante sociale, dans les services psychiatriques de Rio, elle a eu le temps, il est vrai, de côtoyer les misères humaines les plus extrêmes. La retraite venue, elle a continué à rêver et à chanter pour le plaisir des autres.

***Jean-Jacques Sévilla***

**★ « Nasci pra sonhar e cantar », de Dona Ivone Lara, 1 CD Lusafrica 362542, distribué par BMG.**

LUSAFRICA

***Née dans une famille de « musiciens autodidactes et intuitifs », Dona Ivone Lara a baigné dès sa plus tendre enfance dans un milieu favorable à l'éclosion de son talent.***

# Le protocole de décentralisation relatif au patrimoine est encore loin d'être finalisé

**LE 5 SEPTEMBRE** s'est tenue, au ministère de la culture, rue de Valois, la traditionnelle conférence de presse, destinée à annoncer la 18e édition des Journées du patrimoine. Celles-ci se dérouleront en France, les 15 et 16 septembre, et à des dates proches, dans 46 pays européens. *« Ces journées,* a assuré Catherine Tasca, la ministre de la culture, *contribuent à la prise de conscience d'une communauté de vie européenne qui est aussi l'expression d'un projet et d'une histoire. »* Le thème retenu cette année, « Patrimoine et associations », permet de célébrer le centenaire de la fameuse loi de 1901 qui a permis l'émergence du tissu associatif mais aussi de donner un coup de chapeau aux quelque 18 000 associations françaises au service du patrimoine. En évacuant au passage le fait qu'un grand nombre d'entre elles sont considérées par les fonctionnaires de la culture (notamment les architectes des Bâtiments de France) ou de l'équipement comme des *« emmerdeurs »*, des empêcheurs de construire en paix et de bétonner en silence.

Michel Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation, était aux côtés de Catherine Tasca pour évoquer *« un de nos grands chantiers actuels : la préparation d'une nouvelle étape de la décentralisation »*. Ses longues tournées à travers la France profonde lui ont permis de ficeler deux dossiers. Celui de l'archéologie préventive est quasiment bouclé, puisque la loi a été votée, non sans mal, le 17 janvier 2001. En fait de décentralisation, elle met en place un établissement public unique et réaffirme le rôle prépondérant de l'Etat en matière de prescription de fouilles archéologiques et d'exploitation scientifique des résultats. Cette loi, affirme néanmoins le secrétaire d'Etat, donne *« aux collectivités territoriales, aux universités, aux établissements de recherche et aux associations la place qui leur revient »*.

### TIMIDE PROJET DE LOI

Le protocole de décentralisation relatif au patrimoine est encore loin d'être finalisé. Même si le projet de loi reste fort timide. Il prévoit en effet que les collectivités territoriales auront la responsabilité de la programmation et de la conduite de l'Inventaire général. L'Etat continuant *« de définir les normes scientifiques dont il vérifiera la mise en œuvre au nom de l'intérêt général »*. Par ailleurs, Michel Duffour a lancé une réflexion sur *« l'opportunité de compléter »* la loi de 1913 sur la protection des monuments (inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques et classement) par un échelon supplémentaire relevant des collectivités territoriales. En attendant l'examen de cette proposition par le Parlement, un programme expérimental a été signé en décembre 2000 avec le département de la Lozère et la région Provence-Côte d'Azur. Programme qui devrait être étendu aux départements de l'Isère et de la Seine-Saint-Denis ainsi qu'aux régions Lorraine et Aquitaine. *« Si ces expérimentations sont convaincantes, elles pourront conduire à terme à l'élargissement des compétences patrimoniales des collectivités territoriales »*, a précisé le secrétaire d'Etat. Annoncée par le premier ministre, Lionel Jospin, la *« décentralisation citoyenne »* est en marche. Côté culture, elle se hâte avec une sage lenteur.

***Emmanuel de Roux***


L'Assemblée nationale
sur CD-Rom

• 16 animations audiovisuelles • 350 documents iconographiques • une base encyclopédique de plus de 800 pages • lexique, outil de recherche, impression des textes • accès Internet à l'actualité de grands débats politiques • un jeu-test pour vérifier vos connaissances

Magazine mensuel 20F Le Monde 2


# Biarritz aime la danse

## Le festival de la cité basque propose, durant 16 jours, un « festin de découvertes » internationales

**BAYONNE**
*de notre correspondant*

Deux charentaises perchées sur des talons hauts : Le Temps d'aimer 2001 s'affiche dans les rues de Biarritz et de la côte basque comme *« une invitation à aimer ou à détester, en tout cas une occasion pour beaucoup de gens de sortir, de se bouger et de venir découvrir la danse »*, espère Thierry Malandain, directeur artistique de ce festival. Pour sa onzième édition, le chorégraphe et son équipe ont prévu, du 7 au 22 septembre, un *« festin de découvertes »* servi aussi bien par des ballets espagnols de Floride ou de l'Hexagone que par des compagnies suisse et hollandaise, et, pour la première fois en bordure de la grande plage, par un ensemble venu d'Asie, le Singapore Dance Theatre.

*« Toujours, la cité a été accueillante aux artistes,* rappelle Thierry Malandain. *Des Années folles à la période du marquis de Cuevas, toutes les célébrités de la danse sont passées ici. L'histoire de la ville plaide pour la danse : Isadora Duncan, Serge Lifar, les ballets russes, tous sont venus à Biarritz. J'en tiens donc naturellement compte dans la programmation. »* Et même au-delà puisque le festival sera, en 2002, centré sur les héritiers de Diaghilev, *« celui qui a révolutionné la danse au début du XXe siècle »*.

Concédant que peut-être certains ne trouveront pas à l'affiche tous les standards attendus, le directeur du Centre chorégraphique national des ballets de Biarritz défend le titre de ce rendez-vous : *« La danse en France, il faut le dire, génère souvent une crainte, une appréhension à franchir la porte. Cette discipline est trop vite identifiée à des habitudes culturelles qui ne sont pas celles de tout le monde. Le Temps d'aimer c'est donc la possibilité d'une rencontre. »* En ce sens, le festival prévoit aussi des stages, des conférences et, outre les spectacles à la gare du Midi ou au casino, de la danse dans la rue et des répétitions publiques ainsi que des scènes ouvertes offertes en plein air par les ballets et par les compagnies.

A côté des retrouvailles avec le ballet Victor Ullate de Madrid, plusieurs créations sont annoncées : *« De toute façon,* avertit le directeur artistique, *je privilégie la danse qui danse, la proposant dans ses éclats les plus divers en plongeant dans son passé pour que le public puisse accéder à sa modernité. C'est un programme sur le long terme, et cette édition en est la première expression. »* En effet, même si Le Temps d'aimer est le moment fort, le Centre chorégraphique national de Biarritz entretient la flamme sur place comme à l'extérieur avec un calendrier bien garni : après un mois en Chine, il s'est produit en 2001 à Madrid et il sera à New York en mars 2002 pour une semaine de représentations .

### HAVRE DE MUSIQUE

Fondé en 1998 et fort de quatorze danseurs permanents, le centre biarrot a également pour mission de stimuler la danse en Aquitaine. Il l'a fait par exemple ce printemps avec *Hommage aux ballets russes,* et il entend en particulier jeter des ponts entre différents lieux et le Pays basque, havre de musique et de danse.

Cet automne, on retrouvera le genre baroque dans *Don Juan* et dans *Les Eléments*, deux spectacles que joue, le 12 septembre, la compagnie L'Eventail. Au fil du festival, place est également faite aux danses basques – *dantza piko* (bal traditionnel) avec le groupe Patxi eta Batbiru et ses pas mutxiko ou fandango. D'ailleurs, le centre prépare une formation de formateurs pour que les jeunes retrouvent les gestes des danses basques.

Outre, cette année, une soirée offerte à Saint-Jean-Pied-de-Port par le Singapore Dance Theatre, le Ballet Biarritz lui-même donne régulièrement des représentations en Pays basque intérieur ainsi qu'à Saint-Sébastien – dans le cadre du nouveau palais Kursaal – et à Bilbao. Deux de ses danseurs sont d'ailleurs financés depuis l'année dernière par le gouvernement local de la province voisine de Gipuzkoa. C'est dire que le centre chorégraphique de Biarritz se veut transfrontalier.

***Michel Garigoïx***

## DÉPÊCHE

■ **MUSIQUE : Renée Auphan a été nommée le 4 septembre à la tête de l'Opéra de Marseille.** Elle y prendra ses fonctions en janvier 2002, succédant à Jean-Louis Pujol, dont le contrat expirant en avril n'a pas été renouvelé. Marseillaise de naissance, ancienne artiste lyrique, la Franco-Suisse a dirigé les Opéras de Lausanne (1984-1995) et de Genève (1995-2001), où lui succède cette saison le Français Jean-Marie Blanchard. Elle a été choisie parmi cinquante candidats ayant répondu à un appel d'offres européen.

# Jean Prouvé, l'humaniste au crayon d'acier

## A Nancy, trois expositions saluent l'œuvre d'un constructeur-designer qui marchait avec son époque

**JEAN PROUVÉ, 1901-1984. Musée des beaux-arts, 3, place Stanislas, Nancy. Tél. : 03-83-85-33-25. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures. JEAN PROUVÉ DANS SES MEUBLES, Galeries Poirel, 3, rue Victor-Poirel, Nancy. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures. Tél. : 03-83-32-31-25. Pass : 50 F (7,6 €). JEAN PROUVÉ SE MET AU VERT, Parc de la Pépinière, de 6 h 30 à 22 heures. Jusqu'au 15 octobre. Un parcours Prouvé dans la ville est programmé pour la Nuit du patrimoine, le 15 septembre (tél. : 03-83-85-32-57). Catalogue : « Jean Prouvé, constructeur, 1901-1984 », éd. RMN, 186 pages, 240 F (36,59 €).**

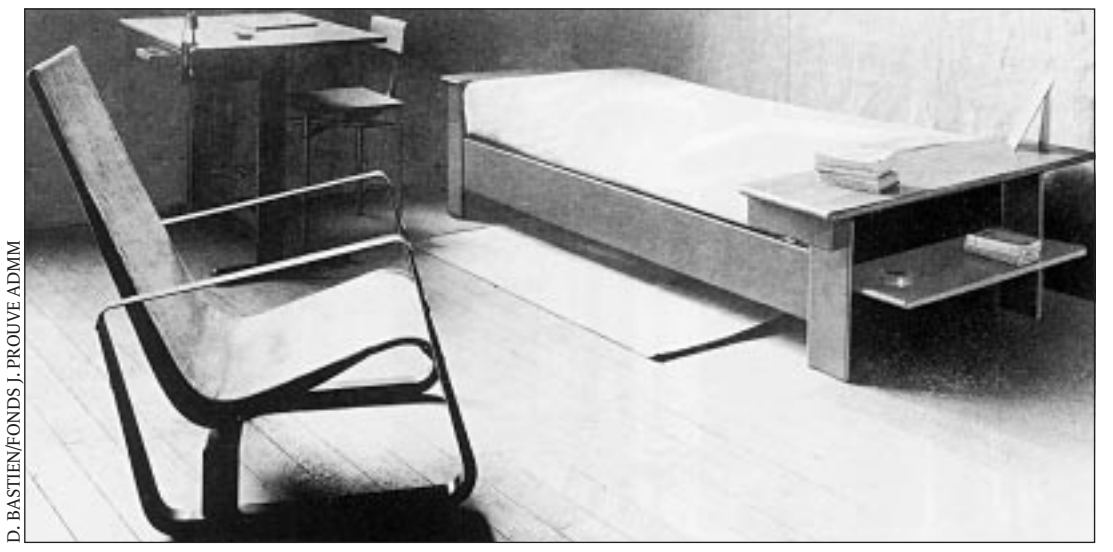

D. BASTIEN/FONDS J. PROUVE ADMM

*Mobilier, de Jean Prouvé, Cité universitaire, Nancy, 1931.*

**NANCY**
*de notre envoyée spéciale*

Cent ans, le bel âge pour se réconcilier tout à fait avec la postérité. Enfant de Lorraine, né à Paris d'une famille d'artistes nancéiens, mort à Nancy en 1984, Jean Prouvé retrouve, à travers les manifestations du centenaire, une actualité – au-delà du succès actuel de ses meubles dans les ventes aux enchères. Et, par l'hommage vivant qui lui est rendu, la chaleur d'un lien avec la région de son cœur. L'intelligence du dispositif que la ville, son Musée des beaux-arts et les Archives modernes de l'architecture lorraine (AMAL) ont mis en place convient à cette personnalité de créateur qui fut autant un entrepreneur qu'un designer, un donneur d'idées qu'un maître artisan de l'ère industrielle, déjà évoqué par une première exposition au pavillon de l'Arsenal *(Le Monde* du 19 juin), à Paris.

Du meuble à l'immeuble, le déploiement nancéien offre une lecture à échelle multiple. Certains visiteurs sont d'abord intrigués, derrière les grilles de la place Stanislas, par de grandes charpentes et structures métalliques dressées dans le parc de la Pépinière, en contraste avec l'opulente rocaille et la majesté du décor classique. C'est une bonne approche, elle indique l'ampleur, la force architecturale des inventions de Jean Prouvé qui, jusqu'en 1953, dirigea ses propres ateliers à Maxéville : un portique pour Orly, une station-service modulaire, des abris pour les réfugiés de la guerre de 1940...

On verra, au Musée des beaux-arts, d'autres témoignages de cette activité, à la fois confiante dans les capacités techniques des matériaux et soucieuse d'apporter des solutions économiques, de série, à des problèmes posés par l'évolution rapide de la société et les cahots sur la route du progrès qui laissent les plus démunis au bord du chemin. On connaît les logements démontables proposés pour l'abbé Pierre – et restés prototypes ; on retrouve les mêmes idées dans des logements de vacances, ou bien dans la maison en panneaux métalliques que Jean Prouvé installe en un tournemain pour sa famille sur les hauteurs de Nancy.

Devenue propriété publique, elle montre encore, sous l'usure et la rouille, comment la simplicité des formes préserve l'essentiel, un espace fluide et amical. Parmi les trouvailles les plus émouvantes, au Musée des beaux-arts, trois objets, une bicyclette, une carriole, un poêle de fortune, datés de 1941, évoquent la période de guerre, et des affiches le rôle que Prouvé joua à la Libération en acceptant brièvement d'être maire. Autour, des années de jeunesse aux grands chantiers de l'âge mûr, une vie de créateur au service de la collectivité se dessine avec la précision et la souplesse du trait qui sera le sien, comme enseignant, à Paris, à l'Ecole des arts et métiers.

### GRANDE CLARTÉ PÉDAGOGIQUE

Mise en scène, elle aussi, par l'architecte Jacques Ferrier (au musée, ses grandes tables posées sur une vague de métal sont particulièrement réussies), l'exposition des galeries Poirel est à la fois sobre et spectaculaire, avec une grande clarté pédagogique. Le sujet s'y prête : d'un côté, les meubles, les bureaux, les fauteuils, les bancs pour la classe, les lits de pensionnaire ou d'étudiant, montrés dans leur unité de style et de matériau (du bois, beaucoup de métal) et l'assemblage varié des pièces, la manière de faire évoluer tel piétement avec tel plateau. De l'autre, une succession de chambres-témoins, la reconstitution d'une classe, d'une turne d'étudiant à Nancy ou à Antony. Ces ensembles rationnels et solides comme du mobilier de monastère, intelligents et austères comme les créations des shakers, ces communautés américaines qui savaient marier le beau et l'utile, montrent ici leur cohérence.

La sûreté du trait, l'inclinaison exacte des chauffeuses, quand bien même elles se contenteraient d'une simple toile, les astuces de montage, l'élégance des étagères de bois liées par des plots de métal pour la Cité universitaire, à Paris, les détails de pliage qui semblent aller de la main à la machine dans un seul mouvement, tout ici, du meuble lui-même aux esquisses et aux dessins techniques, témoigne d'une maîtrise inspirée par le souci de l'autre, son confort et une économie de moyens au service du plus grand nombre.

Le paradoxe est que ces meubles pour collectivités soient devenus aujourd'hui des pièces spéculatives du marché de l'art. Mais c'est aussi l'un des signes de leur vérité esthétique.

***Michèle Champenois***

# Dérives d'adolescents américains sur les écrans de Deauville

**DEAUVILLE**
*de notre envoyé spécial*

La cohabitation à Deauville entre productions hollywoodiennes et films indépendants offre des résultats contrastés, comme si une sélection était là pour contredire l'autre. Le festivalier pouvait passer en vingt-quatre heures d'*American Pie 2* de James B. Rogers, une pochade vulgaire et scatologique pour adolescents, et de *Legally Blonde* de Robert Luketic, l'histoire incroyable d'une blonde californienne sotte et inculte qui se transforme en brillante étudiante en droit, à *Bully* de Larry Clark et *Ghost World* de Terry Zwigoff, qui constituent le versant sombre et désespéré du film pour teenager américain.

Depuis *Kids* et *Another Day in Paradise*, Larry Clark décrit une jeunesse dégénérée, dépourvue de tout repère, familial, culturel ou moral. Inspiré d'une histoire vraie, *Bully* a été tourné dans une banlieue du sud de la Floride, là même où il y a huit ans, un gamin d'une vingtaine d'années nommé Bobby Kent avait été poignardé, puis battu à mort, par ses camarades, dont son meilleur copain et son ancienne petite amie. Arrêtés par la police, les membres du groupe se rejetèrent mutuellement la responsabilité du meurtre.

Le scénario de *Bully* est plus innocent et avance encore avec quelque illusion sur ses personnages. Il ressemble à un épisode de *Loft Story* qui se mettrait à dérailler. Marty (Brad Renfro qui a commencé sa carrière enfant) est le souffre-douleur de son meilleur ami Bobby, plus petit en taille, plus intelligent, plus vicieux aussi. Bobby cogne sur son ami lorsqu'il est énervé, ou l'encourage à se déshabiller dans des boîtes gays en échange de quelques billets glissés dans son caleçon. L'entourage de Marty est tout aussi pathétique, composé de filles droguées à l'acide et de garçons obsédés par les jeux vidéo. Larry Clark prend un plaisir manifeste à filmer les préparatifs du meurtre dont la victime est un individu au comportement de plus en plus en plus abject, avant de confronter brutalement le spectateur à l'atrocité d'un tel acte.

### VOYEUR ET MORALISATEUR

Comme *Kids*, *Bully* est à la fois voyeur et moralisateur, deux notions a priori contradictoires que Larry Clark réussit à faire cohabiter. A l'opposé de *Bully*, consacré à des adolescents grégaires d'une banlieue moyenne, *Ghost World* se concentre sur deux jeunes filles en marge de la société et rêvent d'un destin extraordinaire. Le rejet d'une culture homogénéisée qui serait celle de l'adolescent moyen constitue le premier stade de leur identité. Réalisé par Terry Zwigoff d'après une bande dessinée de Daniel Clowes, *Ghost World* s'ouvre de manière surprenante par une séquence en technicolor tirée d'une comédie musicale indienne des années 1960. Cette scène vise à nous signaler que la jeune Enid (Thora Birch) possède un goût marqué pour le kitsch. Avec son rouge à lèvres violet, ses lunettes en forme de loup, son T-shirt où est imprimé un dinosaure, et des bottes de militaire, Thora Birch porte l'étrangeté sur son visage et sur son corps. Elle transforme son rôle d'adolescente complexée d'*American Beauty*, de Sam Mendes, dont elle était la révélation, en un portrait touffu d'une jeune fille effrayée par le passage vers l'âge adulte.

*Ghost World* se déroule l'espace d'un été, entre la dernière année de lycée et l'entrée dans la vie professionnelle, mais le film semble suspendu dans le temps. Enid et sa meilleure amie (Scarlett Johansson) ne rentreront pas à l'université. Elles fréquentent un coffee-shop décoré dans le style des années 1950, inventent des histoires sur leur entourage, ou se moquent des gens qui placent des petites annonces dans les journaux. Alors que la bande dessinée de Daniel Clowes se concentrait sur le sens d'une amitié exclusive entre deux jeunes filles, Terry Zwigoff se montre davantage intéressé par le rapport d'Enid au monde, que ce soit son incapacité à garder un travail, ou ses relations difficiles avec ses deux mentors adultes. Seymour (Steve Buscemi) amasse les vieux 78-tours et attire Enid dans l'univers opaque d'un collectionneur, sans vie privée. Roberta (Illeana Douglas), son professeur de dessin, incarne l'image d'une culture institutionnalisée et sérieuse.

La comédie pour teenagers est l'un des genre les moins chers à produire. Ce n'est donc pas étonnant que quelques-uns des meilleurs films américains de ces dernières années, *Rushmore* de Wes Anderson et *Election* d'Alexander Payne, se montrent en apparence comme des comédies adolescentes. *Ghost World* est d'une grande richesse. Il aborde avec une rare subtilité les traumatismes de la post-adolescence et cet état latent entre l'enfance et l'âge adulte qui semble se prolonger éternellement pour certains. Il y a chez Terry Zwigoff une admirable volonté de ne jamais conclure et d'abandonner ses personnages à un sort proche de la dépression. *Ghost World* (un monde fantomatique en français) désigne un lieu, il définit aussi une manière d'exister.

***Samuel Blumenfeld***

## INSTANTANÉ

### *EELS DURCIT LE SON*

**IL Y A UN AN** et demi, Mark Oliver Everett, alias E, l'écorché vif qui se cache derrière le nom de groupe Eels (*« Anguilles »*), nous gratifiait d'un petit chef-d'œuvre folk-rock pastoral et apaisé, *Daisies of the Galaxy* (*Le Monde* du 18 mars 2000). Un album de retour à la vie après que le Californien, enfant de la génération grunge, eut perdu successivement sœur et mère. Terrifié par le piège de la répétition, le chanteur, guitariste et claviériste annonçait à l'époque un successeur violent et débraillé. *Souljacker* (DreamWorks/Universal), qui sera publié le 11 septembre, dépasse toutes les craintes.

Sur la scène du Café de la danse, le 5 septembre – un concert supplémentaire est prévu en novembre à l'Elysée-Montmartre –, le public parisien, qui reconnaissait autrefois E à son look d'informaticien timide à épaisses lunettes, découvre un Raspoutine punk. Une barbe lui a dévoré le visage, recouvert d'une capuche. E semble avoir pris modèle sur un anti-héros de cinéma, le Big Lebowski des frères Coen. Son comparse au clavier et à la basse (apprise apparemment la veille du concert), vêtu d'une veste de treillis et coiffé à l'iroquoise, ressemble lui au De Niro de *Taxi Driver*. Les *freaks* de l'Amérique sont donc en ville. Le producteur John Parish (P. J. Harvey) à la guitare et le fidèle Butch à la batterie complètent la formation.

La musique d'Eels s'est métamorphosée de manière aussi inquiétante. Adieu jolies comptines, fines mélodies et guitares boisées. E a opté pour un son gras, sale et méchant, visant sans doute à épater le fan de rock embourgeoisé. Un monstre des bas-fonds, à l'intersection du binaire lobotomique des Ramones et du rockabilly robotique de Suicide. En bon disciple de Dylan, E s'emploie à rendre méconnaissables en les noyant dans le blitz ses succès d'hier (*Beautiful Freak*) et refuse, malgré les supplications, de jouer le plus célèbre d'entre eux (*Novocaine for the Soul*). Il sait que la nostalgie est mortifère et prend des risques. Option respectable à défaut d'être toujours séduisante.

Ce qui n'a pas changé, heureusement, c'est la qualité des paroles, observation caustique et sans concession des parias et des complexés de l'Amérique pour lequels amour et salut paraissent inaccessibles. *God Bless You*, dira pourtant au public l'ermite dans un geste de bénédiction. E traverserait-il une crise mystique ? La suite de ses aventures s'annonce passionnante.

***Bruno Lesprit***

# SORTIR

## PARIS

**Mestre Ambrosio**
Nordestins originaires de l'Etat de Pernambouc, mais installés dans la mégalopole de Sao Paulo, le groupe Mestre Ambrosio est l'un des plus originaux du Brésil actuel. Loin des arcanes de la bossa-nova, ces jeunes gens se déchaînent aux tambours, au rebec, aussi efficaces pour la danse et le plaisir partagé que les Massilia Sound System, camarades en racines occitanes et ibériques. De cette musique jubilatoire, cyclique, bouillonnante et parfaitement urbaine, on peut dire qu'elle est le prototype de celle de l'enracinement inconditionnel d'une génération de l'Internet et de la supracommunication dans son terroir.
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. M° Château-d'Eau. 20 h 30, le 7. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

## ESSONNE

**Caravane Tango**
Jamais en reste d'idées folles, la danseuse contemporaine et reine du tango Nathalie Clouet a imaginé un drôle de bal-tango qui déambule dans la ville et se pose parfois pour quelques pas dans des lieux improbables. Munis de sacs à dos et garnis d'un système sonore HF pour la musique, les couples de cette Caravane Tango peu banale progressent en file indienne et invitent évidemment les passants et spectateurs à se glisser dans la danse. A Fleury-Mérogis, nos danseurs nomades partiront de l'espace Jean Wiener et arpenteront l'avenue Salvador-Allende.
*Fleury-Mérogis (Essonne).Caravane Tango, départ à 19 heures, le 7. Tél. : 01-40-18-09-18 ou 01-60-16-84-29.*

## CHARENTE

**Coupe de chauffe à Cognac**
Leurs noms sont abracadabrantesques : Princesses Peluches, Petit Monsieur, Cirkatomic, Les Sanglés, Karnavires, Les Matitis, Métalovoice, The Velayev Family, Fanfare le S.N.O.B... Les titres de leurs spectacles sont en forme de clins d'œil : *En dérangement, Brigade de dépollution, Et y a du boulot, La Quincaillerie Parpassanton, Un monde en fanfare...*
La rue est leur territoire. Pour la septième fois, Cognac fête le théâtre et les Arts de la rue. Pendant deux jours, seize compagnies vont occuper non-stop plusieurs points de la ville (promenade du parc, cour du musée, rue d'Angoulême, place Gambetta...). Les festivités s'achèveront le troisième jour, avec un pique-nique aux saveurs du terroir dans un jardin public.
*Cognac (Charente). Avant-Scène Cognac. A partir de 14 h 30, les 7, 8 et 9 (pique-nique à 12 h 30). Tél. : 05-45-82-32-78. Entrée libre.*

# GUIDE

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

## VERNISSAGES

**Matthias Lengner-Dietmar Wiesner Muzakkasa**
Installation sonore. *Institut Goethe, 17, avenue d'Iéna, Paris-16e. M° Iena. Exposition du 8 septembre au 10 octobre ; vernissage, le 7 septembre à 18 h 30. De 9 heures à 20 heures, jusqu'au 28 septembre ; de 9 heures à 21 heures, à partir du 1er octobre. Tél. : 01-44-43-92-30. Entrée libre.*
**Music at the End of the Century**
**Travaux photographiques d'Anja Teske.**
*Goethe Institut, Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna, Paris-16e. M° Iéna. De 10 heures à 20 heures, du lundi au vendredi ; de 10 heures à 21 heures, à partir du 1er octobre ; jusqu'au 10 octobre; fermé le samedi et et dimanche ; vernissage le 7 à 18 h 30, en présence de l'artiste. Tél. : 01-44-43-92-30. Entrée libre.*

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
**La Jalousie**
de Sacha Guitry, mise en scène de Bernard Murat, avec Michel Piccoli, Anne Brochet, Stéphane Freiss, Annik Alane, Sylvie Flepp, Michel Crémadès, Michel Pilorgé, Pascal Ternizien et Laurence Kélépikis.
*Théâtre Edouard-VII Sacha-Guitry, 10, place Edouard-VII, Paris-9e. M° Opéra. A partir du 7 septembre. 21 heures, du mardi au vendredi ; 18 heures et 21 heures, le samedi ; 15 h 30, le dimanche. Tél. : 01-47-42-59-92. De 60 F à 290 F. Jusqu'au 30 décembre.*
**Love**
de Murray Schisgal, mise en scène de Michel Fagadau, avec Patrick Chesnais, Fanny Cottençon et Sam Karmann.
*Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. M° Alma-Marceau. A partir du 7 septembre. 20 h 45, les 7, 8, 11, 12, 13, 14, 18 ; 17 heures et 20 h 45, le 15 ; 15 h 30, le 16. Tél. : 01-53-23-99-19. De 110 F à 260 F. Jusqu'au 30 décembre.*
**Christian Escoudé Quartet**
*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. M° Châtelet. 21 h 30, les 7 et 8. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.*
**Hervé Meschinet Quartet**
*Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. M° Châtelet. 22 h 30, les 7 et 8. Tél. : 01-42-36-01-36. De 80 F à 100 F.*

## RÉGIONS

**Le Nouveau Spectacle**
de la compagnie Utopium Théâtre.
*Angers (Maine-et-Loire). Rues. 21 heures, le 7 ; 15 h 30 et 18 h 30, les 8 et 9. Tél. : 02-41-05-41-51. Entrée libre.*
**Petit boulot pour vieux clown**
de Pierre Dumur, mise en scène de Macadam Phénomène.
*Angers (Maine-et-Loire). Rues. 21 heures, le 7; 15 h 30 et 18 h 30, les 8 et 9. Tél. : 02-41-05-41-51. Entrée libre.*
**Les Petits Métiers**
avec le Théâtre de l'Unité.
*Angers (Maine-et-Loire). Rues. 21 heures, le 7 ; 19 h 30, les 8 et 9. Tél. : 02-41-05-41-51. Entrée libre.*
**Le Voyage de Penazar**
de François Cervantes, mise en scène de l'auteur, avec la Compagnie l'Entreprise : Catherine Germain.
*Belfort (Territoire de Belfort). Maison du peuple, place du Général-de-Gaulle. 20 h 30, le 8. Tél. : 03-84-58-67-67. Entrée libre.*
**Monsieur de Pourceaugnac**
de Molière, mise en scène de Jean Lacornerie.
*Lyon (Rhône). L'Odéon, 6, rue de l'Antiquaille. 21 heures, les 8 et 9. Tél. : 04-72-32-00-00. 80 F et 100 F.*
**La Muraille intérieure de Tokyo**
de Moriaki Watanabe, mise en scène de l'auteur, avec Hideo Kanze.
*Morestel (Isère). Château de Brangues. 21 heures, le 8. Tél. : 04-74-80-55-16. 50 F et 80 F.*
**Jennifer Lacey**
*$ Shot. Lyon (Rhône). Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot. 20 heures, le 7. 18 heures, les 8 et 9. Tél. : 04-72-07-41-45. 60 F.*
**Ballet de l'Opéra national de Lyon**
Jiri Kylian : *Petite mort.* Mats Ek : *Carmen. Lyon (Rhône). Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie. 14 h 30, le 8 ; 20 heures, les 8, 11 et 12 ; 16 heures, le 9. Tél. : 04-72-00-45-45. De 90 F à 195 F.*
**La Grande Ecurie et la Chambre du roi**
*Viva Vivaldi.* Philippe Jaroussky (sopraniste), Manuela Kriscak (soprano), Jean-Claude Malgoire (direction).
*Chartres (Eure-et-Loir). Théâtre, place de Ravenne. 20 h 30, le 8. Tél. : 02-37-18-26-28. De 30 F à 250 F.*
**Les Musicades**
Haydn : *Trio pour piano, violon et violoncelle Hob. XV-25.* Mozart : *Quatuor pour hautbois et cordes KV 370.* Dvorak : *Quintette pour piano et cordes n° 2.* Ana Chumachenko, Pablo Schatzman (violon), Nelson Goerner (piano), Francis Gouton (violoncelle), Louise Pellerin (hautbois), Paul Coletti, Bruno Pasquier (alto).
*Lyon (Rhône). Salle Molière, 18, quai de Bondy. 20 h 30, le 8. Tél. : 04-72-20-02-88. De 100 F à 180 F.*
**Le Concert spirituel**
Charpentier : *Te Deum, Grands Motets pour les victoires de Louis XIV.* Marie-Louise Duthoit, Claire Gouton (sopranos), Hervé Niquet (direction).
*Saint-Jean-de-Côle (Dordogne). Prieuré, place Saint-Jean. 20 h 30, le 8. Tél. : 05-53-04-78-49. De 50 F à 220 F.*
**La Compagnie Lubat de Gasconha**
dans *La Comedia del Utopia*, avec Satin'Jazz Quartet en première partie, dans le cadre des Nuits Caroline 2001.
*Marseille (Bouches-du-Rhône). Association Caroline. Iles du Frioul. 21 heures, le 8. Tél./fax. : 04-91-59-00-73.*

## EN VUE

■ Le groupe français de distribution Casino précise, après que le mensuel *60 Millions de consommateurs* eut dénoncé une hausse anormale du baril de lessive : *« La différence relevée est due à un changement de concentration du produit. »*

■ Le groupe Casino annonce un record de bénéfices nets pour le premier semestre de l'exercice en cours.

■ Au commerçant bafoué de Nancy qui fulmine ces mots vengeurs sur son enseigne lumineuse : *« Si votre épouse à un compte à la banque X* (le nom de l'agence), *monsieur X* (le nom de l'employé, son rival) *ne s'occupera pas que de son argent »*, l'amant réclame justice pour *« atteinte à la vie privée »*, et l'établissement financier 1 franc de dommages et intérêts, *« pour préjudice auprès de ses clients »*.

■ Villa Mimoza, maison close de Rio, ouvre un site internet ; et ING, groupe bancaire néerlandais, des comptes spéciaux pour les prostituées.

■ **Hasan Gemici**, ministre turc de la famille et de la femme, enquêtant sur les enfants des rues d'Istanbul, mardi 4 septembre à l'aube, pourchassé par des travestis et des prostitués en colère, a trouvé refuge dans un hôtel du quartier chaud.

■ **Thomas Schrammel**, juge viennois, souligne, en refusant de condamner un homosexuel pour avoir eu des relations consentantes avec un mineur de quatorze ans : *« Contrairement à certains hommes qui, rentrant éméchés chez eux, exigent de leur femme qu'elle accomplisse ses devoirs conjugaux, l'accusé a toujours fait ses propositions poliment. »*

■ La Health and Safety Executive, chargée de la sécurité dans les chemins de fer, annonce que les trains britanniques privatisés ont grillé cinquante feux rouges depuis le début de l'année.

■ Pour attirer des voyageurs dans le nord du Japon, la compagnie ferroviaire privée Hokkaido Railway élèvera des autruches dans une ferme, à Nanaecho, sur la lande enneigée, où déjà les grues locales se livrent à des accouplements attractifs.

■ *« Je ressens une grande émotion au souvenir des nombreux événements durant lesquels j'étais tenté d'en lancer »*, déclarait, l'œil humide, **Lee Moo-young**, chef de la police sud-coréenne, en louant, lundi 3 septembre, les forces de l'ordre, qui n'ont pas utilisé une seule grenade lacrymogène en trois ans.

■ Une tarte à la fraise lancée par un jeune homme vêtu de noir, mercredi 5 septembre, près de Varberg, en Suède, a atteint la face du roi **Carl XVI Gustaf**, *« plus amusée qu'irritée »*.

***Christian Colombani***

# Jean-Marie Messier charme les Américains

## Le PDG de Vivendi Universal avait déjà été classé parmi les « cinquante stars » de l'Europe par « Business Week » en juin, « Fortune » se demande aujourd'hui si cet homme est « le prochain nabab américain des médias »

**LES AMÉRICAINS** ont adopté Jean-Marie Messier. Les Etats-Unis, où règne le culte de la *success-story,* ont été séduits par son parcours. Ce chef d'entreprise à la tête du groupe Vivendi Universal fait rêver les Américains. Après avoir montré son cadre de vie il y a quelques mois dans les pages de l'hebdomadaire grand public français *Paris-Match*, sa cote de popularité a franchi l'Atlantique : depuis juin, il fait partie des cinquante *« stars de l'Europe »* listées par *Business Week* et il est aujourd'hui en couverture du célèbre magazine américain *Fortune*. *« Cet homme est-il le prochain nabab américain des médias ? »*, s'interroge le bimensuel à la « une » de son édition du 3 septembre. Il n'est pas seulement *« le plus célèbre homme d'affaires français, il est aussi le premier PDG rock star »*, écrit *Fortune* dans un portrait élogieux de Jean-Marie Messier.

*Fortun*e assure : *« Messier est prêt pour son gros plan aux Etats-Unis. En septembre, il déménage sa famille à Manhattan, où il prévoit de passer plus de la moitié de son temps. Il arrive aux Etats-Unis, car il veut mieux connaître les Américains. » « En fait, si vous habitez à New York, vous avez déjà entendu parler de lui. Les tabloïds avaient mentionné en début d'année que Vivendi avait dépensé 17 millions de dollars pour un duplex sur Park Avenue qui donnerait à son PDG une vue imprenable à 360 degrés sur sa ville d'adoption »*, écrit *Fortune*. *« New York est ma ville favorite dans le monde »*, confie Jean-Marie Messier. Il est vrai qu'après avoir bâti son empire en transformant la Générale des eaux, un groupe de services aux collectivités centré sur l'environnement, en numéro deux mondial de la communication, le groupe Vivendi Universal, ses grands rivaux ne sont plus en Europe, mais aux Etats-Unis. Il peut ainsi se comparer, selon *Fortune,* aux géants des médias AOL Time Warner, Viacom ou Disney.

Mais, pour le magazine, Jean-Marie Messier n'est pas un simple homme d'affaires, il est aussi celui qui a su réorienter complètement son groupe. *« Messier croyait que les médias étaient un meilleur pari pour le XXIe siècle que l'eau, mais il s'imaginait qu'il avait le temps de réaliser la transformation. L'opération AOL* [avec Time Warner] *l'a abasourdi. Internet et les anciens médias semblaient se rejoindre à la vitesse de la lumière. Il est immédiatement entré en action, associant ses forces avec le leader britannique des télécommunications Vodafone pour créer Vizzavi* [son portail sur Internet]*, qui a été lancé en France en juin 2000. » « Malheureusement pour Messier et les autres nababs des médias, la convergence Internet-médias n'a pas vraiment eu lieu* (...). *Mais Messier n'abandonne pas sa stratégie de convergence. Il critique le système d'accès d'Internet à distance, dont il se plaint de la lenteur. Il croit que Vizzavi va attirer davantage d'utilisateurs lorsqu'une technologie plus rapide sera introduite. »*

Mais qu'importe, pour *Fortune,* Jean-Marie Messier fait désormais partie du clan des grands *businessmen* du siècle. *« Il ne faudra pas longtemps pour qu'il soit aussi célèbre aux Etats-Unis que Jack Welch* [l'ancien président de General Electric] *ou Bill Gates »*, jure *Fortune*, qui cite Doug Morris, le PDG du groupe Universal Music : *« C'est un Français peu commun. Je ne pense pas qu'une autre société française ait tenté quelque chose de semblable. Il a pris Vivendi et l'a changé en groupe mondial de médias. S'il réussit cette opération avec succès, ce sera une réussite à la Jack Welch. »* Mais seule la notoriété pourrait éventuellement rapprocher les deux hommes. L'Américain *« a bâti un conglomérat sur le principe que chaque pièce est une activité distincte qui doit être la meilleure dans son domaine d'activité. La stratégie de Messier est bien différente : rassembler toutes les pièces d'un puzzle de médias en un seul centre de rentabilité »*, explique *Fortune*.

*« Les actions de Messier peuvent parfois paraître confuses »*, reconnaît Devin Leonard, auteur de l'article, en citant ses projets d'acquisition dans l'édition de livres éducatifs, alors que les analystes attendaient qu'il se développe dans le marché de la distribution des eaux aux Etats-Unis. Pour *Fortune,* Jean-Marie Messier est également cet homme qui, après un premier ouvrage, *j6m.com*, *« désormais, travaille sur un second livre, un débat avec le Français Philippe Sollers sur l'art, la peinture* (...) *»*. Quand il ne côtoie pas quelques stars, dans les studios Universal.

***Cécile Prudhomme***

► www.lemonde.fr/universal-vivendi

### DANS LA PRESSE

**LCI**
*Pierre-Luc Séguillon*

■ Il faudrait être bien naïf pour croire qu'il suffira au gouvernement de réunir préfets et magistrats autour du garde des Sceaux et du ministre de l'intérieur pour désarmer la violence. Il faudrait être tout aussi candide pour imaginer que la droite, d'aventure revenue au pouvoir, éradiquerait miraculeusement une insécurité que la gauche a été impuissante à enrayer. *(...)* Inégalité combattue, intégration renforcée, impunité récusée, investissements assumés devraient être les mots d'ordre partagés par la gauche comme par la droite pour instaurer un combat de longue haleine contre l'insécurité, une lutte difficile, qui mérite mieux que des gesticulations et des polémiques préélectorales.

**LIBÉRATION**
*Jacques Amalric*

■ On pourra longtemps encore, en effet, chipoter sur des statistiques opaques, en contester l'imprécision, les années de référence, les catégories de crimes et délits retenus. Demeurera cependant une évolution gravissime qui fait l'unanimité des experts : l'augmentation sensible de la délinquance juvénile et le recours de plus en plus fréquent de jeunes adolescents à la violence. *(...)* Sachant que le chantier est immense et que la fermeté et les sanctions ne peuvent constituer qu'un volet de la solution, notre responsabilité collective exigerait donc que la raison prévale en ces temps de campagne électorale.

**RFI**
*Geneviève Goëtzinger*

■ En dix-huit mois, Jack Lang a donc fait oublier son prédécesseur, son sens des formules chocs, la vacuité de ses résultats – une constante de la vie politique lorsque le volontarisme se heurte aux corporatismes et aux intérêts électoraux. *(...)* Reste la question essentielle, celle des résultats. Nombreux étaient ceux qui voyaient avec l'arrivée de Jack Lang l'ère de la glaciation des réformes, le retour à l'immobilisme dans l'éducation nationale. *(...)* A petits pas, il met en musique certains projets initiés par son prédécesseur. Il entretient l'idée du mouvement avec quelques idées symbole. Il rappelle les fondamentaux : lire, écrire. Quoi de plus consensuel ? Jack Lang a su imposer une méthode, le déminage ; un style, la bienveillance. Surtout, il se rend utile à Lionel Jospin, convaincu que celui-ci saurait, le cas échéant, lui en savoir gré.

# www.safeweb.com

## Les Etats-Unis vont financer un système pour contourner la censure du Net mise en place par la Chine

**LES INTERNAUTES** désireux de naviguer sur Internet en toute discrétion, par exemple pour tromper la surveillance de leur employeur ou de leur gouvernement, disposent de toute une gamme d'outils plus ou moins efficaces. Depuis quelques mois, la société californienne SafeWeb propose un service gratuit et simple d'utilisation. Pour brouiller sa piste sur le Net, il suffit de faire transiter sa connexion par le serveur de SafeWeb, qui se charge de masquer les adresses de l'usager et des sites visités, de crypter les flux de données et de désactiver les mini-logiciels de traçage et de surveillance (*cookies, scripts, flashes, bug-windows...*) utilisés secrètement par certains prestataires. L'utilisateur de SafeWeb peut même recevoir la liste des serveurs qui ont tenté de l'espionner.

Bien entendu, les pays autoritaires qui ont installé des systèmes de filtrage et de blocage connaissent l'existence de SafeWeb et ont commencé à en interdire l'accès à partir de leur territoire. SafeWeb a donc perfectionné son système, en créant un réseau de serveurs intermédiaires, équipés d'un logiciel en téléchargement gratuit baptisé Triangle Boy. Plusieurs milliers de bénévoles anonymes, répartis sur tous les continents, ont accepté de mettre leurs ordinateurs au service de cette opération de diversion. Une croisade de cette envergure est sans doute très coûteuse, mais SafeWeb n'est pas tout à fait une entreprise comme les autres : l'un de ses trois principaux investisseurs est le fonds de capital-risque In-Q-Tel, directement géré par la CIA. Dans un souci de transparence, SafeWeb a décidé de publier cette information sur son site – tout en se présentant comme une société privée indépendante, à but essentiellement lucratif.

Grâce à ses contacts privilégiés, SafeWeb a été choisie par le gouvernement des Etats-Unis pour mettre en place sur Internet un système ambitieux visant spécialement la Chine, accusée par Washington d'empêcher ses citoyens d'accéder aux sites Web de nombreux médias américains et de dissidents chinois réfugiés à l'étranger. L'agence fédérale chargée de superviser cette opération est l'International Broadcasting Bureau, qui gère les grandes stations de radio officielles du gouvernement des Etats-Unis héritées de la guerre froide, telles que Voice of America (VOA) ou Radio Free Asia...

La configuration du futur réseau de contournement de la censure chinoise n'a pas été divulguée, mais SafeWeb ne cache pas que la tâche sera rude, car les autorités de Pékin semblent déterminées à mettre en œuvre des moyens importants pour trouver une parade.

***Yves Eudes***

### SUR LA TOILE

**SINGAPOUR-CENSURE**

■ Le gouvernement de Singapour prépare une loi visant à obliger les sites Web publiant des articles politiques à s'enregistrer auprès des autorités administratives. Les contrevenants risqueraient jusqu'à deux ans de prison. Les sites politiques étrangers refusant de s'enregistrer pourraient être bloqués par les prestataires d'accès locaux , comme c'est déjà le cas pour les sites à contenu sexuel. Par ailleurs, Singapour a signé avec la Belgique un accord de coopération pour développer des systèmes d'alerte contre les virus informatiques. – *(AP.)*

**TOURISME**

■ L'ancien président Clinton va participer à la campagne de promotion lancée sur Internet par l'Agence officielle du tourisme britannique à l'intention des touristes étrangers, notamment américains. Dans un entretien qui sera publié par le site Visit Britain, Bill Clinton rappelle notamment que, dans sa jeunesse, il a passé un an à l'université d'Oxford et que sa fille, Chelsea, s'apprête à en faire autant. – *(AP.)*
*www.visitbritain.com*

**Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois**

**Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :**
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

**Oui,** je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

**Autorisation de prélèvements**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

**Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.**

Date : .....
Signature :

**IMPORTANT :** merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

**Pour tout renseignement concernant** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
**Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**
**Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)**

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
**Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

# France profonde *par Dominique Dhombres*

**LE RAPPORT** des Français à l'argent n'est pas simple. L'idée reçue selon laquelle le vieux fonds catholique de la nation ne permettrait jamais une transparence, une décontraction de type anglo-saxon et protestant méritait d'être révisée. Révisons-la en ce jour de rentrée des classes ! Nous avons donc regardé l'émission emblématique d'une France censément profonde, ouvrage d'un artisan émérite du PAF, Jean-Pierre Pernaut, aussi incontournable sur son créneau qu'un Pascal Sevran ou un Philippe Bouvard. L'argent, la chanson et la blague, les trois mamelles de la France « réelle », celle des « vraies gens » ! C'est le moment d'écouter le bruit de fond des comptoirs de bistrot, des supermarchés, des salons de coiffure de quartier et des campings bord de mer. Ecoutons ! Une remarque préalable : « Combien ça coûte ? » dure depuis si longtemps sur TF1 qu'il est désormais quasiment impossible de savoir comment les Français vivaient l'argent avant Jean-Pierre Pernaut. La génération, pétrie d'esprit pratique, et fort sympathique au demeurant, qui est sur le point de faire elle-même des enfants, n'a pas connu dans ce domaine d'autre mentor que le présentateur du 13 heures, idole des provinces, estampillée et attestée par tous les sondages.

Voici donc Jean-Pierre Pernaut, ses pompes et ses œuvres, tel qu'en lui-même enfin TF1 l'a fait. C'était hier soir l'émission de rentrée, consacrée à l'argent (dépensé, gagné, ou arnaqué) des vacances, avec deux sujets « politiques » annexes (à combien nous reviennent Brégançon et Ars-en-Ré cette année) et diverses gâteries. On connaît le principe : l'Etat gaspille à tout vent et à toute berzingue l'argent du contribuable français, qui est, lui, tellement économe, malin, et honnête avec ça, qu'on en pleurerait presque si on n'en riait pas grâce à Jean-Pierre Pernaut.

En fait, hier soir, on a peu ri et rien appris de bien neuf sur Brégançon et Ars-en-Ré. On a aperçu le vélo de Jospin, mais pas le slip de Chirac, et cela vaut sans doute mieux ainsi. On a vu Johnny (un saisissant sosie), sa famille, ses amis et son camping. Michel Fugain s'ennuyait ferme. Une ravissante stagiaire commençait, peut-être, sa carrière dans le PAF. Elle parlait des jeunes et en leur nom. Elle donnait des statistiques intéressantes. Résumons : Jean-Pierre Pernaut rit ou sourit tout le temps. Il se veut « sympa ». L'est-il ? Montre-t-il la « France profonde » ? Graves questions auxquelles votre serviteur est bien infoutu de répondre. Même remarque concernant le duel angoissant auquel se livrent désormais à 13 heures, pour la même « France profonde », le souriant Pernaut et le tranquille Bilalian. Affaires à suivre.

## JEUDI 6 SEPTEMBRE

# GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

**21.00** Prix Nobel de littérature, politiquement incorrects ? **Forum**
**22.00** L'idéologie a-t-elle disparu ? **Forum**
**22.15** et 23.20 Thema. Marqués à vie : Les enfants violés. [1 et 2/2]. **Arte**
**23.00** Révolution, ceux qui attendent le grand soir. **Forum**

### MAGAZINES

**20.05** Temps présent. Morts pour la science. Animaux condamnés à perpétuité. **TSR**
**20.45** Question Ouvertes. Invité : Laurent Fabius. **France 2**
**20.55** Envoyé spécial. Interdit aux moins de treize ans. Justice en sol mineur. Russie : les justiciers d'Ekaterinbourg. *P.S* : Alerte aux cartes bancaires. **France 2**
**23.05** Campus, le magazine de l'écrit. Le tourisme sexuel et le sexe dans la littérature. Invités : Michel Houellebecq, J.-Claude Guillebaud, Michel Braudeau, Martine Brousse, Karine Pideri, Josyane Savigneau, Marc Weitzman, François Reynaert. **France 2**
**23.50** Le Club. Invité : Renée Saint-Cyr. **Ciné Classics**
**0.35** Courts particuliers. Invité : Patrick Chesnais. **Paris Première**

### DOCUMENTAIRES

**20.00** Pilot Guides. L'Amérique centrale. **Voyage**
**20.00** Les Mystères de l'Histoire. Le dossier Odessa. **La Chaîne Histoire**
**20.15** 360°, le reportage GEO. Des Bushmen high-tech. **Arte**
**20.45** Histoires secrètes. Dimanche sanglant. **Chaîne Histoire**
**21.20** Karsha, la route de la rivière gelée. **Planète**
**21.35** Histoire de France. L'horrible invention du docteur Guillotin. **Chaîne Histoire**
**22.00** Un autre regard. Bénin, Espagne et Inde. **Voyage**
**22.20** Ils ont fait l'Histoire. Guillaume le Conquérant. **Chaîne Histoire**
**22.35** Thema. Sur-vivants. Les victimes d'abus sexuels. **Arte**
**22.40** Les Grandes Batailles du passé. [25/28]. Mafeking 1899-1900. **Histoire**
**23.10** James Stewart. A Wonderful Life. **Paris Première**
**23.40** Les Grandes Batailles du passé. [26/28]. Tsushima 1905. **Histoire**

### SPORTS EN DIRECT

**17.00** et 1.00 Tennis. US Open. Quarts de finale. A Flushing Meadow. **Eurosport**
**18.00** et 20.15 Basket-ball. Euro 2001. 3e quart de finale. A Istanbul (Turq.). **Pathé Sport**

### DANSE

**19.00** Clavigo. Chor. Roland Petit. Mus. Gabriel Yared. Enregistré en 1999. Par l'orchestre de l'opéra de Paris et le ballet de l'opéra national de Paris, dir. Richard Bernars. Avec Nicolas Le Riche (Clavigo), Clairemarie Osta (Marie), Yann Saiz (le frère), Yann Bridart (l'ami), M.-A. Gillot (l'étrangère). **Mezzo**

### MUSIQUE

**21.00** Soirée Joan Sutherland. Joan Sutherland en concert. Enregistré en 1968. Œuvres de Rossini, Bononcini, Haendel, Bellini, Alabiev, Gretchaninoff, Vogel, Gounod, Bizet, Massenet, Delibes et Balfe. **Muzzik**
**22.30** James Carter Quartet. Enregistré en 1994. Avec : James Carter, saxophone ; Craig Taborn, piano ; Jaribu Shahid, basse ; Tani Tabbal, percussions. **Muzzik**
**23.30** Ouvertures de Rossini. **Mezzo**

### TÉLÉFILMS

**20.30** Peter Gunn. Blake Edwards. **Festival**
**20.45** Manipulation meurtrière. Marvin J. Chomsky. **RTL 9**
**20.46** Thema. Outrage. Claudia Prietzel. **Arte**
**20.55** Tours et détours. Dieter Kehler ○. **Monte-Carlo TMC**
**22.45** Garde rapprochée. Armand Mastroianni ○. **TF 1**

### SÉRIES

**20.50** Une femme d'honneur. Mort en eaux troubles ○. **TF 1**
**20.50** Club Teen. Buffy contre les vampires. La spirale. **Série Club**
**21.00** Les Soprano. Le quartier de monsieur Ruggerio (v.o.) ○. **Canal Jimmy**
**22.35** The Crow, Stairway to Heaven. La résurrection de Lazare ◌. Intoxication ○. **M 6**
**23.00** Les Héritiers ◌. **Téva**
**23.15** Les Arpents verts. The Day of Decision ◌. **Série Club**

# FILMS

**16.50 La Stratégie de l'araignée** ■ ■ Bernardo Bertolucci (Italie, 1970, v.o., 95 min) ◌. **Cinétoile**
**18.20 Pile ou face** ■ ■ Robert Enrico (France, 1980, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
**18.50 Contre-enquête** ■ ■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1990, 130 min) ◌. **Cinéstar 2**
**20.30 Deux** ■ ■ Claude Zidi (France, 1988, 95 min) ◌. **Ciné Cinémas 2**
**21.00 L'Homme qui tua Liberty Valance** ■ ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1962, v.o., 130 min). **Paris Première**
**21.00 Le Parrain** ■ ■ Francis Ford Coppola (EU, 1972, v.o., 170 min) ✪. **Cinétoile**
**21.00 La Bandera** ■ ■ Julien Duvivier (France, 1935, 100 min) ◌. **Histoire**
**22.05 American Graffiti** ■ ■ George Lucas (Etats-Unis, 1973, 110 min) ◌. **Ciné Cinémas 2**
**22.10 Chasse à l'homme** ■ ■ ■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1941, v.o., 115 min). **13ème Rue**

**22.40 Les Enfants de la crise** ■ ■ **William Wellman. Avec Frankie Darro, Edwin Phillips, Rochelle Hudson** (Etats-Unis, 1933, v.o., 80 min). **TCM**
**22.50 L'Honneur des Prizzi** ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1985, v.o., 125 min) ○. **Canal Jimmy**
**23.10 Le Septième Continent** ■ ■ Michael Haneke (Autriche, 1989, v.o., 110 min) ◌. **Ciné Cinémas 3**
**23.45 Le Cavaleur** ■ ■ Philippe de Broca (France, 1978, 100 min) ◌. **Cinéfaz**
**23.50 Le Parrain 2** ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1974, v.o., 195 min) ✪. **Cinétoile**
**1.45 Un si joli village** ■ ■ Etienne Périer (France, 1978, 115 min) ◌. **Ciné Cinémas 2**

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

**17.25 Beverly Hills.**
**18.15 Exclusif.**
**18.55 Le Bigdil.**
**20.00 Journal, Tiercé, Météo.**
**20.50 Une femme d'honneur.** Mort en eaux troubles ○.
**22.45 Garde rapprochée.** Téléfilm. Armand Mastroianni ○.
**0.30 TF 1 Nuit, Météo.**
**0.45 Très pêche.** Belles parties de pêche.
**1.35 Reportages.** Au feu les pompiers !

### FRANCE 2

**17.05 Qui est qui ?**
**17.45 Le Groupe.**
**18.15 Hartley, cœurs à vif ◌.**
**19.05 On a tout essayé.**
**19.50 Un gars, une fille.**
**20.00** et 0.40 **Journal, Météo.**
**20.55 Envoyé spécial.**
**23.05 Campus, le magazine de l'écrit.**
**1.00 Nikita.** Seuil de douleur ○.
**1.45 Vingt ans... à San Francisco ◌.**

### FRANCE 3

**16.45 C'est toujours l'été.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.**
**20.15 Tout le sport.**
**20.25 C'est mon choix ce soir.**
**20.55 La Jument verte** Film. Claude Autant-Lara ◌.
**22.30 Météo, Soir 3.**
**23.05 Honoré de Marseille** Film. Maurice Régamey.
**0.20 Los Angeles, la ville s'éveille.**

### CANAL +

**16.50 Football.** Eliminatoires Coupe du monde 2002. Argentine - Brésil ◌ (rediff.).
► En clair jusqu'à 20.41
**18.30 Les Simpson ◌.**
**18.55 + de cinéma.**
**19.30 Le Journal.**
**19.45 Le Zapping.**
**19.55 Les Guignols de l'info.**
**20.05 Burger Quiz.**
**20.45 Stand-By** ■ ■ Film. Roch Stéphanik ○.
**22.45 Le Talentueux Monsieur Ripley .** Film. Anthony Minghella (v.o.) ○.
**1.00 L'Etoile du silence** ■ Film. Kurt Maetzig (v.o.) ◌.

### ARTE

**19.00 Voyages, voyages.** Andalousie.
**19.45 Météo, Arte info.**
**20.15 360°, le reportage GEO.**
**20.45 Thema. Marqués à vie : les enfants violés.**
**20.46** Outrage. Téléfilm. Claudia Prietzel.
**22.15** et 23.20 Marqués à vie : Les enfants violés. [1 et 2/2].
**22.35** Sur-vivants. Les victimes d'abus sexuels.
**0.05** « Rends-moi heureux ». De l'attrait de l'innocence.

### M 6

**17.55 Le Clown ◌.**
**18.55 Le Caméléon ◌.**
**19.54 Le Six Minutes, Météo.**
**20.05 Madame est servie ◌.**
**20.40 Caméra Café.**
**20.50 Je règle mon pas sur le pas de mon père** Film. Rémi Waterhouse ◌.
**22.35 The Crow, Stairway to Heaven.** La résurrection de Lazare ◌. **23.25** Intoxication ○.
**0.10 Le Marchand de sable.** Téléfilm. Nico Hofmann ✪.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Fiction 30.** *Mère et fils*, de Tanguy Viel.
**21.00 Le Gai Savoir.**
**22.10 Multipistes.**
**22.30 Surpris par la nuit.**
**0.05 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUES

**20.00 Concert.** Par l'Orchestre symphonique de la Radio suédoise, dir. Manfred Honeck. Œuvres de Sandström, Chostakovitch, Tchaikovski.
**22.00 En attendant la nuit.**
**23.00 Jazz, suivez le thème.**
**0.00 Extérieur nuit.**

### RADIO CLASSIQUE

**20.00 Les Rendez-vous du soir.** Œuvres de Glinka, Borodine.
**20.40 Concert.** Par l'Orchestre national du Capitole, dir. Michel Plasson, Güher et Süher Pekinel, pianos. Œuvres de Poulenc, Berlioz.
**21.55 Jeunes compositeurs en résidence.** Par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Fayçal Karoui. Œuvres d'Eslava.
**22.10 Les Rendez-vous du soir (suite).** Œuvres de Clementi, Haydn, Beethoven, Reger.

Le Monde TELEVISION

### France 2

**20.55 Envoyé spécial**
Quelles réponses à la délinquance et à cette « jeunesse perdue ». Trois reportages en Russie et en France sont proposés pour attirer l'attention sur ces adolescents ; *Interdit aux moins de treize ans*, *Justice en sol mineur* où Didier Guyot et Philippe Evêque nous font partager le quotidien de juges et d'éducateurs, et *Les Justiciers d'Ekaterinburg*, où il est question d'une prison-hôpital dirigée par d'anciens toxicomanes liés à la mafia.

### 13ème Rue

**22.10 Chasse à l'homme** ■ ■ ■
Ete 1939, Alain Thorndike (Walter Pidgeon) met en joue Hitler avec son fusil de chasse et presse sur la détente. Le fusil n'est pas chargé, mais les gardes nazis l'arrêtent. Pourchassé, il réussit à quitter l'Allemagne pour Londres. Fritz Lang haïssait les nazis en lesquels il voyait le mal absolu. Mise en scène d'ombre et de tragédie implacable, ce premier film antinazi de Lang parut invraisemblable en 1949.

### Arte

**22.35 Sur-vivants**
**Les victimes d'abus sexuels**
Diffusé au cœur d'une Thema « Marqués à vie », ce documentaire juste et émouvant réalisé par Ruth Kühn relate l'existence douloureuse de Jule et Dorothea, violés durant leur enfance par leur père ou beau-père respectif. Il est suivi du documentaire de Florian von Stetten sur la « maltraitance aux multiples visages » dont ont été victimes les enfants à travers l'histoire.

## VENDREDI 7 SEPTEMBRE

# GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

**21.00** Les Vieux Gréements. **Forum**
**22.00** Tabarly « Homme libre, toujours tu chériras la mer... ». **Forum**
**23.00** La Solitude du gardien de phare. **Forum**

### MAGAZINES

**13.05** Passe-moi les jumelles. Québec : En attendant l'été indien. **TV 5**
**17.00** Les Lumières du music-hall. Félix Leclerc. Hugues Aufray. **Paris Première**
**17.10** Ecolomag. Montagne et parcs naturels : Une solution aux problèmes de cohabitation entre tourisme et écologie ? Invités : Corinne Lepage ; Yves Paccalet. **LCI**
**19.00** Tracks. Vibrations : *La Planète des singes.* Backstage : Brighton. Fantomas. **Arte**
**20.50** Thalassa. Escale à l'île Maurice. **France 3**
**21.00** Top bab. Arno. **Canal Jimmy**
**21.00** Recto Verso. Invité : Jean Reno. **Paris Première**
**22.50** On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
**23.35** Aventures. Spéciale Dolomites. **Odyssée**
**23.35** Art Attack. **Disney Channel**
**0.35** Ombre et lumière. Invités : Bernard Kouchner ; Isabelle Huppert. **France 3**
**1.00** Envoyé spécial. Interdit aux moins de treize ans. Justice en sol mineur. Russie : les justiciers d'Ekaterinbourg. **France 2**

### DOCUMENTAIRES

**17.15** Les Mystères de l'Histoire. Stonehenge, l'éternel mystère. **La Chaîne Histoire**
**17.25** Au-delà des mers, l'héritage portugais. [1/5]. Question d'identité. **Planète**
**17.30** Le Musée du Prado. Velasquez, rêves d'un peintre de cour. **Odyssée**
**17.35** Les Légendes marines. [2/13]. Des vagues d'or et d'argent. **TMC**
**17.50** 100 ans / 100 films. [10/10]. **CinéCinémas**
**18.00** Quand les Etats-Unis jouent la carte chinoise. Nixon et Mao. **La Chaîne Histoire**
**18.00** Les Légendes vivantes. Vietnam : I-Kwan, enfant Mnong. **Voyage**
**18.05** A la recherche des animaux perdus. [6/6]. Fosa, loup-garou de Madagascar. **La Cinquième**
**18.15** Le Skieur solitaire de l'Antarctique. **Odyssée**
**18.15** Cinq colonnes à la une. **Planète**
**18.30** L'Actors Studio. Mary Tyler Moore. **Paris Première**
**19.00** Biographie. Mao Tsé-toung. **La Chaîne Histoire**
**19.55** Journal d'un globe-trotter. Irlande. **Odyssée**
**20.10** La Magie des effets spéciaux. Dinomania. **CinéCinémas**
**20.15** 360°, le reportage GEO. La Mère des éléphants. **Arte**
**21.00** L'Invincible Armada. [1/3]. La dernière croisade. **Histoire**
**21.45** Bing Crosby. **Odyssée**
**21.50** Tony, le Suisse bâtisseur de ponts. **Planète**
**21.50** Suez, un bourgeon entre deux mers. **Histoire**
**21.55** Woody Guthrie. **Canal Jimmy**
**22.00** Sous la mer. Hawaï. **Voyage**
**22.30** Tueurs en série. Kenneth Bianchi, horreur sur la colline. **13ème RUE**
**22.35** Les Churchill. [2/3]. 1935-1945 : L'histoire et le destin. **Odyssée**
**22.45** Les Foulées de la gloire. **Histoire**
**23.20** Les Aventuriers de l'altitude. [4/6]. La grande arche de Pabbay. **Planète**
**23.35** Les Mystères de l'Histoire. Le dossier Odessa. **La Chaîne Histoire**
**23.35** Une histoire de la médecine. [8/8]. Médecine et médecines. **Histoire**
**0.20** Enigmes et tragédies maritimes. L'ultime voyage du *Saint Louis*. **La Chaîne Histoire**
**0.45** Karsha, la route de la rivière gelée. **Planète**

### SPORTS EN DIRECT

**17.00** Tennis. US Open. Demi-finales dames. **Eurosport**
**20.00** Football. Championnat D 2 : Gueugnon - Le Mans. **Eurosport**

### DANSE

**21.45** Mansouria. Chorégraphie de Josette Baiz. Musique d'Ibrahim Petliensese. Interprété par les enfants de l'école de La Bricarde de Marseille. **Mezzo**
**22.15** Les Caméléons. Chorégraphie de Josef Nadj. Par la Compagnie Anomalie. Avec Josef Nadj (le gardien). **Mezzo**

### MUSIQUE

**17.45** et 20.35 Haendel. *Concerto pour orgue.* Avec K. Richter. **Mezzo**
**18.15** Kashimoto, Engerer & Bellucci à l'auditorium du Louvre. Enregistré en mars 2001. **Muzzik**
**19.30** Classic Archive. Enregistré en 1958 et 1967. Avec Yehudi Menuhin, violon ; David Oïstrakh, violon ; Pierre Capdevielle, violon. **Mezzo**
**21.00** Nice Jazz Festival 1998. Avec Richard Galliano, accordéon ; Michel Portal, clarinette basse ; David Sanchez, saxophone ; Eddie Palmieri, piano ; Patrick Saussois, guitare. **Muzzik**
**21.55** Elvin Jones Jazz Machine. Jazz à Vienne 2000. **Muzzik**
**23.05** Bach. *Suites n°3 et 4 BWV 1068 et 1069.* Par l'Amsterdam Baroque Orchestra, dir. Ton Koopman. **Mezzo**
**23.20** Marciac Sweet 2000. Avec Ahmad Jamal, piano. **Muzzik**
**23.45** Le Crépuscule des dieux. Opéra de Wagner. Enregistré en 1991. Par l'Orchestre et les Chœurs du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboïm. **Mezzo**
**0.10** Björk. Enregistré le 2 décembre 1998. Avec Björk, chant ; Mark Bell, claviers ; The Iceland String Octet. **Paris Première**

### THÉÂTRE

**21.05** De Sacha à Guitry. Mise en scène de Jean Piat. **Festival**

### TÉLÉFILMS

**18.40** Le Successeur du Père Noël. Brad Turner ◌. **CinéCinémas**
**19.05** Graine de héros. Robert Townsend. **Disney Channel**
**19.05** La Marche de Radetzky. Axel Corti [2/2]. ◌. **Histoire**
**20.45** Mémoires en fuite. François Marthouret. **Arte**
**20.45** La Nuit du chasseur. David Greene. **RTL 9**
**20.50** Piège en sous-sol. Hans Horn ○. **M 6**
**20.55** Les Epées de diamant. Denys de La Patellière ○. **TMC**
**21.00** Les Pirates de la Silicon Valley. Martyn Burke. **Canal +**
**22.30** La Consécration. Charles Haid. **Festival**
**23.45** Raven. Lawrence Lanoff ✪. **TF 6**

### COURTS MÉTRAGES

**0.25** Histoires courtes. *Trajets. Le Mur.* Faouzi Bensaïdi ◌. **France 2**

### SÉRIES

**17.30** Mariés, deux enfants. Mariée... avec qui ? ◌. **M 6**
**18.05** Lain. Girls ○. **Canal +**
**18.30** Les Simpson. La critique du lard ◌. **Canal +**
**18.55** Le Caméléon. Pièces manquantes ◌. **M 6**
**19.25** Hill Street Blues. Ambiance malsaine ◌. **TMC**
**20.50** Quai n°1. Aiguillages. **France 2**
**23.35** Deuxième chance. The Second Time Around (v.o.) ◌. **Téva**
**0.55** Chapeau melon et bottes de cuir. Bons baisers de Vénus. **Série Club**

# FILMS

**13.00 Blue Sky** ■ Tony Richardson (Etats-Unis, 1994, 100 min) ◌. **Cinéstar 1**
**13.05 Le Masque de Dimitrios** ■ ■ Jean Negulesco (Etats-Unis, 1944, v.o., 100 min) ◌. **Ciné Classics**
**13.30 Corps à cœur** ■ ■ Paul Vecchiali (France, 1978, 130 min). **Festival**
**14.00 Rocambole** ■ ■ Jacques de Baroncelli (France, 1947, 120 min) ◌. **Cinétoile**
**14.20 Un si joli village** ■ ■ Etienne Périer (France, 1978, 115 min) ◌. **Ciné Cinémas 2**

**14.45 Kabale und Liebe** ■ ■ **Martin Hellberg. Avec Martin Hellberg, Wolf Kaiser** (Allemagne, 1959, v.o., 115 min) ◌. **Ciné Classics**
**15.35 Torrents d'amour** ■ ■ John Cassavetes (Etats-Unis, 1984, 135 min) ◌. **Cinéfaz**
**16.00 Tom Jones** ■ ■ Tony Richardson (GB, 1963, 125 min) ◌. **Cinétoile**
**16.05 Pile ou face** ■ ■ Robert Enrico (France, 1980, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
**16.15 American Graffiti** ■ ■ George Lucas (Etats-Unis, 1973, 110 min) ◌. **Ciné Cinémas 2**
**19.00 Vertes demeures** ■ ■ Mel Ferrer (Etats-Unis, 1959, 105 min). **TCM**
**20.30 L'Avventura** ■ ■ ■ Michelangelo Antonioni (Fr. - It., 1960, v.o., 145 min) ◌. **Ciné Classics**
**20.45 Mogambo** ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1953, 115 min). **TCM**
**21.00 Sous le ciel de Paris** ■ ■ Julien Duvivier (France, 1950, 115 min) ◌. **Cinétoile**
**21.00 L'Ile aux baleines** ■ ■ Cleve Rees (GB, 1989, v.o., 100 min) ◌. **Ciné Cinémas 3**
**21.00 Série noire** ■ ■ Alain Corneau (France, 1979, 115 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
**22.55 Hellzapoppin** ■ ■ Henry C Potter (EU, 1941, v.o., 85 min) ◌. **Ciné Classics**
**23.05 Piège mortel** ■ ■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 115 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

**0.15 La Stratégie de l'araignée** ■ ■ **Bernardo Bertolucci. Avec Giulio Brogi, Alida Valli** (Italie, 1970, v.o., 95 min) ◌. **Cinétoile**

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

**13.55 Les Feux de l'amour.**
**14.45 Ressemblance fatale.** Téléfilm. Arthur Allan Seidelman ○.
**16.35 Passions.**
**17.25 Beverly Hills.**
**18.15 Exclusif.**
**18.55 Le Bigdil.**
**20.00 Journal, Météo, Trafic infos.**
**20.50 Les Enfants de la télé.**
**23.10 Sans aucun doute.**
**1.30 Les Coups d'humour.**

### FRANCE 2

**13.45 Derrick ◌.**
**14.50 Commissaire Lea Sommer ◌.**
**15.45 Mort suspecte ◌.**
**16.35 Des chiffres et des lettres.**
**17.05 Qui est qui ?**
**17.45 Le Groupe.**
**18.15 Hartley, cœurs à vif ◌.**
**19.05 On a tout essayé.**
**19.50 Un gars, une fille.**
**20.00** et 0.00 **Journal, Météo.**
**20.50 Quai n°1.** Aiguillages.
**22.25 Bouche à oreille.**
**22.30 New York 911.** Bienvenue à Camelot ○.
**23.15 A la Maison Blanche.** Laissez Bartlet être Bartlet ◌.
**0.25 Histoires courtes.** *Trajets* Faouzi Bensaïdi ◌. **0.50** *Le Mur*. Faouzi Bensaïdi ◌.

### FRANCE 3

**13.25 C'est mon choix.**
**14.20 Mr Horn.** Téléfilm. Jack Starrett. [2/2].
**16.00 L'Ile fantastique.**
**16.50 C'est toujours l'été.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.**
**20.10 Tout le sport.**
**20.20 C'est mon choix ce soir.**
**20.50 Thalassa.** Escale à l'île Maurice.
**22.25 Météo, Soir 3.**
**22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde.**
**0.35 Ombre et lumière.**

### CANAL +

**13.30** et 20.45 **Encore + de cinéma.**
**14.00 Promenons-nous dans les bois** Film. Lionel Delplanque ✪.
**15.25 Bartabas, homme de courses ◌.**
**15.50 L'Homme bicentenaire** Film. Chris Columbus ◌.
**18.05 Lain ○.**
► En clair jusqu'à 20.45
**18.30 Les Simpson ◌.**
**18.55 + de cinéma.**
**19.30 Le Journal.**
**19.45 Le Zapping .**
**19.55 Les Guignols de l'info.**
**20.05 Burger Quiz.**
**21.00 Les Pirates de la Silicon Valley** Téléfilm. Martyn Burke.
**22.30 Seinfeld.** Rasage au beurre.
**23.00 Mois Star Wars.** Star Wars Episode 1, La Menace fantôme ■ Film. George Lucas ◌.

### LA CINQUIÈME/ARTE

**13.45 Le Journal de la santé.**
**14.00 Porto et le Douro.**
**14.55 Navires de légende.**
**16.00 Cirque.**
**16.50 C'est le goûter !** Les Frères Flub. **17.05** Alf.
**17.30 100 % question 2e génération.**
**18.05 A la recherche des animaux perdus.**
**18.57 Météo.**
**19.00 Tracks.**
**19.45 Météo, Arte info.**
**20.15 360°, le reportage GEO.**
**20.45 Mémoires en fuite.** Téléfilm. François Marthouret.
**22.20 Grand format.** Made in Germany.
**23.50 Le Dernier Mariage** Film. Markku Pölönen (v.o.).

### M 6

**13.35 Les Dessous de La Nouvelle-Orléans.** Téléfilm. Noel Nosseck ○.
**15.15 Demain à la une ◌.**
**16.05 M comme musique.**
**17.30 Mariés, deux enfants ◌.**
**17.55 Le Clown ◌.**
**18.55 Le Caméléon ◌.**
**19.54 Le Six Minutes, Météo.**
**20.05 Madame est servie ◌.**
**20.40 Caméra Café.**
**20.50 Piège en sous-sol.** Téléfilm. Hans Horn ○.
**22.45 Profiler.** Mère idéale ○. **23.35** Juge d'exception ○.
**0.30 Burning Zone, menace imminente.** Vol au bout de l'enfer ○.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

**19.30 Appel d'air.**
**20.30 Black and blue.**
**21.30 Cultures d'Islam.**
**22.10 Multipistes.**
**22.30 Surpris par la nuit.** Brigitte Fontaine fume toujours.
**0.05 Du jour au lendemain.** Régine Detambel (*La Chambre d'écho*).
**0.40 Chanson dans la nuit.**

### FRANCE-MUSIQUES

**19.05 Le Tour d'écoute.**
**20.00 Concert franco-allemand.** Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Hugh Wolff, Yefim Bronfman, piano. Œuvres de Mendelssohn, Henze, Rachmaninov.
**22.30 Alla Breve** (rediff.).
**22.45 Jazz-club.** Christian Escoudé, guitare, Baptiste Trotignon, piano, Pierre Boussaguet, contrebasse, Bruno Ziarelli, batterie.

### RADIO CLASSIQUE

**18.30 Classique affaires soir.**
**20.00 Les Rendez-vous du soir.** Œuvres de Dvorak, Smetana, Suk.
**20.40 Schubert vu par Schumann et Mendelssohn.** Œuvres de Schubert, Mendelssohn.
**22.40 Les Rendez-vous du soir.** Œuvres de R. Schumann, Schubert, Mendelssohn, Mignon.

### SIGNIFICATION DES SYMBOLES

**Les codes du CSA**
◌ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
◘ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

**Les cotes des films**
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

**Les symboles spéciaux de Canal +**
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde TELEVISION

### Arte

**20.45 Mémoires en fuite**
Premier film de fiction de l'acteur François Marthouret, ces *Mémoires en fuite* racontent l'enquête d'un fils sur son père, réputé grand résistant mais dont il découvrira peu à peu le passé collaborationniste. Sensible, bien interprété – notamment par Bernard Lecoq et Geneviève Page –, ce film a été triplement couronné par le récent festival de la fiction de Saint-Tropez.

### France 2

**20.50 Quai n° 1**
Cette série, créée il y a cinq ans par Pierre Grimblat et Didier Cohen, fut l'occasion pour Sophie Duez, qui incarne Marie Saint-George, fille de cheminot et commissaire de police à la brigade ferroviaire, d'effectuer un retour de qualité au petit écran. L'épisode de ce soir, intitulé « Aiguillages », voit l'actrice remplacée par Astrid Veillon. Malheureusement, il est plutôt mal ficelé.

### Canal+

**23.00 Star Wars épisode 1, La Menace fantôme** ■
Le « mois Star Wars » lancé par la chaîne cryptée fournit l'occasion de revoir la série de George Lucas. Dans cet épisode mythique, le jeune acteur Jake Lloyd interprète Anakin Skywalker, qui rejoint dans son astronef le panthéon des pilotes. Liam Neeson a construit quant à lui le personnage de Qui-Gon Jinn, héros intemporel. Une saga accompagnée par un documentaire sur sa fabrication.

Le Monde

VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2001

# La direction de Moulinex envisage secrètement de déposer le bilan

**DÉJÀ SOUS LE COUP** d'un plan de restructuration socialement douloureux, les salariés de Moulinex peuvent penser qu'ils sont à l'abri d'une autre mauvaise nouvelle. Ce n'est pourtant pas le cas. Selon les informations recueilies par *Le Monde*, l'hypothèse d'un dépôt de bilan est sérieusement envisagée par les actionnaires et la direction.

Officiellement, certes, rien n'a filtré de ce projet. La direction et les syndicats de Moulinex devaient examiner, jeudi 6 septembre, pour la dernière fois en comité central d'entreprise (CCE) le plan de restructuration, qui prévoit le licenciement de 4 000 salariés, dont 1 500 en France, et la fermeture de six usines, dont trois en France, celles d'Alençon (Orne), de Lesquin (Nord) et de Cormelles-le-Royal (Calvados). L'avis du CCE, qui devrait être négatif tant les positions des syndicats et de la direction paraissent incompatibles, devait clôturer cette procédure d'information-consultation des élus du personnel, à l'issue de laquelle la direction pourra mettre en œuvre son plan. Dès vendredi, les premières lettres de licenciement pourraient ainsi être envoyées.

### DÉMARCHE INHABITUELLE

Même si le climat social est donc déjà très tendu au sein de l'entreprise, une autre annonce grave, celle du dépôt de bilan, pourrait cependant intervenir très prochainement. Les banques de Moulinex commencent à s'alarmer de la situation financière de l'entreprise et ont fait comprendre qu'elles n'étaient plus désireuses de prendre de nouveaux risques. De leurs côtés, les actionnaires italiens du groupe Elfi qui contrôlent Moulinex ne sont pas enclin à financer le plan de restructuration. Moulinex se trouve donc dans une situation d'asphyxie financière.

L'idée d'un dépôt de bilan a donc été étudiée depuis quelques semaines. Dans l'esprit de ceux qui y réfléchissent, elle présenterait l'avantage de dégager Moulinex de nombre de ses obligations financières, liées à son endettement, tout en permettant au groupe de continuer. En revanche, les créanciers de Moulinex seraient évidemment lourdement pénalisés. En outre, un dépôt de bilan aurait un effet ravageur sur la marque. Ce sont donc ces avantages et les inconvénients que la direction soupèse, avant de prendre une décision finale.

Le gouvernement, lui, semble craindre le pire. C'est ce qui transparaît de la démarche inhabituelle de Christian Pierret, qui, dans un entretien au *Monde* (daté 4 septembre), a invité les entreprises qui embauchent à examiner la possibilité de reclassements externes de salariés de Moulinex. Sur le moment, cet appel a laissé sceptique : si Jean-Claude Gayssot peut sommer des entreprises publiques d'accueillir des salariés d'AOM, le gouvernement n'a pas de prise sur des entreprises privées. Et, pourtant, l'appel, semble-t-il, a été entendu, notamment par IBM et PSA.

*Laurent Mauduit*

► www.lemonde.fr/restructurations

## DÉPÊCHE

■ **LOTO : résultat des tirages nº 71 du 5 septembre 2001. Premier tirage :** 19, 23, 39, 40, 47, 48 ; complémentaire : 14. Pas de gagnant à 6 bons numéros. 5 numéros et le complémentaire : 1 905 740 F (290 528 €) ; 5 numéros : 9 790 F (1 492 ,50 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 384 F (58,50 €) ; 4 numéros : 192 F (29,30 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5 ,50 €) ; 3 numéros : 18 F (2 ,70 €). **Second tirage :** 1 , 7 , 11 , 15 , 27 , 31 ; numéro complémentaire : 41. Rapport pour 6 numéros : 2 385 995 F (363 742 €) 5 numéros et le complémentaire : 60 365 F (9 202 €) ; 5 numéros : 2 590 F (394 ,80 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 160 F (24,40 €) ; 4 numéros : 80 F (12,20 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 20 F (3 €) ; 3 numéros : 10 F (1 ,50 €).

# Le Concorde est autorisé à voler après un an de suspension due au crash de juillet 2000

## Air France espère remettre en service ses cinq supersoniques en novembre

**JEAN-CLAUDE GAYSSOT** l'avait promis à maintes reprises. Les faits ont fini par lui donner raison : Concorde va à nouveau voler. Mercredi 5 septembre, la direction générale de l'aviation civile (DGAC) et son homologue britannique, la Civil Aviation Authority (CAA), ont délivré la *« consigne de navigabilité »* du Concorde. Ce document détaille *« la liste de modifications présentées par les constructeurs* [qui] *a été approuvée, ce qui permettra de délivrer un certificat de navigabilité à la flotte des Concorde »,* ont précisé dans un communiqué commun la CAA et la DGAC. *« Cette décision ouvre la voie à une reprise des vols commerciaux du Concorde »,* des vols qui avaient été suspendus au lendemain du crash d'un supersonique d'Air France sur Gonesse, le 25 juillet 2000 peu après son décollage de Roissy-Charles-de-Gaulle, faisant 113 victimes.

Un certificat de navigabilité va être maintenant délivré à chacun des douze appareils – cinq pour Air France, sept pour British Airways – au fur et à mesure qu'ils auront été modifiés. Le premier Concorde français a obtenir ce précieux certificat devrait être l'appareil Fox Bravo d'Air France, celui qui a permis d'effectuer les ultimes tests en vol qui ont été menés ces derniers jours. Les modifications portent essentiellement sur les réservoirs, dont l'intérieur a été retapissé de kevlar afin d'éviter que se renouvelle la fuite de carburant qui avait entraîné l'embrasement des réacteurs, et sur les pneumatiques, plus résistants à l'éclatement, désormais fabriqués par Michelin.

*« La compagnie va poursuivre l'entraînement de ses personnels, afin de reprendre son exploitation commerciale entre Paris et New York dès le mois de novembre »,* a aussitôt fait savoir Air France mercredi. Son concurrent britannique, qui exploitait davantage le Concorde avant l'accident de Gonesse, espère, lui, remettre en service ses supersoniques dès le mois d'octobre. Reste à reconquérir la clientèle. Les Concorde d'Air France, qui volaient en moyenne chacun 600 heures par an, transportaient avant l'accident environ 45 000 passagers et généraient un chiffre d'affaires de quelque 700 millions de francs (106,7 millions d'euros), soit moins de 1 % du chiffre d'affaires annuel de la compagnie. Environ 10 % de ces recettes provenaient des affrètements spéciaux – opérations ponctuelles ou charters. Le Concorde accidenté avait ainsi été affrété par un voyagiste allemand.

### FAIBLE RENTABILITÉ

Cette dernière activité ne devrait pas reprendre de sitôt, compte tenu du fait qu'il ne reste que cinq appareils en état de voler dans la flotte française. *« Il nous faut au moins trois appareils pour redémarrer, deux qui volent et un en réserve »,* explique-t-on à Air France, qui va donner la priorité à la ligne régulière Paris-New York. C'est la clientèle américaine qui a été la plus touchée par l'immobilisation des Concorde. Pour tenter de fidéliser la clientèle d'affaires, Air France avait programmé, peu après l'accident, un vol long courrier subsonique Paris-New York en début de matinée, qui arrivait à New York une heure après l'horaire du Concorde. Air France va maintenant s'efforcer de refaire basculer ces clients vers le supersonique, dont l'image a été affectée par l'accident. *« Nous pensons qu'il faudra un certain temps pour restaurer la pénétration du marché et l'attractivité du produit, peut-être quelques mois, peut-être un peu plus »,* estimait Pierre-Henri Gourgeon, directeur général d'Air France, en marge de la présentation des résultats trimestriels du groupe, mardi 4 septembre.

Les modifications techniques ont alourdi l'appareil d'environ 500 kilos, ce qui a contraint les exploitants à réduire le nombre de sièges (95 initialement) et la capacité des réservoirs, aggravant d'autant son équilibre économique. M. Gourgeon a rappelé que *« la rentabilité de l'activité de Concorde n'était pas extrêmement élevée »* avant l'accident, et que, depuis un an, *« nous avons des dépenses liées à Concorde – les équipages, la maintenance – et nous n'avons pas de recettes »*. L'immobilisation du supersonique a affecté les résultats de l'exercice 2000/2001 d'Air France à hauteur de 35 millions d'euros, en partie compensés par les assurances.

*Pascal Galinier*

# British Airways veut privilégier la classe affaires

**LONDRES**
*de notre correspondant à la City*

Contrairement à Air France, British Airways (BA) est pressé de remettre en service ses sept Concorde. *« Cet avion apporte à British Airways une image haut de gamme qui lui permet de se différencier de ses concurrents américains sur l'Atlantique nord,* explique Chris Avery, expert de l'aviation auprès de la banque JP Morgan. *Si le supersonique a toujours été plus important pour les Britanniques que pour les Français, c'est d'abord parce que BA est plus dépendante des vols transatlantiques qu'Air France. Ensuite, le service Concorde, très lucratif avant l'accident, s'intègre parfaitement dans la politique commerciale de la compagnie. »*

British Airways a en effet placé au cœur de sa stratégie les passagers de première classe et de classe affaires, plus rentables que ceux de la catégorie économique. A 10 000 livres (106 600 francs) le billet, le supersonique permet d'accroître la recette par passager, l'un des objectifs fixés par le directeur général Rod Eddington pour hâter le retour aux bénéfices dans un environnement économique difficile. Même si, en pratique, peu d'hommes d'affaires payaient le plein tarif. BA a en fait beaucoup utilisé Concorde pour fidéliser la clientèle de première classe, courtisée par les rivaux américains, en permettant un surclassement à bord de la star du ciel. A l'inverse d'Air France, BA évitait l'exploitation de l'appareil en charters, marché qui, en augmentant les rotations, réduit la longévité des exemplaires en service, actuellement estimée à une dizaine d'années. En revanche, BA assurait quatorze vols aller-retour entre Londres et New York par semaine, soit deux fois plus de fréquences qu'Air France.

### HABITACLE RÉNOVÉ

La compagnie anglaise n'a pas lésiné sur la dépense pour assurer un redécollage en grande pompe de son service supersonique. Elle a profité de la suspension des vols pour rénover ses appareils. Sur les 40 millions de livres investis dans ce programme depuis la catastrophe de Gonesse, 14 millions ont été consacrés à la rénovation de l'habitacle, confiée au célèbre designer britannique, Sir Terence Conran, fondateur des magasins Habitat et Conran Shop. Sièges design en cuir bleu foncé plus légers, porcelaine Royal Doulton, nouveaux rideaux et moquette, jeux de lumières pour fêter le passage du mur du son, nouveaux menus gastronomiques et nouvelle carte des vins, etc. L'avant de la cabine, jusque-là réservé aux stars, a été transformé en « cyberConcorde », avec un espace « affaires » célébrant le mariage du satellite, de l'informatique et des télécoms.

BA prévoit d'opérer au départ un seul vol aller-retour par jour Londres-New York au lieu de deux. Une prudence qui s'explique par le ralentissement économique américain et les nuages conjoncturels qui s'amoncellent en Grande-Bretagne. La cure d'amaigrissement des banques d'affaires et des industries de technologie entraîne une sévère réduction des notes de frais et des éléments de train de vie professionnel. Les billets Concorde ne vont plus de soi pour les enfants prodiges des marchés financiers. Le redécollage commercial n'est donc pas gagné. D'autant que le lobby écologiste se mobilise déjà contre le Concorde : *« Pourquoi remettre en service un appareil pollueur et bruyant, beau mais dépassé sur le plan technologique, qu'il vaudrait mieux envoyer à la casse ? »,* critique l'organisation Les Amis de la Terre. Les riverains de l'aéroport d'Heathrow, d'où décollent les supersoniques et qui est situé dans une zone plus peuplée que celle de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, vont trouver quant à eux de quoi nourrir leur campagne contre les nuisances sonores.

*Marc Roche*

# Un autre proche de François Santoni a été tué près de Bastia

**BASTIA**
*de notre correspondant*

Nicolas Montigny, un militant nationaliste âgé de vingt-six ans, considéré comme un membre du mouvement clandestin Armata corsa, a été tué, mercredi 5 septembre, par deux hommes qui ont tiré sur lui à plusieurs reprises et dont les visages étaient dissimulés par des casques intégraux. La scène s'est déroulée en quelques minutes, apparemment sans témoin, vers 20 heures, à l'intérieur d'un cyber-café situé dans le quartier résidentiel et administratif de Bastia, à proximité de la préfecture et des lycées de la ville.

La victime, seul client de l'établissement, a été assaillie sur la mezzanine surplombant la salle du bar. Les tueurs portaient des combinaisons bleu marine et des casques de motards. Pendant que le premier tenait en joue un serveur, le second surprenait Nicolas Montigny devant une console de jeux. Mortellement atteint à la tête et au thorax, l'homme s'est effondré au rez-de-chaussée, au milieu des tables du bar. Les deux tireurs ont alors quitté l'établissement avant de monter dans une Mégane où un chauffeur les attendait.

Nicolas Montigny avait été incarcéré, en 1999, comptant avec Dominique Marcelli – assassiné le 21 août dernier – parmi le premier groupe de militants mis en examen pour *« association de malfaiteurs avec pour objet de commettre des actes terroristes »,* après la tenue d'une conférence de presse clandestine annonçant la création du mouvement – attribuée à Jean-Michel Rossi et François Santoni, eux aussi assassinés depuis lors. Armata corsa a revendiqué plusieurs assassinats et une vingtaine d'attentats. Nicolas Montigny et Dominique Marcelli, qui appartenaient à Prensenza naziunale, le *« groupe de réflexion »* de François Santoni et Jean-Michel Rossi, étaient suspectés par la police d'avoir pris part à des affaires de banditisme.

*Michel Codaccioni*

■ **Le photographe de l'agence Gamma, Jean-Pierre Rey**, était toujours entendu, jeudi matin 6 septembre, par les policiers de la division nationale antiterroriste. Le journaliste avait été placé en garde à vue lundi dans l'instruction sur Armata Corsa sur lequel il a enquêté. Dans un communiqué, Reporters sans frontières a dénoncé *« l'utilisation d'une mesure de privation de liberté comme la garde à vue pour contraindre le journaliste à se comporter en auxiliaire de justice ou de police ».*

► www.lemonde.fr/corse

# Roland Dumas rattrapé par l'affaire de la succession Giacometti

**L'ANCIEN** président du Conseil constitutionnel a été mis en examen, courant juillet, pour *« complicité d'abus de confiance »* à la suite d'une vente aux enchères concernant des œuvres du sculpteur Giacometti, a indiqué à l'AFP, le 5 septembre, son avocat, Me Jean-René Farthouat. Cette vente, menée à Paris par le commissaire-priseur Jacques Tajan, avait eu lieu le 11 juillet 1994, à la demande de Roland Dumas, exécuteur testamentaire d'Annette Giacometti, veuve du sculpteur. Elle était destinée à régler une série de frais engendrés par la succession. Les enchères portaient sur dix-sept œuvres de Giacometti et avait rapporté 41,6 millions de francs (6,34 millions d'euros). L'étude Tajan ayant tardé à verser 8 millions de francs (1,22 million d'euros) à l'Association Giacometti, qui gère la succession, le commissaire-priseur, soupçonné d'avoir gardé cette somme pour en percevoir les intérêts, est poursuivi depuis 1999 pour *« subordination de témoin, abus de confiance et faux en écriture publique ».*

De son côté, Roland Dumas avait perçu 2,4 millions de francs (370 000 euros) de la part du commissaire-priseur. La mise en examen de l'ancien ministre par la juge d'instruction Colette Bismuth-Sauron, semble témoigner du soupçon selon lequel M. Dumas aurait reçu de l'argent pour fermer les yeux sur l'opération de Jacques Tajan. Me Farthouat conteste cette présentation, indiquant que la somme perçue par son client correspond à des honoraires reçus en tant qu'avocat de Me Tajan, dans un litige qui opposait ce dernier à l'un de ses anciens associés.

Le Monde
# DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2001

**DOSSIER**
Christophe Donner, Michel Braudeau, Luc Lang et Yves Pagès interrogent le rapport des sciences à l'homme
pages II et III

**ALAIN FLEISCHER**
page IV

**KAZUO ISHIGURO**
page V

**« LA BIBLE DES ÉCRIVAINS »**
pages VI et VII

**HISTOIRE**
Criminels et bourreaux au XIX[e] siècle
page VIII

**CLAUDE DURAND**
page IX

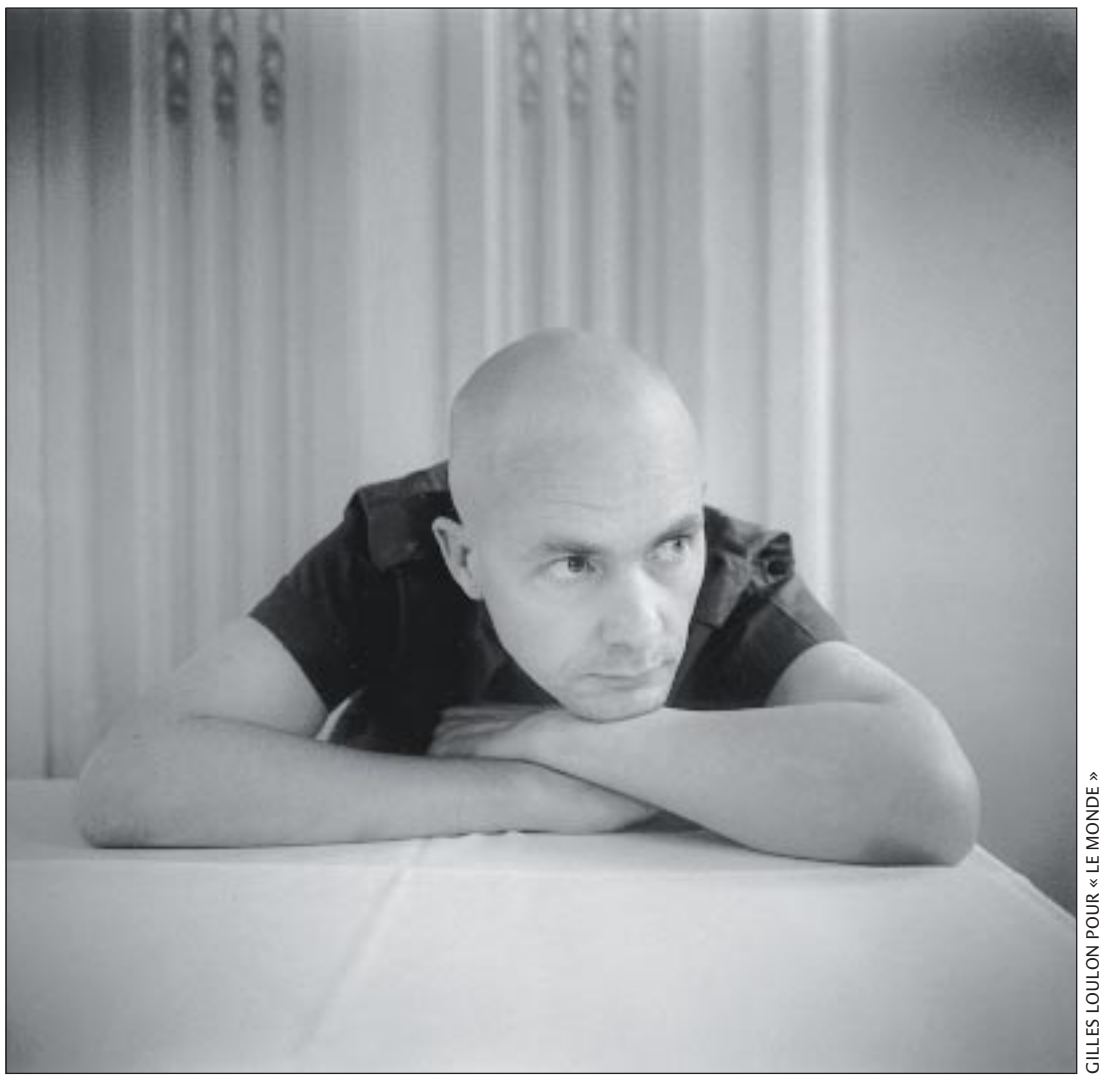

GILLES LOULON POUR « LE MONDE »

# Christophe Donner halluciné

*L'auteur de « L'Esprit de vengeance » replonge au cœur de ses souffrances et, à travers son histoire familiale, met au jour les origines de son mal : la psychanalyse et le communisme. Les deux grands « fléaux », selon lui, du XX[e] siècle*

Inutile de le bassiner avec le style : c'est la vérité qui l'intéresse. Il rêve de *« devenir le génie décervelé de l'écriture immédiate. »* A ses yeux, la littérature n'a qu'un enjeu : la mise à plat du réel. Un livre se doit d'être autobiographique, le journal d'une existence. Ceux qui trafiquent avec la fiction sont des salauds, des menteurs qui se confessent *« avec des pincettes »*. L'intimité, seule, guide sa plume. Il raconte sa vie. Il radiographie son passé. Il a la réputation de ne vouloir épargner personne. Il écrit au bord du précipice, comme on marche au bord d'une falaise. Il plaide pour l'arrogance, la cruauté, *« la sincérité apte à faire scandale »*.

Christophe Donner a rompu avec sa famille, via une œuvre agressive : *L'Esprit de vengeance,* où il brocardait une grand-mère *« névrosée de première »*, une mère qui avait transformé sa maison en *« lieu d'angoisse pure »* et un père de substitution (philosophe régnant sur le domaine de Châtenay-Malabry hérité d'Emmanuel Mounier), coupable de *« monstruosité sociale »* ; *Les Maisons*, où il affichait son inlassable acharnement à *« régler son compte à* [son] *père »* ; *Mon oncle*, où il démasquait doutes et failles du tonton paternel Joël Quiniou, arbitre de football ; *Ma vie tropicale*, où ils passaient tous au crible, père, mère, sœur avec leurs *« opinions tordues »*. Le stalinisme du papa, la dévotion à Lacan de la maman, reviennent en leitmotiv de récits hantés par sa quête d'une littérature d'évidence, de déchirement, et sa haine du romanesque.

Ce livre-ci, le meilleur avec *L'Esprit de vengeance*, replonge au cœur de ces affres, ces souffrances que tout écrivain tente de calmer en les disant. Donner va plus loin qu'il n'a jamais été dans l'analyse de son vertige, s'autopsie sans anesthésie, s'autorise un diagnostic audacieux sur l'origine de son mal. A partir d'un vertige privé, *L'Empire de la morale* accuse deux monstres ayant, selon lui, cannibalisé le XX[e] siècle : la psychanalyse et le communisme.

Flash-back : Donner, gamin dans une HLM de Bagneux, sent le soir dans son lit ses doigts s'engourdir, le pouce et l'annulaire se transformer en pince, le bras s'ankyloser. Quelquefois la mue prend des proportions gigantesques. Il est paralysé, incapable de se lever. Il a peur, d'une peur lancinante, secrète. Il est en proie à une hallucination. Il se retrouve dans un centre spécialisé, avec des adolescents fous, épileptiques, amnésiques, aphasiques, somnolents. Il fait des tests neurologiques à la Salpêtrière. Les psychanalystes, médecins, la juge d'enfants traquant les cas de pédophilie, sont tous impuissants. Il s'affranchira de ses démons tout seul.

On connaît dans la littérature un autre cas célèbre d'écrivain sujet à des hallucinations : Gustave Flaubert, traumatisé par un père qui le regarde comme « l'idiot de la famille », détraqué par un traumatisme psychique, qui transfère dans *La Tentation de Saint-Antoine* ses rêves d'autocastration – et dont les confessions à Louise Colet trahiraient le désarroi d'une libido en éclats. Christophe Donner, lui, ne cherche pas à trancher *« la concupiscence à la racine »* ni à plaider des impulsions sexuelles rejetées, mais à saper le mythe de la psychanalyse, cette science qui donne l'image d'une *« chair infestée »*, ce *« système où les enfants ont toujours tort »*. *L'Empire de la morale* est à la fois une manière de laver son linge sale avec sa mère et de pourfendre une bien-pensance héritée de Freud. Pour lui, le complexe d'Œdipe, qu'on veut à tout prix lui coller sur le dos, est une sombre imbécillité (*« un des produits de l'imagination les plus nocifs qui aient été inventés »* écrivait-il déjà dans *Contre l'imagination*). Il refuse toute fatalité de crime originel et de culpabilité, Œdipe est innocent répudié au prix d'une catharsis sociale, la théorie de la séduction est un bluff, Freud un manipulateur. Sur sa lancée, il affirme que *« l'inconscient est une chimère maléfique destinée à semer la zizanie entre les humains »*. Condamne cette théorie qui croit la violence fondatrice du monde.

Christophe Donner attaque le siècle des servitudes sur un autre front : celui du communisme, ferment lui aussi de violence fanatique. Chronique au vitriol du temps où la tribu chantait en chœur *L'Internationale* dans la 2 CV des abus d'un grand-père, expert en gifles et injures, ex-prof de maths, *« tyran à la retraite en chaussons »* croyant à la dictature du prolétariat de l'aveuglement d'un père acharné à en découdre avec les bourgeois, les curés, les trotskistes et les maoïstes. Et portrait à charge de Lénine en fou furieux au cerveau ratatiné par la syphilis, obsédé par le passage à l'acte, pervers à *« la caboche douloureuse »*. Le PC, lui, est un ramassis de *« tueurs en puissance »* dont il brocarde l'*« attitude révisionniste »* en 1968.

*L'Empire de la morale* (que les éditions Grasset ont orné d'un malicieux bandeau : « le fils du fossile et de la marteau »), brasse des apostrophes contre la science (*« qu'elle me délivre, putain ! »*), des anathèmes contre les dingos du signifiant, un pamphlet politique assassin à l'égard des *« tentacules venimeux »* de la bureaucratie et des *« tueurs en puissance »* de l'orthodoxie marxiste, des piques contre Nietzsche, Jaurès et la religion de l'art, un plaidoyer pour Sophocle et Kessel, et une

*Jean-Luc Douin*

réflexion philosophique hardie sur le surgissement de la morale : *« Qu'elle soit fille répudiée de l'âme, grande sœur jalouse de l'éthique ou mère de toutes les logiques »*, elle agit, selon lui, sur l'organisme, et Donner veut absolument comprendre ce qui kidnappe sa volonté, le pousse vers ces crises hallucinatoires, si ce sont les notions de bien et de mal qui le conduisent vers ses supplices. A-t-il un déficit sur le plan moral, la morale a-t-elle des origines organiques, comment sabote-t-elle son adolescence ? Vertige.

Tout Donner est dans son obstination à sortir de son *« exil mental »*, dans ses apartés autobiographiques, son humour retenu et sa rage attisée, ses remarques parfois contestables, la cruauté avec laquelle il parle de ceux qui ont été cruels avec lui. Il ne pardonne pas à sa sœur de l'avoir traité de *« suceur de raclures »*, à ses parents d'avoir été les militants de deux *« fléaux du siècle »*, à sa mère de nier l'évidence. Lui, dans son entreprise d'éradication de ses transes et des mensonges du passé, dans sa fièvre à isoler le virus qui contaminait tous ses livres, est remonté jusqu'à cette hallucination qui lui interdisait tout contact physique avec quelqu'un, lui imposait un membre de crustacé, et trouvé la clé : tout remonte à cet accident qui lui brûla la main lorsqu'à quatre ans il se brancha sur 110 volts via une prise de courant mâle malencontreusement branchée sur le secteur. Pourra-t-il enfin convaincre sa mère que ce fut cette façon de passer sur le gril qui abîma son cerveau, et non des pulsions sexuelles refoulées, selon les élucubrations du mage viennois ? Elle ne veut rien entendre, elle exige des excuses. Violence, toujours. *« Est-il possible qu'il n'y ait plus d'amour, plus de sentiments, juste des ressentiments et des théories sur les relations humaines ?* (...) *Ce qui m'a sauvé ? Le hasard, la chance et puis les autres, surtout les autres, ils aident l'homme blessé, lui portent secours, par instinct, par amour de l'humain, je ne vois que ça. »*

**L'EMPIRE DE LA MORALE**
de Christophe Donner.
Grasset, 326 p., 19,50 € (127,90 F).

★ ***L'Esprit de vengeance, Les Maisons, Mon oncle, Ma vie tropicale*** **sont édités chez Grasset,** ***Contre l'imagination*** **chez Fayard.**

★ **Lire également l'entretien avec Christophe Donner page II.**

# Offensives contre ces diables de sciences

*Depuis Cyrano de Bergerac et Jules Verne, nombre d'écrivains ont été fascinés par les nouveaux espaces de pensée et d'imagination que la science laissait entrevoir. Mais très vite, l'enthousiasme et l'euphorie scientistes ont cédé la place aux interrogations, notamment morales, aux critiques, aux moqueries. Les romanciers ne sont pas en reste... Tandis que Michel Braudeau plaide en faveur de l'art et de ses libertés, Christophe Donner et Yves Pagès soupçonnent la nébuleuse scientifique d'avoir été jusqu'à empoisonner leur histoire familiale. Luc Lang de son côté interroge la science dans son action réparatrice quand l'homme est en panne... Un bilan incertain*

Science et culture ont souvent été opposées. Au XVII[e] siècle, les deux domaines purent rester mêlés, grâce au double talent de Descartes et Pascal. Le siècle des Lumières a imposé l'idée que le progrès passe par les connaissances et le bonheur par les sciences. C'est au XIX[e] que les défenseurs des arts et des lettres se rebellent contre un scientisme prétendant avoir réponse à tout, que les romantiques s'insurgent contre une discipline qui « *désenchante le monde* ». Le XX[e] aura vu le fossé se creuser entre ce que le chercheur en physique moléculaire Charles Percy Snow a nommé les « *deux cultures* » : la culture classique des humanités et la culture moderne des sciences.

La littérature aura donc vu défiler des écrivains à formation scientifique (du mathématicien Lewis Carroll au chimiste Isaac Asimov, en passant par le botaniste Bernardin de Saint-Pierre et, plus récemment, les agronomes Alain Robbe-Grillet et Michel Houellebecq) et des romanciers fascinés par l'exploration des nouveaux savoirs : Cyrano de Bergerac aux yeux fixés sur la lune, Jules Verne imaginant les voyages extraordinaires autorisés par de futures découvertes, Blaise Cendrars passionné d'astronomie, Italo Calvino subjugué par Galilée. Sans oublier Charles Baudelaire et Arthur Rimbaud fascinés par les « *correspondances* » (ou synesthésie) de sensations entre sons et parfums, voyelles et couleurs ; Honoré de Balzac enthousiasmé par les travaux de Buffon, de Geoffroy Saint-Hilaire et de Volta, exaltant dans *La Peau de chagrin* le naturaliste Cuvier comme « *le plus grand poète de notre siècle* », Charles Cros élaborant une *Science de l'amour* où les degrés de la passion sont mesurés avec des thermomètres et un compteur à baisers.

Mais nombre d'écrivains ont refusé ces complicités, et sonné l'alarme contre les dangers de la recherche scientifique. En parachutant Gulliver à Lilliput, Jonathan Swift dénonce les ravages des utopies scientifiques de Francis Bacon. Pour William Blake, « *l'art est l'arbre de la vie, la science est l'arbre de la mort* ». Avant de changer d'avis, via l'influence du physicien François Arago, Victor Hugo affichera sa méfiance à l'égard du savant, « *de nature étroit* », et chez lequel « *il y a presque toujours une antipathie incurable pour toutes les choses du sentiment* ». Gustave Flaubert brocarde dans *Bouvard et Pécuchet* l'aveuglement des scientifiques à œillères et fait du personnage du pharmacien Homais dans *Madame Bovary* un symbole du scientisme triomphant. Friedrich Dürrenmatt explore dans un asile les délires de trois cinglés qui se prennent pour Newton, Einstein et Möbius (*Les Physiciens*).

A ces portraits à charge s'ajoutent les innombrables savants fous. Pour un savant Cosinus plutôt bonhomme malgré son « *idée fixe* » dessiné par Christophe, combien de Frankenstein (Mary Shelley) ou de Docteur Moreau (H.G. Wells), obstinés à recréer du vivant à partir de cadavres ou à accélérer les rythmes de l'évolution naturelle de la bête à l'homme ? Combien de mises en garde contre le mage électricien aux fantasmes de démiurge ? Combien de robots (un mot inventé par le romancier tchèque Karel Capek), androïdes, cyborgs, créatures artificielles à la puissance terrifiante et échappant à leur créateur ? Aldous Huxley n'a pas cru au *Meilleur des mondes* obtenu par clonages. La science-fiction s'est délectée dans la peinture des périls initiés par le nucléaire, les pollutions, les manipulations génétiques, l'explosion du multimédia...

A l'aube du XXI[e] siècle, on assiste à une offensive musclée. Christophe Donner chasse les démons de la psychanalyse et du marxisme ; à travers le portrait d'un disciple du docteur Voronoff qui greffa des testicules de singes aux hommes dans les années 1930, Michel Braudeau traque l'enfer des sectes, de la chirurgie esthétique, et des trafics illicites ; Yves Pagès pourfend l'insensibilité d'un théoriste prenant, tel Charles Darwin, son fils comme sujet d'expérimentation ; Luc Lang se glisse dans la peau d'un paraplégique cloué sur son lit – « *cage de Faraday* », désespéré par l'impuissance des orthopédistes, neurologues, sorciers-guérisseurs et la mystique végétarienne. Sciences et idéologies sont diabolisées depuis qu'on en espéra le meilleur et qu'on a découvert le pire.

**J.-L. D.**

**★ A consulter pour explorer les interactions entre sciences et culture, le *Dictionnaire culturel des sciences*, coordonné par Nicolas Witkowski (éd. du Regard-Seuil, 444 p., 67,83 € [495 F]).**

## « Les œuvres sont au-dessus de la société »

### *Christophe Donner : de « L'Empire de la morale » à l'art du « je »*

***« Qu'y a-t-il de nouveau dans* L'Empire de la morale *?***

– C'est le premier livre où je reviens sur mes pas. Je m'y suis avancé sur les lieux du passé, ce qui n'est pas la même chose que de raconter ses souvenirs. Là, je récapitule les préfigurations du souvenir. J'isole le virus. Ce livre est comme la couche de vernis chimique qui rend tout à coup plus visible un tableau que j'avais maintes fois peint.

***– Comment interpréter* Le Voile, le visage, l'âme*, que vous avez signé il y a quelques années d'un pseudonyme, Hélène Laurens (1) ?***

– C'était un gag. Bientôt, je ferai d'Hélène Laurens le personnage d'un livre pour enfants. Ce sera l'histoire d'une femme qui a déjà publié un premier roman et qui, depuis dix ans, ne parvient pas à écrire le second. Elle pense qu'en rédigeant d'abord les critiques dont elle rêverait, cela l'aidera à finir son ouvrage.

***– Quelle différence faites-vous entre vos livres pour enfants et les autres ?***

– Mes livres pour enfants sont des livres comiques pour adultes. J'ait une réputation d'immoraliste, au sens gidien du terme, mais tous mes livres pour enfants ont une fin heureuse, je les veux moraux. Nous ne sortons jamais tout à fait indemnes des catastrophes qui nous frôlent.

***– Dans* L'Empire de la morale*, vous réfutez les notions du bien et du mal...***

– Je prétends qu'il existe un fondement biologique de la morale. C'est un fantasme que je mets dans la bouche du narrateur. J'aimerais bien que cela soit vrai. J'ai une méfiance envers ce qui prétend avoir du sens. En lisant Freud, j'ai découvert avec stupéfaction cette confusion entre le sens et la signification. L'erreur théorique du système freudien, c'est de remplacer le sens divin par l'inconscient, et d'imposer cette autorité supérieure qu'est l'inconscient qui décide de notre volonté et du sens caché des choses. Moi je pense qu'il n'y a pas de sens caché des choses, il y a simplement le passé, le hasard, l'aléatoire de ce qui arrive. Il n'est pas du tout indispensable de créer des mythes.

***– Vous dites aussi que les livres scientifiques sont* " de véritables petits chefs-d'œuvre de cruauté, des leçons de littérature"*, tout en dénonçant la violence.***

– Je me demandais aussi dans *L'Esprit de vengeance* si l'écriture n'était pour moi qu'une façon de manifester le plus possible d'arrogance, de cruauté, de sincérité apte à faire scandale et à ne pas être entendue par la faute du bruit qu'elle provoque. Mais cruauté et violence, ce n'est pas pareil. A la fin de *L'Empire de la morale*, après des pages de sagesse, quand la violence maternelle s'exerce à mon égard, je manifeste de la violence, et ça je le regrette. L'art, c'est un moyen de canaliser la violence, de la contenir, la refuser. Il faut raconter sans trop soulager. Avec l'âge on maîtrise mieux sa violence. Mais ne confondons pas maîtriser et romancer.

***– Vous avez écrit un pamphlet contre l'imagination (2).***

– L'imagination est une foutaise, un effort intellectuel qui n'amène que des clichés, de l'astuce, de la malignité. Les fervents de l'imagination doutent du réel, moi il n'y a que le réel qui m'intéresse. Je n'aime pas non plus la petite musique des mots qui m'apparaît comme un chant d'hypnose, ni la recherche du style, activité fort misérable derrière laquelle le vrai se dérobe. Le style, si style il doit y avoir, n'est parfait que s'il est invisible. Il se forme de lui-même quand l'écriture et le sujet ne font plus qu'un, comme une membrane se transmue en cellules poreuses. Il ne faut jamais remettre à la phrase suivante ce que l'on a envie de dire.

***– Par contre, vous considérez le mensonge et le délire comme l'un des mystères de l'écriture.***

– L'imagination est une volonté de mettre les choses en situation, le délire est une chose que l'on ne maîtrise pas. Oui, il y a du délire dans *L'Empire de la morale*, dans la scène de la dispute avec ma mère. Là, on est tous les deux au croisement des faits réels et des affabulations réciproques. Les hallucinations, par contre, sont du domaine du vrai.

***– Aucun délire sur Lénine ?***

– Je n'invente rien. Il était vraiment syphilitique. Les historiens sont réticents à l'idée d'en faire la cause de ses comportements politiques, moi je crois que mon interprétation tient la route.

***– Pourquoi avez-vous décidé un jour d'être écrivain ?***

– Pour faire comme Céline. Comme un gosse qui veut être aviateur.

***– Ecrire un livre, selon vous, c'est "produire un truc très explosif susceptible de vous péter à la gueule".***

– N'ayez crainte, je suis indemne. Aujourd'hui, branché comme je le suis sur les chevaux, et ayant la métaphore hippique facile, je dirais plutôt qu'écrire un livre c'est participer à une course d'obstacles. Il faut gagner. Ou en tout cas veiller à ne pas finir dernier, sous peine d'être bouffé par les prédateurs. On est motivé par les autres, les meilleurs, les écrivains qui vont plus vite. Et le secret, c'est le départ. Cela se joue dans les premiers mètres. J'ai dans mes tiroirs des courses irrémédiablement ratées parce que je n'étais pas parti du bon pied.

***– On peut être, avez-vous dit à propos de Céline, un prodige de la littérature et un des sommets de l'abjection humaine ?***

– Le génie de Céline, c'est d'arriver à écrire au plus près de ce qu'il est, y compris quand il est abject. J'admire cette proximité avec le réel de sa personne. Y compris dans *Bagatelles pour un massacre*, dont le délire monomaniaque ridiculise l'antisémitisme. Chez Rimbaud, le plus beau ce n'est pas sa poésie, c'est sa déclaration à la police après la tentative d'assassinat de Verlaine. Sa description de l'événement et de leurs rapports est prodigieuse.

***– L'écriture, dites-vous encore, remplit son rôle quand elle fait peser une impitoyable menace sur l'homme.***

– C'est l'ultime Jugement dernier. Un jugement qui s'abat sans procès ni châtiment. L'œil de Caïn. Les œuvres sont au-dessus de la société des hommes. L'art est au-dessus des petitesses humaines.

***– Croyez-vous à la thèse du roman comme thérapie littéraire ?***

– Le roman n'est pas plus thérapeutique que n'importe quel art, ou n'importe quel rapport humain. Si l'artiste donne le meilleur de lui-même, c'est parce qu'il est en dialogue avec le reste de l'humanité. Rien ne me blesse plus que de m'entendre dire que la seule chose qui m'intéresse est de parler de moi. C'est une façon de rabaisser un écrivain. Je parle de moi parce que je pars de moi pour parler des autres. »

**Propos recueillis par Jean-Luc Douin**

(1) Fayard, 1997.
(2) *Contre l'imagination*, Fayard, 1998.

## En réserve

### *Luc Lang invente la langue électrique du paraplégique*

**LES INDIENS**
de Luc Lang.
Stock, 424 p., 20 € (131,20 F).

Face au monde, l'Indien scrute, capte, en éveil, en retrait sur un monde qu'il sait devoir comprendre et respecter pour l'habiter, s'y fondre, y être à sa juste place. Intuition et mesure. C'est ce qu'il faut à Lucas Lancry pour réinvestir l'espace de son corps brisé, paysage dévasté dont il entreprend inlassablement l'arpentage minutieux, contractant des muscles qui ne réagissent plus, espérant le sursaut d'une viande inerte dont le moindre frémissement est espoir de résurrection. Mais le fluide tarde à circuler, le philtre à opérer – malgré le secours d'une littérature de chevet où *Le Dernier des Mohicans* a plus de charges émotives qu'exotiques.

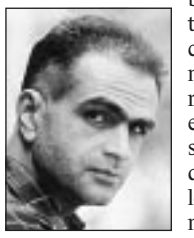

Ingénieur à l'EDF, Lancry s'est écrasé avec une nacelle, victime de la rupture du bras télescopique de la grue qui soutenait la fragile assise, « *vrillé comme du chewing-gum, à 58 mètres en l'air, au-dessus des labours* ». Tout commence donc quand tout semble suspendu. La dorsale atteinte condamne l'homme jusque-là valide à la vie végétative du handicapé, puisque tout le bas du corps ne répond plus. Jambes et bite surtout. Mouvement et pulsion entravés, perdus à tout jamais, redoute-t-il. Lucas, qui s'est joué de voltages inhumains, connaît les règles de la circulation des fluides, maîtrise les règles des champs magnétiques, découvre le désastre d'un corps sans mouvement. Comme victime d'un court-jus dont la réparation s'avère délicate. « *Ce sera dur, lent, ardu* », l'a-t-on prévenu. Mais lui n'a pas de patience, puisqu'il n'a pas de présent. Rêve de vitesse, de fulgurance, Comme si le court-circuit déchirait aussi les codes du langage. Les mots se télescopent, les images se superposent, les informations s'assèchent, techniques, tandis que le « je » s'effondre, en perdition (« *Ne bave plus, avale bien ma salive, peux boire un demi-verre d'eau sans qu'il coule par moitié à la commissure des lèvres* »). Lucide et presque spectateur de la défaite de son corps, Lancry s'invente un sabir où haute précision du vocabulaire technologique – sa partie – et exactitude maniaque du verbe médical – celle des professeurs Adès, d'Ozias et Kephalê (un trio allégrement allégorique) ou de leurs élèves – se conjuguent pour inventer une langue électrique, tendue, dévastatrice à force d'énergie en mal d'accomplissement. L'écriture se fait renversante, crue jusqu'à la cruauté. Et les images qui hantent le malheureux captif, incarcéré dans son corps à moitié mort plus sûrement que dans sa chambre individuelle à Garches, où l'on rééduque même, derrière d'optimistes barreaux, les poseurs de bombe paraplégiques, répètent jusqu'à l'obsession le vertige du mouvement entravé. L'homme court après un train dont il ignore le quai d'embarquement ; guérison ou paralysie, bandaison ou impuissance, tout se joue sur un repérage impossible, tandis que le chronomètre s'affole... Comment croire à son avenir, bloqué dans un corps étranger qui obère le présent ?

Seule issue le passé, avant la chute, temps de l'avant, dont les visiteurs, au chevet du lit de la Salpêtrière ou assis à côté du fauteuil roulant à Raymond-Poincaré, apportent l'effluve apaisant. D'où une réjouissante galerie de portraits d'intimes, où la tendresse ne s'autorise aucune complaisance, ni l'émotion la moindre sensiblerie. Déjà enfant, Lucas a expérimenté la quête des flux régénérants, sa mère réformant les usages alimentaires selon les oukases de nutritionnistes végétariens, avant de s'adonner aux quêtes plus ouvertement mystiques de l'Axe lumineux, dojo de méditation pour grand prêtre de fortune ou rendez-vous eschatologique où Dieu s'excuse, victime des flux météorologiques. Lucas sourit à ces retours sur image sépia – « *C'est l'enfance qui profite de ma paralysie, elle remonte et prolifère* » –, mais la quête qui l'occupe conjugue pareillement mysticisme et fulgurance électrique. Raids magnétiques concertés. Le retour des Lumières et du baquet de Mesmer en somme.

Reste que pour Lucas, qui recherche son identité comme sa paire de couilles abandonnée dans une consigne de gare, faute d'usage, le salut est indien. Question de culture : « *Les Indiens travaillent avec la foudre.* » De masque : pour l'enfant à mardi gras, « *c'est un destin* » certes, mais pas un jeu – « *être indien, c'est s'exposer comme une chose puisque je suis le seul à moitié à poil sur la scène des déguisés* ».

D'histoire : sans eux dans les paysages, « *plus de société humaine pour les vivre et y vivre. Juste le sentiment d'un désert traversé par des touristes, comme moi* ».

De compassion aussi : Lucas ne bande plus ? « *Le membre fantôme continue d'exister physiquement dans la réalité de la douleur. J'ai mal à mon bras qui n'est plus. Le tracé neuronal des Sioux massacrés doit encore exister dans le paysage du Wyoming, du Dakota, et dans notre imagination. – Peut-être avons-nous mal aux Indiens (...) ?* »

Clé imaginaire d'un rapport au monde, être indien relève d'une éthique, bien plus que d'une géographie.

Confirmant la mise en pièces du sujet, Lang a choisi de lister les personnages du roman, fiche sèche pour DRH, et de clore *Les Indiens* par un index copieux aux prétentions scientifiques. Mais cette banque de données est un leurre. Composés comme une constellation où l'orientation se lit en bloc et non dans un parcours empirique, *Les Indiens* ne s'offre qu'au lecteur, puisque celui qui voudrait entrer dans le roman par cette vaine fragmentation, qui énerve et paralyse, manquera son véritable objet. La littérature doit être indienne.

**Ph.-J. C.**

magazine littéraire
N° 401 - septembre 2001
FLAUBERT
l'invention du roman moderne
avec Florence Delay, Pierre Dumayet, Jean Echenoz, Pierre Michon, Claude Simon
■
50 romans de la rentrée
Chez votre marchand de journaux : 35 F
Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com
OFFRE SPÉCIALE
6 numéros : 150 F
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez
☐ Italo Calvino ☐ Virginia Woolf ☐ Albert Camus ☐ Marguerite Duras ☐ Jean Starobinski ☐ Marguerite Yourcenar ☐ Sade ☐ Witold Gombrowicz ☐ George Sand ☐ Joseph Conrad ☐ Tchekhov ☐ André Gide ☐ Rainer Maria Rilke ☐ Guy de Maupassant
☐ Lévi-Strauss ☐ Jean Genet ☐ Roland Barthes ☐ Georges Perec ☐ Céline, le Voyage ☐ Hermann Hesse ☐ Rabelais ☐ L'existentialisme ☐ Paul Verlaine ☐ Aragon ☐ Marx ☐ Michel Foucault ☐ Ernst Jünger ☐ Cioran
☐ Schopenhauer ☐ Jean Giono ☐ Vladimir Jankélévitch ☐ Les Exclus ☐ Ionesco ☐ F. Scott Fitzgerald ☐ Descartes ☐ Oscar Wilde ☐ Stefan Zweig ☐ Ludwig Wittgenstein ☐ Thomas Mann ☐ André Malraux ☐ Apollinaire ☐ Stefan Zweig
Nom : .....
Adresse : .....
Règlement joint par chèque bancaire ou postal
magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris – Tél. : 01.45.44.14.51 – Fax : 01.45.48.86.36
www.magazine-litteraire.com
MON

# Michel Braudeau en plongée dans « une autre réalité »

*Roman d'investigation, de réflexion sur la science et sa toute-puissance, roman d'amour également, « L'Interprétation des singes » est aussi, un roman sur l'art et sa liberté. Ultime manière d'échapper peut-être à la catastrophe*

**L'INTERPRÉTATION DES SINGES**
de Michel Braudeau.
Stock, 682 p., 23 € (150,90 F).

Tout commence par une scène effrayante parce que magnifiquement décrite. Un cavalier, comme sorti d'un autre âge, flanqué de deux chiens et suivi par deux motards, pourchasse un jeune Arabe dans un bois, en haut de Meudon. Assistent à la poursuite, sans qu'on les voie, deux hommes, qui avaient rendez-vous dans cette clairière. On est au tout début d'un énorme roman (680 pages) et, d'emblée, on sait qu'on va aller de surprise en surprise, qu'on va s'inquiéter, s'égarer peut-être, s'interroger, à coup sûr.

Bien qu'il paraisse au XXIe siècle, *L'Interprétation des singes* est un grand roman fin de siècle, observant sans indulgence le millénaire qui vient de s'achever, auscultant plus particulièrement sa fin, ce bizarre XXe siècle dont l'humanité semble ne pas se remettre. L'homme qui se fait appeler Aliocha (le narrateur, sauf pendant 150 pages où il laisse le récit à la première personne à un jeune homme, Damien) est journaliste dans un quotidien français du soir et s'installe à Meudon pour une longue enquête. L'affaire à résoudre est autour de la clinique de Bellevue, où le célèbre chirurgien Michel Sarastre opère tous ceux, notamment des célébrités, qui veulent ne pas vieillir ou bien changer leur apparence. *« Les nez, les lèvres, les oreilles, nous faisons tout...,* se vante Sarastre. *La frivolité du genre humain... Inouï... On dit que c'est un animal doué de raison, qui peut encore croire ça ? Vous me direz, c'est la faute du Bon Dieu. S'il s'était moins absenté de nos affaires depuis deux siècles, les gens se préoccuperaient encore de leur âme plus que du salut de leur faciès... »*

L'histoire que raconte Aliocha ne trouvera sûrement pas place dans le journal qui l'emploie, un article supposant une possibilité de synthèse, un angle de vue. Or, en s'approchant du professeur Sarastre, il va se précipiter dans une histoire de tous les diables, au sens propre, puisqu'elle rassemble les démons du dernier siècle : la folie de la transformation des corps, des manipulations génétiques, l'invasion de la société par les sectes, le racisme, le sexisme, la sexualité, ses prouesses et ses dérives. Roman policier ? En un sens, mais plutôt « roman d'investigation ». Roman de réflexion sur la science et la toute-puissance de la technique ? Assurément. Mais aussi roman d'amour, roman sur l'art – ultime manière d'échapper, peut-être, à la catastrophe –, roman sur le roman, sa liberté sans limite : *« A quoi sert le roman ? Il ne sert rien ni personne. Il est une autre réalité, c'est tout. »*

Le chiffre 13 porte-t-il bonheur à Michel Braudeau ? Sans doute, car, pour son treizième livre, il n'a pas hésité. Sûr de son style et de son sens de la composition, de la narration, du suspense, il est parti, en plongée, dans les dédales de destins qui se croisent, pour leur malheur la plupart du temps. Au centre, non pas de l'intrigue, mais des secrets que cache la fameuse clinique, la figure du docteur Serge Voronoff, évoquée par Jean Réal dans son livre *Voronoff* (Stock 2001). Fasciné par *« cet homme intrépide et passionné »*, Michel Braudeau (il l'explique en avant-propos) a *« puisé »* dans cet ouvrage *« les éléments – tous véridiques – relatifs à l'existence et aux travaux sur les xénogreffes du savant russe, qui sont cités dans ce roman. Par ses conversations et son inlassable curiosité, Jean Réal m'a mis la puce à l'oreille. Tout le reste du singe est littérature ».* Et c'est cette *« littérature »* qui donne envie de tout savoir de ce gros livre. Voronoff, au début du XXe siècle, greffait des organes d'animaux sur des hommes (notamment pour tenter de leur redonner leur virilité perdue). Dans *L'Interprétation des singes*, Voronoff a un disciple, André-Pierre Prévôt, qui dirige avec Augustin Sarastre la clinique de Bellevue. Leurs deux fils, qui ont été élevés ensemble, sont toujours en charge de la clinique. Mais Quentin Prévôt n'est que l'assistant de Michel Sarastre. Toutefois, Quentin n'a pas toujours été le second, loin s'en faut, on l'apprendra au cours du récit. Il était le plus beau et le plus brillant. Après un terrible accident, il a été soigné par Michel Sarastre et a totalement changé de personnalité. Quel type de traitement Sarastre fait-il donc subir à ses patients ?

A la génération suivante, ce sont deux jeunes gens qui attisent le mystère. Damien, un orphelin adopté - un drôle de garçon qui a *« un don »* et *« un rêve »* – et Hermione, la fille de Sarastre. Ce dernier ne supporte pas qu'ils s'approchent l'un de l'autre, car Damien est son fils, et, en outre, il lui a fait subir une de ses improbables expérimentations. Mais Hermione, Sarastre semble l'ignorer, n'est pas sa fille biologique, elle est celle de Quentin, naguère amant de Mme Sarastre...

Aliocha, qui emploie Damien pour rendre habitable le lieu dans lequel il doit s'installer le temps de son enquête, finira par tirer tout cela au clair. Comme le meurtre du garçon arabe, Saïd. Comme l'identité de l'étrange Bayard G., venu se faire « poser un visage » par Sarastre, le sien ayant été entièrement détruit pas ses ennemis, dans ces luttes à mort entre sectes, et espions de l'une ou de l'autre, qui ont marqué la fin d'un siècle tragique. Comme aussi les péripéties désastreuses de l'existence de Quentin. Jusqu'à sa mort, qui clôt le temps de Meudon.

Ensuite, Aliocha, alors, accepte le poste de correspondant de son journal à Bangkok. Il emmène Damien – celui-ci devient le narrateur de cette partie de leur aventure. Le désir de Damien pour les hommes, né à Meudon dans les bras du beau Capri, est ici plus que facile à assouvir. Massages, nuits chaudes, bar, sexe payant. Excitation. Et, au bout du compte, un certain ennui. Mieux vaut retrouver Hermione, qui a accompagné en Asie Michel Sarastre, plus ou moins prisonnier du fameux Bayard auquel il a redonné un visage.

Sarastre est probablement allé trop loin dans sa volonté de toute-puissance et Aliocha trop loin dans sa tentation de fouiller les existences, pour que l'un comme l'autre puissent « couler des jours heureux » comme on dit dans les contes. Dans cette *« autre réalité »* qu'est le roman, il y a, comme dans la vie, ceux, rares, que sauve leur rêve – *« Damien est donc installé dans son Rêve, il en foule le sol, contrairement à moi,* dit Aliocha, *à tous ceux parmi lesquels il a vécu, là où il est né, gens incertains qui ne sont plus aimantés dans ce monde, ne lisent plus le ciel, ni aucune des formes détruites, remodelées, de la nature, du peu de nature qui les environne. Il n'est plus en terre étrangère, mais au plus intime de lui-même, une intimité sans limites. Il pense qu'Hermione est enceinte et qu'elle aura son enfant ici, au milieu des Aborigènes, un enfant de l'*outback. » Et puis, « tous les autres », qui, tristement, meurent, ou, affreusement, se survivent...

**Jo. S.**

**extrait**

**« C'est faisable, donc c'est en train de se faire »**
« Pourquoi ne verrait-on pas un de ces jours des mots d'une certaine intensité critique (sexuelle, politique) soulignés comme suspects ou inappropriés par le logiciel ? Et les mots "révolution", "attentat", "mœurs" déclarés inexistants dans le dictionnaire officiel, impossibles à taper sur le clavier ? Et quand on écrira "pipe" ou "sodomie", un signal sera envoyé au central de contrôle orthographique et moral du fabricant, en accord avec les autorités, les préfets, la gendarmerie ? C'est possible, faisable, donc c'est en train de se faire.
Il faut écrire gentil, correct. Tout pianiste est formé, forgé, recomposé par son piano, à chaque exercice, et pourra être dénoncé par lui. Jouer de la musique douce, rester dans l'ambiance, tourner autour du motif sans le nommer. Il nous reste au moins la subtilité, face au système, les ressources de l'artiste, cet évadé permanent. »
**(p. 182 et 183)**

★ ***Le Monarque et autres sujets*, qui reprend une série d'articles de Michel Braudeau sur les animaux, parue dans *Le Monde* pendant l'été 2000, sort chez Gallimard, « Le Promeneur », 122 p., 16 € (104,95 F).**

Michel Braudeau collabore au *Monde*.

# Une enfance à tiroirs

*Entre fantasmagorie et pièces à conviction, Yves Pagès mène une bien étrange enquête familiale*

**LE THÉORISTE**
d'Yves Pagès.
Verticales, 240 p., 13,72 € (90 F).

La quête intime de tout individu qui sonde le mystère de ses origines et les non-dits de son éducation après la mort de ses parents est un thème classique de la littérature. Oscillant sans cesse entre fantasmagorie et pièces à conviction, déroulant son fil d'Ariane entre l'enquête ludique et le délire chimérique, Yves Pagès renouvelle le genre avec autant d'humour cocasse que d'affection masquée par la dérision. Le récit de cette enfance à tiroirs se situe d'ailleurs sur plusieurs registres, familial et scolaire, prénatal et adolescent, comportemental et linguistique, pathologique et sociologique... Dossier-puzzle mijoté en mille-feuille dans lequel le lecteur se trouve contaminé par la paranoïa du narrateur.

Le roman (rappelons que c'en est un, même s'il repose sur des vérités privées) s'appuie sur une habitude maniaque de ses géniteurs (tout collectionner, classer, étiqueter, garder chaque objet ou document en relique) pour entretenir son idée fixe : il est persuadé d'avoir été un sujet d'étude scientifique pour son père, directeur d'un institut d'éthologie comparée au CNRS. L'enjeu de la résolution de l'énigme sur laquelle il s'acharne de manière obsessionnelle est de le faire sortir d'un labyrinthe psychologique traumatisant, afin qu'il cesse d'être un sujet d'expérimentation.

Un père à ce point atteint de fièvre muséologique qu'il aligne (selon une esthétique et une place immuables) bocaux de formol, herbier de peluches d'orange, queue leu leu d'allumettes usagées, restes de savon, etc. Une mère si experte dans le recyclage des emballages usagés (pots de yaourt, bouteilles d'Evian, cartons, barquettes, cageots, etc.) qu'elle utilise la technique des poupées russes pour ne pas *« céder aux tentations consuméristes du gâchis »* et recase ces récipients dans *« d'autres cases elles-mêmes quasi pleines de petits riens emboîtés les uns dans les autres jusqu'à mettre tous les possibles d'une vie de famille en abîme ».* Etonnez-vous que le fils ait punaisé le long des moulures du plafond de sa chambre une frise de quelque 2 633 trombones, guirlande érigée comme l'*« alter ego métallique »* d'un gamin qui se proclame pathologiquement dépourvu de mémoire, plus habile à associer ces maillons de fil de fer à la solidarité géométrique qu'à enchaîner des tranches de vie dont il n'a plus le moindre souvenir.

**DÉLIRANTES RÉMINISCENCES**

C'est en fouillant dans le tiroir de la table de nuit de son père que le fiston va transformer son abîme cérébral en serpentin de réminiscences délirantes. Dans une boîte cylindrique, une dizaine de larves roses alignées en rangs d'oignons. Ces *« lombrics de paraffine »* ne sont qu'une réserve de boules Quiès, mais ici l'imagination est choyée comme la folle du logis. Elle galope, de pulsion du secret en soupçon du complot. Les parents ne se réunissent-ils pas en conciliabule avant chaque repas afin de *« fixer l'ordre du jour des thèmes à aborder en ma présence »* ? S'ils conversent parfois entre eux en langues étrangères, *« cachotteries bilingues »* impossibles à décoder pour un môme, n'est-ce pas parce qu'il y a *« des choses à me dissimuler »* ?

Le fils du « théoriste » déniche d'autres preuves, des dossiers sur les charabias infantiles qu'il égrena tout au long de ses jeunes années, jusqu'en 68 (de *« Y'a plus »*, *« Maman dodo avec Lou »*, *« Raconte bichemouton »* à *« CNRS SS »*) ; il s'aperçoit que le labyrinthe à pièges dans lequel son père chronomètre dans son laboratoire le trajet de souris lâchées à jeûn est la réplique exacte (des coudes du couloir d'entrée à la chambre noire) de l'appartement de 110 mètres carrés où la famille a élu domicile selon la loi de 1948 ; un pelage congénital découvert sur son omoplate gauche et qui lui donne une peau de loup-garou accroît son angoisse kafkaïenne ; des notes manuscrites comparant ses réactions à l'imminente arrivée d'un petit frère et le rejet d'un bébé gorille par sa génitrice au zoo de Vincennes achèvent d'attiser sa rancune et son désir de libération.

L'éthologie comparée est-elle *« une façon de loucher sur les deux à la fois, hommes et bêtes, jusqu'aux zones les plus troubles de l'indifférenciation »* ? Pagès fait évidemment mine de se demander si cette science-là est humaine, comme il entreprend au bout d'un moment de se leurrer lui-même *« plutôt que de finir dupe-à-papa »*. Parsemé d'épisodes drolatiques ancrant dans les années 1970 cette épopée qui aurait ravi Henri Laborit (fiasco de l'expédition avec une thésarde hostile à la vivisection qui lâche les cobayes dans un fourré du parc Montsouris, casse dans un sex-shop, délocalisation des habitants du quartier des Halles), *Le Théoriste* se lit aussi comme une fiction feuilletonesque sur l'acquisition du langage.

Car (c'est en cela que la réussite d'Yves Pagès est totale, grâce à son maniement des mots) il s'agit ici d'un apprentissage de la communication, d'une initiation au vocabulaire, d'apprendre l'art de torsader *« chaque mot pour l'agrafer au suivant »*, comme pour la guirlande de trombones glanés ici et là. Tout ramène le narrateur à cette initiation grâce à laquelle il n'est pas un mammifère comme les autres : les blablas amoureux de ses parents transcrits en termes cryptés sur une carte postale, les patois parlés chez lui, les morphèmes du premier âge, ses babillages linguistiques, son sabir d'enfant *« avec un Zeste de Z sur le bout de la langue »*, les lignes d'écriture sur un cahier de punitions exhumé d'une malle, l'espéranto dont son père fut l'un des militants et son émerveillement face aux dialectes africains, le lexique primitif de l'école (argot de pissotière, messes basses sans dieu, graffitis barbaresques), la licencieuse bibliothèque clandestine des adultes, la très peu poétique recension des termes génitaux lors du cours d'éducation sexuelle, la verdeur des slogans d'une manif du MLF, la richesse du vocabulaire médical d'un père hypocondriaque (*« docteur ès lui-même »*).

Clin d'œil à quiconque (tout le monde) s'aviserait de démêler le vrai du faux dans ce fatras de révélations familiales : un cahier de devoirs, du cours préparatoire, avec Mlle Marthe D., institutrice, sur lequel est inscrite, en date du mardi 24 septembre 1970, cette ligne d'écriture à l'allure de blague phonétique : *« la tu mora pas moa »*. D'où me venait ce réflexe de défiance prémonitoire ? s'interroge l'auteur. *« Trace précoce d'un sentiment de persécution. D'emblée, ce'moa'là venait de s'inventer un pseudo au détour d'une faute d'orthographe. »*

**J.-L. D.**

★ **Signalons la parution en poche de *Petites Natures mortes au travail* (Seuil, « Points » n° P902).**

COLETTE FELLOUS

Avenue de France

"Le long de l'avenue centrale de Tunis, l'auteur du *Petit Casino*, poursuit une enquête très originale sur sa famille et l'histoire d'une colonie, signant assurément son livre le plus accompli."

René de Ceccatty, *Le Monde*

nrf
GALLIMARD

Ph. J. Sassier / Editions Gallimard - 572 296 753 RCS Paris B.

# Un opéra fabuleux au cœur de la vieille Europe

*Dans son dernier roman, « Les Trapézistes et le Rat », Alain Fleischer tisse le destin de trois personnages et réinvente la grande parabole des instincts vitaux qui animent les corps, entre orgie et chasteté*

**LES TRAPÉZISTES ET LE RAT**
d'Alain Fleischer.
Seuil « Fiction & Cie »,
382 p., 19,82 € (130 F).

Ce pourrait être l'amour et la mort ; c'est plus précisément la jeunesse et le temps. Comme toute œuvre qui ambitionne d'embrasser un monde, de se faire monde elle-même, *Les Trapézistes et le Rat* se développe autour d'une thématique à la fois très simple et très universelle. Il ne s'agit pas d'inventer un sujet inédit, de courir après la dernière façon de penser, mais de construire une forme assez belle et originale pour accueillir l'un de ces universaux et lui donner vie. Bien sûr, ni l'ambition, ni le désir de grandeur, ni même cette aspiration à l'universalité ne suffisent à hausser la valeur d'un livre. On sait que certains auteurs, qui pensent les sommets à leur portée ou même déjà conquis, tombent de haut : au lecteur, au critique, la tâche pénible d'observer la chute et de consoler l'orgueilleux...

Alain Fleischer est l'un de ces amateurs d'horizons vastes. Mais ces hauteurs d'où il nous montre d'amples paysages, il a assez de moyens, de souffle et de style pour les atteindre, et assez d'endurance pour y séjourner.

Outre des études sur le cinéma et la photographie qu'il pratique, il publia, entre 1986 et 1995, plusieurs récits et recueils de nouvelles. Connu pour ses activités dans le domaine de l'art, il resta alors relativement anonyme dans celui de la littérature. Puis vint, en 1999, un très remarquable livre de nouvelles : *La Femme qui avait deux bouches* (1). Alain Fleischer y manifestait un rare talent de conteur, doublé d'une mémoire culturelle et d'une fantaisie aussi inquiétante que celle des grands écrivains fantastiques, Franz Kafka en tête. Un an plus tard, ce fut un roman qui confirma ces dons : *Quatre voyageurs* (2). *Les Trapézistes et le Rat* démontre aujourd'hui que l'écrivain réside dans un espace littéraire qui lui est propre, même s'il est chargé de références, hanté par les ombres et les lumières de la vieille Europe.

Le roman d'Alain Fleischer est construit autour de trois personnages qui correspondent à chacune des parties du livre. Il y a d'abord Peter, puis Sandor, son ami d'enfance, enfin Marta, épouse du premier et sœur jumelle du second... Les trois récits suivent la chronologie des événements et accompagnent les déplacements des protagonistes dans le monde. En même temps, les trois paroles, fortement identifiables quant à l'esprit, à la personnalité et au *style* du narrateur, s'éclairent réciproquement par un jeu subtil de rappels, d'objets qui circulent, d'épisodes qui se répondent. Les liens qui unissent les héros forment la trame du roman et dessinent sa progression. Entre les fils d'une narration linéaire, presque classique, le sens et l'intention du livre sont mis en lumière, sans jamais se galvauder, devenir vulgaires ou sommaires.

Le « Récit de Peter » conte les deux mois d'été qu'il a passés avec sa jeune épousée, Marta, dans une auberge perdue au fond de la Transylvanie. *« Nous étions là, au cœur de l'Europe et aussi au bout du monde, dans un lieu où tout pouvait arriver et où le moindre secours se serait fait désespérément attendre. »* L'endroit s'était d'abord appelé Auberge du Terminus, puis, la Compagnie des chemins de fer ayant protesté, l'enseigne avait changé, pour devenir Auberge des Survivants. La troupe d'un ancien cirque est là, avec ses artistes vieillissants, sa ménagerie, ses gloires fanées, ses souvenirs et rites... *« Toute cette petite troupe, officiellement en relâche pour toujours, n'entra pas en piste pour nous en même temps, et nous ne découvrîmes la boiteuse et grimaçante parade qu'au fil des jours. »* Le cirque, avec le cercle symbolique de sa piste – ici invisible ou reconstitué au cœur de la forêt dans une clairière –, est une représentation du monde. Le voyage de noces sera une initiation pour les deux époux, surtout pour Marta. Motif de cette éducation, la frénésie érotique va conduire le couple, et avec lui une bonne partie de la troupe, au bord d'un autre monde, intérieur celui-là. *« Bientôt nous aurions tout vu de nous-mêmes, hors de nous, devant nous, jeté en pâture à nos propres regards. »*

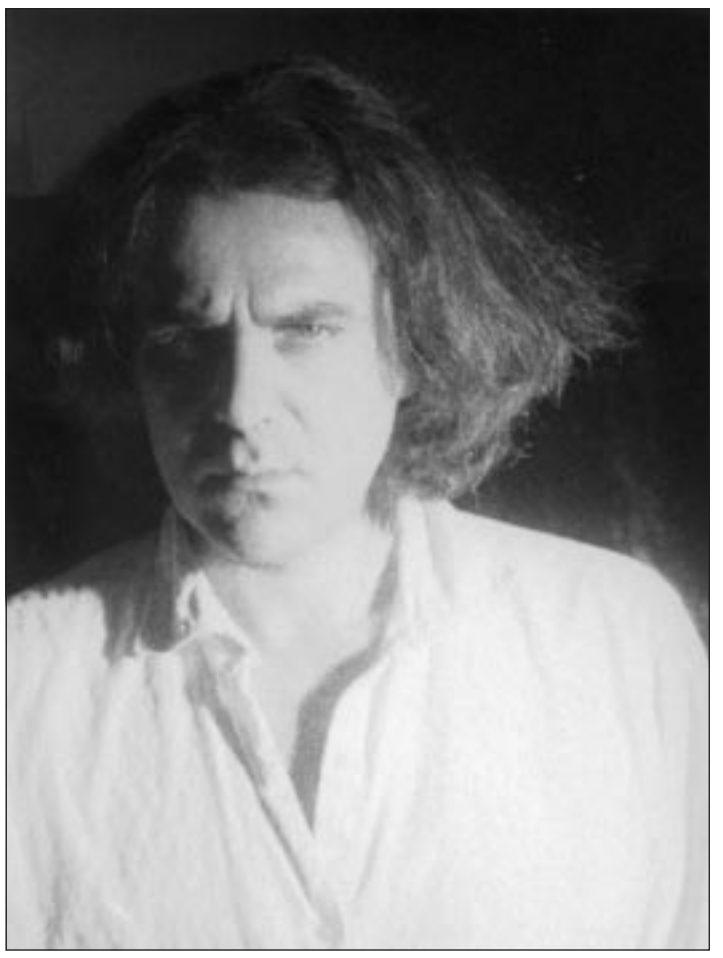

**extrait**

« Je vomissais par-dessus tout l'idée de la maturité, cet interminable et répugnant cloaque du milieu, qui occupe toute la place entre la lumineuse immaturité et la clairvoyante sénilité. (...) Pour la première fois, je prenais conscience de ma haine des gens mûrs, des adultes responsables, de l'hypocrite maturité de ces négociateurs raisonnables, de ces cupides négociants de leur propre destin. Je me découvrais l'avocat enflammé de l'irresponsabilité du jeune âge et de celle de l'âge avancé, le défenseur de l'incontinence de l'enfant et de celle du vieillard. Et je réalisais enfin pourquoi mes deux héros favoris ont toujours été Peter Pan et Don Quichotte. » **(p. 96).**

Les cent cinquante pages de ce chapitre pourraient n'être qu'un morceau de bravoure, un exercice de style pour décrire une plongée dans un univers fabuleux et morbide. Il se trouve qu'elles sont bien davantage. Au bord de l'hallucination, maîtrisant en même temps parfaitement son propos, Fleischer a écrit la magnifique parabole des instincts vitaux qui animent les corps, les font se mouvoir les uns vers les autres dans l'espace. Avec hardiesse, il efface les frontières qui retiendraient la sexualité humaine dans les limites de la simple raison et de la correction. L'animalité ne nous guette pas de loin comme une menace ; au fond de nos activités génitales et désirantes, elle triomphe, se déploie, nous pousse à l'excès. Hommes, femmes et animaux participent à une fête noire et cependant lumineuse. La jeunesse, avec toute l'énergie qu'elle contient, pourrait être le seul lieu de ce déploiement, une protection... Cette limite-là aussi est franchie, pour écarter le rideau d'un opéra fantastique et baroque, sur la scène duquel une noce hors d'âge festoie, loin, très loin de toute bienséance.

Les deux derniers chapitres donnent au roman une autre dimension. Le tableau peint dans le premier avait un envers, une profondeur étrange, un sens mystérieux, qui vont être révélés. C'est Sandor qui raconte d'abord. Au retour de cette noce plus que paillarde, les deux jeunes mariés se sont installés elle à Vienne, lui à Budapest. Le vieux Danube est comme *« une épée couchée entre leurs corps »*. Ils travaillent ensemble pourtant, sur l'art funéraire étrusque. Durant dix années, ils vont vivre séparés, selon un autre *« rituel funéraire »* voulu par Peter, respectant jusqu'à la folie un contrat aussi transgressif – mais dans le sens de la chasteté cette fois – que la flambée orgiaque de l'auberge : *« L'étrange configuration de vie que Peter et Marta avaient adoptée m'apparaissait comme la suite, le chapitre nouveau d'une invention romanesque inaugurée à l'orée de la forêt de Janor. »* L'inceste entre Sandor et Marta constitue la pointe angoissante et bienheureuse de cette transgression. A la fin, Marta, dans trois lettres adressées du Mexique à son frère, expliquera de quelle manière elle s'est soustraite à la mortelle *« configuration »*, au jeu pipé dont Peter, subtilisant deux pièces de l'échiquier, avait établi les règles.

Mais ce bref résumé ne rend que très peu justice à la richesse, d'invention autant que de pensée, du superbe roman d'Alain Fleischer. *« Résoudre dans le monde réel et dans l'action des corps la somme magique de l'inavoué, de l'impensé. »* Telle pourrait être, posée par Marta, l'équation du livre. Pour ce faire, une savante géométrie romanesque est mise en œuvre. Elle ne pèse jamais, ne tire pas l'histoire vers les fausses profondeurs du roman à thèse. Sandor parle à un moment de cette *« aura particulière que donne, au-delà de l'intelligence et de la beauté, l'inconscience de cette intelligence et de cette beauté... »* Une définition qui pourrait être celle du livre.

**Patrick Kéchichian**

(1) Seuil, « Le Monde des livres » du 10 septembre 1999.
(2) « Le Monde des livres » du 1er septembre 2000 et Seuil, « Points » n° P 907.

# Une lionne assommée

*L'invention verbale nauséuse de Dominique Carleton pour dire la rage, mais aussi l'évasion par magie*

**UNE BÊTE DE SOMME**
de Dominique Carleton.
Denoël, 200 p., 14,48 € (95 F)

Le titre est bien choisi. *Bête de somme*, en effet, cette narratrice nourrie au Prozac et *« championne d'hypersomnie toutes catégories »*, qui *« tousse comme un volcan »* et arbore la *« gueule dissuasive d'une lionne sous cortisone »* depuis qu'elle a été accablée par tous les malheurs du monde, en particulier la mort accidentelle de son compagnon et de ses fils. D'emblée, par son style célinien, une invention verbale nauséeuse, une faconde ordurière, Dominique Carleton empoigne, séduit et intrigue le lecteur. L'héroïne revient de Tunis, où l'a appelée une mère encombrante. Elle fait halte dans un café où elle picole avec deux autres occis, et découvre en rentrant chez elle deux indésirables qui la terrorisent : les enfants du vieux mage Mathusalem qui l'« envoûta » lorsqu'elle avait trois ans. Ils veulent lui faire avouer le crime d'homicide involontaire de leur père trente ans plus tard.

C'est alors que ça se complique. Dans son délire de victime de désastres qui sourdent de toutes parts, fuyant le *« vent glacé de l'angoisse de la mort »*, la femme traquée marche au plafond et bascule dans des mondes parallèles, y rencontre une exterminatrice de SDF, un patron ubuesque, Antonin Artaud flanqué d'un chien qui est la réincarnation de Mathusalem, ainsi qu'Alain Finkielkraut devenu pâtissier à Pézenas par lassitude d'être incompris, Sollers qui rigole, Alain Veinstein obsédé par les allitérations. Elle copine aussi avec Odette, une sympathique vieille grenouille de bénitier qui n'a de cesse d'aller en pèlerinage sur la plage d'Ostie, non pour saluer la mémoire de Pasolini mais parce qu'elle est persuadée que c'est le site où se fabriquent les hosties de la messe. Le récit, halluciné, est alors parfois désarmant à suivre, mais on décèle chez cette admiratrice de Lewis Carroll et d'Edouard Glissant un écrivain de tempérament, jouant avec virtuosité de l'incompréhension des langages, du latin à l'Internet en passant par ceux qu'elle invente, le dingbats ou le smiley, sabir de ceux qui cherchent à exprimer leurs sentiments sur Internet.

**J.-L. D.**

LE CLIMAT A TRAVERS L'HISTOIRE
avec
Emmanuel LE ROY LADURIE
et
Olivier POSTEL-VINAY
Jeudi 13 septembre à 18H
LA LIBRAIRIE DES puf
49,Bld St Michel
PARIS 5è-tel 01 44 41 81 20

Chaque lundi
LE MONDE ECONOMIE
avec Le Monde DATÉ MARDI

# Les raffinements de Salonique

*Deux peintres débarquent dans la cité séfarade au début du XIXe siècle, lieu d'effervescences dont Anne Matalon fait un roman délectable*

**CONFÉRENCE AU CLUB DES INTIMES**
d'Anne Matalon.
Phébus, 224 p., 18 € (118,40 F).

On aura peut-être du mal, ayant lu ce livre, à se rappeler précisément les noms des personnages, les aventures qu'ils ont vécues, leurs passions ou leurs travers ; mais on retiendra à coup sûr la grâce souriante du récit, la compétence de son auteur, sa verve, sa tendresse et surtout, surtout, que l'histoire se passe à Salonique.

Personnage principal autant que cadre, c'est la ville qui a reçu tous les soins de l'écrivain. Elle nous la présente au début du siècle dernier. C'est alors – depuis les expulsions d'Espagne au XVe siècle –, la plus grande agglomération séfarade. Décadente depuis toujours, elle cultive ses raffinements mondains, ses rites familiaux et sa cuisine incomparable, ni grecque, ni turque, ni même juive, mais Salonicienne, et donc un peu espagnole. Sans oublier les entrelacs de ses sociétés secrètes, ou savantes, de ses sectes religieuses et d'indicibles tabous qu'un ornithologue de passage étudie en cachette.

Anne Matalon nous montre toutes ces effervescences, tous ces délices, ces femmes un peu grasses et ces hommes un peu affairés, et ces éclairs de cruauté, parfois, car le monde est ainsi fait. L'auteur fait arriver dans sa ville deux jeunes peintres très occidentaux. Ils cherchent leur voie, chatouillés par la gageure qu'une voyageuse leur a proposée : *« Peindre le monde en mouvement »*, de quoi en vérité faire réfléchir n'importe quel artiste ! D'autant plus que nous sommes en 1912 : la date compte, comme le lieu. La peinture européenne hésite devant l'abstraction, les gouvernements devant la guerre. Et Salonique s'alanguit au beau milieu des explosions balkaniques, pétarades préalables au conflit mondial, à l'effondrement de la Porte.

Sans être le sujet du livre, l'art en est le thème principal, celui en fait de la « Conférence » annoncée dans le titre au « Club des intimes », où l'on discute de bien des choses. Ainsi l'un des jeunes peintres choisira une douce facilité commerciale, pendant que l'autre, ému par la spontanéité nonfigurative d'un adolescent, s'interrogera sur couleur et mouvement. Tous deux sont un peu surpris de trouver leur voie, mais voilà : *« Salonique les a dépaysés, Salonique les a décalés, déposés sur d'autres rails. »* Le débat théorique qui s'engage entre les deux amis ne les empêche pas de jouir de la succulente métropole, ni de s'émouvoir sincèrement quand un officier turc viole leur logeuse, *« la plus belle femme de Salonique »*, de s'indigner quand le mari répudie l'infortunée victime, ni de soupirer – tout de même alors un peu perplexes – quand celle-ci refuse de pleurer sur son sort : ils *« sortent de l'insouciance »*.

Ce ne sont là, si l'on veut, que des anecdotes mais tout n'est qu'anecdote dans ce livre délectable et savant, auquel le ton du récit donne une saveur exceptionnelle. Car Anne Matalon raconte d'une manière très originale, et peut-être racontait-on ainsi, à Salonique. Elle aime suspendre son récit pour préciser une biographie, ou raconter une aventure. Passer, dirait-on, à autre chose, mais ce n'est justement pas autre chose, et chaque digression concourt au projet : décrire une ville, un monde. Le présent est son temps favori dont elle use en virtuose. Il lui arrive ainsi de figer l'action, par exemple à l'heure de la sieste, pour passer la revue de ses acteurs en indiquant où ils se trouvent et ce qu'ils font, et chaque notation nous renseigne sur son petit monde. Ailleurs, elle imite les indications scéniques d'un metteur en scène : il sort, il range ses aquarelles, il pense à l'amour, ou même : *« il en profite pour n'avoir rien à faire. »* Et c'est bien de théâtre qu'il s'agit, au fond. Le rideau baissé, il faut rentrer chez soi, mais pour les jeunes peintres *« quitter Salonique, c'est comme se réveiller, c'est presque aussi difficile et douloureux que la sortie d'un déliquium. Quitter cette ville, c'est cesser d'être en suspens, c'est devoir à nouveau agir, choisir, penser à l'avenir. »* A peu près ce qu'on regrette en refermant ce livre charmant.

**Jean Soublin**

**Anne Matalon**
Anne Matalon est philosophe de formation, artiste par goût, et littéraire à la suite d'une vocation contrariée dans l'enfance, aujourd'hui réalisée. Elle a commencé sa carrière d'écrivain avec deux romans policiers publiés aux éditions Baleine (*Petit abécédaire des entreprises malheureuses* et *Alba Capra*). Il s'agissait de faire ses gammes, dit-elle, mais leur originalité retint l'attention des spécialistes. Plus récemment, dans *Chimiofolies* (éd. HB, 2000), elle a conjuré une maladie et célébré une victoire personnelle. Ses grands-parents ont vécu à Salonique.

# Inventer sa raison d'être

**JOURS DE BRUME SUR LES HAUTS PLATEAUX**
d'Alain Gerber.
Fayard, 168 p., 14,48 € (95 F).

Sur le piton Eleuthère, *« cette colline, ce vent, ces vapeurs, cette solitude, cet ennui, ce vide et cette absence »*, ainsi nommé par poétique allusion à l'antique, les seuls assauts sont de l'orage. Sans intérêt militaire, il est l'expression visible de l'esprit du commandant Marceau qui arrive en fin de carrière et ne porte guère d'intérêt à lui-même. Il écrit à une morte des lettres qu'il entasse dans sa malle, il rêve d'une Grèce mythique, il organise d'inutiles contrôles dans des villages, entretient sa troupe dans l'attente d'une attaque qu'il sait impossible. Un aspirant et un adjudant partagent cette entreprise. Il faut justifier sa présence, sa vie, et pour cela rester sur Eleuthère, prouver que c'est un point stratégique à ne pas négliger, maintenir les hommes dans la peur de rebelles imaginaires. *« Que vaudrait cette vie qu'on nous colle sur les bras s'il ne nous restait à l'inventer ? »*

Buzzati et son sous-lieutenant Drogo dans la forteresse du *Désert des Tartares*, Céline et son lieutenant Grappa dans le Topo du *Voyage* ont dressé deux forts portraits de militaires désœuvrés en attente d'un événement qui donnerait un sens à leur vie. Pour qui se risque sur ce thème, la platitude de la redite menace. Gerber l'a ressentie, dont le roman est d'autant plus réussi que la psychologie de ses personnages et le climat particulier de leur environnement sont évoqués dans un style qui tient son efficacité de sa concision. De minces détails pour d'amples traits de caractères, la simplicité de l'expression pour la complexité paradoxale d'un certain néant. Gerber traduit avec talent la vacuité et la douleur des vies qui s'inventent plus qu'elles ne se vivent.

**Pierre-Robert Leclercq**

# Kazuo Ishiguro, so british

*[SOUS-TIT]Shanghaï, années 1930. Un détective anglais revient dans la ville qui l'a vu naître, pour retrouver la trace de ses parents. Derrière cette intrigue policière, l'auteur des « Vestiges du jour » fait émerger, comme à distance, une autre vérité, plus intime[/SOUS-TIT]*

Dès le commencement de sa vie d'écrivain, Kazuo Ishiguro l'a répété à qui voulait l'entendre – et ils étaient nombreux, compte tenu de sa célébrité précoce : il ne voulait pas être considéré comme un auteur japonais vivant en Angleterre, jamais de la vie, mais comme un authentique romancier britannique. Bien. La question, cependant, revenait avec insistance. Et de manière surprenante, si l'on s'en tient aux faits. Car l'homme, après tout, semblait posséder tous les quartiers de « britannité » nécessaires. Né en 1954, à Nagasaki, Kazuo Ishiguro est venu en Angleterre à

**rencontre**

« La raison pour laquelle j'ai souvent choisi des cadres historiques est que le passé permet de créer un monde imaginaire »

l'âge de cinq ans, dans le sillage d'un père océanographe qui participait à l'exploitation des gisements de pétrole en mer du Nord. Il a grandi paisiblement dans le Surrey, fait ses études à l'université du Kent et ses débuts d'écrivain dans le sud de Londres. Sa famille, initialement expatriée pour quelques années, n'a jamais repris le chemin du Japon. Lui-même n'a pas remis les pieds dans son pays natal avant la toute fin des années 1980.

Un Anglais très anglais, en somme. Alors ? Eh bien c'est justement par leur aspect britannique à l'excès que les romans d'Ishiguro font naître les questions dont s'agace leur auteur. Ou plutôt, par leur manière de coller à l'idée que l'on se fait généralement de la culture britannique. Retenue, sang-froid, demi-mots, tous ces stéréotypes sont élevés au rang de beaux-arts dans les livres de cet écrivain singulier. Entièrement de noir vêtu (selon son habitude), dans la suite de l'hôtel parisien où il reçoit très cordialement, le romancier confesse d'ailleurs volontiers sa fascination pour les représentations de la vérité. *« Oui, les mythes forgés par l'imagination m'intéressent*, explique-t-il. *Pour écrire ce livre, par exemple, j'ai lu des ouvrages d'histoire sur le sujet, mais j'ai aussi beaucoup vu de films hollywoodiens. »* Seulement, au lieu de se soumettre à ces idées reçues, Ishiguro les manipule avec un talent qui lui a valu les plus prestigieuses récompenses – notamment le prix Whitbread pour *Un artiste du monde flottant*, son deuxième roman, et le Booker Prize, en 1989, pour *Les Vestiges du jour* (1). Dans cet ouvrage, dont James Ivory a fait un film, en 1993, l'auteur s'est même emparé d'un personnage qui pousse ces « vertus » jusqu'à la caricature, en prenant pour figure centrale un majordome anglais dans le milieu du XX[e] siècle.

### HUMOUR SUBTIL

Ce livre, *Les Vestiges du jour*, était le premier dont le narrateur ne fut pas japonais ou d'origine japonaise. Dans *Un artiste du monde flottant*, Ishiguro mettait en scène un vieux peintre officiel obligé d'affronter les conséquences de ses mauvais choix politiques. *Lumière pâle sur les collines* (2), son premier roman, racontait l'histoire d'Etsuko, une Japonaise installée en Angleterre qui se retournait sur ses années passées à Nagasaki. Dans *Quand nous étions orphelins*, le romancier suit le parcours inverse, en expédiant un citoyen britannique vers l'Orient de son enfance. Avec un humour assez subtil, Ishiguro place donc son narrateur (purement anglais) dans la position qui aurait pu être la sienne, lorsqu'il retourna pour la première fois au Japon, à l'âge de trente-cinq ans. Christopher

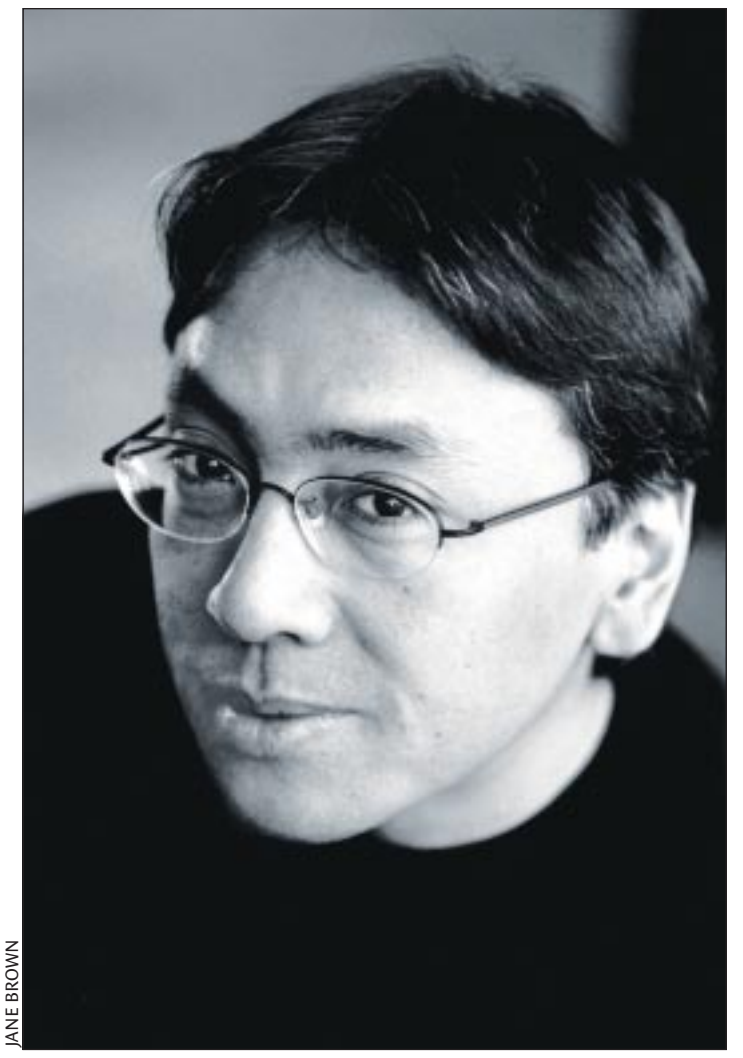

JANE BROWN

Banks, célèbre détective anglais, décide en 1937 de se rendre à Shanghaï, où il a vécu les dix premières années de sa vie, pour tenter de retrouver la trace de ses parents. Son père, salarié d'une entreprise occidentale fortement impliquée dans le trafic d'opium, et sa mère, très engagée contre ledit trafic, ont tous deux été enlevés lorsque Christopher était encore enfant.

A travers le processus d'investigation policière mené par Christopher Banks, Ishiguro en conduit un autre, beaucoup plus profond. Comme toujours, chez lui, les personnages principaux sont confrontés à la recherche d'une vérité intime, qui les acculera souvent à un constat d'échec – ou, du moins à la reconnaissance de leurs erreurs. La présence de la guerre, en arrière-plan, sert à l'émergence de la vérité en bousculant les conventions sociales. *« La raison pour laquelle j'ai souvent choisi des cadres historiques est que le passé permet de créer un monde imaginaire,* dit Kazuo Ishiguro. *Mais il y a aussi l'ombre de la guerre, dans laquelle j'ai grandi et qui met en danger les valeurs de démocratie, de liberté, auxquelles nous sommes habitués. »*

### JEU DE DISTANCIATION

La quête de vérité se traduit par un effet d'optique extrêmement habile. Loin d'exposer son narrateur aux regards du lecteur, Ishiguro en vient presque à le dissimuler par surexposition. Car l'homme, dont on ne connaît nullement l'aspect physique ni les habitudes, passe son temps à observer, s'irritant énormément des importuns qui se glissent entre lui et ce qu'il examine. Les verbes relatifs au regard sont légion, surtout ceux qui correspondent à une vision malaisée, empêchée. Du coup, Banks devient une sorte de lunette grossissante, qui sert à voir sans être vu, bien qu'il soit constamment sur le devant de la scène. Mais vision ne signifie pas contact. Sans cesse, Christopher Banks voit de loin, de haut, se trouvant toujours à distance de ce qu'il observe. *« Quand je me remémore cette matinée*, signale-t-il par exemple, *l'impression qui domine toutes les autres est que je restai particulièrement détaché de mes activités. »* Le parti pris d'écriture, qui privilégie la distance et l'économie de moyens, accentue évidemment ce phénomène. Chez Ishiguro, peu de couleur locale, pas de couleurs tout court et une simplicité de stricte observance (en particulier dans la rareté des métaphores). La langue est polie, comme la manière dont les personnages s'adressent les uns aux autres.

Interrogé sur ce point, l'auteur ne se cache pas de privilégier une langue volontairement dépourvue d'idiomatismes, afin de toucher un large public anglophone. Le résultat, c'est une écriture très élégante, fluide, précise, mais assez lisse. Ce qui, en soi, n'est pas une tare, mais pose un problème de voix. Car le narrateur est tout de même censé avoir vécu la plus grande partie de sa vie dans des institutions scolaires anglaises. Or la langue dont il fait usage le rapproche, non du flegme britannique, mais d'une sorte d'impassibilité orientale (si l'on admet de s'en tenir aux stéréotypes...), ou encore, pour être plus sévère, d'une vision standardisée de la courtoisie. Cette manière de s'exprimer, conjuguée à son extraordinaire sang-froid, provoque à la fois des effets humoristiques (Jeeves, le fameux personnage de P.G. Woodhouse, n'est parfois pas très loin) et une frustration assez énervante. L'ensemble, cependant, ne parvient pas à gâter le vrai plaisir de lecture engendré par *Quand nous étions orphelins*. D'abord, parce que Kazuo Ishiguro maîtrise à la perfection l'art de la construction et du suspense, en utilisant savamment les décrochements entre présent et passé. Ce passé dont il extrait avec délicatesse tous les sucs, des plus doux aux plus amers, mais dont l'être humain émerge toujours le même, dans sa grande faiblesse – quelle que soit sa nationalité.

**Raphaëlle Rérolle**

(1) Tous deux parus aux Presses de la Renaissance, puis en format de poche chez 10/18. *Les Vestiges du jour* ont été réédités par Calmann-Lévy en 2001.
(2) Presses de la Renaissance, puis 10/18.

**QUAND NOUS ÉTIONS ORPHELINS**
(**When We Were Orphans**)
de Kazuo Ishiguro.
Traduit de l'anglais par François Rosso,
Calmann-Lévy, 376 p., 18,80 € (129,90 F).

## SCIENCE-FICTION

● **par Jacques Baudou**

# [TITRE]Obscures manipulations[/TITRE]

**LES HOMMES DÉNATURÉS**
**(Maximum Light)**
de Nancy Kress.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Marc Chambon
Flammarion, « Imagine », 276 p., 15,09 € (99 F).

Nancy Kress est un auteur américain de science-fiction de première importance, dont peu de romans (1) jusqu'ici avaient été traduits en France. En revanche son talent assez remarquable de nouvelliste nous est davantage connu (l'une de ses nouvelles a même fait partie de la sélection proposée par *Le Monde* à l'été 1999). *Les Hommes dénaturés* confirme ce que laissaient percevoir ses brefs récits tels que « Danse aérienne », « La montagne va à Mahomet » ou « L'une rêve, l'autre pas ». A savoir que Nancy Kress a un véritable génie pour mettre « en fiction » des problématiques « chaudes » ou sensibles : ici une humanité confrontée à la perte de fertilité pour cause de pollution chimique, où la maternité manque si cruellement à de nombreuses femmes que les pires trafics prennent assise sur cette formidable frustration. Pour donner toute sa puissance subversive à l'histoire qu'elle a imaginée, Nancy Kress lui a donné la forme d'un thriller futuriste d'une efficacité absolue. Le lecteur est piégé irrémédiablement dès le premier chapitre : une jeune conscrite chargée d'accompagner une personne sur les lieux d'un sinistre pour qu'elle puisse récupérer ses animaux familiers la voit s'enfuir avec des singes à visage humain, et plus surprenant encore, ayant tous le même visage. Comme cette péripétie lui vaut d'être renvoyée de l'armée où elle comptait faire carrière, elle essaie de comprendre, aidé par un vieil homme au seuil de la mort, dans quoi elle s'est involontairement « fourrée »...

La thématique de la manipulation biologique ici à l'œuvre est avant tout prétexte à décrire une véritable conspiration gouvernementale visant à protéger certains agissements illégaux, conspiration qui a pour but de pallier à ce qu'on ne peut appeler autrement qu'un manque de courage politique, lequel a mené les Etats-Unis dans un cul-de-sac. Dans ce roman conduit avec un sens très sûr du suspense, Nancy Kress dénonce les obscurantismes, les tabous religieux entravants, l'action négative des lobbys industriels. Ecrit en 1998, *Les Hommes dénaturés* est, depuis l'élection de George W. Bush, d'une actualité plus brûlante encore et son message sur la nécessité d'une recherche scientifique dégagée des contraintes extérieures d'autant plus utile...

● **MÉTAL HURLANT**, de Valerio Evangelisti

Si l'on retrouve Nicolas Eymerich, l'inquisiteur qui a fait la gloire de Valerio Evangelisti, dans « Venom », la première novella de ce recueil, les trois autres textes qui le composent démontrent à l'évidence que l'inspiration de l'auteur, pour présenter une indéniable unité thématique, est d'une fort plaisante versatilité. « Pantera » est une manière de western italien mâtiné de fantastique, « Metallica » décrit une guerre d'extermination interraciale dans des Etats-Unis du futur gangrenés par le fondamentalisme religieux et « Sepultura », dont les lecteurs du *Monde* eurent la primeur à l'été 1999, est une terrifiante anticipation tiers-mondiste. Mais ce que toutes ces nouvelles ont en commun, c'est leur caractère baroque, tumultueux et dérangeant, la violence terrible qui s'y déploie ; c'est le recours à des religions étranges empreintes de magie ; c'est le leitmotiv d'une humanité mutant d'étrange façon. Valerio Evangelisti ou de la nouvelle conçue comme un électrochoc ! (Traduit de l'italien par Sophie Bajard, Jacques Barbéri, Serge Quadruppani et Eric Vial, Rivages, « Fantasy », 222 p., 16,77 € [110 F]).

● **EN DES CITÉS DÉSERTES**, de Lewis Shiner

Comment qualifier un roman qui se tisse d'autant de fils narratifs : un groupe de guérilleros mexicains dirigé par la veuve d'un leader assassiné, une milice nord-américaine conduite par un illuminé anticommuniste les pourchassant pour les exterminer, la quête d'un mari disparu et réfugié dans une tribu indienne descendant des anciens Mayas, les prédictions d'un chaman annonçant cryptiquement la fin du monde, une antique cité maya qui sera le point de convergence de tous les personnages de ce récit convulsif, un champignon hallucinogène qui permet de véritables virées temporelles. Thriller politique férocement anti-reaganien ? Roman de fantasy guignant du côté du réalisme magique ? Qu'importe l'étiquette pourvu qu'on ait l'ivresse. Et le roman de Lewis Shiner la garantit : on y est tourneboulé par des « trips » en forme de boucles, secoué par des secousses sismiques comme par l'agencement trépidant des péripéties, anéanti par un final dantesque, pilonné par les mortiers d'un phrasé hypnotisant... (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean-Pierre Pugi, Denoël, « Lunes d'encre », 350 p., 22,11€ [145F]).

● **I. A. : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE,** de Brian Aldiss

La vedette de ce recueil est évidemment la nouvelle dont Stanley Kubrick avait acheté les droits et à partir de laquelle il a développé, avec l'auteur, puis avec d'autres, le script d'un film qu'il n'a jamais réalisé mais que Steven Spielberg a porté à l'écran. Brian Aldiss y a joint deux autres nouvelles dans lesquelles il a repris le personnage de l'enfant-automate à d'autres moments de son histoire. Mais ce ne sont évidemment pas les seuls textes de qualité figurant dans un sommaire étonnamment éclectique puisqu'il va de l'utopie poétique à la satire voltairienne (ou swiftienne), de la fable au post-scriptum à son roman *Mars blanche* sous la forme d'un « dialogue socratique », de la parabole à la vignette cruelle, sans compter la réécriture shakespearienne. Si dans la plupart des nouvelles, Brian Aldiss utilise en virtuose les outils de la science-fiction, il sait également fort bien s'en passer pour parler de vieilles amours ou conter de paradoxaux apologues (« Trois genres de solitude »). Cet ensemble de méditations, parfois sarcastiques, sur la condition et la destinée humaine culmine avec une étonnante histoire d'alien : « Steppenpferd ». Et il ne faut rater sous aucun prétexte le très savoureux avant-propos... (traduit de l'anglais par Catherine de Leobardy, Métailié, 220 p., 17,63 €, [115 F]).

● **ECRITURE**, de Stephen King

*« Jamais personne ne nous interroge sur le langage. Ce sont des questions qu'on pose aux DeLillo, aux Updike, aux Styron, pas aux romanciers populaires. Et pourtant, nous autres prolos, nous avons la passion de l'art et la manière de raconter des histoires par le biais de l'écrit »* affirme Stephen King dans l'avant-propos de « On writing » pour expliquer ce qui l'a amené à écrire cet ouvrage hétéroclite composé de deux parties bien distinctes. L'une, qui est pour le lecteur français sans nul doute la plus intéressante, est de nature autobiographique : Stephen King s'y découvre comme il ne l'avait jamais fait auparavant et avoue une très ancienne passion pour l'écriture qui ne s'est pas laissée décourager par de nombreuses lettres de refus. On y voit un écrivain se construire peu à peu, dans des conditions matérielles souvent difficile, puis, le succès venu, faire face à ses démons. Il y dit que s'il a écrit sur la *« classe moyenne inférieure américaine »*, c'est parce qu'il en a fait partie toute sa vie et que c'est celle qu'il connait le mieux. C'est aussi la raison pour laquelle, de tous les écrivains américains, il est de loin celui qui en a parlé le mieux et le plus justement, comme le prouve, par exemple, « Dolorès Claiborne ». La seconde partie est une sorte de traité d'écriture où Stephen King livre quelques-unes de ses recettes, fait de la critique littéraire (on peut trouver sa démonstration sur les dialogues peu convaincante et la différence qu'il établit entre intrigue et histoire pas très évidente), mais surtout utilise pour parler de son travail de romancier une fort intrigante métaphore : celle du paléontologue occupé à dégager du mieux possible un fossile. Il retrouve au final la veine autobiographique pour parler de l'accident de voiture qui a failli lui coûter la vie et de la façon dont l'écriture lui a permis de renaître (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par William Olivier Desmond, Albin Michel 380 p., 19,82 € [130 F]).

**(1) Les seuls romans de Nancy Kress publiés en France appartenaient au domaine de la fantasy qu'elle a aujourd'hui délaissé.**

[BANDO]livraisons[/BANDO]

● **LE DERNIER VOYAGE DU RÉVÉREND**, de Nigel Barley

On a cru qu'il romançait ses récits d'expéditions en Afrique, tellement elles étaient cocasses et drolatiques. Nigel Barley, du très vénérable British Museum, était tout simplement dans la tradition des anthropologues britanniques, scientifiques pince-sans-rire et globe-trotters loufoques. Il passe cette fois à la fiction pour raconter comment le révérend Truscot (inspiré par un explorateur authentique, le révérend Hope Waddell) débarque en plein XIX[e] siècle à l'embouchure du Niger (avec une épouse qui déteste chaleur et cafards) afin d'éradiquer la région de la corruption, de la polygamie, de l'esclavage et du cannibalisme. L'intérêt de cette improbable épopée réside dans le mélange entre le burlesque des situations et le réalisme de détails qui ne s'inventent pas (traduit de l'anglais par Bernard Blanc, Payot, 238 p., 16,77 € [110 F]). **J.-L.D.**

● **CLASSE AFFAIRES**, de Benjamin Berton

Auditrice de gestion, Eléonore Caribou, vingt-six ans, surmenée et stressée, accepte une invitation de son ex-amant sur la côte d'Azur. Dans une somptueuse villa, une dizaine de personnes, hommes et femmes, jeunes « décideurs », railleurs, frimeurs et sexuellement obsédés, refont le monde. Rivalités, jeux de rôle, vacheries et concupiscences autour d'une piscine – « Loft story » à ciel ouvert. Le tout s'achève pour l'héroïne par une expédition dans une étrange fête où une société d'oisifs privilégiés et leurs esclaves poursuivent avec cruauté un jeu pervers d'asservissement individuel. Des priapées pour une faune veule, obscène et carnavalesque (Gallimard, 304 p., 17,5 € [114,70 F]). **P. Ky**.

● **MA VIE EN L'AIR**, d'Anne Sibran

Est-ce un rêve éveillé ? une hallucination ? Foin de *« l'exigence de vraisemblance et rationalité qui a cours ici-bas »* : Ariane de Samca est une petite fille qui, chaque soir, s'envole pour oublier qu'elle est issue d'une « *lignée de monstres* », égorgeurs et bouchers. Seul le vol de nuit au-dessus de la luzerne, loin des *« adultes usurpateurs »*, la rapproche des oiseaux, dans une sorte d'extase sensorielle. Successivement adoptée par Paulin Magloire, retraité SNCF et ornithologue, puis pensionnaire rétive, enfin employée dans une animalerie où elle nourrit iguanes et geckos, la narratrice frôle la folie, dont la sauve l'amour courtois d'un chevalier « *au regard de vert galant* ». Elle finira par trouver, entre l'appel du vide et celui de l'abîme, l'art grisant de l'équilibre, celui des funambules « *marcheurs de ciel* ». Empreint d'un fantastique intérieur cruel et tendre, ce deuxième roman d'Anne Sibran – également scénariste dans la BD – confirme un indéniable talent de conteuse (Grasset, 238 p., 15 € [98,40 F]). **M. Pn**

● **SOHO,** de Basile Panurgias

**Pour s'occuper et gagner sa vie quand on est peu fortuné, on peut se faire espion ou chercher un emploi dans la culture. Jean imagine de lier les deux activités en créant l'espionnage culturel. L'idée séduit un de ses amis d'enfance devenu consul à Rio.** *« Culture, c'est un mot que tout le monde aime bien. »* **Et Jean se lance dans une carrière inédite, suivant l'exemple de James Bond qui «** *boit, baise et joue... il est plus facile de voir les vices des autres quand on les partage* **». Partant de ce projet délirant, cet espion d'un nouveau genre nous distrait agréablement quand il décrit sa famille ou évoque ses amours avec une Page qui n'a pas de nombril – par une opération elle a voulu** *« couper le cordon ombilical avec la société, littéralement »* **– mais la farce qu'est ce sujet et la cocasserie du personnage sont pour mieux souligner les travers du milieu des arts et du commerce, les aléas qui font le Big Artist, les impostures de la culture devenue marchandise, une société où tout s'achète. Le divertissement est le meilleur support de la satire et Panurgias y excelle (Nil, 160 p., 15,10 € [99,05 F]). P.-R.L.**

PRINCETON UNIVERSITY, THEART MUSEUM/AKG PARIS

« Les quatre évangélistes » d'Abraham Bloemaert (vers 1615)

# D'autres mots pour les Ecritures

*Elle est affichée dans le métro ; bientôt on la lira au Théâtre de la Colline, à la radio et au Centre Pompidou. On l'appellera peut-être un jour la « Bible des écrivains ». Vingt auteurs francophones, romanciers et poètes, de Jacques Roubaud et Florence Delay à Jean Echenoz, Marie NDiaye, Valère Novarina et François Bon, ont travaillé durant plusieurs années sur cette nouvelle traduction, lancée à grand frais (on cite le chiffre de 15 millions de francs) par les éditions Bayard sous la direction de Frédéric Boyer. Vingt-sept spécialistes et exégètes participèrent à l'aventure. Avant de la juger, d'évaluer les pertes et les profits, il faudra la « pratiquer ». En attendant, le volume est déjà en tête des meilleures ventes selon « Livres Hebdo »*

*Premiers*
*Dieu crée ciel*
*et terre*
*terre vide solitude*
*noir au-dessus des fonds*
*souffle de Dieu*
*mouvements au-dessus des eaux »*

Dès les premières lignes de la Genèse, le lecteur est dérouté. La « musique » du récit de la Création, il l'avait entendue des milliers de fois dans une autre langue : « *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. Or la terre était vide et vague, les ténèbres couvraient l'abîme et un vent de Dieu agitait la surface des eaux* » (Bible de Jérusalem). Et voici que le poète en change le rythme, la mélodie, les harmoniques. Au nom de quoi, plaidera le grincheux, s'en prendre à une prose aussi sacrée, transmise de génération en génération et qui avait des airs d'éternité ? Au nom de quoi, répliquera le poète, s'attacher à des formes figées, comme si la langue n'était pas perpétuelle révolution et la Bible elle-même un livre si peu lisse et monolithique que personne ne connaît le nom et le nombre de ses auteurs, en près de mille ans de rédaction ?

Dialogue stupéfiant, comme si chaque nouvelle traduction était une trahison. Le tour de force des éditions Bayard est d'avoir réuni quelques-uns des meilleurs écrivains et poètes français, croyants ou agnostiques, chrétiens ou juifs, familiers ou non des Ecritures, et des exégètes qui, depuis trente ans, n'avaient été associés à une telle entreprise collective sur la Bible. Six années pour briser la glace, pour s'apprivoiser, s'écouter, nouer des amitiés et féconder. Qui aurait dit que, dans la France ultra-laïque où cultures littéraire et religieuse dérivent comme deux continents de plus en plus étrangers, aurait pu réussir une telle collaboration entre les hommes de l'art biblique – si attachés à la fidélité aux langues sources (hébreu, araméen, grec, latin) et à la lettre sacrée – et des faiseurs de mots, sans complexe par rapport à toute tradition littéraire ou religieuse ?

Les « binômes » ainsi constitués donnent des résultats étonnants. La Genèse s'ouvre sous la forme d'un grand poème dû à la plume de Frédéric Boyer et de Jean L'Hour. Jacques Roubaud transforme en quatrains L'Ecclésiaste, cette leçon de sagesse universelle que l'hébreu déjà avait rédigé en vers brefs, faciles à mémoriser, qui avaient disparu des traductions suivantes. Grâce à Pierre Alferi et Jean-Pierre Prévost, le Livre de Job devient, comme au théâtre, une mise en scène, alors qu'Olivier Cadiot et Marc Sévin donnent aux célèbres psaumes une saveur toute nouvelle. Avec Jean Echenoz et Robert David, le Livre de Josué se dévore comme un roman, et si l'apôtre Paul passe à tort pour un grand rhétoricien, la nouvelle traduction écarte les périodes cicéroniennes et restitue, avec bonheur, la violence et le tourment de l'auteur.

Si, en raison d'une syntaxe plus contraignante, le grec des Evangiles se prête moins à l'innovation – peut-on toucher à des phrases aussi immémoriales que « *Ceci est mon corps* » ? –, la volonté de restituer à la Bible sa polyphonie et la diversité de ses genres littéraires l'emporte sans nuire à la mémoire et à la langue communes. « *De la Genèse à Jérémie, de Jésus à saint Paul, l'écriture des Bibles classiques est toujours la même*, souligne Frédéric Boyer, maître d'œuvre du projet avec l'exégète Marc Sevin. *Notre parti pris a donc été de casser l'homogénéisation de la matière biblique à laquelle tendent toutes les traductions depuis quinze siècles.* » Quel lecteur amoureux de la Bible n'avait rêvé de disposer un jour d'un tel texte où la langue est comme libérée, rendue à elle-même, une langue délivrée de sa gangue académique, savante et pieuse, délestée de l'appareil des notes et des commentaires (renvoyés ici à la fin de l'ouvrage), de la pyramide des titres, intertitres et résumés qui balisent et contraignent la méditation ?

De la part d'un éditeur catholique comme Bayard, il n'y a l'intention ni de titiller une hiérarchie supposée frileuse par rapport à la parole de Dieu (la commission doctrinale de l'épiscopat a publié un avis sympathique, mais se donne du temps pour délivrer son *imprimatur*), ni de provoquer des « monuments » de l'édition aussi respectés que la Traduction œcuménique de la Bible (TOB) ou la Bible de Jérusalem (BJ). Mais il y a bel et bien un pari, qui n'est pas si éloigné de la traduction récente d'Henri Meschonnic : celui

Henri Tincq

de dépoussiérer le poème ou la prose biblique, de réveiller une lecture peut-être lassée par des formulations à l'identique, apprises, transmises, commentées par cœur depuis des générations, autrement dit de recréer une « vulgate » plus proche de la langue moderne, concrète, vivante et des innovations poétiques et littéraires du XX[e] siècle. « *Lisez un poème de Robert Desnos, une page de Proust ou de Beckett ; ensuite ouvrez votre Bible traditionnelle et vous verrez la différence* », observe Frédéric Boyer.

Le XX[e] siècle aura été un grand siècle biblique. Les découvertes archéologiques ont renouvelé l'étendue des connaissances (Qumran) ; les études historico-critiques ont levé les tabous de l'exégèse officielle ; la place a été reconnue au patrimoine juif et à l'histoire d'Israël ; la diffusion des Ecritures a touché des cultures et des langues toujours plus éloignées, atteint tous les milieux catholiques grâce à la levée des verrous au dernier concile. En même temps – et presque paradoxalement –, la culture dominante n'aura jamais été si peu religieuse. La sécularisation creuse le fossé entre la culture biblique et la culture littéraire, alors que jusqu'au XVIII[e] siècle tous les grands écrivains baignaient dans la culture religieuse de leur temps.

Dans cette circonstance, l'erreur serait de croire qu'une nouvelle traduction supplante la précédente, comme si elle n'était pas d'abord la réappropriation, dans des formes nouvelles, d'un patrimoine et d'une généalogie biblique en constante évolution. A cet égard, le glossaire final n'est pas la moindre des ingéniosités de la nouvelle Bible de Bayard. Il donne la mesure des glissements de vocabulaire, de sens et d'usage au fil des traductions, voire des infidélités et des manipulations, comme l'abus du recours au mot « *péché* » par les traducteurs du Moyen Age, qui en ont fait une doctrine, alors que le vocabulaire de la Bible hébraïque compte une cinquantaine de mots pour exprimer la faute de l'homme. La nouvelle Bible laisse foisonner la langue en parlant d'« *égarement* », de « *dévoiement* », d'« *errement* ». De même n'enferme-t-elle pas la richesse de la *doxa* grecque (dans la Septante) dans la seule « *gloire* » de Dieu, mot devenu aussi mystérieux qu'opaque, et parle aussi d'« *éclat* », de « *splendeur* », de « *rayonnement* », de « *crédit* », etc.

Alors, dans ce volume de 3 200 pages, à l'issue d'un marathon de six ans – auquel ont participé une cinquantaine d'exégètes et écrivains francophones –, on pourra toujours chicaner et déplorer des erreurs et des contresens, des platitudes et des outrances. Est-ce un progrès de faire dire à Caïn, après le meurtre d'Abel : suis-je « *responsable* » de mon frère (plutôt que « *gardien* ») ? Ou de traduire l'arche de Noë par la « *boîte* » ? Pourquoi avoir écarté l'« *ange* » et préféré le mot « *messager* », certes conforme au grec *aggelos*, mais tellement moins mystérieux et poétique ? Dans le récit de la Crucifixion (selon Matthieu 25), fallait-il revenir à la fameuse formule « *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants* ! », source de tant d'incompréhensions juives, là où la Traduction œcuménique de la Bible (TOB) avait heureusement préféré : « *Nous prenons son sang sur nous et sur nos enfants* ».

Grâce au progrès des méthodes historico-critiques, les études bibliques avaient été focalisées sur les faits et sur les langues plutôt que sur la « réception » des textes. C'est le mérite des auteurs de cette nouvelle Bible d'avoir compris que, sans porter atteinte à l'héritage, il était possible, au début d'un nouveau siècle, de réouvrir le trésor et de le faire connaître autrement à de nouvelles générations, tant il est vrai, comme disait le grand exégète Paul Beauchamp, qui vient de mourir, que la Bible n'existe que par sa permanente confrontation aux cultures, aux langues, au temps.

## extraits

**ANCIEN TESTAMENT**

**Exode, 10, 21-25**

« Yhwh dit à Moïse : Etends ta main vers les cieux : qu'il y ait ténèbre sur le pays d'Egypte, et qu'on touche la ténèbre. Moïse étend sa main vers les cieux et c'est ténèbre obscure sur tout le pays d'Egypte, trois jours. Un homme ne peut pas voir son frère, et un homme ne peut pas quitter sa place pendant trois jours, mais pour les fils d'Israël il y a de la lumière où ils habitent. Pharaon appelle Moïse et dit : Allez, et servez Yhwh. Qu'on retienne seulement votre petit et votre gros bétail, vos enfants qu'ils aillent avec vous. Moïse dit : Toi, tu dois aussi mettre dans nos mains des sacrifices et des holocaustes pour Yhwh notre Dieu. »

**(Traduction François Bon)**

**Isaïe, 52, 13-15**

« Voici : mon serviteur étonnera/ il s'élève haut, il sera sublime –/ comme il a terrifié les foules/ défiguré, méconnaissable/ n'ayant plus rien d'humain/ il fera tressaillir de nombreuses nations/ dont les rois fermeront la bouche/ voyant ce qu'on leur avait tu/ sachant ce qu'ils n'entendaient pas. »

**(Traduction Pierre Alferi)**

**Psaume 131**

« Chant par degrés/ de David// Yhwh/non// Mon cœur n'est pas trop haut// Non/mes yeux ne se lèvent pas// Je ne vais pas vers de grandes choses// Ni vers celles qui sont trop étonnantes/pour moi// Non je suis plus bas// Entièrement silencieux/mon être// Comme un tout petit enfant sur moi/mon être// Oh Israël espère en Yhwh// De maintenant/à toujours. »

**(Traduction Olivier Cadiot)**

**Second livre des maccabées, 2, 24-28**

« Considérant le flot des chiffres, et compte tenu du mal qu'éprouvent ceux qui se plongent dans les récits de l'histoire vu l'abondance des choses, nous nous sommes attachés à produire un objet agréable à ceux qui souhaitent lire, commode pour ceux qui aiment se rappeler les faits, utile à tous indistinctement. Pour nous qui sommes chargés de ce travail pénible, ce n'est pas facile, c'est beaucoup de sueur et de veilles. Mais, de même que l'homme qui, pour le plaisir d'autrui, prépare un festin sans chercher la facilité, de même, pour le service public, nous supportons volontiers ce travail pénible. Laissant à l'écrivain un examen complet de chaque événement, nous tâcherons d'en suivre brièvement les grandes lignes. »

**(Traduction Jean Echenoz)**

## bibliographie

Il existe plusieurs traductions en français de la Bible. Citons parmi les plus accessibles :

**La Bible de Jérusalem**, traduite sous la direction de l'Ecole biblique de Jérusalem. Une nouvelle version rénovée a vu le jour en 1998. C'est le texte le plus couramment cité et utilisé (éd. du Cerf, en divers formats).

**La Traduction œcuménique de la Bible (TOB)**, réalisée par une équipe de spécialistes catholiques et protestants (Alliance biblique universelle - éd. du Cerf).

**La Sainte Bible de Segond** est la traduction de référence des protestants (Société biblique française).

**La Bible Osty et Trinquet** (Seuil, 1973).

**La Bible de la « Pléiade »** en trois volumes. Les deux premiers contiennent la traduction de l'*Ancien Testament*, par Edouard Dhorme, qui jouit d'une juste réputation (Gallimard).

**La Bible Chouraqui**, tente de restituer l'esprit de l'hébreu et de l'araméen (DDB).

**La Bible de Lemaistre de Sacy**, la Bible par excellence du XVII[e] siècle (Laffont, « Bouquins »).

Parmi les dernières traductions partielles, signalons celle des **Psaumes** d'Henri Meschonnic, sous le titre *Gloires (*DDB, « Le Monde des livres » du 18 mai).

## extraits

**NOUVEAU TESTAMENT**

**Evangile selon saint Luc, 1, 46-55**

« Marie a dit : Je reconnais la grandeur du Seigneur, par Dieu qui me sauve, je jubile. Il a tenu compte de l'humiliation de son esclave. Maintenant, voilà : toutes les générations m'appelleront l'Heureuse, puisque pour moi le Puissant a fait des prodiges. Son nom est saint. Il est généreux, sur des générations et des générations, envers ceux qui le craignent. De son bras il fait œuvre de puissance et disperse les cœurs arrogants. Il détrône les souverains et élève ceux qu'ils ont piétinés. Les affamés sont comblés ; les riches sont congédiés les mains vides. Il prend le parti de son serviteur Israël, fidèle à sa générosité, comme il l'avait dit à nos pères, pour toujours favorable à Abraham et à ses descendants. »

**(Traduction Pascalle Monnier)**

**Evangile selon saint Jean, 1, 1-11**

« Au commencement, la parole/ la parole avec Dieu/ Dieu, la parole./ Elle est au commencement avec Dieu./ Par elle tout est venu/ et sans elle rien n'a été de ce qui fut./ En elle, la vie/la vie, lumière des hommes/ et la lumière brille à travers la nuit/
la nuit ne l'a pas saisie.// Il y eut un homme envoyé par Dieu/nommé Jean./ En tant que témoin il est venu/témoigner de la lumière/afin que tous, par son intermédiaire, aient la foi./Il n'était pas la lumière/mais il s'en portait témoin.//Elle, la seule et vraie lumière,/en venant au monde/a éclairé chaque homme./Elle a été dans le monde/le monde fait par elle/et le monde ne l'a pas reconnue./Elle est venue chez elle/et les siens ne l'ont pas reçue.//Mais à tous ceux qui l'ont reçue/elle a donné le pouvoir d'être enfant de Dieu/et ceux qui font confiance à son nom/ne sont plus nés du sang/ni de la volonté charnelle ou virile/mais de Dieu. »

**(Traduction Florence Delay)**

**Saint Paul aux Philippiens, 1, 6-11**

« Lui-même forme de Dieu/n'a pas pourchassé/l'égalité avec Dieu// lui-même s'est vidé/a pris forme d'esclave/est devenu copie humaine// reconnu comme tel/à sa figure humaine/et pareil aux hommes// lui très bas, très soumis/jusqu'à l'extrême mort/mort en croix// pour quoi Dieu l'a fait très haut/et gratifié du nom/le plus haut des noms// pour qu'au nom de Jésus/tout genou plie au ciel/sur terre et sous terre// pour reconnaître en toute langue/Seigneur Jésus Christ/gloire du Dieu Père. »

**(Traduction Frédéric Boyer)**

# Les « ouvriers » dans le chantier du Livre

*Avec timidité ou audace, mais toujours conscients de l'ampleur de la tâche, les vingt nouveaux traducteurs de la Bible ont travaillé avec l'aide de spécialistes de la lettre. Nous avons interrogé quelques-uns de ces écrivains sur la nature et les effets de cette expérience*

L'entreprise est de taille, collective et exposée : les scribes, les copistes, les docteurs du texte sacré ont ici un nom. Elle est heureuse aussi, ou même *« bouleversante »*, selon Emmanuel Carrère (traducteur de l'*Evangile selon saint Marc*). Le poète Pierre Alferi (Isaïe, Job, Proverbes et Siracide) parle de *« répercussions affectives et de relation palpable au sublime »*. Tous les écrivains que nous avons pu interroger et qui ont travaillé plusieurs années durant sur ces pages inscrites au patrimoine de l'humanité le disent : l'expérience a été difficile mais enrichissante, exaltante et inédite. Bien sûr, l'accent est souvent mis sur ceux qui sont connus du public ; mais derrière, dans les coulisses et dans l'atelier, ont travaillé autant de spécialistes des textes scripturaires, exégètes, historiens et théologiens. Attachés à la lettre, ils ont assuré la part cachée et indispensable de la tâche auprès des écrivains, les retenant probablement de quelques fantaisies inhérentes à leur vocation ou, à l'inverse, les poussant vers plus d'audace. Sans ces « attelages » d'érudition et d'invention, cette Bible n'aurait simplement pas de sens. Ni d'existence.

Le résultat est-il à la hauteur de cet enthousiasme, de ce partage fécond ? Il faudra beaucoup de temps pour en juger. Tous ceux qui, pour des motifs divers, à partir de croyances (ou d'incroyances) multiples, ouvrent fréquemment la Bible et la « pratiquent » avec constance, seront les premiers à pouvoir évaluer la valeur et la nouveauté de cette approche. Il leur faudra sans doute de la patience, et un certain esprit d'ouverture, de tolérance, car ils seront bousculés, dérangés, rendus perplexes parfois... Mais finalement, rien ne les empêchera, à côté de cet objet très moderne, très nouveau, à bien des égards surprenant, de conserver leur vieille Bible, celle qui garde tout le charme et la patine, le mystère du temps ; celle que ce temps et les lectures n'épuisent ni n'altèrent. De plus, l'exercice comparatif et la mise en parallèle des différentes traductions donne au texte une vivacité, une instabilité bénéfique. L'essentiel n'est-il pas d'être toujours tenu en éveil ? Et comme le souligne Olivier Cadiot (qui a eu en charge les *Psaumes* et le *Cantique*) : *« Une traduction réussie devrait idéalement avoir une durée de vie limitée. »*

## RECONNAISSANCE

Sur le travail lui-même, on retrouve dans les propos des écrivains, ceux que l'on peut légitimement nommer les « ouvriers » du Livre, un même constat en forme de reconnaissance. Ainsi, la première réaction de l'écrivain canadien Marie-Andrée Lamontagne (*Chroniques, Tobie* et *Matthieu)*, lorsqu'elle reçut la proposition de Frédéric Boyer et de Bayard, fut *« un mouvement d'effroi accompagné d'un aveu d'incompétence. Certes, le travail de traduction [de l'anglais au français] m'était familier. Mais traduire la Bible, c'était autre chose. Je le savais pour l'avoir fréquentée, hors de toute pratique religieuse, depuis l'adolescence. Ces textes étaient immenses. J'étais minuscule. Ils étaient si anciens qu'ils vous donnaient envie d'être vieille. Des savants et des érudits très pieux s'étaient penchés sur eux depuis des siècles, tandis que je ne savais rien. Pourtant, grâce au précieux travail de "dépliure" du bibliste, j'entendais des rythmes, des assonances, des sonorités, et des scènes surgissaient, concrètes, que je voyais distinctement. Assez rapidement, j'ai appris à manipuler ces textes comme les objets qu'ils sont. Le bibliste fournissait le marbre. J'apportais les ciseaux. Du coup, l'écrivain, comme dans toute entreprise de traduction, a appris à écrire. »*

Florence Delay, parlant des exégètes avec lesquels elle a travaillé (Alain Marchadour, Arnaud Sérandour et Maurice Roger, pour quatre livres prophétiques et saint Jean), estime qu'elle *« leur apportait peut-être la fraîcheur de cet "analphabétisme" et celle, inverse, de l'écrivain, qui est son savoir. Nous, les écrivains, sommes des témoins privilégiés parce qu'on connaît l'usure du langage, on lutte sans cesse contre. Il est des tours frappés de désuétude, qui ne sonnent plus, ne résonnent plus. Et lorsqu'un mot ou une image vieillit, c'est son sens qui s'affaiblit, sa portée qui diminue. Pour ça, j'étais un bon témoin. Ensuite venait le plus difficile : trouver une équivalence, comme disait Newman. »*

**La Bible, nouvelle traduction**
Vingt-sept spécialistes des langues anciennes et vingt écrivains ont participé à cette entreprise. Cette édition a adopté les termes d'« Alliance » pour l'« Ancien Testament », et de « Nouvelle Alliance » pour le « Nouveau Testament ». L'ordre des livres de l'« Alliance » est celui de la Bible hébraïque divisée en trois parties : La Loi (*Tora*), les Prophètes (*Neviim*) et les autres écrits (*Ketouvim*) ; à leur suite, ont été placés les livres dits « deutérocanoniques » ou « apocryphes ». Un système de glossaires, d'index et un tableau chronologique complètent l'ouvrage (dirigée par Frédéric Boyer, Marc Sevin et Jean-Pierre Prévost, éd. Bayard, 3 188 p., 44,97 € [295 F]).

Pour François Bon (*Exode, Jérémie, Lamentations* et *Néhémie*) l'impression qui a prévalu n'est pas *« d'avoir travaillé comme traducteur, mais comme élément d'un collectif, un peu comme l'auteur au théâtre ou au cinéma. Des exigences très précises amenées par les exégètes, quant à l'interprétation ; et, nouveauté peut-être : respecter l'obscurité éventuelle, l'énigme du texte, ne pas trancher quand la complexité du texte, l'accumulation des écritures au cours des siècles, ne permet pas l'univocité du sens. Dans* Jérémie*, à quinze ou vingt reprises, l'exégète avec qui je travaillais* (Léo Laberge) *a choisi des options d'interprétation en rupture avec celles des autres traductions. Je découvrais cet univers de nuances, d'appui sur les connaissances les plus récentes quant aux langues et civilisations contemporaines de l'écriture de Jérémie. J'ai peur qu'on prenne pour des libertés d'artiste ce qui est, dans l'ambivalence, l'obscurité ou l'énigme, un choix scientifique affirmé, qui ne relevait pas du traducteur. »*

Pour Frédéric Boyer, maître d'œuvre de toute l'entreprise, lorsqu'il s'est mis lui-même à la tâche (*Genèse* et plusieurs épîtres de saint Paul), le plus étonnant a été *« d'avoir eu à poser la dimension littéraire de l'acte de traduire. Le dialogue et le travail avec l'exégète commençaient toujours comme ça, passaient par cette question comme si, concernant la traduction des textes bibliques, cette question de la littérature était une sorte d'impensé ou de refoulé. Je crois que la littérature contemporaine a été trop largement exclue de nos problématiques culturelles. On ne croit pas à la littérature. Ce projet est dérangeant parce qu'il affirme que la littérature a un rôle, une fonction, une forme de* vérité. *»* Olivier Cadiot nous a livré quelques réflexions en forme de notes, dont celles-ci : *« Il s'agit d'être à la hauteur de ce mot à mot. Pas sur-écrire, ni sous-écrire, mais essayer de l'entourer au mieux. Le protéger pour le rendre le plus lisible possible. Pas traduire au sens de traverser un soi-disant opaque. Rendre littéral ce qui est déjà lisible en français. Ce qui arrive au français et qu'on n'a encore jamais vu. » « C'est peut-être justement là qu'un traducteur écrit. Le reste est de l'arrangement. » « L'hébreu a déjà séduit le français, il faut retracer délicatement les effets de cette séduction. »* Et cet « aphorisme de la méthode » : *« Déséquilibrer : dès qu'on évite une image trop pleine de sens accumulé donc perdue pour nous, il faut en recréer une autre au risque d'encéphalogramme plat. »*

## « FORCE NARRATIVE »

Mais traduire la Bible, habiter ce qu'Antoine Berman appelait superbement *« l'auberge des lointains »*, c'est retrouver, au travers de la lettre, quelque chose de l'esprit qui anime le Livre. Se pose alors la question du rapport entre le contenu spirituel de celui-ci et la littérature comme activité de création : *« Je n'ai pas le sentiment d'avoir travaillé dans un espace spécifiquement littéraire,* pense Jean Echenoz (*Josué, Daniel,* les *Maccabées* et trois des épîtres de saint Paul, saint Jacques et saint Jude) –, *même si, s'agissant d'un texte écrit, la question de la forme entre à l'évidence en jeu. Elle est là. Ma préoccupation, à partir des soucis et des outils qui sont les miens, était de faire respirer autant que je le pouvais les textes qui m'étaient confiés, de tenter de leur donner le plus de rythme et de relief possible tout en me mettant strictement à leur service. »* Echenoz, qui sait ce que raconter veut dire, parle lui aussi d'*« un extraordinaire bouleversement »*, lorsque, travaillant sur les *Livres de Samuel*, il a pris conscience de la *« force narrative »* du texte qui pouvait *« imaginairement se connecter avec mon travail de romancier »*. De la même manière, Emmanuel Carrère a trouvé dans *saint Marc « une prose narrative très sèche* (...) *où mes qualités d'écrivain pouvaient trouver leur emploi. »*

Florence Delay est plus radicale ; pour elle, c'est bien *« un espace religieux avant tout »* qu'il s'agit d'investir. Et d'ajouter : *« Je n'ai pas, comme Flaubert, la religion de la littérature. »* Frédéric Boyer trouve un compromis *: « Je crois que notre travail s'est attaché au* génie *particulier de la Bible qui est d'avoir inscrit l'espace religieux au lieu même du travail de l'écriture et de la littérature. L'effroi fut davantage littéraire que religieux. »* François Bon, lui aussi, est resté sur la rive littéraire, ou laïque : *« J'ai certainement gagné à connaître de près des hommes profondément religieux, comme Marc Sevin ou Jean-Pierre Prévost, ça m'aide à être athée beaucoup plus tranquillement et lucidement. »* Pierre Alferi enfin s'avance un peu plus loin : *« Le rapport à la religion, dans ce travail, est essentiel, mais il n'est pas soumis aux aléas de la croyance et du doute chez le traducteur. Que tant d'agnostiques aient été bouleversés par Qohélèt ou Job ne s'explique pas autrement : c'est de la possibilité, du désir, de la difficulté de croire qu'il s'agit partout dans la Bible. »*

Finalement, une seule évidence est partagée : la nature des Ecritures, où, selon saint Jérôme, même *« l'ordre des mots est un mystère »*, a marqué en profondeur le travail et l'esprit des traducteurs. L'expérience valait donc d'être tentée.

**P. K.**

**★ Plusieurs lectures de cette Bible sont programmées, notamment : le 10 septembre au Théâtre de la Colline, le 19 septembre sur France Culture (enregistrement public), le 22 à Nancy au Théâtre de la Manufacture et le 26, 27 et 28 au Centre Georges-Pompidou (rens. : www.bible-bayard.com)**

# Nous osons dire...

*Marc Philonenko, théologien prostestant, tente de retrouver la teneur initiale de la prière de Jésus*

**LE NOTRE PÈRE**
**De la prière de Jésus à la prière des disciples**
de Marc Philonenko.
Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 206 p., 16,01 € (105 F).

Chaque jour, dans le silence du cœur ou les proclamations liturgiques, des millions d'hommes et de femmes reprennent les six demandes qu'un certain Jésus leur a laissées en héritage. Marc Philonenko, membre de l'Institut, doyen honoraire de la faculté de théologie protestante de Strasbourg, coéditeur des écrits intertestamentaires dans « La Pléiade », met son érudition au service du lecteur curieux. Le propos est d'importance : on conviendra avec l'auteur que *« le* Notre Père *est l'expression la plus sobre et la plus parfaite de la pensée de Jésus »*.

Cet essai a le mérite de s'inquiéter des arrière-fonds spirituels ou liturgiques, sur lesquels la prédication du rabbi s'est inscrite, et que les découvertes modernes permettent de mieux cerner. *« L'interprétation du* Notre Père *doit être menée sur un large front qui va de l'Ancien Testament et des paraphrases traditionnelles qui l'accompagnaient aux écrits intertestamentaires et à la liturgie juive »*, écrit Philonenko.

Un premier constat : sur les six demandes du Notre Père, les trois premières sont en « tu » et les trois dernières en « nous ». Philonenko risque ici une hypothèse que son travail démontre point par point : qu'il s'agisse de la version rapportée dans l'Evangile de Matthieu ou dans celui de Luc, les trois demandes en « tu » reprennent l'oraison, sans doute solitaire, de Jésus lui-même ; les trois autres disent celle que Jésus a souhaité voir prononcer par les siens.

Reste la lecture et l'interprétation de chaque demande, l'une après l'autre, à commencer par la célèbre invocation : « Abba, Père », nue et simple dans la version de Luc, sans doute la plus ancienne, entourée du possessif *« Notre »* et de la relative *« qui es aux cieux »* dans celle de Matthieu. Pour l'auteur, ce cri intérieur de Jésus, constitue la prise de conscience de sa filiation et, tout ensemble, de sa mission exceptionnelles. Les demandes portant sur la sanctification du Nom et sur la venue du Règne ont, elles, un caractère eschatologique : c'est la fin du temps qui, à l'unisson de l'espérance juive, est souhaitée par Jésus, comme l'établissement d'un royaume définitif de justice, d'amour, de paix. En sa personne, déjà, cette prière s'exauce et la venue se hâte : en lui s'accomplit la *« volonté de Dieu »*.

Les trois demandes en « nous », Philonenko les revisite de façon déroutante mais convaincante : non, le pain *« quotidien »* n'est pas le pain d'aujourd'hui, mais plutôt *« de demain »*, allusion à la manne dont il faut faire double provision à la veille du sabbat. Et les *« dettes »* dont on supplie qu'elles soient remises, évoquent l'année sabbatique, récurrente tous les sept ans, et pendant laquelle les dettes étaient effacées et les prisonniers libérés. Quant à *« l'épreuve »* enfin, signalée dans la sixième demande, pour que nous en soyons protégés, elle est bien plus que *« la tentation »* : c'est le grand combat de la fin du temps, engagé par le Malin, déjà gagné par le Messie victorieux. Ces trois dernières requêtes, on l'aura compris, ne sont pas à lire comme des supplications domestiques ou moralisatrices (avoir à manger tous les jours, se pardonner, fuir les tentations), mais comme une imploration qui hâte en ce monde le Royaume désiré par Jésus.

La philologie vient ici au secours de la foi. Les index et la bibliographie témoignent d'une solide érudition, qui met à la portée d'un public curieux les dernières recherches en matière de littérature intertestamentaire. Dans le texte exigeant mais fluide de Marc Philonenko, cette prière si souvent chantée, récitée et parfois rabâchée retrouve une saveur inédite.

**Benoît Lobet**

# Du criminel au prisonnier, Michelle Perrot en quête

*Suivant à sa manière, libre et généreuse, les pistes amorcées par le philosophe Michel Foucault pour comprendre la part maudite de l'aventure humaine, l'historienne a contribué patiemment à écrire l'histoire neuve de la délinquance et du châtiment. Un recueil précieux pour guider l'amateur*

**LES OMBRES DE L'HISTOIRE**
**Crime et châtiment au XIXe siècle**
de Michelle Perrot.
Flammarion, 432 p., 25 € (164 F).
**En librairie le 17 septembre**

Elève d'Ernest Labrousse entre 1946 et 1950, auteur de plusieurs livres et directrice de deux grands ouvrages collectifs (*Histoire de la vie privée,* t. 4, Seuil, 1987, et *Histoire des femmes en Occident*, 5 volumes, Plon, 1991-1992, en collaboration avec Georges Duby), Michelle Perrot a ouvert, depuis plus de trente ans, de nouvelles voies à la recherche historique.

S'inspirant de Georges Bataille et de Michel Foucault, elle s'est intéressée à cette part maudite de notre aventure collective et individuelle refoulée par l'histoire officielle : la misère, le vagabondage, l'intimité psychique, la féminité, la folie, la criminalité, la marginalité, la rébellion infantile, etc. Aussi a-t-elle su utiliser les concepts de la psychanalyse, de l'anthropologie ou de la philosophie afin de mieux tisser des liens privilégiés entre les historiens et les protagonistes de toutes ces disciplines.

On ne s'étonnera donc pas de retrouver dans ce recueil d'articles, de préfaces et d'entretiens, publiés entre 1971 et 1995, l'une des facettes les plus originales du talent de cette historienne généreuse et combative, hostile à tous les dogmatismes : *« Je n'entends pas* (...) *ériger l'histoire des femmes en spécialité,* disait-elle en 1987, *rien ne serait à mon sens plus dangereux que la constitution de domaines réservés. »*

Divisé en cinq parties, chacune précédée d'une lumineuse préface, faite de souvenirs et de réflexions, l'ouvrage mêle plusieurs approches de la problématique du crime et du châtiment au XIXe siècle. Dans la première partie, Michelle Perrot rend un vibrant hommage à Foucault en retraçant l'histoire des polémiques qui suivirent la publication en 1975 de *Surveiller et punir* (Gallimard).

Une fois encore, comme en 1961 avec l'*Histoire de la folie à l'âge classique* (Plon), le philosophe avait lancé aux historiens un véritable défi. Au lieu d'étudier de façon classique l'histoire, juridique, de la pénalité ou celle, sociale, des criminels et des prisons, il s'était livré à une description ténébreuse et nietzschéenne des fondements de l'ordre carcéral. La prison était née, disait-il en substance, de la volonté de la société bourgeoise de ne plus châtier les corps et de substituer au rituel des supplices un art souverain de gouverner les âmes. D'où l'émergence d'un système généralisé de surveillance de toutes les formes de déviances.

Dès le livre paru, les historiens reprochèrent au philosophe ses hypothèses hâtives, sa critique des Lumières, sa négligence de la chronologie, son silence sur les bagnes et bien d'autres prétendues « erreurs ». En outre, compte tenu de ses choix militants en faveur des prisonniers des années 1970, on le traita de gauchiste, d'anarchiste, de nihiliste.

Connaissant Foucault depuis 1973 et convaincue qu'un tel livre permettait d'aborder de façon nouvelle l'histoire du système pénitentiaire occidental, Michelle Perrot s'engagea dans la bataille. Elle réunit des partisans et des adversaires du philosophe pour une confrontation qui aboutira en 1980 à la publication d'un livre collectif (*L'Impossible Prison*, Seuil). Entre Maurice Agulhon et Foucault, la discussion fut vive et Michelle Perrot eut alors l'impression de jouer les go-between : *« Position normale d'une femme entre des "grands hommes", dirions-nous aujourd'hui ? Il y a vingt ans, on était moins sensible à cet aspect de la différence des sexes. »*

Néanmoins, l'historienne retint de la leçon foucaldienne quelques fortes hypothèses : l'interdépendance par exemple entre deux formes de normalisation, l'une induite par les pratiques pénales, l'autre par le discours des sciences humaines (sociologie et psychologie).

A partir de 1986, deux ans après la mort de Foucault – et cinq ans après l'abolition de la peine capitale en France –, Michelle Perrot poursuivit ses recherches en animant avec Robert Badinter un séminaire sur la prison républicaine.

Dans les autres parties du livre, on peut suivre l'évolution de la pensée de Michelle Perrot. Loin d'appliquer à la lettre les concepts foucaldiens, elle les réaménage de manière à construire cette histoire du crime et du châtiment que les historiens auraient voulu voir surgir de la plume de Foucault. Autrement dit, en acceptant un héritage philosophique, elle invente un regard sur l'histoire qui permet de lier l'étude de la généalogie des discours à celle de la description de la réalité sociale.

D'où l'extrême cohérence de cet ouvrage qui permet de saisir tantôt le quotidien de la vie carcérale, à partir de témoignages de prisonniers – lettres, paroles, graffitis, tatouages –, tantôt l'émergence des systèmes de pensée qui donnent naissance à la prison moderne, depuis l'abandon des bagnes jusqu'à l'instauration définitive des grandes centrales, véritables usines à reproduire la déraison nocturne du crime et de la haine.

Soucieuse d'intégrer l'étude du fait divers à celle des institutions, Michelle Perrot nous invite à redécouvrir des destins qui révèlent, dans leur ponctualité, les crises profondes d'une société : celui de Jean-Baptiste Tropmann, criminel énigmatique, exécuté en place publique le 19 janvier 1870, après un procès bâclé ; ou encore celui des apaches de la Belle Epoque, immortalisés par Jacques Becker dans *Casque d'or*.

On retiendra également les portraits croisés du philanthrope anglais Jeremy Bentham et de l'historien français Alexis de Tocqueville. Inventeur de la doctrine du panoptisme (surveillance intégrale), le premier se voulait l'artisan d'une régénération de l'homme par l'enfermement. Aussi était-il hostile à la peine de mort. Le second au contraire, très proche d'une position kantienne, ne croyait qu'à la valeur punitive de la sanction. Puisque le criminel s'exclut des droits de l'homme en choisissant le mal, il doit être châtié sans compassion : *« Pour les philanthropes,* écrit Michelle Perrot, *la prison est un purgatoire, pour Tocqueville, c'est le dernier cercle de l'enfer. »*

Ce recueil d'articles est donc d'une brûlante actualité. Il éclaire en effet tous les débats contemporains sur la nécessaire abolition de la peine de mort et sur les différentes manières de penser l'avenir de l'ordre carcéral.

**Elisabeth Roudinesco**

**Michelle Perrot**
Née à Paris le 18 mai 1928, Michelle Perrot enseigne sitôt l'agrégation d'histoire en poche. Professeur à Caen (1951), puis détachée au CNRS (1957), elle est successivement assistante (1962), puis maîtreassistante à Paris-I Sorbonne, avant d'opter pour Paris-VII (1970), où elle obtient une chaire de professeur (1973). Si ses premiers travaux portent sur le monde ouvrier au XIXe siècle, l'historienne se tourne ensuite vers l'histoire des prisons, puis celle des femmes. Champs-Flammarion réédite aujourd'hui *Les Femmes ou les silences de l'histoire,* paru en 1998 (512 p., 8,70 € [57 F]).

COLL. GROB/KHARBINE TAPABOR
**Lacenaire tente d'assassiner Genevay rue Montorgeuil le 31 décembre 1834**

# Lacenaire, de sang et d'encre

*Criminel ordinaire, cet écrivain frustré parvint à se transformer, le temps d'un procès, en un monstre qui fascina la société du XIXe siècle. Une « légende » qu'analyse avec finesse Anne-Emmanuelle Demartini*

**L'AFFAIRE LACENAIRE**
d'Anne-Emmanuelle Demartini.
Aubier, « Collection historique »
432 p., 22 € (144,30 F).
**En librairie le 10 septembre**

Dès les premières pages de *La Confession d'un enfant du siècle*, Musset définit bien le malaise d'un moment « monstrueux ». *« Spectre moitié momie et moitié fœtus »*, sorte de *« squelette enfantin »* terrifiant, l'ère nouvelle – l'après-Révolution plus encore que la seule monarchie de Juillet – est celle qui *« sépare le passé de l'avenir, qui n'est ni l'un ni l'autre et qui ressemble à tous les deux à la fois, et où l'on ne sait, à chaque pas, si l'on marche sur une semence ou sur un débris »*. A l'heure où paraît ce roman qui s'ouvre symptomatiquement sur l'étude des causes et des circonstances de ce qu'il appelle *« la maladie du siècle »*, la tête de Pierre-François Lacenaire (1803-1836) vient de tomber sous le couperet de la guillotine, conformément au verdict des assises de la Seine.

**FAIRE FORTUNE OU MOURIR**

Criminel ordinaire confondu pour des faux en écriture, des vols et crimes de sang (un double assassinat et une tentative de meurtre), l'homme a su se transformer, le temps d'un procès retentissant, d'accusé en orateur, d'assassin en grand homme, presque en héros. Et la sulfureuse réputation qui le tire d'un ordinaire anonymat s'élargit d'autant que le condamné a occupé son séjour à la Conciergerie à composer des poésies que les journaux s'arrachent et des *Mémoires* singuliers puisqu'il n'y s'agit plus de convaincre d'une innocence bafouée ni de livrer une sorte de *mea culpa* in extremis, mais d'assumer crânement un parcours criminel – jusqu'à réclamer l'échafaud ! – qui achève d'en faire un monstre. Car pour ses contemporains, fascinés par un accusé qui revendique plus de forfaits qu'on ne lui en impute, Lacenaire est un monstre, social autant que moral, prompt à cristalliser les craintes d'une société postrévolutionnaire à la convalescence incertaine.

Un monstre et un héros, puisqu'il est presque instantanément un modèle de fiction, interprété par les journalistes et les critiques littéraires, quand ce n'est pas par les gens de police et de justice... avant d'inspirer les dramaturges. C'est là aussi la force de ce moment singulier, où la littérature pense le social et impose, à l'opposé du tour imaginaire qui le déréalise, une grille de lecture efficace, produisant même le réel dans la mesure où elle régit l'élaboration des identités sociales.

Lacenaire donc. Malfrat presque ordinaire et icône criminelle, comptée au rang des brigands mythiques (Cartouche, Mandrin), dont il renouvelle la figure. Loin de ces bandits *« d'honneur »*, l'homme est un fils de bonne famille dévoyé, un voleur assassin lié au monde urbain, à la pègre et au réseau interlope des indicateurs de police. Ajoutons-y un lettré passé maître dans l'art balbutiant des médias, et on comprend mieux le formidable engouement des visiteurs distingués venus solliciter à la Conciergerie un entretien avec un condamné de droit commun qui n'en finit plus de se mettre en scène. Le cynisme qu'il manifeste lors de son procès le dédouane du soupçon de démagogie. Ecrivain frustré de n'être pas reconnu à sa juste valeur, Lacenaire n'imagine que la voie criminelle pour obtenir dans le monde une place digne de son talent. *« Je me suis regardé comme étant en état de légitime défense contre la société ; je comprends que celui qui* n'a rien *tue et pille celui* qui possède *»*, confie-t-il lors d'une conversation rapportée et publiée dans un corpus autour du procès qu'il corrige de sa main. L'alternative est simple : *« faire fortune ou mourir »*. Ce panache-là, qui sent la pose mais pas le mensonge, a pu sembler, en 1835, le choix d'un *« suicide par l'échafaud »*.

C'est ce cas limite – Tocqueville dénonce sans succès un *« inconvenable engouement »*, spectacle judiciaire dont Lacenaire, acteur hors pair, se veut aussi le maître de cérémonie, voire le *« grand alchimiste des sentiments du public »* – qu'analyse avec une remarquable finesse Anne-Emmanuelle Demartini. Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris-VII, cette élève d'Alain Corbin avait consacré sa thèse de doctorat à Lacenaire. La version grand public qu'elle en livre aujourd'hui devrait convaincre le lecteur le plus exigeant comme le simple curieux, victime du charme fatal du célèbre criminel. Avec une habileté consommée, Anne-Emmanuelle Demartini a tenté de lever le voile qui masque le vrai visage de Lacenaire – ce que ses *Mémoires*, passionnément dévorés par un public partagé entre un délicieux effroi et une peur sociale moins confortable, ne proposaient pas.

Pour ce faire, elle a elle-même mis en scène l'assassin-régisseur. Un chapitre inaugural présente l'affaire, mince anecdote au demeurant, que l'attentat de Fieschi contre Louis-Philippe – le procès du régicide débute cinq jours après celui de Lacenaire –, la cruelle mise au pas de la Pologne par le tsar Nicolas Ier ou les conséquences diplomatiques du conflit qui oppose en Espagne la reine Isabelle et les carlistes auraient dû en bonne logique au moins concurrencer. Mais l'historienne sait rendre lisible le sens de la folle publicité faite par la presse à ce sinistre fait divers. *« Invention »* qui permet une expression politique largement contrariée, l'affaire Lacenaire prend cependant une autre dimension grâce au talent scénique du criminel. S'ensuivent cinq chapitres qui déclinent les identités du monstre, représentations et interprétations, politiquement chargé d'alimenter la crainte d'une collusion entre républicains et criminels – mais Lacenaire est irrécupérable –, socialement aliment du débat sur la réforme des prisons comme celui sur la peine de mort quand il n'est pas, ange déchu de son socle bourgeois, un terrible hybride des rêves démocratiques, littérairement fantasme romantique enté sur le modèle sadien. Les chapitres suivants, reprenant le cours de la chronologie et le destin posthume de l'image de l'assassin, affinent seulement la leçon magistrale sur la figure du monstre.

Champion glorieux de l'infamie, Lacenaire suit la voie morale, de sang et d'encre, du divin marquis. Avec en prime le double mérite de révéler les nouvelles peurs et les enjeux inédits d'un siècle tout juste adulte.

**Philippe-Jean Catinchi**

La Librairie
art et littérature
et LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
ont le plaisir de vous convier
à une rencontre avec
Yves Charles Zarka
Didier Deleule et
Jean-François Mattéi
autour du thème
■
Grandeur et misère du divertissement
■
à l'occasion de la parution du numéro 7 de la revue des puf
Cités Philisophie Politique Histoire
Le jeudi 13 septembre 2001
de 19 heures à 22 heures
*Librairie Art* et *Littérature*
120, Boulevard du Montparnasse
75014 Paris - Tél. 01.43.20.63.70
Métro Vavin - Parking en face de la librairie

# Les 400 cous

*La vie d'Anatole Deibler, bourreau de la IIIe République, révèle une fascination tenace pour la guillotine*

**ANATOLE DEIBLER 1863-1939**
**L'homme qui trancha 400 têtes**
de Gérard A. Jaeger.
Ed. du Félin, 304 p.,
21 € (137,75 F).

Quel point commun y a-t-il entre le bandit corse André Spada, Henri-Désiré Landru, l'anarchiste Vaillant, Ravachol, Paul Gorguloff et Callemin alias *« Raymond la Science »* ? Leur bourreau. Anatole Deibler, qui officia, assistant, puis exécuteur en chef de 1885 à 1939. Comme si la légende voulait faire de cet homme aujourd'hui oublié une figure exceptionnelle, l'homme mourut en se rendant à la gare Montparnasse, pressé de gagner Rennes où il devait exécuter Maurice Pilorge, compagnon de cellule de Jean Genet – le trois-centième *« client »* qu'il aurait *« traité »* lui-même. Ses débuts avaient été aussi fameux puisqu'il anticipa d'une exécution l'exercice de sa charge, faisant tomber sous le couperet de la guillotine la tête de l'assassin Joseph Vacher, récidiviste illuminé, suppléant son père atteint d'une hémophobie délirante, naturellement incompatible avec son innommable fonction.

Innommable en effet, car si la figure du bourreau paraît bien anachronique, vingt ans à peine après l'abolition de la peine de mort en France, le 10 octobre 1981, la République, pas plus que l'Empire, ne reconnut ce *« métier »*, indispensable à l'appareil judiciaire. Officiellement « rentier », privé donc des avantages accordés aux fonctionnaires, l'exécuteur des hautes œuvres doit tout au long de sa carrière multiplier les démarches auprès de la Direction des affaires criminelles et des grâces pour obtenir une indexation de son salaire, une indemnité de résidence, ou finalement une retraite décente. Une situation humiliante pour le titulaire d'une charge dont l'esprit est par essence celui du service public. Avec de funestes états d'âme pour seules primes.

La figure du bourreau fascine et effraie encore au XIXe siècle, presqu'autant que sous l'Ancien Régime. Et si aucune couleur ne le désigne plus à l'attention des gens ordinaires, son anonymat reste impossible. Lors de la vague d'attentats anarchistes perpétrés à la fin du XIXe siècle, nul n'accepte de louer un appartement aux Deibler, cible trop sensible de la vengeance des terroristes, puisque père et fils sont perçus comme le bras armé de la société bourgeoise. Plus abrupt encore, le père Heurteloup, qui fournit les guillotines dont Anatole a besoin, lui refuse la main de sa fille, prolongeant au seuil du XXe siècle l'opprobre dont *« Monsieur de Paris »* paie le prix. Les boucheries à venir, qui saignèrent le Vieux Continent, n'y changent rien. Et, à près de soixante-dix ans, Deibler doit fuir les photographes indiscrets, soucieux d'alimenter le goût morbide du public pour ce *« faiseur de morts »*, comme d'illustrer le débat public sur l'abolition de la peine de mort dont le septuagénaire est malgré lui l'incarnation.

Si l'on peut s'étonner du style de l'ouvrage – les dialogues comme les notations psychologiques relèvent plus de la palette du romancier que de celle de l'historien –, on sait gré à Gérard A. Jaeger d'avoir adopté le cadre de la biographie, puisqu'il dépasse l'attachant portrait d'un homme qui lutta dans sa jeunesse contre la fatalité d'une charge familiale, consigna avec sobriété dans de petits *« carnets d'exécutions »*, puis dans des *« carnets de condamnations »* les informations lapidaires sur *« ses »* clients et assuma, imperturbable, une légende noire qui le dépassait (les abolitionnistes, derrière Clemenceau, Briand et Jaurès, obtinrent un temps la suppression des gages du bourreau, à défaut de la réforme judiciaire qu'ils souhaitaient).

Véritable tableau d'une France fascinée par la guillotine, le travail de Jaeger, militant en filigrane, rappelle le long combat de l'abolition, si réel encore outre-Atlantique.

**Ph.-J.C.**

# Claude Durand, l'énigmatique

*Après avoir suivi différentes voies dans sa jeunesse – cinéma, théâtre, politique, journalisme... –, c'est finalement vers l'édition qu'il se tournera dans les années 1960. Quarante ans après, cet homme secret, au discours très contrôlé, est devenu, à la tête de Fayard, l'une des grandes figures de l'édition française*

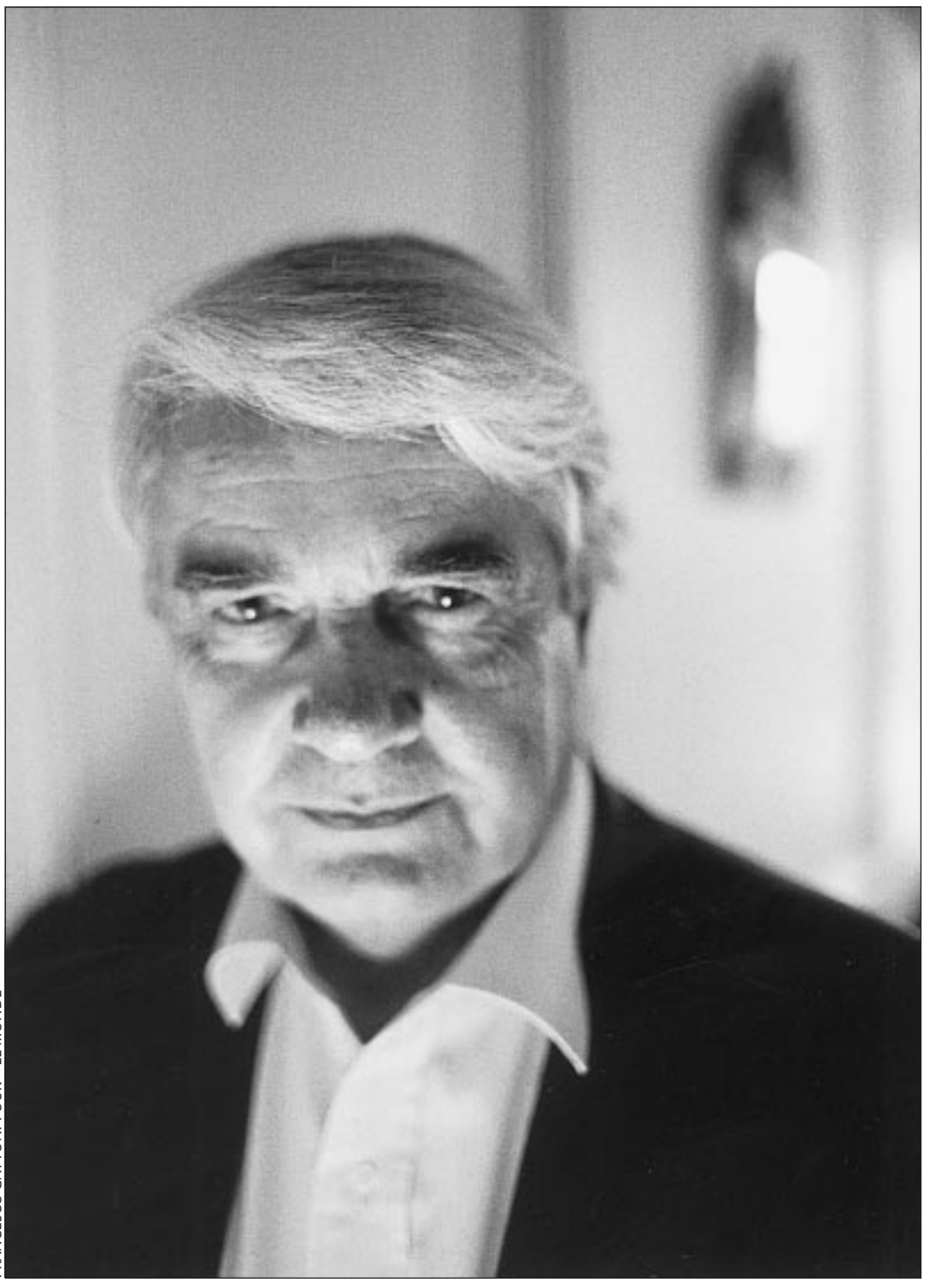

FRANCESCO GATTONI POUR « LE MONDE »

Josyane Savigneau

Ses concurrents s'inclinent devant le *« grand éditeur »* qu'il est, depuis quelque quarante années. Ses ennemis profèrent des calomnies médiocres, qui, répétées ici, vaudraient procès. Ceux qui ont travaillé, ou travaillent encore avec lui, l'admirent et lui rendent hommage, à quelques exceptions près, mais font certaines remarques, voire réserves, sur sa manière de traiter ses collaborateurs. Ses petites notes, sèches, sont légendaires. *« Il est assez procédurier »*, souligne Jean-Marc Roberts, qui a connu Claude Durand au Seuil, voilà près de trente ans, puis est venu, dans les années 1990, chez Fayard. Il peut lui arriver de « faire suivre » à un éditeur le compte d'exploitation d'un livre qui n'a eu aucun succès... Dans les divers secteurs du groupe Hachette on reçoit, de temps en temps, des missives de Claude Durand, on l'admet. Mais on n'en dira pas plus.

Cet homme secret, énigmatique, a publié ou publie encore les personnalités les plus diverses : Gabriel Garcia Marquez (son épouse Carmen et lui sont les traducteurs de *Cent ans de solitude*), Soljenitsyne (dont il possède les droits mondiaux), des dissidents, des révolutionnaires, des hommes politiques, dont Edouard Balladur, Alain Peyrefitte, François Mitterrand... Il a fait « cohabiter » Jacques Attali, Françoise Giroud, Simone Signoret, Marina Vlady, Barbara, Hélène Carrère d'Encausse, Robert et Elisabeth Badinter, Jean-Denis Bredin, Julia Kristeva, Régine Deforges, Madeleine Chapsal, Janine Boissard, Christophe Donner, Marc Petit, Erik Orsenna, Emmanuel Le Roy Ladurie... Fayard, dont Claude Durand est le PDG depuis 1980, possède à son catalogue un ensemble de biographies historiques et musicales de grande qualité, ainsi qu'un important « corpus des œuvres philosophiques ». Enfin, Claude Durand a eu envie de terminer sa carrière d'éditeur en s'offrant un petit jardin secret, une collection littéraire, où, depuis deux ans maintenant, il cherche de nouveaux auteurs, comme en témoigne la jeune Anne-Sophie Brasme, dix-sept ans, benjamine de la rentrée littéraire 2001.

*« Never complain, never explain »* (ne jamais se plaindre, ne jamais se justifier), semblait être l'un de ses principes. On prévenait les journalistes qui voulaient lui parler : *« Durand ? Vous n'en tirerez rien, c'est un taiseux. »* Pourtant, en 2000, après avoir publié (puis retiré de la vente) un volume du *Journal* de Renaud Camus, *La Campagne de France* – truffé de propos antisémites, écrits en toute bonne conscience de *« Français de souche »* –, Claude Durand ressortait le livre au début de l'été, agrémenté d'une préface qui n'était pas à la hauteur du personnage qu'il incarne, mis par ses pairs et ses cadets sur une sorte de piédestal éditorial. Il stigmatisait un complot médiatique, visant, à travers Renaud Camus, à l'atteindre lui (il faut dire qu'il n'avait pas été épargné, quelques années auparavant, quand, après des ennuis de santé, il entendait partout évoquer sa mort prochaine...). De même, ses propos sur la critique – *« à Paris, on lit définitivement utile »*, *« on parle des morts pour enterrer les vivants »*... – recueillis par *L'Express* dans un dossier sur le roman français aujourd'hui (29 mars 2001) témoignent d'une sorte d'aigreur dans laquelle on n'a pas envie de le reconnaître.

Qui est véritablement Claude Durand ? Que pense-t-il vraiment ? Qu'est-ce qui l'a « fait courir » pendant toutes ces années, du Seuil, où il a débuté – comme beaucoup de « jeunes espoirs », futurs écrivains, à la fin des années 1950 – à Fayard, en passant par Grasset ? Difficile à savoir. Quand on lui a remis la médaille de Commandeur des arts et lettres (le plus haut grade de cette décoration), il y a quelques mois, Claude Durand, en prenant la parole, avait du mal à maîtriser son émotion, ce qui a surpris tout le monde. Il a évoqué ceux qui l'ont accompagné dans son parcours professionnel ainsi que sa famille, en particulier son petit-fils – prénommé Claude lui aussi – dont il s'occupe beaucoup plus que, naguère, de ses deux fils, comme beaucoup de grands-pères d'aujourd'hui.

En prélude à un entretien sur lui-même, il donne une feuille dactylographiée contenant une biographie succincte, en quatorze points. Est-ce pour ne pas parler ? Non, plutôt pour fixer quelques bornes, quelques repères, car il commente volontiers sa vie d'éditeur. Il ne cache pas les difficultés, les échecs (comment il ne put prendre la direction du Seuil), mais son discours est très abouti, très surveillé. On a le sentiment d'être face à un grand politique. Claude Durand dit ce qu'il a décidé de dire. Il le dit bien. Il n'écarte aucune question, mais il sait comment répondre en éludant, en refusant les anecdotes, les détails, les remarques annexes, qui, malgré lui, révèlent quelqu'un. Il mériterait une biographie, une longue enquête pour comprendre comment le garçon né le 9 novembre 1938 à Livry-Gargan, instituteur à dix-huit ans parce qu'il fallait *« gagner sa vie »* est, soixante-trois ans plus tard, la figure la plus imposante de l'édition française, depuis la mort, au printemps, de Jérôme Lindon.

Comment a-t-il choisi sa voie ? *« C'est la vie qui choisit. J'ai marché dans plusieurs voies à la fois, entre l'âge de quatorze ans et celui de vingt ans. L'écriture. Le théâtre ; j'aimais beaucoup faire l'acteur. Le cinéma ; j'ai fait d'abord des courts métrages avec Jean Cayrol, puis un long métrage. La politique ; j'ai commencé à militer, autour de Pierre Mendès France vers dix-huit ans, puis à la Ligue des droits de l'homme et, au fond, le virus politique ne m'a jamais beaucoup quitté. Le journalisme, notamment aux* Lettres françaises, *d'Aragon et Pierre Daix. Finalement, j'ai abouti dans un métier où tout cela m'a été utile. »*

Jean Cayrol : un nom qui sonne comme un mot de passe pour plusieurs générations d'écrivains. Il dirigeait aux éditions du Seuil la collection « Ecrire », lieu d'accueil et de découverte. Cayrol, dit Claude Durand, *« a eu beaucoup d'"enfants" »* – de Philippe Sollers à Jean-Marc Roberts, en passant par Michel Braudeau et bien d'autres. *« A partir de 1958, j'étais déjà son lecteur,* précise Claude Durand. *Il en avait plusieurs, mais deux principaux, Marcelin Pleynet et moi. Je faisais quatre ou cinq rapports par semaine. J'ai lu les premiers textes de Didier Decoin, Christopher Frank, Jacques Teboul et* La Place de l'Etoile, *de Patrick Modiano, qui a été finalement publié chez Gallimard, bien que le Seuil l'ait tout de suite voulu. En 1965, je me suis marié. Il fallait trouver une situation plus stable. C'est ainsi que je suis devenu éditeur à plein temps. »*

*« Grâce à Carmen, ma femme, je me suis intéressé à l'Amérique latine, et toute une série de coïncidences a abouti au lancement de la collection "Combats", au début de 1968... avant même le Mouvement du 22 mars... »* Les guérilleros, les dissidents russes, les Tchèques, leur printemps et l'invasion soviétique, la découverte de la Chine... « Combats » *« a publié beaucoup de livres qui ont accompagné Mai 1968 et les années 1970. Environ soixante-dix titres ».*

Au Seuil, tout va bien, mais il faut trouver un successeur à Paul Flamand, le fondateur, qui prend sa retraite. On préfère Michel Chodkiewicz à Claude Durand, qui passe, en 1978, chez Grasset, l'un des fleurons du groupe Hachette. Il y publie un roman, *La Nuit zoologique* (prix Médicis 1979). Mais là encore, il y a une affaire de succession. Qui va remplacer Bernard Privat à la tête de Grasset ? Ce sera Jean-Claude Fasquelle et non Claude Durand. Un désagrément d'amour propre, peut-être, mais sans doute une chance professionnelle pour ce dernier, qui prend, en 1980, la tête d'une autre filiale d'Hachette, la Librairie Arthème Fayard, une maison qu'il faut remettre à flot. *« On m'avait donné trois ans pour redresser la situation,* rappelle Claude Durand. *Je l'ai fait en deux ans. »* Il se souvient de ses premières décisions, *« développer l'histoire, la série musique, se concentrer sur la littérature étrangère de qualité ». « Et puis il y a, comme toujours dans ce métier, les hasards heureux, la chance qu'on sait saisir à temps. A l'été de 1980, j'ai publié* Le Défi mondial, *de Jean-Jacques Servan-Schreiber. En outre, j'avais un projet avec François Mitterrand et Guy Claisse, alors rédacteur en chef du* Matin de Paris. Ici et maintenant *a paru en novembre 1980. Et ce fut le livre du candidat à la présidence de la République... »*

En 2001 et 4 000 titres plus tard, Claude Durand n'a pas vraiment de raisons d'être mécontent. Toutefois, il n'a pas fait tout cela absolument seul. Si, à côté des noms d'Olivier Bétourné, vice-président de la maison, de Denis Maraval ou Agnès Fontaine, on en cite quelques autres – Odile Jacob, Olivier Cohen, Jean-Marc Roberts, Eric Vigne, tous partis ailleurs – suggérant que Claude Durand *« use »* ses collaborateurs (*« c'est un marteau-pilon lent »*, dit avec humour Olivier Cohen), celui-ci s'en défend : *« De par mon premier métier d'enseignant, je suis un formateur, donc un émancipateur. Je me réjouis de cette diaspora. »* Le propos fait sourire Jean-Marc Roberts, désormais directeur de Stock, mais il ne le commente pas : *« Claude Durand impose le respect, c'est la première chose qu'il faut dire. C'est la plus grosse capacité de travail de l'édition française. Et la plus belle rapidité de décision. Je ne l'idéalise pas pour autant, je peux même nommer son plus gros défaut, le mépris. Et aussi cette manie : il aime avoir un ennemi. »*

Paradoxalement, c'est peut-être cela, ce côté « teigneux », qui au-delà de ses injustices, de ce mépris que mentionne Roberts, de ses violences de rouleau compresseur parfois, donne envie de prendre, malgré tout, le parti de Claude Durand. Cette obstination à dire ses détestations, tous ceux et celles qui sont « arrivés » s'en affranchissent généralement. Trop risqué. Trop dangereux. On y perd de l'avancement, on se met à dos les personnes qui ont vraiment le pouvoir – c'est-à-dire l'argent –, on se ridiculise parfois. Cette absence de prudence ne peut qu'être séduisante, dans ce monde de précautionneux. Et ce qu'on aime chez Claude Durand, c'est qu'il ait gardé en lui, les années passant, la silhouette s'alourdissant, quelque chose du jeune homme insolent et d'une rare beauté, dont se souviennent ceux qui l'ont connu... au siècle dernier, voilà maintenant quarante ans.

BUCHET ❁ CHASTEL

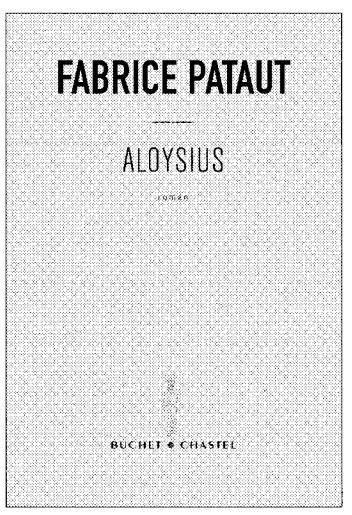


« Suivez-moi, dit Verlaine en tortillant son derrière de gauche à droite en direction de la cuisine, nous devons parler. »

**352 pages 18€ – 118,07 F**

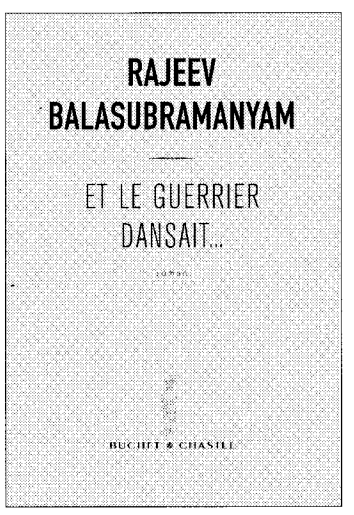


« Je suis née fille et le suis restée jusqu'à ce que je devienne une femme. Ma naissance fut prompte, efficace et pratique sans présage mystérieux… »

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR OLIVIER DEPARIS

**368 pages 21€ – 137,75 F**

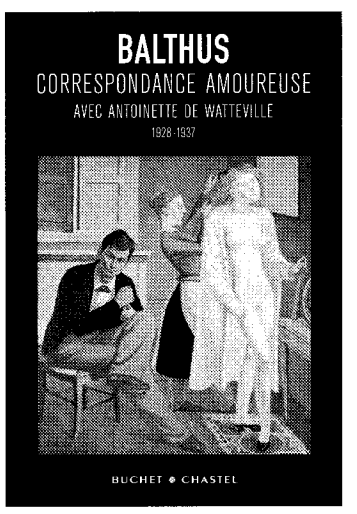


« À la veille d'un jour dont je n'oublierai jamais la profonde horreur, dont le souvenir continue à me tuer, tu m'as demandé de t'écrire souvent. Je t'ai répondu d'une manière menaçante… »

**496 pages 23€ – 150,87 F**

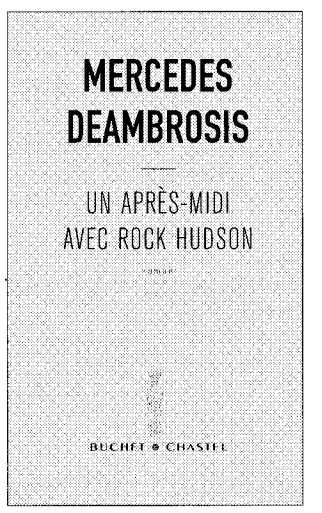


« CARMEN!
Le cri traversa la foule. L'air était glacial et un vent rageur poussait les gens les uns contre les autres… »

**112 pages 10€ – 65,59 F**

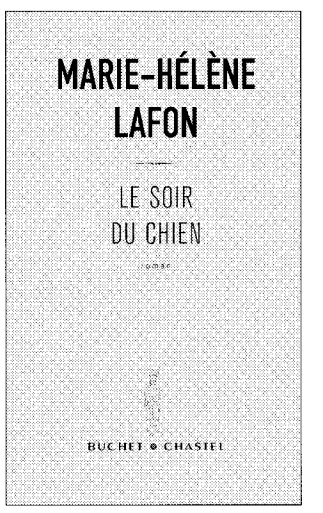


« Elle portait des mitaines et surveillait d'un œil distrait ses deux sœurs en maillot de laine rose. Elle lisait. En noir, dans le soleil, elle lisait. »

**144 pages 12€ – 78,71 F**

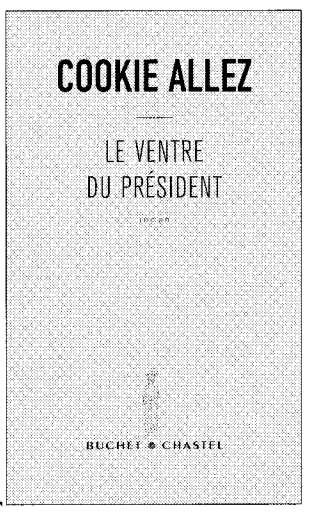


« Le 11 mars 1987, à sept heures du matin, la sonnette de l'interphone retentit longuement dans la loge de la gardienne du 2 *bis* de l'Avenue. »

**128 pages 12€ – 78,71 F**

DIFFUSION SEUIL

## L'EDITION FRANÇAISE

● **Michel Houellebecq dément « être raciste »** . Après l'indignation soulevée par ses propos sur l'islam dans un entretien au magazine *Lire* (*Le Monde* daté 2-3 septembre), Michel Houellebecq a publié un court communiqué, envoyé mercredi 5 septembre à l'AFP par son éditeur Flammarion. *« Je démens être raciste,* écrit l'auteur de *Plateforme, n'ai jamais fait l'amalgame entre Arabes et Musulmans, et m'indigne que certains journalistes le fassent en déformant des propos absolument non vérifiés. En faisant volontairement une confusion entre ce que disent mes personnages de roman et des propos attribués à l'auteur, ils sont complices d'une grave désinformation »* .

● **La rentrée de la Fnac**. La Fnac a annoncé, mercredi 5 septembre sa sélection de la rentrée littéraire. Sélection des libraires : *Poussière rouge*, de Gillian Slovo (éd. Christian Bourgois) ; *Quand nous étions orphelins,* de Kazuo Ishiguro (Calmann-Lévy) ; *Sourires de loup*, de Zadie Smith (Gallimard) ; *Le Trompettiste était une femme*, de Jackie Kay (Hachette Littératures) ; *Les Sombres feux du passé*, de Lee Chang-rae (éd. de L'Olivier) ; *Le Dernier samouraï*, de Helen Dewitt (éd. Robert Laffont) ; *Frigo*, de Jean Gregor (Mercure de France) ; *Le Magot de Momm*, de Hélène Lenoir (Minuit) ; *Campagne dernière*, de Marc Trillard (Phébus) ; *Promenade*, de Régis Jauffret (Verticales) ; *Le Soir du chien*, de Marie-Hélène Lafon (Buchet-Chastel) ; *Un Eté autour du cou*, de Guy Goffette (Gallimard) ; *611 Sud*, de Frédéric Galante (Pauvert) ; *Plateforme*, de Michel Houellebecq (Flammarion). Sélection des adhérents : *Le Laboureur des eaux*, de Hoda Barakat (Actes Sud) ; *Le Fils d'argent,* de Lluis-Anton Baulenas (Flammarion) ; *Les Tambours*, de Lao She (éd. Philippe Picquier) ; *La Société d'émancipation du pied*, de Kathryn Harrisson (éd. J.-C. Lattès) ; *Tu rêves encore*, de Guillaume Le Touze (Actes Sud) ; *L'Evangile du serpent,* de Pierre Bordage (Au Diable Vauvert) ; *Les Teinturiers de la lune*, de Lucette-Marie Sagnieres (éd. Anne Carrière) ; *Etrangers dans la nuit,* de Marc Lambron (Grasset) ; *La Joueuse de go*, de Shan Sa (Grasset) ; *Portraits volés*, de Jean-Marie Catonné (Plon) ; *Le Fil de soie*, de Michèle Gazier (Seuil) ; *La Méthode Flaming,* de Christian Doumet (Fayard) ; *Les Esprits du désert*, de Renaud Joubert (Serpent à plumes). Trois titres ont été selectionnés à la fois par les libraires et les adhérents : *Le Destin miraculeux d'Edgar Mint,* de Brady Udall (Albin Michel) ; *A ce soir*, de Laure Adler (Gallimard) ; *Tableau vivant*, de Jean-Pierre Enjalbert (Verticales).

● **Bertrand Morisset écarté du Salon du Livre**. Bertrand Morisset, commissaire général du Salon du livre et de la Fiac a été prié de quitter ses fonctions, par le groupe Reed-OIP. Il est remplacé par Pierre Capron, qui s'occupait du salon Bijorca. Jean-Daniel Compain, directeur général de Reed-OIP, se refuse à tout commentaire sur le départ de M. Morisset, mais assure que *« le travail se fera dans la continuité. Pierre Capron est un grand professionnel qui connait bien l'art et l'édition »*. Ancien éditeur de livres pratiques, Bertrand Morisset avait été nommé à la tête du Salon du livre en 1997, puis de la Fiac en 1999. Le contrat entre Reed et le Syndicat national de l'édition (SNE) a été renouvelé pour cinq ans, à la fin du mois de juillet, à l'issue d'un appel d'offres, organisé par le SNE, qui souhaitait obtenir des conditions plus avantageuses. Le vingt-deuxième Salon du livre aura lieu du 22 au 27 mars 2002.

● **Gibert s'étend**. Le groupe Gibert Joseph a repris la chaîne des magasins Univers du livre, présente à Saint-Germain-en-Laye, Orgeval, Beauvais, Evreux, Macon et Chalons-sur-Saône. Ce réseau s'ajoute aux vingt-huit points de vente de la librairie familiale et à la librairie des Presses universitaires de France reprise en 2000. « *Face aux géants du secteur que sont la Fnac et Hachette,* explique Olivier Pounit-Gibert, directeur général, *notre groupe entend réaffirmer sa spécificité de libraire indépendant »*. Gibert Joseph réalise désormais un chiffre d'affaires de 129 millions d'euros.

● **PRIX : Le prix Sade** a été attribué à Catherine Millet pour *La Vie Sexuelle de Catherine M.* (Seuil) et le prix Sade du premier roman a récompensé Eric Bénier-Bürckel pour *Un Prof bien sous tous rapports* (éd. Pétrelle).

# Fayard, une rentrée pas comme...

*L'éditeur se lance dans le secteur jeunesse avec « Pacom » une collection présentée comme « un Petit Nicolas revu et corrigé par Attac »*

A quoi bon lire, demandait Kafka, si *« le livre que nous lisons ne nous réveille pas d'un coup de poing sur le crâne » ?* Fayard a fait sienne cette devise. Pour son arrivée dans l'édition Jeunesse, mardi 11 septembre, l'éditeur publie six petits ouvrages qui *« mordent », « piquent »* et dérangent. Des livres contre le « prêt-à-penser » qui voudraient enseigner aux enfants la liberté d'être eux-mêmes.

La collection s'appelle « Pacom », ce qui n'est pas une nouvelle adresse Internet, mais l'abréviation de « pas comme ». Car au grand dam de leurs rejetons, M. et Mme Pacom ne font rien comme tout le monde, prétendant ainsi initier leurs enfants, Jupiter et Lucrèce, à la réflexion philosophique et à la responsabilité politique.

C'est Henri Trubert, « M. antimondialisation » chez Fayard, qui a pris les rênes de cette aventure. L'éditeur de Guy Debord s'est laissé séduire par l'idée de faire *« un Petit Nicolas revu et corrigé par Attac ». « Nous sortons de vingt ans de non-pensée politique,* explique Henri Trubert. *Les années 1980 et 1990 ont fait disparaître toute approche fondamentalement critique. L'idéologie néolibérale a fleuri dans un système mimétique et réductionniste. "Pacom" veut mettre les points sur les i en critiquant cette non-pensée, en proposant aux jeunes citoyens d'autres façons d'envisager le monde. »*

On pouvait faire confiance à Virginie Lou et à Joseph Périgot, les initiateurs du projet, pour saupoudrer ces premiers titres de toute l'insolence et la tendresse voulues. Tous deux éditeurs – Joseph Périgot a notamment créé la collection de petits polars « Souris noire » chez Syros – et romanciers – on a gardé en tête le bel *Eloge de la lumière au temps des dinosaures* de Virginie Lou chez Actes Sud —, ils ont aussi signé, l'un et l'autre, des dizaines de livres pour enfants. On se souvient de la collection « Philo Seuil », de Joseph Périgot, ou de la délicieuse série des Marguerite (*Marguerite et la métaphysique, Marguerite et la politique*) chez Actes Sud « junior », qui témoignaient déjà, chez ces nouveaux duettistes, du souci d'offrir de quoi faire réfléchir sans en avoir l'air.

Respect de l'autre, vie en communauté (*Désobéis, je t'en prie),* tristesse ou conformisme de certaines institutions scolaires (*Que la fête commence*), relativité des coutumes vestimentaires (*La Robe de mon père),* des habitudes alimentaires (*Aimez-vous le chien ?),* culturelles ou d'hygiène (*Zéro savon),* manie ruineuse des marques chez les jeunes *(Doukipudonktan)* : tout est passé au crible critique de ces parents peu ordinaires, sinon totalement loufoques, qui, au risque de faire honte à sa progéniture, prennent systématiquement le contre-pied de toute idée reçue (1). *« Ne prends rien pour argent comptant, juge par toi-même, ne deviens pas un mouton » :* telle pourrait être notre devise à l'adresse des enfants, explique Joseph Périgot, évoquant son passé de soixante-huitard. Sur des scénarios de son cru, Virginie Lou a trouvé la distance caustique et humoristique qui donne le *« la »* de la collection. Le narrateur adresse des e-mails à ses grands-parents, ce qui autorise un langage détendu – parfois franchement rigolard – et d'abondants dialogues facilitant la lecture. Et même si l'on peut ne pas être d'accord avec le parti pris graphique, on retrouve ce côté débridé dans les illustrations de Bruno Vacaro, des images un brin provocatrices, évoquant délibérément la dynamique du dessin animé.

Rentrée scolaire oblige, l'opération de lancement des « Pacom » débute tambour battant, jeudi 6 septembre. Dix classes de CM2, soit deux cent cinquante élèves, se verront offrir le premier titre de la collection, *Que la fête commence !* Mais surtout, d'Amiens à Corbeil-Essonnes, en passant par Saint-Denis de la Réunion, douze enseignants, réunis à Paris dès le mois de juin, ont accepté de jouer le jeu d'une rentrée « pacom » les autres. Quant à Lou et Périgot, ils seront, tout au long du jour J, à la disposition des enfants par visioconférence. Ainsi sera inauguré, sur Internet, l'un des premiers réseaux Ecrivains-Enseignants-Elèves.

Agriculture productiviste, SDF, frénésie consumériste de Noël : les trois prochains titres sont annoncés pour novembre. Air du temps ou effet « Pacom » ? Le Seuil sort lui aussi un savoureux dictionnaire du parfait *Petit Rebelle* (2) pour s'entraîner à cultiver chaque jour un fond enfoui de subversion...

**Florence Noiville**

(1) Chacun 48 p., 5,33 € (35F). A partir de 8 ans. Signalons également le site : www.lespacom.com

(2) *Le Petit Rebelle,* de Claudine Desmarteau, Seuil Jeunesse, 52 p., 11,43E, (75F). A partir de 8 ans.

# Des textes sans voix ?

*Menaces sur les Collèges de traducteurs littéraires*

Un sentiment d'inquiétude de planait lors de la clôture, samedi 1er septembre, de la dix-huitième session du Collège européen des traducteurs littéraires de Seneffe (Belgique) qui avait organisé une rencontre sur le thème : « Traduire l'Europe, la voix du texte ». Si le public était nombreux et attentif lors des conférences d'Aline Schulman (« Traduire et retraduire Don Quichotte ») et d'Henri Meschonnic (« Traduire le rythme transforme toute la théorie du langage »), l'inquiétude prit tout son sens au cours de la table ronde des directeurs de collège appartenant au Réseau européen des centres internationaux de traducteurs littéraires (RECIT).

Ils craignent en effet que la Commission européenne veuille mettre un terme au soutien financier qui était apporté aux ressortissants de la Communauté (environ 50 000 euros par an et par collège). Ce qui pourrait être un arrêt de mort des activités de nombre d'entre eux, et en particulier, en France, puisque la subvention européenne représente la moitié du budget du collège d'Arles.

Une quinzaine de collèges existent en Europe et d'autres sont en voie de création, en particulier dans les pays de l'Est. Ils permettent à des traducteurs du monde entier de pouvoir travailler dans des conditions propices, d'apprendre à se tolérer et à se comprendre, de se frotter à d'autres cultures, de rencontrer parfois les auteurs qu'ils traduisent et de participer ainsi au rayonnement des littératures nationales. Les directeurs présents au colloque comprennent mal *« pourquoi certains responsables culturels, que ce soit au niveau national ou dans les hautes sphères de la Commission, méconnaissent le rôle indéniable de la traduction culturelle... Comment lire Dante en Suède, Shakespeare en Espagne, Goethe en Grèce, comment gloser sur Heidegger, Freud ou Lacan dans les universités européennes, si ce n'est en passant par la traduction ? »*. Ils regrettent que les commissaires européens n'aient jamais visité un collège de traducteurs (Seneffe est à une demi-heure de Bruxelles) et puissent poser – par téléphone – des questions comme *« mais Monsieur le Directeur, que fait-on exactement dans votre école ? »*.

Le ministre belge des arts, des lettres et de l'audiovisuel, Richard Miller, a apporté un soutien inconditionnel aux collèges de traducteurs littéraires, les assurant de son appui pendant l'actuelle présidence belge de l'Union européenne, affirmant qu'*« il n'est pas question de toucher aux collèges européens »*.

**Martine Silber**

## AGENDA

● **DU 10 AU 12 SEPTEMBRE. EXILS. A Montpellier,** le CNRS, le Centre d'études des religions du livre et Nouvelle Gallia Judaica organisent un colloque, dédié à Georges Duby, qui a pour thème « L'expulsion des juifs en Provence et de l'Europe méditerranéenne : exils et conversions (XVe-XVIe siècles) » (à partir de 9 heures, université Paul-Valéry, bâtiment Marc-Bloch, salle Pierre-Jourda, route de Mende, 34000 Montpellier, rens. : 04-67-14-23-78).

● **DU 13 AU 15 SEPTEMBRE. GREEN. A Poitiers,** la Société internationale des études greeniennes organise un colloque sur « Ambiguïté et non-dit dans l'œuvre de Julien Green » (à 16 heures le 13, et 9 h 30 les 14 et 15, Maison des sciences de l'homme et de la société de Poitiers, 97, avenue du Recteur-Pineau, 86000 Poitiers ; rens. : 01-45-53-51-51).

● **LES 14 ET 15 SEPTEMBRE. FEMME. A Malagar** (33) se tient un séminaire sur le thème « La femme en Occident, hier et aujourd'hui » avec, notamment, Michelle Perrot et René Rémond (à 14 h 45 le 14, et 10 heures le 15, Centre François-Mauriac, domaine de Malagar, 33490 Saint-Maixant ; rens. : 05-57-98-17-17).

● **LES VENDREDIS 14 ET 21 SEPTEMBRE. PIÉTONS. A Paris,** l'association littéraire De l'écrit pour le dire organise une rencontre autour du thème « Les piétons de Paris », à travers les écrits de Baudelaire, Aragon, Apollinaire, Eluard... (rens. et inscriptions auprès de l'association au 01-42-58-56-58).

● **LE 19 SEPTEMBRE. CÉLINE. A Paris,** la Bibliothèque nationale de France poursuit son cycle des grandes figures littéraires du XXe siècle par une conférence-débat consacrée à Louis-Ferdinand Céline, avec Henri Godard (à 18 h 30, site François-Mitterrand, quai François-Mauriac, 75013 Paris, grand auditorium ; rens. : 01-53-79-59-59).